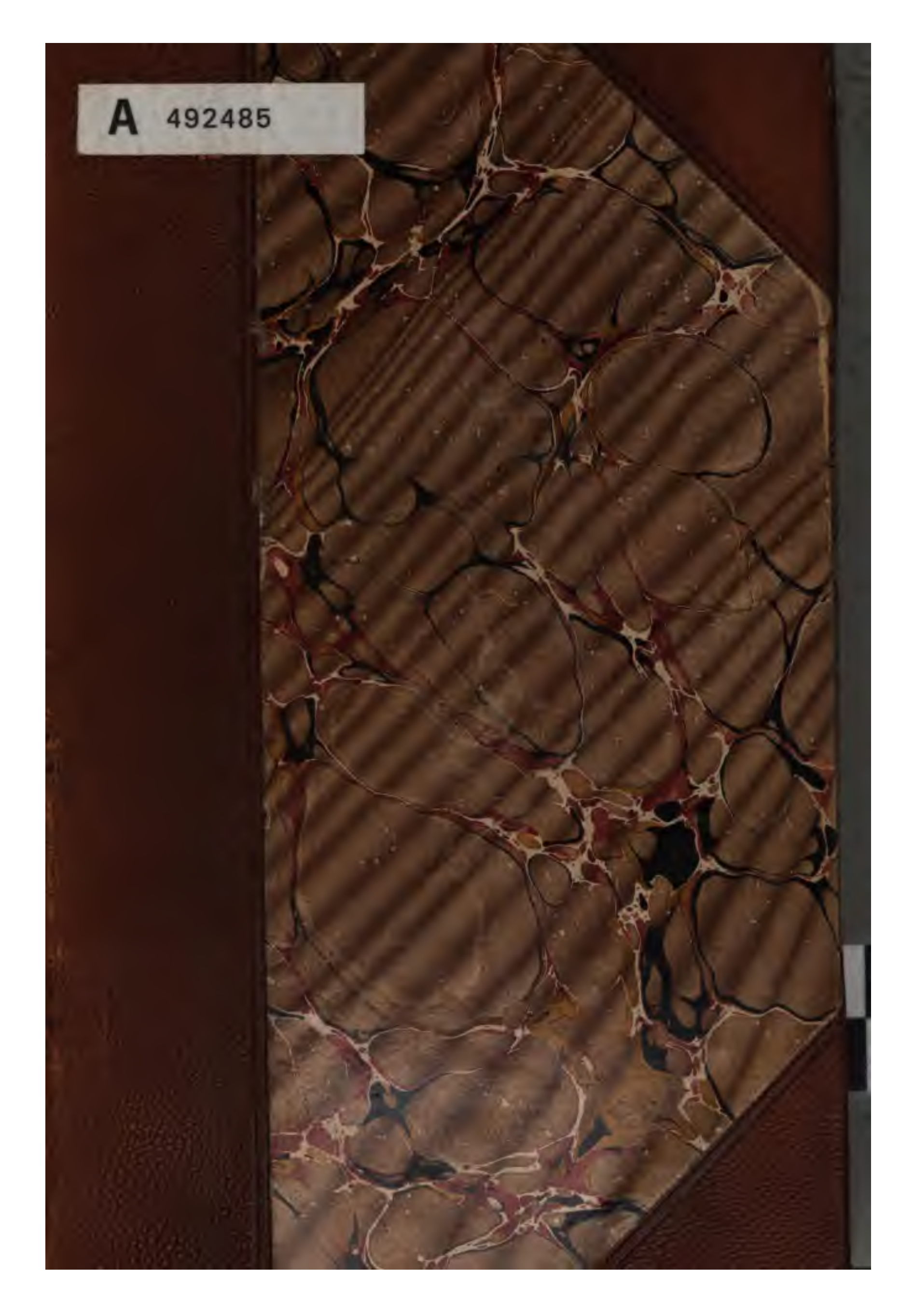

A 492485




E P FABER

INSTITUT

NATIONAL

DE FRANCE.



PARIS,
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,
RUE JACOB, 56.

—

1850.

TABLE.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

SÉANCES ORDINAIRES DES ACADÉMIES.

Académie Française, le jeudi à 2 heures et demie.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le vendredi à 3 heures.

Académie des Sciences, le lundi à 3 heures.

Académie des Beaux-Arts, le samedi à 3 heures.

Académie des Sciences Morales et Politiques, le samedi à midi.

SÉANCES PUBLIQUES DES ACADÉMIES.

Séance publique des cinq Académies, le 25 octobre.

Académie Française, mois de mai.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, mois de juillet.

Académie des Sciences, mois de novembre.

Académie des Beaux-Arts, mois d'octobre.

Académie des Sciences Morales et Politiques, mois d'Avril.

CALENDRIER

POUR

L'ANNÉE 1850.

JANVIER 1850.			FÉVRIER.		
☾ Dern. Quart. le 5.			☽ Dern. Quart. le 8.		
● Nouv. Lune. le 13.			● Nouv. Lune le 12.		
☾ Prem. Quart. le 21.			☽ Prem. Quart. 19.		
☉ Pleine Lune le 28.			☉ Pleine Lune le 26.		
Mar.	1	*La Circoncis.*	Ven.	1	S. Ignace, év.
Mer.	2	S. Basile.	Sam.	2	*Purific.*
Jeu.	3	Ste Geneviève.	Dim.	3	*Septuagésime.*
Ven.	4	S. Rigobert.	Lun.	4	S. Blaise.
Sam.	5	S. Siméon.	Mar.	5	Ste Agathe.
Dim.	6	*L'Épiphanie.*	Mer.	6	S. Amand.
Lun.	7	S. Théau.	Jeu.	7	S. Romuald.
Mar.	8	S. Lucien.	Ven	8	S. Jean, m.
Mer.	9	S. Furcy.	Sam.	9	Ste Apolline.
Jeu.	10	S. Paul, erm.	Dim.	10	*Quinquagés.*
Ven.	11	S. Alexandre.	Lun.	11	Ste Scolastique.
Sam.	12	S. Césaire.	Mar.	12	Ste Eulalie.
Dim.	13	Bapt. de N. S.	Mer.	13	*Cendres.*
Lun.	14	S. Hilaire.	Jeu.	14	S. Valentin.
Mar.	15	S. Maur, abbé.	Ven.	15	S. Faustin.
Mer.	16	S. Marcel.	Sam.	16	Ste Julienne.
Jeu.	17	S. Antoine.	Dim.	17	*Quadragésime.*
Ven.	18	Ch. s. Pier. à R.	Lun.	18	Ste Marianne.
Sam.	19	S. Sulpice.	Mar.	19	S. Publius
Dim.	20	S. Sébastien.	Mer.	20	*Quatre-Temps.*
Lun.	21	Ste Agnès.	Jeu.	21	S. Eucher.
Mar	22	S. Vincent.	Ven.	22	S. Émile.
Mer.	23	Ste Émeren.	Sam.	23	Ste Isabelle.
Jeu.	24	S. Babylas.	Dim.	24	*Reminiscere.*
Ven.	25	Conv. S. Paul.	Lun.	25	S. Alexandre.
Sam.	26	S. Polycarpe.	Mar.	26	Ch. s. P. à R.
Dim.	27	*Septuagésime.*	Mer.	27	Ste Honorine.
Lun.	28	S. Charlemagn.	Jeu.	28	S. Romain.
Mar	29	S. Franç. de S.			
Mer.	30	Ste Bathilde.	*N. d'Or* 6.		
Jeu.	31	S. Marcell.	*Épacte* VI.		

MARS.

☾ Dern. Quart. le 5.
● Nouv. Lune. le 13.
☽ Prem. Quart. le 21.
☺ Pleine Lune le 27.

Ven.	1	S. Aubin.
Sam.	2	S. Simplice.
Dim.	3	*Oculi.*
Lun.	4	Ste Camille.
Mar.	5	S. Adrien.
Mer.	6	Ste Colette.
Jeu.	7	S. Th. d'A.
Ven.	8	S. J. de Dieu.
Sam.	9	Ste Françoise.
Dim.	10	*Lætare.*
Lun.	11	S. Victor.
Mar.	12	S. Ramire.
Mer.	13	Ste Euphrasie.
Jeu.	14	S. Lubin.
Ven.	15	S. Longin.
Sam.	16	S. Abraham.
Dim.	17	*La Passion.*
Lun.	18	S. Patrice.
Mar.	19	S. Joseph.
Mer.	20	S. Joachim.
Jeu.	21	S. Benoît.
Ven.	22	*Compassion.*
Sam.	23	S. Othon.
Dim.	24	*Rameaux.*
Lun.	25	S. Gabriel.
Mar.	26	S. Rupert.
Mer.	27	S. Gontran.
Jeu.	28	S. Jonas.
Ven.	29	*Vend. Saint.*
Sam.	30	S. Rieul.
Dim.	31	PAQUES.

AVRIL.

☾ Dern. Quart. le 4.
● Nouv. Lune le 12.
☽ Prem. Quartier le 19.
☺ Pleine Lune le 26.

Lun.	1	S. Hugues.
Mar.	2	S. François P.
Mer.	3	C. de la V.
Jeu.	4	S. Ambroise.
Ven.	5	S. Vincent. F.
Sam.	6	Ste Prudence.
Dim.	7	*Quasimodo.*
Lun.	8	*Annonciation.*
Mar.	9	Ste Marie Cl.
Mer.	10	S. Macaire.
Jeu.	11	S. Léon.
Ven.	12	S. Jules.
Sam.	13	S. Zénon.
Dim.	14	S. Ermenig.
Lun.	15	S. Tiburce.
Mar.	16	S. Fructue.
Mer.	17	S. Anicet.
Jeu.	18	S. Parfait.
Ven.	19	S. Zénon, F.
Sam.	20	S. Sulpice.
Dim.	21	S. Anselme.
Lun.	22	I. d. c. s. D.
Mar.	23	S. George.
Mer.	24	Ste Beuve.
Jeu.	25	S. Léger.
Ven.	26	S. Marc, év.
Sam.	27	S. Clet, pape.
Dim.	28	S. Zite.
Lun.	29	S. Valère.
Mar.	30	S. Pierre m.

Lettre Dom. F.

MAI.

☾ Dern. Quartier le 4.
● Nouv. Lune le 11.
☽ Prem. Quartier le 18.
○ Pleine Lune le 26.

Mer.	1	S. Jacq. s. Ph.
Jeu.	2	S. Athanase.
Ven.	3	Inv. Ste Croix.
Sam.	4	Ste Monique.
Dim.	5	S. Pie.
Lun.	6	*Rogations.*
Mar.	7	S. Jean P. Lat.
Mer.	8	S. Stanislas.
Jeu.	9	ASCENSION.
Ven.	10	S. Désiré.
Sam.	11	S. Antonin.
Dim.	12	S. Gorgien.
Lun.	13	S. Mamert.
Mar.	14	S. Nérée.
Mer.	15	S. Servais.
Jeu.	16	S. Dympn.
Ven.	17	S. Honoré.
Sam.	18	S. Venance.
Dim.	19	PENTECOTE.
Lun.	20	Ste Julienne.
Mar.	21	S. Bernardin.
Mer.	22	*Quatre-Temps.*
Jeu.	23	S. Anselme.
Ven.	24	Ste Julie.
Sam.	25	S. Didier, év.
Dim.	26	*La Trinité.*
Lun.	27	S. Urbain.
Mar.	28	S. Ph. de N.
Mer.	29	S. Germain.
Jeu.	30	*Fête-Dieu.*
Ven.	31	Ste Pétronille.

JUIN.

☾ D. Q. le 24. N. L. 3.
○ Nouv. Lune le 10.
☽ Prem. Quart. le 16.
● Pleine Lune le 24.

Sam.	1	S. Pamphile.
Dim.	2	S. Erasme.
Lun.	3	S. Optat.
Mar.	4	S. Boniface.
Mer.	5	S. Norbert.
Jeu.	6	Oc. Fête-Dieu.
Ven.	7	S. Sylvain.
Sam.	8	S. Médard.
Dim.	9	Ste Pélagie.
Lun.	10	S. Landry.
Mar.	11	S. Barnabé.
Mer.	12	S. Olympe.
Jeu.	13	S. Ant. de P.
Ven.	14	S. Hubert.
Sam.	15	S. Modeste.
Dim.	16	S. François R.
Lun.	17	S. Antoine.
Mar.	18	Ste Marine.
Mer.	19	S. Gerv. s. Pro.
Jeu.	20	S. Sylvère, p.
Ven.	21	S. L. de G.
Sam.	22	S. Paulin.
Dim.	23	S. Édiltrude.
Lun.	24	Nat. S. J.-Bap.
Mar.	25	S. Guillaume.
Mer.	26	S. Babolein.
Jeu.	27	Ste Adèle.
Ven.	28	S. Irénée.
Sam.	29	S. Pierre. S. P.
Dim.	30	S. Martial.

Cycle solaire 11.

JUILLET.		
☾ Dern. Quartier le 2.		
● Nouv. Lune le 9.		
☽ Prem. Quartier le 16.		
○ Pleine Lune le 24.		
Lun.	1	S. Rombaud.
Mar.	2	*Vis. de la Vierg.*
Mer.	3	S. Anatole, év.
Jeu.	4	S. Ulrich.
Ven.	5	Ste Zoé, m.
Sam.	6	Ste Angèle.
Dim.	7	Ste Aubierg.
Lun.	8	S. Procope.
Mar.	9	S. Éphrem.
Mer.	10	Ste Félicité.
Jeu.	11	Ste Julie.
Ven.	12	S. Gualbert.
Sam.	13	S. Eugène.
Dim.	14	*Fête du S. S.*
Lun.	15	S. Henri, év.
Mar.	16	S. D. Carm.
Mer.	17	S. Alexis.
Jeu.	18	Ste Symph.
Ven.	19	S. Vinc. de P.
Sam.	20	Ste Marguerite
Dim.	21	S. Victor, m.
Lun.	22	Ste Madeleine.
Mar.	23	S. Apollinaire.
Mer.	24	S. Loup.
Jeu.	25	S. Jacq. le M.
Ven.	26	S. Éraste,
Sam.	27	S. Pantaléon.
Dim.	28	Ste Anne.
Lun.	29	Ste Marthe.
Mar.	30	S. Abdon.
Mer.	31	S. Ignace L.

AOUT.		
☾ Dern. Quartier le 1.		
● Nouv. Lune le 7.		
☽ Prem. Quart. le 14.		
○ Pleine Lune le 21.		
☾ Dern. Quart. le 30.		
Jeu.	1	S. P. ès-liens.
Ven.	2	S. Alphonse L.
Sam.	3	Ste Lydie.
Dim.	4	S. Dominique.
Lun.	5	N. D. des N.
Mar.	6	Tr. de N. S.
Mer.	7	S. Gaëten.
Jeu.	8	S. Cyriaque.
Ven.	9	S. Spire.
Sam.	10	S. Laurent.
Dim.	11	S. Géry.
Lun.	12	Ste Claire.
Mar.	13	Ste Radeg.
Mer.	14	Ste Athana.
Jeu.	15	ASSOMPTION.
Ven.	16	S. Roch.
Sam.	17	S. Mamès.
Dim.	18	Ste Hélène.
Lun.	19	Ste Thècle.
Mar.	20	S. Bernard.
Mer.	21	Ste Jeanne.
Jeu.	22	S. Symphorien.
Ven.	23	Ste Sidonie.
Sam.	24	S. Barthélemy.
Dim.	25	S. Louis, *roi.*
Lun.	26	Ste Rose.
Mar.	27	S. Césaire.
Mer.	28	S. Augustin.
Jeu.	29	S. Médéric.
Ven.	30	S. Fiacre.
Sam.	31	S. Ovide.

SEPTEMBRE.

● Nouv. Lune le 6.
☽ Prem. Quartier le 13.
☺ Pleine Lune le 21.
☾ Dern. Quartier le 28.

Dim	1	S. Leu, s. Gil.
Lun.	2	S. Lazare.
Mar.	3	S. Grégoire.
Mer.	4	Ste Rosalie.
Jeu.	5	S. Bertin, ab.
Ven.	6	S. Onésippe.
Sam.	7	S. Cloud, prê.
Dim.	8	Nat. de la Vier.
Lun.	9	S. Omer, év.
Mar.	10	S. Pulchérie.
Mer.	11	S. Hyacinthe.
Jeu.	12	S. Raphaël.
Ven.	13	S. Maurille.
Sam.	14	Exalt. Ste Cr.
Dim.	15	S. Nicomède.
Lun.	16	S. Corneille.
Mar.	17	S. Lambert.
Mer.	18	*Quatre-Temps*
Jeu.	19	S. Jean Ch.
Ven.	20	S. Eustache.
Sam.	21	S. Matthieu.
Dim.	22	S. Maurice.
Lun.	23	Ste Thècle, v.
Mar.	24	S. Andoche.
Mer.	25	S. Firmin.
Jeu.	26	Ste Justine.
Ven.	27	S. Côme, S. Da.
Sam.	28	S. Céran, év.
Dim.	29	S. Michel, arc.
Lun.	30	S. Jérôme.

Indiction rom. 8.

OCTOBRE.

● Nouv. Lune le 5.
☽ Prem. Quartier le 13.
☺ Pleine Lune. le 21.
☾ Dern. Quartier le 28.

Mar.	1	S. Remi, év.
Mer.	2	SS. Anges Gar.
Jeu.	3	S. Candide.
Ven.	4	S. Franç. d'As.
Sam.	5	Ste Aure, abb.
Dim.	6	S. Bruno.
Lun.	7	S. Serge S. B.
Mar.	8	Ste Brigitte.
Mer.	9	S. Denis, év.
Jeu.	10	S. Paulin.
Ven.	11	S. Gomer.
Sam.	12	S. Wilfrid.
Dim.	13	S. Gérand.
Lun.	14	S. Caliste, p.
Mar.	15	Ste Thérèse.
Mer.	16	S. Gall, év.
Jeu.	17	S. Cerboney.
Ven.	18	S. Luc, évang.
Sam.	19	S. Savinien.
Dim.	20	S. Caprais.
Lun.	21	Ste Ursule.
Mar.	22	S. Mellon, év.
Mer.	23	S. Hilarion.
Jeu.	24	S. Magloire.
Ven.	25	S. Crépin, S. Cr.
Sam.	26	S. Rustique.
Dim	27	S. Frumence.
Lun.	28	S. Simon S. J.
Mar.	29	S. Faron.
Mer.	30	S. Lucain.
Jeu.	31	S. Quent. *V. J.*

NOVEMBRE.

● Nouv. Lune le 4.
☽ Prem. Quartier le 11.
☉ Pleine Lune le 19.
☾ Dern. Quart. le 26.

Ven.	1	TOUSSAINT.
Sam.	2	*Les Trépassés.*
DIM.	3	S. Marcel, év.
Lun.	4	S. Charles.
Mar.	5	S. Zacharie.
Mer.	6	S. Léonard.
Jeu.	7	S. Florentin.
Ven.	8	Stes Reliques.
Sam.	9	S. Mathurin.
DIM.	10	DÉDICACE.
Lun.	11	S. Martin.
Mar.	12	S. René.
Mer.	13	S. Brice.
Jeu.	14	S. Bertrand.
Ven.	15	S. Eugène, m.
Sam.	16	S. Edme.
DIM.	17	S. Agnan, év.
Lun.	18	Ste Aude
Mar.	19	Ste Élisabeth.
Mer.	20	S. Edmond.
Jeu.	21	PRÉSENT. N. D.
Ven.	22	Ste Cécile.
Sam.	23	S. Clément.
DIM.	24	S. Severin.
Lun.	25	Ste Catherine.
Mar.	26	Ste Gen. des A.
Mer.	27	S. Maxime.
Jeu.	28	S. Sosthène.
Ven.	29	S. Saturnin.
Sam.	30	S. André.

L. du Martyrol. F.

DÉCEMBRE.

● Nouv. Lune le 3.
☽ Prem. Quart. le 11.
☉ Pleine Lune le 19.
☾ Dern. Quartier le 25.

DIM.	1	AVENT.
Lun.	2	S. Éloi.
Mar.	3	S. François X.
Mer.	4	Ste Barbe.
Jeu.	5	S. Sabas.
Ven.	6	S. Nicolas.
Sam.	7	Ste Fare, vier.
DIM.	8	*La Conception.*
Lun.	9	Ste Gorgonie.
Mar.	10	Ste Valère.
Mer.	11	S. Daniel.
Jeu.	12	S. Valérien.
Ven.	13	Ste Luce.
Sam.	14	S. Nicaise.
DIM.	15	S. Mesmin.
Lun.	16	Ste Adélaïde.
Mar.	17	Ste Olympe.
Mer.	18	*Quatre-Temps.*
Jeu.	19	S. Marine.
Ven.	20	S. Philigon.
Sam.	21	S. Thomas, ap.
DIM.	22	S. Honorat.
Lun.	23	Ste Victoire.
Mar.	24	S. Herm. *V. J.*
Mer.	25	NOEL.
Jeu.	26	S. Étienne.
Ven.	27	S. Jean Év.
Sam.	28	SS. Innocents.
DIM.	29	S. Trophim.
Lun.	30	Ste Colombe.
Mar.	31	S. Sylvestre.

FONDATION

DE L'INSTITUT.

Il y a pour toute la République un Institut national, chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. Art. de la loi du 5 fructidor an III. (22 août 1795).

ORGANISATION PRIMITIVE DE L'INSTITUT. (*Loi du* 3 *brumaire an* IV. — 25 *octobre* 1795.)

TITRE IV.

Institut national des sciences et des arts.

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national des sciences et des arts appartient à toute la République; il est fixé à

Paris : il est destiné, 1° à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; 2° à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République.

II.

Il est composé de (144) membres résidant à Paris, et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la République; il s'associe des savants étrangers, dont le nombre est de vingt-quatre, huit pour chacune des trois classes.

III.

Il est divisé en trois classes; et chaque classe en plusieurs sections, conformément au tableau suivant :

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départem.
Ire Classe.		
Sciences physiques et mathématiques.		
1 Mathématiques............	6	6
2 Arts mécaniques...........	6	6
3 Astronomie..............	6	6
4 Physique expérimentale.....	6	6
5 Chimie...................	6	6
6 Histoire naturelle et Minéralogie.....................	6	6
7 Botanique et Physique générale....................	6	6
8 Anatomie et Zoologie	6	6
9 Médecine et Chirurgie......	6	6
10 Économie rurale et Art vétérinaire.................	6	6
	60	60
IIe Classe.		
Sciences morales et politiques.		
1 Analyse des sensations et des idées..................	6	6
2 Morale..................	6	6
3 Science sociale et Législation.	6	6
4 Économie politique.........	6	6
5 Histoire.................	6	6
6 Géographie..............	6	6
	36	36

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départem.
IIIe CLASSE. *Littérature et Beaux-Arts.*		
1 Grammaire	6	6
2 Langues anciennes	6	6
3 Poésie	6	6
4 Antiquités et Monuments	6	6
5 Peinture	6	6
6 Sculpture	6	6
7 Architecture	6	6
8 Musique et Déclamation	6	6
	48	48

IV.

Chaque classe de l'Institut a un local où elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à deux classes différentes; mais il peut assister aux séances, et concourir aux travaux d'une autre classe.

V.

Chaque classe de l'Institut publiera tous les ans ses découvertes et ses travaux.

VI.

L'Institut national aura quatre séances pu-

bliques par an. Les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif, des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

VII.

L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

VIII.

Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

IX.

Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres, qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés.

X.

L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste au moins triple, présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

XI.

Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

XII.

Les règlements relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

TITRE V.

Encouragements, récompenses et honneurs publics.

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national nommera tous les ans, au concours, vingt citoyens, qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départements de la République, que dans les pays étrangers.

II.

Ne pourront être admis au concours men-

tionné dans l'article précédent, que ceux qui réuniront les conditions suivantes :

1° Être âgé de vingt-cinq ans au moins;

2° Être propriétaire ou fils de propriétaire d'un domaine rural formant un corps d'exploitation; ou fermier ou fils de fermier d'un corps de ferme d'une ou de plusieurs charrues, par bail de trente ans au moins;

3° Savoir la théorie et la pratique des principales opérations de l'agriculture;

4° Avoir des connaissances en arithmétique, en géométrie élémentaire, en économie politique, en histoire naturelle en général, mais particulièrement en botanique et en minéralogie.

III.

Les citoyens nommés par l'Institut national voyageront pendant trois ans aux frais de la République, et moyennant un traitement que le Corps législatif déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observations, correspondront avec l'Institut, et lui enverront, tous les trois mois, les résultats de leurs travaux, qui seront rendus publics.

Les sujets nommés seront successivement pris dans chacun des départements de la République.

IV.

L'Institut national nommera, tous les ans, six de ses membres, pour voyager, soit en-

semble, soit séparément, pour faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture.

V.

Le palais national à Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conservera cette destination.

VI.

Cet établissement sera dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie, lequel sera nommé par le Directoire exécutif pour six ans.

VII.

Les artistes français désignés à cet effet par l'Institut, et nommés par le Directoire exécutif, seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront logés et nourris aux frais de la République, comme par le passé; ils seront indemnisés de leurs frais de voyage.

X.

L'Institut national, dans ses séances publiques, distribuera chaque année plusieurs prix.

N. B. *Les articles omis ne concernent pas l'Institut.*

RÈGLEMENT POUR L'INSTITUT.

(*Loi du* 15 *germinal an* IV. — 4 *avril* 1796.)

(*Du* 25 *ventôse.*) Le Conseil des Cinq-Cents, après avoir entendu le rapport de sa commission, créée pour examiner le projet de règlement de l'Institut national des sciences et des arts, ainsi que les trois lectures faites les 19 pluviôse, 3 et 25 ventôse,

Déclare qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement.

Le Conseil, après avoir déclaré qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement, prend la résolution suivante :

SÉANCES.

ARTICLE PREMIER.

Chaque classe de l'Institut s'assemblera deux fois par décade : la première classe, les *primidi* et *sextidi ;* la seconde classe, les *duodi* et *septidi ;* et la troisième classe, les *tridi* et *octidi.* La première séance de chaque décade sera publique.

II.

Le bureau de chaque classe sera formé d'un président et de deux secrétaires.

III.

Le président sera élu par chaque classe, pour six mois, au scrutin et à la pluralité ab-

solue, dans les premières séances de vendémiaire et de germinal : il ne pourra être réélu qu'après six mois d'intervalle.

IV.

Le président sera remplacé, dans son absence, par le membre président sorti le plus nouvellement de la présidence.

V.

Dans la première séance de chaque semestre, chacune des classes procédera à l'élection d'un secrétaire, de la même manière que pour l'élection d'un président. Chaque secrétaire restera en fonctions pendant un an, et ne pourra être réélu qu'une fois. La première fois, on nommera deux secrétaires, et l'un d'eux sortira six mois après par la voie du sort.

VI.

L'Institut s'assemblera le *quintidi* de la première décade de chaque mois, pour s'occuper de ses affaires générales, prendre connaissance des travaux des classes, et procéder aux élections.

VII.

Il sera présidé alternativement par l'un des trois présidents des classes, et suivant leur

ordre numérique. Le sort déterminera celui qui présidera dans la première séance.

VIII.

Le bureau de la classe du président sera celui de l'Institut, pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

IX.

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

X.

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance, la classe délibérera, par la voie du scrutin, s'il y a lieu, ou non, de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

XI.

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la

place sera vacante présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

XII.

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

XIII.

Si deux membres de la classe demandent qu'un ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin, et séparément, sur chacun de ces candidats.

XIV.

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

XV.

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires

écriront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres; et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes, formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

XVI.

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

XVII.

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

XVIII.

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement, l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

XIX.

L'élection aura lieu entre les candidats portés sur la liste de présentation de la classe, suivant le mode prescrit pour la formation de cette liste. Le candidat au nom duquel répondra la plus grande somme, sera proclamé par le président, qui lui donnera avis de sa nomination.

XX.

Dans le cas de l'égalité des sommes les plus grandes, on procédera, un mois après, et suivant le mode précédent, à un nouveau scrutin entre les seuls candidats aux noms desquels ces sommes répondent.

XXI.

Si plusieurs candidats sont élus dans la même séance, l'âge déterminera leur rang d'ancienneté dans la liste des membres de l'Institut.



XXII.

Les citoyens qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique (1), doivent être choisis par l'Institut pour voyager et faire des recherches sur l'agriculture, seront élus au scrutin, d' [illegible] une liste au moins triple du nomb [illegible] remplir.

(1) Voyez ci-de [illegible]

Cette liste sera présentée à l'Institut par une commission formée d'un membre de chaque section des deux premières classes, élu par cette section.

XXIII.

Les candidats aux noms desquels répondront, dans le dépouillement du scrutin, les plus grandes sommes prises en nombre égal à celui des places à remplir, seront élus; et, dans le cas d'égalité de suffrages, les plus âgés auront la préférence.

PUBLICATION DES TRAVAUX DE L'INSTITUT

XXIV.

Chaque classe publiera séparément les mémoires de ses membres et de ses associés : la première, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, sciences mathématiques et physiques*; la seconde, sous celui de *Mémoires de l'Institut national, sciences morales et politiques*; et la troisième, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, littérature et beaux-arts*. Les classes publieront de plus les pièces qui auront remporté les prix, les mémoires des savants étrangers qui leur seront présentés, et la description des inventions nouvelles les plus utiles.

XXV.

...tional continuera la description

des arts commencée par l'Académie des sciences, et l'extrait des manuscrits des bibliothèques nationales commencé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il sera chargé de toutes les opérations relatives à la fixation de l'unité des poids et mesures; et lorsqu'elles seront terminées, il sera dépositaire d'une mesure originale de cette unité, en platine.

XXVI.

Les associés correspondront avec la classe à laquelle ils appartiennent. Ils lui enverront leurs observations, et lui feront part de tout ce qu'ils connaîtront de nouveau dans les sciences et les arts. Lorsqu'ils viendront à Paris, ils auront droit d'assister aux séances de l'Institut et de ses classes, et de participer à leurs travaux, mais sans y avoir ni voix élective, ni fonctions relatives au régime intérieur. Ils ne cesseront d'être associés qu'après un an de domicile à Paris; et dans ce cas on procédera à leur remplacement.

XXVII.

Les six membres de l'Institut qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique (1), doivent faire chaque année des voyages utiles aux progrès des arts

(1) Voyez ci-devant, page 21.

et des sciences, seront choisis par tiers dans chacune des classes.

PRIX.

XXVIII.

L'Institut national proposera six prix tous les ans. Chaque classe indiquera les sujets de deux de ces prix, qu'elle adjugera seule. Les prix seront distribués par l'Institut dans les séances publiques.

XXIX.

Lorsqu'il aura paru un ouvrage important dans les sciences, les lettres et les arts, l'Institut pourra proposer au Corps législatif de décerner à l'auteur une récompense nationale.

XXX.

Les trois sections réunies de peinture, de sculpture et d'architecture, choisiront au concours les artistes qui, conformément à la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique (1), seront désignés par l'Institut pour être envoyés à Rome.

FONDS DE DÉPENSES DE L'INSTITUT.

XXXI.

Chaque classe nommera deux membres qui

(1) Voyez ci-devant, page 22.

seront dépositaires de ses fonds, et chargés, de concert avec le bureau, d'en faire la distribution, de surveiller l'impression des mémoires et toutes les dépenses de la classe.

XXXII.

Ces membres seront renouvelés tous les ans, savoir, le plus ancien, dans la première séance de chaque semestre. Ils seront élus au scrutin et à la pluralité absolue. La première fois, la classe en nommera deux, dont un sortira six mois après par la voie du sort.

XXXIII.

La commission formée des six membres dépositaires des fonds de chaque classe, sera dépositaire des fonds de l'Institut, et chargée d'en faire et d'en surveiller l'emploi : elle en rendra compte tous les ans à l'Institut.

EMPLACEMENTS ET BIBLIOTHÈQUES.

XXXIV.

Les emplacements nécessaires à l'Institut pour ses séances et celles de ses classes, pour ses collections et ses bibliothèques, sont fixés conformément au plan annexé à ce règlement.

XXXV.

Ils sont exclusivement destinés à l'Insti-

tut; et aucun changement ne pourra y être fait que sur sa demande, et avec l'approbation du Directoire exécutif.

XXXVI.

Il sera attaché aux bibliothèques de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires.

XXXVII.

Le bibliothécaire sera élu par l'Institut, au scrutin et à la pluralité absolue.

XXXVIII.

Les sous-bibliothécaires seront nommés par l'Institut, et choisis hors de son sein, sur la présentation du bibliothécaire.

XXXIX.

Les bibliothèques seront sous la surveillance de la commission des six membres chargés des fonds et des dépenses de l'Institut.

COMPTE A RENDRE AU CORPS LÉGISLATIF.

XL.

Les secrétaires de chaque classe se réuniront pour rédiger le compte de ses travaux; ils le présenteront, dans la première séance

solue, dans les premières séances de vendémiaire et de germinal : il ne pourra être réélu qu'après six mois d'intervalle.

IV.

Le président sera remplacé, dans son absence, par le membre président sorti le plus nouvellement de la présidence.

V.

Dans la première séance de chaque semestre, chacune des classes procédera à l'élection d'un secrétaire, de la même manière que pour l'élection d'un président. Chaque secrétaire restera en fonctions pendant un an, et ne pourra être réélu qu'une fois. La première fois, on nommera deux secrétaires, et l'un d'eux sortira six mois après par la voie du sort.

VI.

L'Institut s'assemblera le *quintidi* de la première décade de chaque mois, pour s'occuper de ses affaires générales, prendre connaissance des travaux des classes, et procéder aux élections.

VII.

Il sera présidé alternativement par l'un des trois présidents des classes, et suivant leur

ordre numérique. Le sort déterminera celui qui présidera dans la première séance.

VIII.

Le bureau de la classe du président sera celui de l'Institut, pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

IX.

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

X.

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance, la classe délibérera, par la voie du scrutin, s'il y a lieu, ou non, de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

XI.

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la

place sera vacante présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

XII.

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

XIII.

Si deux membres de la classe demandent qu'un ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin, et séparément, sur chacun de ces candidats.

XIV.

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

XV.

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires

écriront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres; et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes, formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

XVI.

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

XVII.

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

XVIII.

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement, l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

XIX.

L'élection aura lieu entre les candidats portés sur la liste de présentation de la classe, suivant le mode prescrit pour la formation de cette liste. Le candidat au nom duquel répondra la plus grande somme, sera proclamé par le président, qui lui donnera avis de sa nomination.

XX.

Dans le cas de l'égalité des sommes les plus grandes, on procédera, un mois après, et suivant le mode précédent, à un nouveau scrutin entre les seuls candidats aux noms desquels ces sommes répondent.

XXI.

Si plusieurs candidats sont élus dans la même séance, l'âge déterminera leur rang d'ancienneté dans la liste des membres de l'Institut.

XXII.

Les citoyens qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique(1), doivent être choisis par l'Institut pour voyager et faire des recherches sur l'agriculture, seront élus au scrutin, d'après une liste au moins triple du nombre des places à remplir.

(1) Voyez ci-devant, page 20.

Cette liste sera présentée à l'Institut par une commission formée d'un membre de chaque section des deux premières classes, élu par cette section.

XXIII.

Les candidats aux noms desquels répondront, dans le dépouillement du scrutin, les plus grandes sommes prises en nombre égal à celui des places à remplir, seront élus; et, dans le cas d'égalité de suffrages, les plus âgés auront la préférence.

PUBLICATION DES TRAVAUX DE L'INSTITUT

XXIV.

Chaque classe publiera séparément les mémoires de ses membres et de ses associés : la première, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, sciences mathématiques et physiques;* la seconde, sous celui de *Mémoires de l'Institut national, sciences morales et politiques;* et la troisième, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, littérature et beaux-arts.* Les classes publieront de plus les pièces qui auront remporté les prix, les mémoires des savants étrangers qui leur seront présentés, et la description des inventions nouvelles les plus utiles.

XXV.

L'Institut national continuera la description

des arts commencée par l'Académie des sciences, et l'extrait des manuscrits des bibliothèques nationales commencé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il sera chargé de toutes les opérations relatives à la fixation de l'unité des poids et mesures; et lorsqu'elles seront terminées, il sera dépositaire d'une mesure originale de cette unité, en platine.

XXVI.

Les associés correspondront avec la classe à laquelle ils appartiennent. Ils lui enverront leurs observations, et lui feront part de tout ce qu'ils connaîtront de nouveau dans les sciences et les arts. Lorsqu'ils viendront à Paris, ils auront droit d'assister aux séances de l'Institut et de ses classes, et de participer à leurs travaux, mais sans y avoir ni voix élective, ni fonctions relatives au régime intérieur. Ils ne cesseront d'être associés qu'après un an de domicile à Paris; et dans ce cas on procédera à leur remplacement.

XXVII.

Les six membres de l'Institut qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique (1), doivent faire chaque année des voyages utiles aux progrès des arts

(1) Voyez ci-devant, page 21.

et des sciences, seront choisis par tiers dans chacune des classes.

PRIX.

XXVIII.

L'Institut national proposera six prix tous les ans. Chaque classe indiquera les sujets de deux de ces prix, qu'elle adjugera seule. Les prix seront distribués par l'Institut dans les séances publiques.

XXIX.

Lorsqu'il aura paru un ouvrage important dans les sciences, les lettres et les arts, l'Institut pourra proposer au Corps législatif de décerner à l'auteur une récompense nationale.

XXX.

Les trois sections réunies de peinture, de sculpture et d'architecture, choisiront au concours les artistes qui, conformément à la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique (1), seront désignés par l'Institut pour être envoyés à Rome.

FONDS DE DÉPENSES DE L'INSTITUT.

XXXI.

Chaque classe nommera deux membres qui

(1) Voyez ci-devant, page 22.

seront dépositaires de ses fonds, et chargés, de concert avec le bureau, d'en faire la distribution, de surveiller l'impression des mémoires et toutes les dépenses de la classe.

XXXII.

Ces membres seront renouvelés tous les ans, savoir, le plus ancien, dans la première séance de chaque semestre. Ils seront élus au scrutin et à la pluralité absolue. La première fois, la classe en nommera deux, dont un sortira six mois après par la voie du sort.

XXXIII.

La commission formée des six membres dépositaires des fonds de chaque classe, sera dépositaire des fonds de l'Institut, et chargée d'en faire et d'en surveiller l'emploi : elle en rendra compte tous les ans à l'Institut.

EMPLACEMENTS ET BIBLIOTHÈQUES.

XXXIV.

Les emplacements nécessaires à l'Institut pour ses séances et celles de ses classes, pour ses collections et ses bibliothèques, sont fixés conformément au plan annexé à ce règlement.

XXXV.

Ils sont exclusivement destinés à l'Insti-

tut ; et aucun changement ne pourra y être fait que sur sa demande, et avec l'approbation du Directoire exécutif.

XXXVI.

Il sera attaché aux bibliothèques de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires.

XXXVII.

Le bibliothécaire sera élu par l'Institut, au scrutin et à la pluralité absolue.

XXXVIII.

Les sous-bibliothécaires seront nommés par l'Institut, et choisis hors de son sein, sur la présentation du bibliothécaire.

XXXIX.

Les bibliothèques seront sous la surveillance de la commission des six membres chargés des fonds et des dépenses de l'Institut.

COMPTE A RENDRE AU CORPS LÉGISLATIF.

XL.

Les secrétaires de chaque classe se réuniront pour rédiger le compte de ses travaux ; ils le présenteront, dans la première séance

de fructidor, à la classe, qui, après l'avoir discuté, le présentera à l'Institut dans sa séance du même mois.

XLI.

Le président de l'Institut écrira ensuite aux présidents des deux Conseils pour demander l'admission de la commission chargée de rendre compte au Corps législatif des travaux de l'Institut. Cette commission sera composée des bureaux des trois classes.

XLII.

L'Institut national est autorisé à faire tous les règlements de détail relatifs à la tenue de ses séances générales et particulières et à ses travaux, en se conformant aux dispositions du présent règlement.

La présente résolution sera imprimée.

Signé A. C. THIBAUDEAU, *président;* P. J. AUDOUIN, GIBERT-DESMOLIÈRES, *secrétaires.*

Lecture faite de la résolution ci-dessus dans les séances des 29 ventôse, 7 germinal, et de ce jour, et après avoir entendu le rapport de la commission nommée le 29 ventôse, le Conseil des Anciens approuve la résolution ci-dessus. Le 15 germinal an IV de la République française.

Signé J. A. CREUZÉ-LATOUCHE, *président;*

d'Alphonse, de Torcy, Meillan, *secrétaires.*

Le Directoire exécutif ordonne, etc.

(*Constitution du* 24 *frimaire an* VIII.)

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

Un Institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts (art. 88).

(*Loi du* 11 *floréal an* X. — 30 *avril* 1802.)

ATTRIBUTIONS DONNÉES A L'INSTITUT.

Les écoles spéciales qui existent seront maintenues... Quand il y vaquera une place de professeur, ainsi que dans l'école de droit qui sera établie à Páris, il y sera nommé, par le premier Consul, entre trois candidats qui seront présentés, le premier, par une des classes de l'Institut national, le second, par les inspecteurs généraux des études, et le troisième par les professeurs de l'école où la place sera vacante (art. 24).

De nouvelles écoles spéciales seront instituées comme il suit : 1° il pourra être établi dix écoles de droit; 2° il pourra être créé

trois nouvelles écoles de médecine..... ; 3° il y aura quatre écoles d'histoire naturelle, de physique et de chimie..... ; 4° les arts mécaniques et chimiques seront enseignés dans deux écoles spéciales ; 5° une école de mathématiques transcendantes ; 6° une école spéciale de géographie, d'histoire et d'économie publique..... ; 7° outre les écoles des arts du dessin, existant à Paris, Dijon et Toulouse, il en sera formé une quatrième... ; 8° les observatoires actuellement en activité auront chacun un professeur d'astronomie ; 9° il y aura près de plusieurs lycées des professeurs de langues vivantes ; 10° il sera nommé huit professeurs de musique et de composition (art. 25).

La première nomination des professeurs de ces nouvelles écoles spéciales sera faite de la manière suivante : les classes de l'Institut correspondantes aux places qu'il s'agira de remplir présenteront un sujet au Gouvernement ; les trois inspecteurs généraux des études en présenteront un second : le premier Consul choisira l'un des deux. — Après l'organisation de ces nouvelles écoles spéciales, le premier Consul nommera aux places vacantes, entre trois sujets qui lui seront présentés, comme il est dit à l'article 24 (art. 20).

NOUVELLE ORGANISATION DE L'INSTITUT.

Saint-Cloud, le 3 pluviôse an XI de la République.

Le Gouvernement de la République, sur le rapport du ministre de l'Intérieur, le Conseil d'Etat entendu,

Arrête ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national, actuellement divisé en trois classes, le sera désormais en quatre,

Savoir :

Première Classe.

Classe des sciences physiques et mathématiques.

Seconde Classe.

Classe de la langue et de la littérature françaises.

Troisième Classe.

Classe d'histoire et de littérature anciennes.

Quatrième Classe.

Classe des beaux-arts.

Les membres actuels et associés étrangers

de l'Institut seront répartis dans ces quatre classes.

Une commission de cinq membres de l'Institut, nommée par le premier Consul, arrêtera ce travail, qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

II.

La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut ; d'une section nouvelle de géographie et navigation, et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

Sciences mathématiques.

Géométrie, six membres.
Mécanique, six *idem.*
Astronomie, six *idem.*
Géographie et navigation, trois *idem.*
Physique générale, six *idem.*

Sciences physiques.

Chimie, six membres.
Minéralogie, six *idem.*
Botanique, six *idem.*
Économie rurale et art vétérinaire, six *idem.*
Anatomie et zoologie, six *idem.*
Médecine et chirurgie, six *idem.*

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires

perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

III.

La seconde classe sera composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confection du Dictionnaire de la langue française; elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

IV.

La troisième classe sera composée de qua-

rante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux ; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages grecs, latins et orientaux, qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel qui fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

V.

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres.

Sculpture, six *idem*.

Architecture, six *idem*.

Gravure, trois *idem*.

Musique (composition), trois *idem*.

Elle nommera, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui sera membre de la classe, mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants, pris parmi les nationaux ou les étrangers.

VI.

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences, de littérature et d'arts; ils ne feront partie d'aucune section, et ne toucheront aucun traitement.

VII.

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

VIII.

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

4.

IX.

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles, et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et règlements particuliers de sa police intérieure.

X.

Chaque classe tiendra, tous les ans, une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

XI.

L'Institut recevra annuellement du trésor public quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun de ses secrétaires perpétuels; et pour ses dépenses une somme qui sera déterminée tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budget du ministre de l'Intérieur.

XII.

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe, et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'article IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut, et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

XIII.

Tous les ans, les classes distribueront des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs;

Et la quatrième classe, des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome et entretenus aux frais du Gouvernement.

XIV.

Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul,

Signé BONAPARTE.

Par le premier Consul,

Le secrétaire d'État,

Signé HUGUES B. MARET.

Pour ampliation,

Le ministre de l'Intérieur,

Signé CHAPTAL.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(*Charte de* 1814.)

Les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte, restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé (art. 68) (1).

(1) La même disposition se trouve dans la Charte de 1830 (article 59.)

ORDONNANCE
DU ROI.

Au château des Tuileries, le 21 mars 1816.

LOUIS, par la grâce de Dieu, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à tous ceux qui ces présentes verront, SALUT.

La protection que les Rois nos aïeux ont constamment accordée aux sciences et aux lettres, nous a toujours fait considérer avec un intérêt particulier les divers établissements qu'ils ont fondés pour honorer ceux qui les cultivent : aussi n'avons-nous pu voir sans douleur la chute de ces Académies qui avaient si puissamment contribué à la prospérité des lettres, et dont la fondation a été un titre de gloire pour nos augustes prédécesseurs. Depuis l'époque où elles ont été rétablies sous une dénomination nouvelle, nous avons vu, avec une vive satisfaction, la considération et la renommée que l'Institut a méritées en Europe. Aussitôt que la divine Providence nous a rappelé sur le trône de nos pères,

notre intention a été de maintenir et de protéger cette savante Compagnie; mais nous avons jugé convenable de rendre à chacune de ses classes son nom primitif, afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise, et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles, et ce que nous devons en attendre dans des jours plus heureux.

Enfin nous nous sommes proposé de donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur établissement à la restauration de la monarchie, et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement.

A CES CAUSES, et sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur,

Notre Conseil d'État entendu,

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ART. 1er. L'Institut sera composé de quatre Académies, dénommées ainsi qu'il suit, et selon l'ordre de leur fondation, savoir :

L'Académie française;

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres;

L'Académie royale des sciences;

L'Académie royale des beaux-arts.

2. Les Académies sont sous notre protection directe et spéciale.

3. Chaque Académie aura son régime indépendant, et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

4. Toutefois, l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut demeureront communs aux quatre Académies.

5. Les propriétés communes aux quatre Académies, et les fonds y affectés, seront régis et administrés, sous l'autorité de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur, par une commission de huit membres, dont deux seront pris dans chaque Académie.

Ces commissaires seront élus chacun pour un an, et seront toujours rééligibles.

6. Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie seront régis en son nom par les bureaux ou commissions institués ou à instituer, et dans les formalités établies par les règlements.

7. Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

8. Elles tiendront une séance publique commune, le 24 avril, jour de notre rentrée dans notre royaume.

9. Les membres de chaque Académie pourront être élus aux trois autres Académies.

10. L'Académie française reprendra ses anciens statuts, sauf les modifications que nous pourrions juger nécessaires, et qui nous seront

présentées, s'il y a lieu, par notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur.

11. L'Académie française est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

12. L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres conservera l'organisation et les règlements actuels de la troisième classe de l'Institut.

13. L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

14. L'Académie royale des sciences conservera l'organisation et la distribution en sections de la première classe de l'Institut.

15. L'Académie royale des sciences est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

16. L'Académie royale des beaux-arts conservera l'organisation et la distribution en sections de la quatrième classe de l'Institut.

17. L'Académie royale des beaux-arts est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

18. Il sera ajouté, tant à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, qu'à l'Académie royale des sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix pour chacune de ces deux Académies.

19. Les académiciens libres n'auront d'autre indemnité que celle du droit de présence.

Ils jouiront des mêmes droits que les autres académiciens, et seront élus selon les formes accoutumées.

20. Les anciens honoraires et académiciens, tant de l'Académie royale des sciences, que de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, seront, de droit, académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académies feront les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix académiciens libres dans chacune d'elles.

21. L'Académie royale des beaux-arts aura également une classe d'académiciens libres, dont le nombre sera déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

22. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur soumettra à notre approbation les modifications qui pourraient être jugées nécessaires dans les règlements de la seconde, de la troisième et de la quatrième classe de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, à l'Académie royale des sciences, et à l'Académie royale des beaux-arts:

23. Il sera, chaque année, alloué au budget de notre ministre secrétaire d'État de l'Intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux membres, secrétaires perpétuels et em-

ployés des quatre classes de l'Institut, ainsi que pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix, et autres objets.

Le fonds sera réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui sera assigné pour son service.

24. Tous les membres qui ont appartenu jusqu'à ce jour à l'une des quatre classes de l'Institut, conserveront la totalité de leur traitement.

25. Sont maintenus les décrets et règlements qui ne contiennent aucune disposition contraire à celles de la présente ordonnance.

26. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le 21 mars de l'an de grâce 1816, et de notre règne le vingt et unième.

Signé LOUIS.

Par le Roi,

Le ministre secrétaire d'État de l'Intérieur,
Signé VAUBLANC.

Certifié conforme par nous,

Garde des sceaux de France, ministre secrétaire d'État au département de la Justice,
Signé BARBÉ-MARBOIS.

ORDONNANCE DU ROI, concernant le rétablissement de l'Académie des Sciences morales et politiques.

LOUIS-PHILIPPE, Roi des Français, à tous présents et à venir, salut.

Vu l'article 3 du titre 4 de la loi du 3 brumaire an IV, concernant l'instruction publique, qui établit et organise dans l'Institut national une classe spéciale des Sciences morales et politiques;

Vu l'arrêté du Gouvernement, du 3 pluviôse an XI, qui supprime cette classe :

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1er. L'ancienne classe des Sciences morales et politiques est et demeure rétablie dans le sein de l'Institut royal de France, sous le titre d'*Académie des Sciences morales et politiques.*

2. Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente.

3. Elle est divisée en cinq sections, savoir :
Philosophie;
Morale;
Législation, Droit public et Jurisprudence;
Économie politique et Statistique;
Histoire générale et philosophique.

4. Sont membres de cette Académie,

1° Ceux qui en faisaient partie à l'époque de sa suppression,

MM. Baron Dacier,
Daunou,
Comte Garat,
Lacuée, Comte de Cessac,
Comte Merlin,
Marquis de Pastoret,
Comte Reinhard,
Comte Roederer,
Comte Sieyes,
Prince de Talleyrand;

2° Ceux des correspondants deladite classe qui depuis sont devenus membres de l'Institut,

MM. Comte Destutt-Tracy,
Baron de Gérando.

5. Les membres ci-dessus désignés compléteront le nombre de trente par des élections successives, réglées ainsi qu'il suit:

Quatre nouveaux membres seront élus immédiatement, et choisis dans le sein de l'Institut.

L'Académie des Sciences morales et politiques ainsi constituée élira sept autres membres à une époque qui sera ultérieurement déterminée.

Ces vingt-trois membres procéderont à une nouvelle élection de sept autres membres, lesquels compléteront l'Académie.

6. Les membres de l'Académie des Sciences morales et politiques nommeront un secrétaire

perpétuel par voie d'élection, conformément aux règlements de l'Institut.

7. Ils proposeront à notre ministre de l'Instruction publique un projet de répartition des membres de l'Académie dans les cinq sections qui la composent.

8. Ils sont également chargés de réviser les anciens règlements, et de proposer au ministre un projet de règlement nouveau.

9. Les dépenses de l'Académie des Sciences morales et politiques seront fixées par la loi de finances qui sera présentée aux Chambres dans le cours de leur prochaine session.

10. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Paris, le 26 octobre 1832.

Signé, LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé, Guizot.

Pour ampliation,

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé, Guizot.

EXTRAIT du Règlement particulier de l'Académie des Sciences morales et politiques, du 5 mars 1833.

TITRE Ier.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE.

Art. 1er. L'Académie se compose de TRENTE Académiciens titulaires;

Il y aura *cinq* Académiciens libres et *cinq* associés étrangers.

Art. 2. L'Académie aura *trente* Correspondants au moins, *quarante* au plus; elle les distribuera entre les sections.

Art. 3. Les Académiciens libres et les Associés étrangers ne sont spécialement attachés à aucune section.

Art. 4. Pour être Académicien titulaire ou libre, il faut être Français et résider à Paris.

Art. 5. Les Correspondants seront choisis indistinctement parmi les Français et les étrangers.

Art. 6. Les Académiciens libres ont droit de suffrage dans l'élection des Académiciens de leur ordre, et voix délibérative, en ce qui concerne les travaux de l'Académie.

Art. 7. Un Académicien libre ne peut se présenter pour être élu Académicien titulaire, tant qu'il conserve le premier titre.

Art. 8. Tout Académicien titulaire ou libre, qui s'absentera plus d'une année, sans congé de l'Académie, ou sans mission du Gouvernement, ou sans autre empêchement légitime, sera censé avoir donné sa démission.

RÈGLEMENT

POUR LES

RÉUNIONS GÉNÉRALES

DE L'INSTITUT,

ADOPTÉ

DANS LA SÉANCE TENUE PAR LES CINQ ACADÉMIES,

Le 19 juillet 1848.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura des réunions périodiques des cinq Académies, où seront traitées toutes les questions d'intérêt général pour l'Institut.

Ces réunions ne seront pas publiques.

ART. 2.

Ces réunions générales seront trimestriel-

les. Si la discussion n'est pas terminée, elle pourra être continuée dans une séance supplémentaire dont l'Assemblée déterminera le jour.

ART. 3.

En outre, chaque Académie a le droit de provoquer une réunion générale extraordinaire en s'adressant au président de l'Institut.

ART. 4.

Le bureau de l'Institut se compose de cinq membres, un président et quatre vice-présidents.

Ces cinq membres sont choisis respectivement par les cinq Académies. La durée du Bureau est d'une année.

ART. 5.

Le Bureau est présidé par un des cinq membres, selon le tour qui appartient à chacune des Académies.

ART. 6.

Le procès-verbal des séances sera rédigé par le Secrétaire perpétuel de l'Académie à laquelle appartient le Président.

ART. 7.

La réunion générale de l'Institut aura lieu le premier mercredi de chaque trimestre.

ART. 8.

Le Bureau est chargé de préparer l'ordre du jour.

Cet ordre du jour se composera des matières qui auront été désignées par la dernière assemblée générale, par une des cinq Académies, ou par le Bureau.

Cet ordre du jour sera indiqué dans les lettres de convocation.

L'Assemblée se réserve le droit de fixer l'ordre de priorité entre les propositions.

ART. 9.

Le Bureau des séances trimestrielles présidera la séance publique annuelle de l'Institut.

ART. 10.

La séance publique annuelle aura lieu le 25 octobre, jour anniversaire de l'organisation de l'Institut.

PRÉSIDENCE DE L'INSTITUT.

L'Académie des Beaux-Arts préside l'Institut pendant l'année 1850.

BUREAU DE L'INSTITUT POUR 1850.

MESSIEURS,

PICOT, délégué de l'Académie des Beaux-Arts	Président.
VILLEMAIN, délégué de l'Académie Française	Vice-Présidents.
MAGNIN, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres	
DUPERREY, délégué de l'Académie des Sciences	
COUSIN, délégué de l'Académie des Sciences morales et politiques	
RAOUL-ROCHETTE	Secrétaire.

ACADÉMIE
FRANÇAISE.

CHANGEMENTS

ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

DEPUIS

Le 1er janvier 1849.

M. DE CHATEAUBRIAND, élu le 20 février 1811, mort le 4 juillet 1848;

Remplacé par M. DE NOAILLES, le 11 janvier 1849.

M. VATOUT, élu le 6 janvier 1848, mort le 3 novembre 1848;

Remplacé par M. DE ST-PRIEST, le 18 janvier 1849.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

(Année 1850.)

ÉLEC-TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1811	Lacretelle (Charles de)........	Esménard.
1815	Baour-Lormian (Pierre-Marie-François-Louis)..................	Boufflers.
1821	Villemain (Abel-François)........	De Fontanes.
1824	Droz (François-Xavier-Joseph)....	Lacretelle aîné.
1826	Brifaut (Charles)...............	D'Aguesseau.
1826	Féletz (Charles-Marie de)........	Villar.
1828	Lebrun (Pierre-Antoine)..........	François de Neufchâteau.
1828	Barante (Amable-Guillaume-Prosper Brugière de)..............	De Sèze.
1829	Lamartine (Alphonse-Marie-Louis de)........................	Daru.
1830	Ségur (Philippe-Paul de).........	De Lévis.
1830	Pongerville (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé Sanson de)..............	De Lally-Tolendal.
1830	Cousin (Victor)..................	Fourier.
1830	Viennet (Jean-Pons-Guillaume)....	De Ségur.
1832	Jay (Antoine)....................	L'abbé de Montesquion.
1832	Dupin (André-Marie-Jean-Jacques)......................	Cuvier.
1833	Tissot (Pierre-François)..........	Dacier.
1833	Thiers (Adolphe)................	Andrieux.
1834	Scribe (Augustin-Eugène).........	Arnault.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1835	SALVANDY (Narcisse-Achille DE).....	Parseval-Grandmaison.
1836	DUPATY (Louis-Emmanuel-Félicité-Charles MERCIER)............	Lainé.
1836	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume).	De Tracy.
1836	MIGNET (François-Auguste-Alexis)...	Raynouard.
1840	FLOURENS (Marie-Jean-Pierre).....	Michaud.
1840	MOLÉ (Mathieu-Louis)...........	De Quélen.
1841	HUGO (Victor-Marie).............	Lemercier.
1841	SAINTE-AULAIRE (Louis de BEAUPOIL DE).........................	De Pastoret.
1841	ANCELOT (Jacques-François-Arsène).	De Bonald.
1841	TOCQUEVILLE (Alexis-Charles-Henri-CLÉREL DE)..................	De Cessac.
1842	PASQUIER (Étienne-Denis).........	Frayssinous.
1842	PATIN (Henri-Joseph-Guillaume)...	Roger.
1844	SAINT-MARC-GIRARDIN...........	Campenon.
1844	SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin)..	Cas. Delavigne.
1844	MÉRIMÉE (Prosper)..............	Nodier.
1845	VIGNY (Alfred-Victor DE).........	Étienne.
1845	VITET (Louis)...................	Soumet.
1846	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE)	Royer-Collard.
1847	EMPIS (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph-Simonis)...............	Jouy.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

ÉLEC-TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1847	AMPÈRE (Jean-Jacques-Antoine)....	Guiraud.
1849	NOAILLES (Paul DE)	De Chateaubriand.
1849	SAINT-PRIEST (Alex. DE GUIGNARD DE).	Vatout.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL TRÉSORIER.	
1834	VILLEMAIN (Abel-François)........	Arnault.

Commission du Dictionnaire historique de la langue française.

MM.

VILLEMAIN, secrétaire perpétuel.
DROZ.
DE PONGERVILLE.
DE LACRETELLE.
COUSIN.
PATIN.
SAINTE-BEUVE.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

MM.

VILLEMAIN, secrétaire perpétuel trésorier, président.
LEBRUN.
DUPATY.

ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

DEPUIS

Le 1er janvier 1849.

M. Letronne, élu le 21 mars 1816, mort le 14 décembre 1848.

Remplacé par M. Ravaisson, le 9 novembre 1849.

M. Hermann, à Leipzik, élu le 16 décembre 1836, mort le 31 décembre 1848.

Remplacé par M. Lobeck, le 2 mars 1849.

Sir Graves Chamney Haughton, à Londres, élu *associé étranger*, le 17 novembre 1837, mort le 26 août 1849.

Remplacé par M. Wilson, le 2 novembre 1849.

M. Le Prevost d'Iray, élu le 3 juillet 1818, mort le 15 septembre 1849.

Remplacé par M. Caussin de Perceval, le 16 novembre 1849.



M. Artaud de Montor, élu *académicien libre* le 17 décembre 1830, mort le 12 novembre 1849.

Remplacé par M. Barchou de Penhoën, le 25 janvier 1850.

M. Quatremère de Quincy, élu le 16 février 1803, mort le 28 décembre 1849.

Remplacé par M.

ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

Depuis le 1er janviei 1849.

M. Lobeck, à Kœnigsberg, élu le 24 décembre 1847, élu *associé étranger* le 2 mars 1849.

Remplacé par M. Bopp, le 28 décembre 1849.

M. Wilson, à Londres, élu le 24 décembre 1847, élu *associé étranger* le 2 novembre 1849.

Remplacé par M. Grotefend, le 28 décembre 1849.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.
(Année 1850.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1813	BOISSONADE (Jean-François).......	Larcher.
1813	WALCKENAER (Charles-Athanase)....	Champagne.
1815	QUATREMÈRE (Étienne-Marc).......	Du Theil.
1816	RAOUL-ROCHETTE (Désiré).........	Mentelle.
1817	NAUDET (Joseph)................	Garran de Coulon.
1817	CHOISEUL-DAILLECOURT (André-Urbain-Maxime DE)............	De Choiseul-Gouffier.
1818	JOMARD (Edme-François)..........	Visconti.
1818	DUREAU DE LA MALLE (Adolphe-Jules-César-Auguste)..............	Millin.
1824	HASE (Charles-Benoît)...........	Bernardi.
1829	PARDESSUS (Jean-Marie)..........	Boissy d'Anglas.
1830	THIERRY (Jacques-Nicolas-Augustin).	Gail.
1830	LAJARD (Jean-Baptiste-Félix).......	Dom Brial.
1832	BURNOUF (Eugène)................	Champollion jeune.
1832	BEUGNOT (Auguste-Arthur)........	Thurot.
1832	REINAUD (Joseph-Toussaint)......	De Chézy.
1833	GUÉRARD (Benjamin-Edme-Charles).	Abel Rémusat.
1833	JULIEN (Stanislas)................	Saint-Martin.
1833	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume).	Dacier.
1834	LE CLERC (Joseph-Victor)........	De Pougens.
1835	LANGLOIS (Simon-Alexandre).....	Caussin de Perceval.
1837	GUIGNIAUT (Joseph-Daniel)........	Van Praët.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1837	PARIS (Alexis-Paulin).............	Raynouard.
1838	LE BAS (Philippe)...............	Reinhard.
1838	GARCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore).	De Talleyrand.
1838	MAGNIN (Charles)...............	Silv. de Sacy.
1839	LENORMANT (Charles)............	Amaury-Duval.
1839	LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)....	Pouqueville.
1839	BERGER DE XIVREY (Jules)........	Éméric-David.
1841	VILLEMAIN (Abel-François).......	Daunou.
1841	WAILLY (Joseph-Noël DE)........	De Pastoret.
1842	SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE)........	Mionnet.
1842	LABORDE (Léon-Emmanuel-Simon-Joseph DE)..................	Alexandre de Laborde.
1842	AMPÈRE (Jean-Jacques-Antoine)....	De Gérando.
1844	MOHL (Jules)...................	Burnouf père.
1845	LABOULAYE (Édouard-Réné LEFEBVRE)	Fauriel.
1845	LA SAUSSAYE (Jean-François de Paule-Louis DE)....................	Mollevaut.
1847	BIOT (Édouard-Constant)..........	Jaubert.
1849	RAVAISSON (Jean-Gaspard-Félix)....	Letronne.
1849	CAUSSIN DE PERCEVAL (Amand-Pierre).	Le Prevost d'Iray.
1850	....	Quatremère de Quincy.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

ÉLEC-TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1830	LUYNES (Honoré-Théodoric-Paul-Joseph D'ALBERT DE)...........	Schweighaeuser.
1832	SÉGUIER DE SAINT-BRISSON (Nicolas-Maximilien-Sidoine)........ ..	Cuvier
1833	MONMERQUÉ (Louis-Jean-Nicolas)..	Cousinéry.
1838	LE PREVOST (Auguste)............	Artaud.
1839	VITET (Louis)...................	Michaud.
1840	VILLENEUVE-TRANS (Louis-François DE).........................	De Blacas d'Aulps.
1841	BIOT (Jean-Baptiste).............	Miot de Mélito.
1843	MÉRIMÉE (Prosper).............	De Fortia d'Urban
1846	LA GRANGE (Adélaïde-Edouard-LE-LIÈVRE DE)..................	Eyriès.
1850	BARCHOU DE PENHOËN (Auguste-Théodore-Hilaire).............	Artaud de Montor.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1820	OUVAROFF, à Saint-Pétersbourg.....	S. A. E. Charles, baron Dalberg.
1825	CREUZER, à Heidelberg............	Wolf.
1831	BOECKH, à Berlin................	Jefferson.
1835	Le baron de HAMMER-PURGSTALL, à Vienne......................	Le b^on Guillaume de Humboldt.
1842	Le cardinal MAÏ, à Rome.........	Heeren.
1847	Jacob GRIMM, à Berlin...........	Frédéric Jacobs.
1849	LOBECK, à Kœnigsberg...........	Hermann.
1849	WILSON (Horace-Hayman), à Londres.	Sir Graves Chamney Haughton.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1840	WALCKENAER (Charles-Athanase)...	Daunou.

CORRESPONDANTS.

Une ordonnance royale du 6 février 1839 a porté le nombre des correspondants à cinquante, dont trente étrangers, et vingt regnicoles.

LINDE, à Varsovie.
MUSTOXIDI, à Florence.
Le chevalier-comte DEMETRIUS VALSAMACHI, à Céphalonie.
FRAEHN, à Saint-Pétersbourg.
DE GOLBERY (O. ❋), à Besançon, *Doubs*; et à Paris, rue du Dauphin, n° 7.
LEAKE, à Londres.
PEYRON, à Turin.
WEISS ❋, à Besançon, *Doubs*.
DE CAUMONT ❋ (Arcisse), à Caen, *Calvados*; et à Paris, rue Richelieu, n° 65.
LABUS, à Milan.
QUARANTA ❋ (Bernard), à Naples.
GERHARD, à Berlin.
Le baron de REIFFENBERG ❋, à Bruxelles.
HUMBERT, à Genève.
DE MEYRAN de LAGOY, à Aix, *Bouches-du Rhône*.
CHAUDRUC DE CRAZANNES ❋, à Castel-Sarrasin, *Tarn-et-Garonne*.
Le vicomte DE SANTAREM, à Lisbonne; et à Paris, rue Blanche, n° 35.
DE GERVILLE, à Valognes, *Manche*.
Le comte BORGHESI, à San Marino, *Italie*.
LEGLAY ❋, à Lille, *Nord*.
DEVILLE ❋, à Alençon, *Orne*.
Th. WELCKER ❋, à Bonn, *Prusse*.

GEEL, à Leyde, *Pays-Bas.*
BERBRUGGER, à Alger, *Afrique.*
FLOQUET, rue Beffroi, n° 16, à Rouen, *Seine-Inférieure;* et à Paris, rue Castellane, n° 14.
FRESNEL, à Gidda, *Arabie.*
GREPPO, à Belley, *Ain.*
PERTZ, à Berlin.
AVELLINO, à Naples.
KOSEGARTEN, à Greifswalde.
LASSEN, à Bonn, *Prusse.*
GAISFORD, à Oxford.
Eug. BORÉ, en Perse.
Thomas WRIGHT, à Londres.
WACHSMUTH ✵, à Leipzig.
CAVEDONI, à Modène.
De WITTE, à Anvers; et à Paris, rue du Faubourg Saint-Honoré, n° 50.
BOTTA (O. ✵), à Mossoul; et à Paris, rue de l'Université, n° 22.
Le docteur LAUTARD ✵, à Marseille, *Bouches-du-Rhône.*
CADALVÈNE, à Constantinople.
DE LAPLANE, à Sisteron, *Basses-Alpes.*
RAWLINSON, à Bagdad.
Le père SECCHI, à Rome.
Carl RITTER, à Berlin.
DE PÉTIGNY, à Clénor, *Loir-et-Cher.*
FONTANIER ✵, à Singapour.
PANOFKA, à Berlin.
EICHHOFF ✵, à Lyon, *Rhône;* et à Paris, quai de l'École, n° 20.
BOPP, à Berlin.
GROTEFEND, à Hanovre.

COMMISSIONS LITTÉRAIRES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Commission des Inscriptions et Médailles, instituée par décret du 25 juin 1806; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

Messieurs

RAOUL-ROCHETTE.
HASE.
NAUDET.
BOISSONADE.
RAMEY, dessinateur.

Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

Messieurs

LAJARD.
PAULIN PARIS.
V. LE CLERC.
LITTRÉ.

Commission des Travaux littéraires, chargée de surveiller la continuation des Notices des Manuscrits, du Recueil des Ordonnances des Rois de France, du Recueil des Historiens des Gaules et de la France,

de la publication des Historiens des Croisades, et autres travaux confiés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

Messieurs

BOISSONADE.
QUATREMÈRE.
RAOUL-ROCHETTE.
HASE.
PARDESSUS.
BURNOUF.
BEUGNOT.
GUÉRARD.
Et les Membres composant le Bureau.

Commission des Antiquités de la France, pour l'examen et le classement des notices et documents demandés à MM. les préfets des départements, sur les anciens monuments de notre histoire et les mesures à prendre pour leur conservation : d'après la circulaire de M. le ministre de l'Intérieur, du 8 *avril* 1819, *confirmée par l'ordonnance du Roi du* 16 *mai* 1830.

Messieurs

RAOUL-ROCHETTE.
JOMARD.
DUREAU DE LA MALLE.
HASE.
GUÉRARD.
LENORMANT.
BERGER DE XIVREY.
VITET.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie ; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

Messieurs

JOMARD.
GARCIN DE TASSY.
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE

DES SCIENCES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

DEPUIS

Le 1er janvier 1849.

M. Berzelius, à Stockholm, élu *associé étranger*, le 11 novembre 1822, mort le 1er août 1848.

Remplacé par M. Brewster, le 2 janvier 1849.

M. Francoeur, élu *académicien libre*, le 18 avril 1842, mort le 15 décembre 1849.

Remplacé par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

Depuis le 1er janvier 1849.

M. le baron de KRUSENSTERN, à Saint-Pétersbourg, élu le 12 novembre 1810, mort le

Remplacé dans la *section de Géographie et Navigation*, par M.

M. DUVERNOY, à Strasbourg, *Bas-Rhin*, élu le 3 juin 1833, élu *académicien libre*, le 24 mai 1847;

Remplacé dans la *section d'anatomie et zoologie*, par M. EUDES DESLONGCHAMPS, le 10 décembre 1849.

M. BREWSTER, à Saint-Andrews, en Écosse, élu le 26 décembre 1825, élu *associé étranger*, le 2 janvier 1849.

Remplacé dans la *section de physique générale*, par M.

M. MOREAU DE JONNÈS, aux Antilles, élu le 25 novembre 1816, élu *académicien libre* de l'Académie des Sciences morales et politiques, le 3 février 1849.

Remplacé dans la section de *géographie et navigation*, par M.

M. LESSON, à Rochefort, *Charente-Inférieure*, élu le 13 mai 1833, mort le

Remplacé dans la *section d'anatomie et zoologie* par M. POUCHET, le 17 décembre 1849.

M. BRUNEL, à Londres, élu le 2 octobre 1826, mort le 12 décembre 1849.

Remplacé dans la *section de mécanique* par M.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.
(Année 1850.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	SCIENCES MATHÉMATIQUES.	
	Section Ire. — *Géométrie.*	
1803	Biot (Jean-Baptiste)............	Delambre, élu secrétaire perpétuel.
1813	Poinsot (Louis)...............	Lagrange.
1833	Libri (Guillaume)................	Legendre.
1836	Sturm (Jacques-Charles-François)..	Ampère.
1843	Lamé (Gabriel)..................	Puissant.
1843	Binet (Jacques-Philippe-Marie)....	Lacroix.
	Section II. — *Mécanique.*	
1816	Cauchy (Augustin-Louis)..........	....
1818	Dupin (Charles)..................	Périer.
1834	Poncelet (Jean-Victor)............	Hachette.
1840	Piobert (Guillaume)............	De Prony.
1843	Morin (Arthur-Jules).............	Coriolis.
1847	Combes (Charles-Pierre-Mathieu)....	Gambey.
	Section III. — *Astronomie.*	
1817	Mathieu (Claude-Louis)..........	Messier.
1839	Liouville (Joseph)..............	Le Français de Lalande.
1843	Laugier (Paul-Auguste-Ernest)....	Savary.
1843	Mauvais (Félix-Victor)..........	Bouvard.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1846	LE VERRIER (Urbain-Jean-Joseph).	De Cassini.
1847	FAYE (Hervé-Aug^{ste}-Etienne-Albans).	De Damoiseau.
	Section IV. — *Géographie et Navigation.*	
1810	BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (Charles-Franç.).	Fleurieu.
1830	ROUSSIN (Albert-Reine)...........	Buache.
1842	DUPERREY (Louis-Isidor)..........	De Saulces de Freycinet.
	Section V. — *Physique générale.*	
1806	GAY-LUSSAC (Louis-Joseph)........	Brisson.
1829	BECQUEREL (Antoine-César)........	Lefèvre-Gineau.
1837	POUILLET (Claude-Servais-Mathias)..	Girard.
1840	BABINET (Jacques)................	Dulong.
1840	DUHAMEL (Jean-Marie-Constant)....	Poisson.
1841	DESPRETZ (César-Mansuete).......	Savart.
	SCIENCES PHYSIQUES.	
	Section VI. — *Chimie.*	
1810	THÉNARD (Louis-Jacques).........	Fourcroy.
1826	CHEVREUL (Michel-Eugène)........	Proust.
1832	DUMAS (Jean-Baptiste)............	Sérullas.
1837	PELOUZE (Théophile-Jules).........	Déyeux.
1840	REGNAULT (Henri-Victor)..........	Robiquet.
1844	BALARD (Antoine-Jérôme)........	D'Arcet.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.

ÉLEC-TIONS.	Messieurs:	SUCCÉDANT A MM.
	Section VII. — *Minéralogie.*	
1822	CORDIER (Pierre-Louis-Antoine)...	Haüy.
1824	BEUDANT (François-Sulpice).......	Sage.
1827	BERTHIER (Pierre)................	Ramond.
1835	ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce)........	Lelièvre.
1840	DUFRÉNOY (Pierre-Armand).......	Brochant de Villiers.
1848	PREVOST (Constant)..............	Al. Brongniart.
	Section VIII. — *Botanique.*	
1808	MIRBEL (Charles-François BRISSEAU)........................	Ventenat.
1830	SAINT-HILAIRE (Auguste DE).......	De Lamarck.
1831	JUSSIEU (Adrien DE).............	Du Petit-Thouars.
1834	BRONGNIART (Adolphe-Théodore)...	Desfontaines.
1834	RICHARD (Achille)...............	De la Billardière.
1837	GAUDICHAUD (Charles)............	De Jussieu père.
	Section IX. — *Économie rurale.*	
1806	SILVESTRE (Augustin-François DE)...	Cels.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1839	BOUSSINGAULT (J.-Bap.-J^{ph}-Dieudonné).	Huzard.
1840	GASPARIN (Adrien-Étienne-Pierre DE).	Turpin.
1842	PAYEN (Anselme)	Audouin.
1843	RAYER (Pierre-François-Olive).....	De Morel-Vindé.
1847	DECAISNE (Joseph)...............	Dutrochet.
	Section X. — *Anatomie et Zoologie.*	
1816	DUMÉRIL (André-Marie-Constant)...	Tenon.
1821	SAVIGNY (Marie-Jules-César LE LORGNE DE).....................	Richard.
1825	BLAINVILLE (Henri-Marie DUCROTAY DE)......................	De Lacépède.
1833	GEOFFROY SAINT-HILAIRE (Isidore)..	Latreille.
1838	EDWARDS (Henri-Milne)...........	Frédéric Cuvier
1844	VALENCIENNES (Achille)..........	Geoffroy Saint-Hilaire.
	Section XI. — *Médecine et Chirurgie.*	
1821	MAGENDIE (François).............	Corvisart.
1828	SERRES (Étienne-Renaud-Augustin).	Chaussier.
1834	ROUX (Philibert-Joseph)...........	Boyer.
1843	ANDRAL (Gabriel)...............	Double.
1843	VELPEAU (Alfr.-Armand-Louis-Marie)	Larrey.
1845	LALLEMAND (Claude-François)......	Breschet.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.

ÉLEC-TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.	
1809 / 1830	ARAGO (Dominique-François-Jean), pour les sciences mathématiques.	De Lalande. Fourier, secrétaire perpétuel.
1828 / 1833	FLOURENS (Marie-Jean-Pierre), pour les sciences physiques.....	Bosc. Dulong, secr. perp. démissionnaire.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1816	HÉRON DE VILLEFOSSE (Antoine-Marie)......................	
1816	Le maréchal DE RAGUSE (Auguste-Frédéric-Louis MARMONT)..........	
1816	MAURICE (Jean-Frédéric-Théodore).	
1824	HÉRICART DE THURY (Louis-Étienne-François)....................	De Brancas.
1833	SÉGUIER (Armand-Pierre)..........	De Rosily-Mesros.
1837	BONNARD (Augustin-Henri DE)......	Des Genettes.
1847	CIVIALE (Jean)..................	Bory de Saint-Vincent.
1847	DUVERNOY (George-Louis).........	Delessert.
1847	LARGETEAU (Charles-Louis)........	Pariset.
1850	....	Francœur.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1810	Le baron ALEXANDRE DE HUMBOLDT, à Berlin.	Cavendish.
1820	GAUSS, à Gœttingue.	Banks.
1833	R. BROWN, à Londres	Scarpa.
1840	DE BUCH, à Berlin.	Blumenbach.
1842	ŒRSTED, à Copenhague.	De Candolle.
1844	FARADAY, à Londres.	Dalton.
1846	JACOBI, à Berlin	Bessel.
1849	BREWSTER, à Saint-Andrews, en Écosse.	Berzelius.

CORRESPONDANTS.

(*Nota.* Le règlement du 6 juin 1808 donne à chaque section le nombre de correspondants suivants.)

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Section Ire. — *Géométrie.* (6)

PLANA ✻, à Turin.
GERGONNE (O. ✻), à Montpellier, *Hérault.*
DIRICHLET, à Berlin.
CHASLES ✻, à Chartres, *Eure-et-Loir;* et à Paris, rue du Bac, n° 58, Passage Sainte-Marie, n° 3.
HAMILTON, à Dublin.
LEBESGUE, à Bordeaux, *Gironde.*

Section II. — *Mécanique.* (6)

VICAT (C. ✻), à Grenoble, *Isère.*
BURDIN ✻, à Clermont-Ferrand, *Puy-de-Dôme.*
SÉGUIN ✻, à Montbard, *Côte-d'Or;* et à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 16, hôtel du *Bon la Fontaine.*
EYTELWEIN, à Berlin.
MOSELEY, à Londres.

....

Section III. — *Astronomie.* (16)

SVANBERG, à Stockholm.
LINDENAU, à Altenbourg.
Le général BRISBANE, en Écosse.
ENKE, à Berlin.

HERSCHEL, à Collingwood, *Kent.*
SCHUMACHER, à Altona.
VALZ ✱, à Marseille, *Bouches-du-Rhône.*
STRUVE (C.✱), à Pulkowa, près St-Pétersbourg.
BIDDELL AIRY, à Greenwich.
DUNLOP, à Paramatta (Nouvelle-Hollande).
CARLINI, à Milan.
Le capitaine SMYTH, à Londres.
NELL DE BRÉAUTÉ, à la Chapelle, près Dieppe.
PETIT, à Toulouse, *Haute-Garonne.*
HANSEN, à Gotha.
SANTINI, à Padoue.

Section IV.—*Géographie et Navigation* (8).

SCORESBY, à Exeter.
L'amiral BEAUFORT, à Londres.
Le contre-amiral BÉRARD (C. ✱), à Toulon, *Var.*
Le capitaine PARRY, à Portsmouth.
Sir John FRANKLIN, à Londres.
Le prince *Anatole* DEMIDOFF, à Saint-Pétersbourg.
....
....

Section V. — *Physique générale* (9).

BARLOW, à Woolwich.
Auguste DE LARIVE ✻, à Genève.
HANSTEEN, à Christiania.
MELLONI ✻, à Naples.
MARIANINI, à Modène.
FORBES, à Édimbourg.
WHEATSTONE, à Londres.
DE HALDAT ✻, à Nancy, *Meurthe*.
. . . .

SCIENCES PHYSIQUES.

Section VI. — *Chimie* (9).

WELTER ✻, à Valenciennes, *Nord*.
DESORMES, à Verberie, *Oise*.
BÉRARD ✻, à Montpellier, *Hérault*.
BRACONNOT, à Nancy, *Meurthe*.
LIEBIG, à Giessen.
HENRI ROSE, à Berlin.
LAURENT ✻, à Bordeaux, *Gironde*.
VÖHLER, à Gœttingue.
GRAHAM, à Londres.

la Rochelle, *Cha-*

Belgi-

Montpellier, *Renault.*

à Paris, rue

d'Amérique; et à

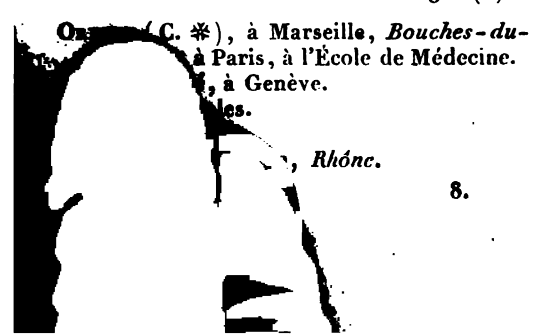
à Perpign

GIROU DE BUZAREINGUES ✱, à Severac le Château, *Aveyron;* et à Paris, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 32.
DE BONAFOUS ✱ (Mathieu), à Turin; et à Paris, rue de l'Éperon, n° 7.
D'HOMBRES-FIRMAS ✱, à Alais, *Gard.*
PUVIS, à Bourg, *Ain.*
GIRARDIN ✱, à Rouen, *Seine-Inférieure.*
VILMORIN ✱, aux Barres, près Nogent-sur-Vernisson, *Loiret.*
KUHLMANN, à Lille, *Nord.*

Section X. — *Anatomie et Zoologie.* (10)

TIEDEMAN ✱, à Landshut.
DUFOUR (Léon) ✱, à Saint-Sever, *Landes.*
QUOY ✱, à Brest, *Finistère.*
EHRENBERG, à Berlin.
Richard OWEN, à Londres.
AGASSIZ, à Boston, États-Unis.
Charles BONAPARTE, prince de CANINO, à Rome.
J. MULLER, à Berlin.
EUDES DESLONGCHAMPS, à Caen, *Calvados.*
POUCHET, à Rouen, *Seine-Inférieure.*

Section XI. — *Médecine et Chirurgie.* (8)



O... (C. ✱), à Marseille, *Bouches-du-*
... à Paris, à l'École de Médecine.
..., à Genève.
...es.
..., *Rhône.*
8.

Bretonneau ✻, à Tours, *Indre-et-Loire.*
Brodie, à Londres.
Sédillot ✻, à Strasbourg, *Bas-Rhin.*

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs

Chevreul.
Poncelet.
Et les Membres composant le Bureau.

Conservateur des Collections de l'Académie des Sciences.

M. **Becquerel.**

ACADÉMIE

DES BEAUX-ARTS.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS,

Depuis le 1er janvier 1849.

M. Richomme, élu le 16 septembre 1826, mort le 22 septembre 1849.

Remplacé dans la *section de gravure* par M. Henriquel, le 3 novembre 1849.

M. Garnier, élu le 28 décembre 1816, mort le 15 novembre 1849.

Remplacé dans la *section de peinture* par M. Cogniet, le 22 décembre 1849.

M. Granet, élu le 8 mai 1830, mort le 21 novembre 1849.

Remplacé dans la *section de peinture* par M. Robert-Fleury, le 19 janvier 1850.

M. Quatremère de Quincy, nommé secrétaire perpétuel honoraire, le 1er juin 1839, mort le 28 décembre 1849.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS,

Depuis le 1er janvier 1849.

M. Donizetti, à Vienne, élu le 31 décembre 1842, mort le 8 avril 1848.

Remplacé par M. Spohr, le 27 janvier 1849.

M. Anderloni, à Milan, élu le 10 décembre 1836, mort le

Remplacé par M.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS.
(Année 1850.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	Section Ire. — *Peinture.*	
1822	Hersent (Louis)................	Van-Spaendonck.
1825	Ingres (Jean-Auguste-Dominique)..	Denon.
1826	Vernet (Émile-Jean-Horace)......	Le Barbier aîné.
1829	Heim (François-Joseph)...........	Regnault.
1832	Blondel (Merry-Joseph)..........	Le Thière.
1832	Delaroche (Paul)...............	Meynier.
1833	Drölling (Michel-Martin).........	Guérin.
1835	Abel de Pujol (Alexandre-Denis)..	Gros.
1836	Picot (François-Édouard).........	Carle Vernet.
1837	Schnetz (Jean-Victor)............	Gérard.
1839	Couder (Louis-Charles-Auguste)....	Langlois.
1846	Brascassat (Jacques-Raimond)......	Bidauld.
1849	Cogniet (Léon)..................	Garnier.
1850	Robert-Fleury (Joseph-Nicolas)...	Granet.
	Section II. — *Sculpture.*	
1826	David (Pierre-Jean)..............	Stouf.
1827	Pradier (James).................	Lemot.
1828	Ramey (Étienne-Jules)............	Houdon.
1831	Leboeuf-Nanteuil (Charles-François).	Cartellier.
1835	Petitot (Messidor Lebon.)........	Roman.
1838	Dumont (Augustin-Alexandre)......	Ramey père.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS.

ÉLEC-TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1843	Duret (Francisque-Joseph).......	Cortot.
1845	Lemaire (Philippe-Henri).........	Bosio.
	Section III. — *Architecture.*	
1811	Fontaine (Pierre-François-Léonard).	Raymond.
1825	Debret (François)...............	Poyet.
1825	Le Bas (Louis-Hippolyte)..........	Delespine.
1831	Le Clère (Achille-René-François)..	Molinos.
1838	Huvé (Jean-Jacques-Marie)........	Percier.
1840	Caristie (Augustin-Nicolas)......	Huyot.
1842	Gauthier (Martin-Pierre).........	Guenepin.
1846	Le Sueur (Jean-Baptiste-Cicéron)..	Vaudoyer.
	Section IV. — *Gravure.*	
1816	Desnoyers (Auguste-Gaspard-Louis Boucher).....................	....
1844	Forster (François)..............	Tardieu.
1845	Gatteaux (Jacques-Édouard).....	Galle.
1849	Henriquel (Louis-Pierre).........	Richomme.
	Section V. — *Composition musicale.*	
1829	Auber (Daniel-François-Esprit)....	Gossec.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE

DES BEAUX-ARTS.

Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
HALÉVY (Jacques-Fromental-Élie). .	Reicha.
CARAFA DE COLOBRANO (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul). . . .	Lesueur.
SPONTINI (DE SANT'-ANDREA), (Gaspard-Louis-Pacifique).	Paër.
ONSLOW (André-George-Louis). . . .	Chérubini.
ADAM (Adolphe-Charles).	Berton.
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
RAOUL-ROCHETTE (Désiré).	Quatremère de Quincy, démission.
ACADÉMICIENS LIBRES.	
PRADEL (Jules-Jean-Baptiste-François DE CHARDEBOEUF DE).	
TURPIN DE CRISSÉ (Lancelot-Théodore).	
PASTORET (Amédée DE).	Gois père.
DUMONT (Aristide-Laurent).	De Blacas d'Aulps.
MONTALIVET (Marthe - Camille - BACHASSON DE).	De Sénonnes.
D'HOUDETOT (Frédéric-Christophe). .	De Forbin.
RAMBUTEAU (Claude - Philibert BARTHELOT DE).	De Chabrol Volvic.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1845	Cailleux (Alphonse de)	De Vaublanc.
1846	Duchatel (Charles-Marie Tanneguy)	Siméon.
1847	Taylor (Isidore-Justin-Séverin)	De Clarac.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1823	Rossini, à Bologne	Paësiello.
1832	Rauch, à Berlin	Alvarès.
1832	Toschi (Paul), à Parme	Longhi.
1834	Meyerbeer, à Berlin	Morghen.
1838	Cornelius, à Berlin	Zingarelli.
1841	Cockerell, à Londres	Antolini.
1841	De Klenzé, à Munich	Schinkel.
1843	Canina, à Rome	De Cambray d'Igny.
1844	Tenerani, à Rome	Thorwaldsen.
1844	Overbeeck, à Rome	Camuccini.

CORRESPONDANTS.

Lacour, peintre, à Bordeaux, *Gironde.*
Serangeli, peintre, à Turin.
Richard, peintre, à Lyon, *Rhône.*
Boisserée, architecte, à Bonn, *Prusse.*
Schlick, architecte, à Copenhague.
De Saint-Mesmin, antiquaire, à Dijon, *Côte-d'Or.*
Brulloff, peintre, à Saint-Pétersbourg.
Pistrucci, graveur, à Londres.
Navez, peintre, à Bruxelles.
Abadie, architecte, à Angoulême, *Charente.*
Lasinio, peintre, à Pise.
Lemoyne, statuaire, à Rome.
Daussoignes, compositeur, à Liége.
Donaldson, architecte, à Londres.
Taurel, graveur, à Amsterdam.
Schadow, peintre, à Dusseldorf.
Carlo Amati, architecte, à Milan.
Finelli, statuaire, à Rome.
Rob. d'Azéglio (O. ✻), peintre, à Turin.
Le duc de Serradifalco (C. ✻), architecte, à Palerme, *Sicile.*
Ross, antiquaire, à Halle.
Howard Vyse, antiquaire, à Londres.
Bartolini, statuaire, à Florence.
Fogelberg, statuaire, à Rome.
Tick, statuaire, à Berlin.
C. Bonucci, architecte, à Naples,

KAULBACK, peintre, à Munich.
JESI ✻, graveur, à Florence.
Le Cte MAURICE DE DIETRICHSTEIN, antiquaire, à Vienne.
CAMPANA ✻, antiquaire, à Rome.
SCHNORR, peintre, à Dresde.
SCHADOW père, statuaire, à Berlin.
CHELARD, compositeur, à Weimar.
Le comte de CASTELBARCO, compositeur, à Milan.
MERCADANTE, compositeur, à Naples.
Le Ch. de FABRIS, statuaire, à Rome.
CALAMATTA ✻, graveur, à Bruxelles.
BENDEMANN, peintre, à Dresde.
SPOHR, compositeur, à Cassel, Hesse Électorale.
. . . .

CORRESPONDANTS HONORAIRES.

DELASALLE ✻, rue St-Dominique-St-Germain, nº 83.
MAUDUIT, rue des Jeûneurs, nº 1 bis.
TEXIER ✻, à Alger; et à Paris, rue Thérèse, nº 11.

Commission du Dictionnaire de la langue des Beaux-Arts, confirmée par l'ordonnance du Roi, du 9 juillet 1816.

Messieurs

Picot.............. pour la Peinture.
Ramey.............. pour la Sculpture.
Le Bas............. pour l'Architecture.
Gatteaux........... pour la Gravure.
Halévy............. pour la Musique.
Raoul-Rochette, *secrétaire perpétuel*, pour l'Archéologie.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs

Debret.
Achille Le Clère.
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES,

Depuis le 1er janvier 1849.

M. DUTENS, élu *académicien libre* le 6 avril 1839, mort le 6 août 1848.

Remplacé par M. MOREAU DE JONNÈS, le 3 février 1849.

M. ROSSI, élu le 17 décembre 1846, mort le 15 novembre 1848.

Remplacé dans la *section d'économie politique et statistique*, par M. LÉON FAUCHER, le 3 février 1849.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES,

Depuis le 1er janvier 1849.

M. WHEATON, à , élu le 30 avril 1842, mort le 12 mars 1848.

Remplacé dans la *section de législation*, par M. KÖNIGSWARTER, le 26 janvier 1850.

M. PRICHARD, à Bristol, élu le 4 janvier 1834, mort le

Remplacé dans la *section de philosophie* par M. T. Henri MARTIN, le 19 janvier 1850.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.
(Année 1850.)

ÉLECTIONS.	Messieurs:	SUCCÉDANT A MM.
	Section Ire. — *Philosophie.*	
1832	COUSIN (Victor).................	
1836	DAMIRON (Jean-Philibert).........	De Tracy.
1839	BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE (Jules).	Broussais.
1842	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE).	Jouffroy.
1844	FRANCK (Adolphe)...............	Edwards.
1844	LÉLUT (Louis-François)..........	De Gérando.
	Section II. — *Morale.*	
1832	DUNOYER (Barthélemi-Charles-Pierre-Joseph)......................	
1832	DROZ (François-Xavier-Joseph)....	
1836	LUCAS (Charles-Jean-Marie).......	Rœderer.
1838	TOCQUEVILLE (Alexis-Charles-Henri CLÉREL DE)..................	Jouffroy.
1841	BEAUMONT (Gustave-Auguste DE LA BONINIÈRE DE)................	De Cessac.
1845	VILLENEUVE-BARGEMONT (Jean-Paul Alban DE)..................	Lakanal.
	Section III.—*Législation, Droit public et Jurisprudence.*	
1832	DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques)..	
1832	BÉRENGER (Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas)..................	

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
PORTALIS (Joseph-Marie)..........	Merlin.
TROPLONG (Raymond-Théodore)..	Daunou.
GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy).	Siméon.
VIVIEN (Alexandre-François-Auguste).	Berriat-St.-Prix.
Section IV. — *Économie politique et Statistique.*	
DUPIN (Charles)................	
VILLERMÉ (Louis-René)..........	
BLANQUI (Jérôme-Adolphe)........	Comte.
PASSY (Hippolyte-Philibert)........	De Talleyrand.
DUCHATEL (Charles-Marie TANNEGUY)........................	Alexandre de Laborde.
FAUCHER (Léon-Léonard-Joseph)....	Rossi.
Section V. — *Histoire générale et philosophique.*	
NAUDET (Joseph)................	
GUIZOT (François-Pierre-Guillaume).	
MIGNET (François-Auguste-Alexis)...	
MICHELET (Jules)................	Reinhard.
THIERS (Adolphe)...............	De Pastoret.
THIERRY (Amédée-Simon-Dominique).	Bignon.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1837	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	Comte.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1833	BROGLIE (Charles-Achille-Victor-Léonce DE)...................	
1833	BENOISTON DE CHATEAUNEUF (Louis-François).....................	
1833	BLONDEAU (Jean-Baptiste-Antoine-Hyacinthe)..................	
1844	D'ARGOUT (Antoine-Maurice-Apollinaire)......................	Feuillet.
1849	MOREAU DE JONNÈS (Alexandre)....	Dutens.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1833	Lord BROUGHAM, à Londres.......	
1835	SCHELLING, à Berlin.............	Malthus.
1837	DE SAVIGNY, à Berlin.............	Livingston.
1838	HALLAM, à Londres..............	Ancillon.
1843	MAC-CULLOCH, à Londres..........	Simonde de Sismondi.

CORRESPONDANTS.

Section Ire. — *Philosophie.*

BRANDIS, à Bonn, *Prusse.*
RITTER, à Gœttingue.
HAMILTON, à Édimbourg.
BOUILLIER ✱, à Lyon, *Rhône.*
WILLM ✱, à Strasbourg, *Bas-Rhin.*
L'abbé ROSMINI SERBATI, à Stresa.
MARTIN ✱ (Thomas-Henri), à Rennes, *Ille-et-Vilaine.*

Section II. — *Morale.*

BERGERY ✱, à Metz, *Moselle.*
JULIUS, à Hombourg, (*Hesse-Hombourg*).
Le baron DE STASSART (G. O. ✱), à Bruxelles.
Le baron DE WESSEMBERG, à Constance.
GUERRY ✱, à Tours, *Indre-et-Loire.*
Le Rév. P. GIRARD, à Fribourg.
Le comte PETITTI, à Turin.

Section III. — *Législation.*

JOHN AUSTIN, à Londres.
MITTERMAÏER, à Heidelberg.
NICOLINI, à Naples.
WARNKOENIG ✱, à Tubingen, *Wurtemberg.*
Le comte SCLOPIS, à Turin.
WALTER, à Bonn, *Prusse.*
KÔNIGSWARTER, à Amsterdam.

Section IV. — *Économie politique et Statistique.*

Quételet ❋, à Bruxelles.
Hoffmann, à Berlin.
William Jacob, à Londres.
Ramon de la Sagra, à Malaga; et à Paris, rue Lamartine, n° 27.
Porter, à Londres.
Nassau Senior, à Londres.
Babbage, à Londres.
Bastiat, à Mugron, *Landes.*
De Lafarelle, à Nîmes, *Gard.*
G. Ceva Grimaldi, marquis de Pietracatella (G. C. ❋), à Naples.

Section V. — *Histoire générale.*

Orioli, à Rome.
Arbanère ❋, à Tonneins, *Lot-et-Garonne;* et à Paris, rue de Vaugirard, n° 7.
De Raumer, à Berlin.
Docteur Lingard, à Londres.
Léopold Ranke, à Berlin.
Prescott, à Boston.
G. Bancroft, à Washington.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

MM.

Blanqui.
Vivien.
Et les Membres composant le Bureau.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Commission centrale administrative pour les dépenses communes aux cinq Académies.

Messieurs

LEBRUN .... DUPATY.	pour l'Académie française.
JOMARD. .... GARCIN DE TASSY.	pour l'Académie des Inscriptions et Bell.-Lettres.
CHEVREUL. .... PONCELET.	pour l'Académie des Sciences.
DEBRET. .... Achille LE CLÈRE.	pour l'Académie des Beaux-Arts.
BLANQUI. .... VIVIEN.	pour l'Académie desScienc. mor. et politiques.

NOTA. Ces Commissaires sont élus pour un an, et sont toujours rééligibles.

LISTE,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DES MEMBRES

ET DES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

DES CINQ

ACADÉMIES

DE L'INSTITUT.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS
Par ordre alphabétique.

A.	ACADÉMIES.
Messieurs :	
ABEL DE PUJOL ✱ (Alexandre-Denis), rue Albouy, n° 18.	Beaux-Arts.
ADAM (O. ✱) (Adolphe-Charles), Cité Trévise, n° 2.	Beaux-Arts.
AMPÈRE (O. ✱) (Jean-Jacques-Antoine), rue Saint-Guillaume, n° 27.	Franç. et Inscr.

10

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Ancelot ✻ (Jacques-François-Arsène), rue des Petits-Augustins, nº 13...........	Française.
Andral (O. ✻) (Gabriel), rue des Petits-Augustins, nº 5....................	Sciences.
Arago (G. O. ✻) (Dominique-François-Jean), à l'Observatoire..............	Sciences.
Argout (G. C. ✻) (Antoine-Maurice-Apollinaire d'), à la Banque de France......	Sc. mor. et polit.
Auber (C. ✻) (Daniel-François-Esprit), rue Saint-George, nº 24................	Beaux-Arts.
B.	
Babinet ✻ (Jacques), rue de l'Est, nº 35...	Sciences.
Balard ✻ (Antoine-Jérôme), rue d'Enfer, nº 20........................	Sciences.
Baour-Lormian ✻ (Pierre-Marie-François-Louis), rue de l'Écluse, nº 8, aux Batignolles.........................	Française.
Barante (G. C. ✻) (Amable-Guillaume-Prosper Brugière de), rue Rumford, nº 15.........................	Française.
Barchou de Penhoën ✻ (Auguste-Théodore-Hilaire, rue de Beaune, nº 6.....	Inscriptions.
Barthélemy-Saint-Hilaire ✻ (Jules), rue de l'Odéon, nº 35..................	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
BEAUMONT ❋ (Gustave-Auguste DE LA BONINIÈRE DE), rue d'Anjou-St-Honoré, n° 48.	Sc. mor. et polit.
BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (G. C. ❋) (Charles-François), rue des Saints-Pères, n° 52..	Sciences.
BECQUEREL (O. ❋) (Antoine-César), au Jardin des Plantes....................	Sciences.
BENOISTON DE CHATEAUNEUF ❋ (Louis-François), Grande rue de Passy, n° 62......	Sc. mor. et polit.
BÉRENGER (C. ❋) (Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas), rue de l'Université, 7.	Sc. mor. et polit.
BERGER DE XIVREY ❋ (Jules), rue de Vaugirard, n° 146......................	Inscriptions.
BERTHIER (O. ❋) (Pierre), rue Crébillon, n° 2.	Sciences.
BEUDANT (O. ❋) (François-Sulpice), rue Vanneau, n° 40......................	Sciences.
BEUGNOT (O. ❋) (Auguste-Arthur), rue de Vaugirard, n° 54..................	Inscriptions.
BINET (O. ❋) (Jacques-Philippe-Marie), au Collége de France................	Sciences.
BIOT (C. ❋) (J.-Bapt.), au Collége de France.	Sciences et Inscr.
BIOT ❋ (Édouard-Constant), rue de la Vieille-Estrapade, n° 9..............	Inscriptions.
BLAINVILLE ❋ (Henri-Marie DUCROTAY DE) au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 27.	Sciences.
BLANQUI ❋ (Jérôme-Adolphe), rue St-Pierre-	

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Popincourt, n° 22.	Sc. mor. et polit.
Blondeau (O. ✻) (Jean-Baptiste-Antoine-Hyacinthe), à l'École de Droit.	Sc. mor. et polit.
Blondel ✻ (Merry-Joseph), rue de Grenelle Saint-Germain, n° 35.	Beaux-Arts.
Boeckh ✻, à Berlin.	Inscriptions.
Boissonade (O. ✻) (Jean-François), à. . .	Inscriptions.
Bonnard (C. ✻) (Augustin-Henri de), rue de la Ville-l'Évêque, n° 26.	Sciences.
Boussingault (O. ✻) (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné), rue du Pas de la Mule, n° 8.	Sciences.
Brascassat ✻ (Jacques-Raimond), rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 56.	Beaux-arts.
Brewster, à Saint-Andrews, en Écosse. .	Sciences.
Brifaut ✻ (Charles), rue du Bac, n° 29. .	Française.
Broglie (G. C. ✻) (Charles-Achille-Victor-Léonce de), rue de l'Université, n° 94. .	Sc. mor. et polit.
Brongniart (O. ✻) (Adolphe-Théodore), au Jardin des Plantes.	Sciences.
Brougham, à Londres.	Sc. mor. et polit.
Brown (R.), à Londres.	Sciences.
Buch (de) (Léopold), à Berlin.	Sciences.
Burnouf (O. ✻) (Eugène), rue de l'Odéon, n° 35.	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

C.	ACADÉMIES.
CAILLEUX (O. ✻) (Alphonse DE), rue de Chartres du Roule, n° 4	Beaux-Arts.
CANINA, à Rome	Beaux-Arts.
CARAFA DE COLOBRANO (O. ✻) (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul), rue Blanche, n° 24	Beaux-Arts.
CARISTIE ✻ (Augustin-Nicolas), rue du Bac, n° 58, passage Sainte-Marie, n° 2	Beaux-Arts.
CAUCHY ✻ (Augustin-Louis), rue Serpente, n° 7	Sciences.
CAUSSIN DE PERCEVAL ✻ (Amand-Pierre), rue Hautefeuille, n° 13	Inscriptions.
CHEVREUL (C. ✻) (Michel-Eugène), au Jardin des Plantes	Sciences.
CHOISEUL-DAILLECOURT ✻ (André-Urbain-Maxime DE), rue Casimir-Périer, n° 19	Inscriptions.
CIVIALE ✻ (Jean), rue Neuve Saint-Augustin, n° 31	Sciences.
COCKERELL, à Londres	Beaux-Arts.
COGNIET ✻ (Léon), rue Grange-aux-Belles, n° 9	Beaux-Arts.
COMBES (O. ✻) (Charles-Pierre-Mathieu), rue du Regard, n° 3	Sciences.
CORDIER (C. ✻) (Pierre-Louis-Antoine), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 33	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
CORNELIUS, à Berlin..................	Beaux-Arts.
COUDER (O. ✱) (Louis-Charles-Auguste), rue Blanche, n° 60....................	Beaux-Arts.
COUSIN (C. ✱) (Victor), à la Sorbonne....	Française et Sc. mor. et polit.
CREUZER, à Heidelberg...............	Inscriptions.
D.	
DAMIRON ✱ (Jean-Philibert), rue des Beaux-Arts, n° 4.......................	Sc. mor. et polit.
DAVID ✱ (Pierre-Jean), rue d'Assas, n° 24.	Beaux-Arts.
DEBRET ✱ (François), rue de Rivoli, n° 10 *bis*........................	Beaux-Arts.
DECAISNE ✱ (Joseph), au Jardin des Plantes.	Sciences.
DELAROCHE (O. ✱) (Paul), rue Saint-Lazare, n° 58, et rue de la Tour-des-Dames, n° 7.	Beaux-Arts.
DESNOYERS (O. ✱) (Auguste-Gaspard-Louis BOUCHER), rue de Touraine, n° 9, près l'École de Médecine................	Beaux-Arts.
DESPRETZ (O. ✱) (César-Mansuete), rue Cassette, n° 20....................	Sciences.
DRÖLLING ✱ (Michel-Martin), rue de Sèvres, n° 23	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Droz (O. ✻) (François-Xavier-Joseph), rue de la Chaise, n° 24	Française et Sc. mor. et polit.
Duchatel (G. C. ✻) (Charles-Marie Tanneguy), rue de Varennes, n° 35	Beaux-Arts et Sc. mor. et polit.
Dufrénoy (O. ✻) (Pierre-Armand), rue d'Enfer, n° 34	Sciences.
Duhamel ✻ (Jean-Marie-Constant), à l'École Polytechnique	Sciences.
Dumas (C. ✻) (Jean-Baptiste), à la Sorbonne, et au Ministère de l'Agriculture et du Commerce	Sciences.
Duméril (O. ✻) (André-Marie-Constant), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 13.	Sciences.
Dumont (✻) (Augustin-Alexandre), au Palais de l'Institut	Beaux-Arts.
Dumont (O. ✻) (Aristide-Laurent), rue des Petits-Augustins, au Palais des Beaux-Arts	Beaux-Arts.
Dunoyer (O. ✻) (Barthélemi-Charles-Pierre-Joseph), rue de l'Université, n° 107	Sc. mor. et polit.
Dupaty (O. ✻) (Louis-Emmanuel-Félicité-Charles Mercier), rue de la Tour d'Auvergne, n° 8	Française.
Duperrey (O. ✻) (Louis-Isidor), rue Furstemberg, n° 6	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
DUPIN (G. C. ✻) (André-Marie-Jean-Jacques), rue du Bac, n° 118	Française et Sc. mor. et polit.
DUPIN (G. O. ✻) (Charles), rue du Bac, n° 24	Sciences et Sc. mor. et polit.
DUREAU DE LA MALLE ✻ (Adolphe-Jules-César-Auguste), rue de la Rochefoucauld, n° 25	Inscriptions.
DURET ✻ (Francisque-Joseph), pavillon du Palais de l'Institut	Beaux-Arts.
DUVERNOY ✻ (George-Louis), rue d'Enfer, n° 31	Sciences.
E.	
EDWARDS (O. ✻) (Henri-Milne), au Jardin des Plantes	Sciences.
ÉLIE DE BEAUMONT (O. ✻)(Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce), rue de Varennes, n° 10	Sciences.
EMPIS ✻ (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph-Simonis), rue de Vaugirard, n° 9	Française.
F.	
FARADAY, à Woolwich	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
FAUCHER (Léon-Léonard-Joseph), rue Blanche, n° 10	Sc. mor. et polit.
FAYE ✱ (Hervé-Auguste-Étienne-Albans), à l'Observatoire	Sciences.
FÉLETZ (O. ✱) (Charles-Marie DE), à la Bibliothèque Mazarine	Française.
FLOURENS (C. ✱) (Marie-Jean-Pierre), au Jardin des Plantes	Franç. et Scienc.
FONTAINE (C. ✱) (Pierre-François-Léonard), rue de la Muette, n° 31	Beaux-Arts.
FORSTER ✱ (François), rue Royer-Collard, n° 4	Beaux-Arts.
FRANCK ✱ (Adolphe), rue de l'Oratoire du Roule, n° 23	Sc. mor. et polit.
G.	
GARCIN DE TASSY ✱ (Joseph-Héliodore), rue St-André-des-Arcs, n° 43	Inscriptions.
GASPARIN (G. O. ✱) (Adrien-Étienne-Pierre DE), rue de Courcelles, n° 29 *bis*	Sciences.
GATTEAUX ✱ (Jacques-Édouard), rue de Lille, n° 41	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
GAUDICHAUD ✻ (Charles), rue de Fleurus, nº 16	Sciences.
GAUSS, à Gœttingue	Sciences.
GAUTHIER ✻ (Martin-Pierre), rue St-Georges, nº 5	Beaux-Arts.
GAY-LUSSAC (G.O. ✻) (Joseph-Louis), au Jardin des Plantes	Sciences.
GEOFFROY-SAINT-HILAIRE (O. ✻) (Isidore), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, nº 55	Sciences.
GIRAUD (C. ✻) (Charles-Joseph-Barthélemy), rue de la Ferme des Mathurins, nº 50	Sc. mor. et polit.
GRANGE (O. ✻) (Adélaïde-Edouard LELIÈVRE DE la), rue de Grenelle-Saint-Germain, nº 113	Inscriptions.
GRIMM (Jacob), à Berlin	Inscriptions.
GUÉRARD (O. ✻) (Benjamin-Edme-Charles), rue Neuve des Petits-Champs, nº 14	Inscriptions.
GUIGNIAUT (O. ✻) (Joseph-Daniel), rue de l'Odéon, nº 31	Inscriptions.
GUIZOT (G. C. ✻) (François-Pierre-Guillaume), rue de la Ville-l'Évêque, nº 6	Française, Inscriptions et Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

H.	ACADÉMIES.
HALÉVY (O. ✻) (Jacques-Fromental-Élie), rue de la Rochefoucauld, n° 31.......	Beaux-Arts.
HALLAM, à Londres....................	Sc. mor. et polit.
HAMMER-PURGSTALL (le baron DE) (O. ✻), à Vienne en Autriche..................	Inscriptions.
HASE (C. ✻) (Charles-Benoît), rue de l'Arcade Colbert, n° 6................	Inscriptions.
HEIM ✻ (François-Joseph), Palais de l'Institut..........................	Beaux-Arts.
HENRIQUEL ✻ (Louis-Pierre), rue Saint-Lazare, n° 51......................	Beaux-Arts.
HÉRICART DE THURY (O. ✻) (Louis-Étienne-François), quai d'Orçay, n° 3.	Sciences.
HÉRON DE VILLEFOSSE (O. ✻) (Antoine-Marie), rue Neuve des Petits-Champs, n° 45.	Sciences.
HERSENT (O. ✻) (Louis), rue Cassette, n° 22.	Beaux-Arts.
HOUDETOT (C. ✻) (Frédéric-Christophe D'), rue de Londres, n° 10...............	Beaux-Arts.
HUGO (O. ✻) (Victor-Marie), rue de la Tour-d'Auvergne, n° 37.................	Française.
HUMBOLDT (le baron A. DE) (G. O. ✻), à Berlin.............................	Sciences.
HUVÉ (O. ✻) (Jean-Jacques-Marie), rue du Helder, n° 15....................	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
I.	
INGRES (C. ❋) (Jean-Auguste-Dominique), rue Jacob, n° 27	Beaux-Arts.
J.	
JACOBI, à Berlin	Sciences.
JAY (O. ❋) (Antoine), rue d'Enfer, n° 34...	Française.
JOMARD (O. ❋)(Edme-François), rue Neuve des Petits-Champs, n° 14..........	Inscriptions.
JULIEN ❋ (Stanislas), rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 26................	Inscriptions.
JUSSIEU (O. ❋) (Adrien DE), au Jardin des Plantes......................	Sciences.
K.	
KLENZÉ (Léon DE), à Munich...........	Beaux-Arts.
L.	
LABORDE (O. ❋) (Léon-Emmanuel-Simon-Joseph DE), quai Malaquais, n° 1 ..	Inscriptions.
LABOULAYE ❋ (Edouard-René LEFEBVRE), rue Taitbout, n° 34.................	Inscriptions.
LACRETELLE (C. ❋) (Charles DE), rue Gaillon, n° 10	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Lajard ❋ (Jean-Baptiste-Félix), place des Vosges, n° 13	Inscriptions.
Lallemand (O. ❋) (Claude-François), rue de Seine, n° 6	Sciences.
Lamartine ❋ (Alphonse-Marie-Louis de), rue de l'Université, n° 82	Française.
Lamé ❋ (Gabriel), r. du Cherche-Midi, n° 13.	Sciences.
Langlois ❋ (Simon-Alexandre), rue Porte-Foin, n° 4	Inscriptions.
Largeteau ❋ (Charles Louis), rue Mazarine, n° 32	Sciences.
La Saussaye ❋ (Jean-François de Paule-Louis de), rue des Saints-Pères, n° 38.	Inscriptions.
Laugier ❋ (Paul-Auguste-Ernest), à l'Observatoire	Sciences.
Le Bas (O. ❋) (Louis-Hippolyte), pavillon du Palais de l'Institut	Beaux-Arts.
Le Bas ❋ (Philippe), rue d'Enfer, n° 21	Inscriptions.
Lebrun (O. ❋) (Pierre-Antoine), rue Vineuse, n° 8 *bis*, à Passy	Française.
Le Clerc (C. ❋) (Jos^{ph}-Victor), à la Sorbonne.	Inscriptions.
Le Clère ❋ (Achille-René-François), rue Caumartin, n° 37	Beaux-Arts.
Lélut ❋ (Louis-François), à la Salpétrière.	Sc. mor. et polit.
Lemaire (O. ❋) (Philippe-Henri), rue Jean-Bart, n° 3	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIEN

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES
LENORMANT ✻ (Charles), rue Neuve des Petits-Champs, nº 14	Inscriptions.
LE PREVOST (O. ✻) (Auguste), à St-Martin du Tilleul, *Eure;* et à Paris, rue Jacob, nº 44.	Inscriptions.
LE SUEUR ✻ (Jean-Baptiste-Cicéron), boulevard du Temple, nº 9	Beaux-Arts.
LE VERRIER (O. ✻) (Urbain-Jean-Joseph), rue Saint-Thomas d'Enfer, nº 7	Sciences.
LIBRI ✻ (Guillaume), à la Sorbonne	Sciences.
LIOUVILLE ✻ (Joseph), rue de Sorbonne, nº 7.	Sciences.
LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile), rue de l'Ouest, nº 48	Inscriptions.
LOBECK, à Kœnigsberg	Inscriptions.
LUCAS ✻ (Charles-Jean-Marie), rue de Belle-Chasse, nº 14	Sc. mor. et po
LUYNES (O. ✻) (Honoré-Théodoric-Paul-Joseph D'ALBERT DE), rue Saint-Dominique, faub. St-Germain, nº 31	Inscriptions.
M.	
MAC-CULLOCH, à Londres	Sc. mor. et po
MAGENDIE (O. ✻) (François), rue d'Anjou-Saint-Honoré, nº 8	Sciences.
MAGNIN (O. ✻) (Charles), rue Neuve des Petits-Champs, nº 14	Inscriptions.
MAÏ (le cardinal), à Rome	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
MATHIEU ✻ (Claude-Louis), à l'Observatoire	Sciences.
MAURICE (O. ✻) (Jean-Frédéric-Théodore), à Genève	Sciences.
MAUVAIS ✻ (Félix-Victor), à l'Observatoire.	Sciences.
MÉRIMÉE ✻ (Prosper), rue Jacob, n° 18.	Franç. et Inscr.
MEYERBEER (C. ✻), à Berlin, et à Paris, rue Richelieu, n° 111	Beaux-Arts.
MICHELET ✻ (Jules), Barrière St-Honoré, aux Thernes, rue Villiers, n° 43	Sc. mor. et polit.
MIGNET (C. ✻) (François-Auguste-Alexis), rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 18	Française et Sc. mor. et polit.
MIRBEL (C. ✻) (Charles-François BRISSEAU), rue Saint-Dominique, faubourg St-Germain, n° 74	Sciences.
MOHL ✻ (Jules), rue du Bac, n° 120	Inscriptions.
MOLÉ (G. C. ✻) (Mathieu-Louis), rue du Faub.-St-Honoré, n° 85	Française.
MONMERQUÉ (O. ✻) (Louis-Jean-Nicolas), rue Saint-Louis, n° 39, au Marais	Inscriptions.
MONTALIVET (G. C. ✻) Marthe-Camille - BACHASSON DE), rue de la Ville-l'Évêque, n° 1.	Beaux-Arts.
MOREAU DE JONNÈS ✻ (Alexandre), rue de Vanneau, n° 15	Sc. mor. et polit.
MORIN (O. ✻) (Arthur-Jules), au Conservatoire des Arts et Métiers, r. St-Martin, n° 210	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
N.	
NANTEUIL ❋ (Charles-François LEBOEUF), rue Carnot, n° 9	Beaux-Arts.
NAUDET (C. ❋)(Joseph), rue Neuve des Petits-Champs, n° 12.	Inscriptions et Sc. mor. et polit.
NOAILLES (Paul DE), rue de Lille, n° 66...	Française.
O.	
ONSLOW ❋ (André-George-Louis), rue des Filles Saint-Thomas, n° 13.......	Beaux-Arts.
ŒRSTED (O. ❋), à Copenhague.........	Sciences.
OUVAROFF, à Saint-Pétersbourg.........	Inscriptions.
OVERBEECK, à Rome..................	Beaux-Arts.
P.	
PARDESSUS (O. ❋) (Jean-Marie), rue de Vaugirard, n° 15....................	Inscriptions.
PARIS ❋ (Alexis-Paulin), rue Neuve des Petits-Champs, n° 14................	Inscriptions.
PASQUIER (G. C. ❋) (Étienne-Denis), rue de la Concorde, n° 20.........	Française.
PASSY (C. ❋) (Hippolyte-Philibert), rue Neuve-des-Mathurins, n° 34.........	Sc. mor. et poli[t.]

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
PASTORET (C. ✻) (Amédée DE), place de la Concorde, n° 6	Beaux-Arts.
PATIN (O. ✻) (Henri-Joseph-Guillaume), rue Cassette, n° 15	Française.
PAYEN (O. ✻) (Anselme), rue St-Martin, n° 210.	Sciences.
PELOUZE ✻ (Théophile-Jules), Hôtel des Monnaies	Sciences.
PETITOT ✻ (Messidor-Lebon), rue de l'Est, n° 13	Beaux-Arts.
PICOT ✻ (François-Édouard), rue de la Rochefoucauld, n° 34	Beaux-Arts.
PIOBERT (O. ✻) (Guillaume), rue Saint-Guillaume, n° 27	Sciences.
POINSOT (G. O. ✻) (Louis), rue Neuve-des-Mathurins, n° 17	Sciences.
PONCELET (O. ✻) (Jean-Victor), à l'École Polytechnique	Sciences.
PONGERVILLE (O. ✻) (Jean-Bapt.-Ant.-Aimé SANSON DE), rue de Bellefond, n° 20.	Française.
PORTALIS (G. C. ✻) (Joseph-Marie), rue d'Anjou-St-Honoré, n° 65	Sc. mor. et polit.
POUILLET (O. ✻) (Claude-Servais-Mathias), rue du Faubourg-Poissonnière, n° 75.	Sciences.
PRADEL (O. ✻) (Jules-Jean-Baptiste François DE CHARDEBOEUF DE), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 34	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIEN

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIE
Pradier (O. ✱) (James), quai Voltaire, n° 1.	Beaux-Arts.
Prevost ✱ (Constant), à la Sorbonne...	Sciences.
Q.	
Quatremère ✱ (Etienne-Marc), quai Bourbon, n° 19, île Saint-Louis...........	Inscriptions.
R.	
Raguse (le maréchal de) (G. C. ✱) (Auguste-Frédéric-Louis Marmont),...	Sciences.
Rambuteau (C. ✱) (Claude-Philibert Barthelot de), rue du Fg-St-Honoré, n° 56.	Beaux-Arts.
Ramey (O. ✱) (Étienne-Jules), rue Notre-Dame des Champs, n° 4.............	Beaux-Arts.
Raoul-Rochette (O. ✱) (Désiré), rue de la Michodière, n° 23.................	Inscriptions Beaux-Arts.
Rauch, à Berlin.....................	Beaux-Arts.
Ravaisson (O. ✱), (Jean-Gaspard-Félix), place du Palais-Bourbon, n° 6.......	Inscriptions.
Rayer (O. ✱) (Pierre-François-Olive), rue de Londres, n° 14...............	Sciences.
Regnault ✱ (Henri-Victor), au Collége de France..........................	Sciences.
Reinaud ✱ (Joseph-Toussaint), rue Neuve des Petits-Champs, n° 14......	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Rémusat ✻ (Charles-François-Marie de), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 52......	Française et Sc. mor. et polit.
Richard (O. ✻) (Achille), r. d'Enfer, n° 46.	Sciences.
Robert-Fleury (O. ✻) (Joseph-Nicolas), rue du Faubourg-Montmartre, n° 61..	Beaux-Arts.
Rossini ✻, à Bologne; et à Paris, boulevard Montmartre, n° 10............	Beaux-Arts.
Roussin (G. C. ✻) (Albert-Reine), rue Basse du Rempart, n° 52...........	Sciences.
Roux (O. ✻) (Philibert-Joseph), rue des Saints-Pères, n° 5..................	Sciences.
S.	
Sainte-Aulaire (G. O. ✻) (Louis de Beaupoil de), rue St-Dominique, faubourg Saint-Germain, n° 61.........	Française.
Sainte-Beuve ✻ (Charles-Augustin), rue du Mont Parnasse, n° 11............	Française.
Saint-Hilaire ✻ (Auguste de), quai de Béthune, n° 12, île Saint-Louis.......	Sciences.
Saint-Marc Girardin (O. ✻), rue de l'Odéon, n° 27.....................	Française.
Saint-Priest (C ✻), (Alexis de Guignard de), Allée des Veuves, n° 30.........	Française.
Salvandy (G. C. ✻) (Narcisse-Achille de), rue Cassette, n° 30................	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
SAULCY (O ✱) (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE), au Dépôt central d'Artillerie, place Saint-Thomas d'Aquin, n° 3....	Inscriptions.
SAVIGNY (O. ✱) (Marie-Jules-César LE LORGNE DE), rue Cassette, n° 35.........	Sciences.
SAVIGNY (DE), à Berlin.................	Sc. mor. et polit.
SCHELLING, à Berlin....................	Sc. mor. et polit.
SCHNETZ (O. ✱) (Jean-Victor), rue Saint-Honoré, n° 374..................	Beaux-Arts.
SCRIBE (C. ✱) (Augustin-Eugène), rue Olivier-Saint-George, n° 16.............	Française.
SÉGUIER DE SAINT-BRISSON (O. ✱) (Nicolas-Maximilien-Sidoine), rue d'Enfer, n° 31, et à St-Brisson par Gien (Loiret).	Inscriptions.
SÉGUIER ✱ (Armand-Pierre), rue Garancière, n° 13.......................	Sciences.
SÉGUR (G. C. ✱) (Philippe-Paul DE), rue de la Pépinière, n° 104..............	Française.
SERRES (C. ✱) (Étienne-Renaud-Augustin), rue Copeau, n° 1..................	Sciences.
SILVESTRE ✱ (Augustin-François DE), rue St-Benoît, n° 23...............	Sciences.
SPONTINI (O. ✱) (DE SANT'-ANDREA), (Gaspard-Louis-Pacifique), rue Neuve des Mathurins, n° 1..................	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
STURM (O. ✱) (Jacques-Charles-François), place du Panthéon, n° 9.	Sciences.
T.	
TAYLOR (C. ✱) (Isidore-Justin-Séverin), rue de Bondy, n° 54.	Beaux-Arts.
TENERANI, à Rome.	Beaux-Arts.
THÉNARD (G. O. ✱) (Louis-Jacques), place Saint-Sulpice, n° 6.	Sciences.
THIERRY (C. ✱) (Jacques-Nicolas-Augustin), rue du Mont-Parnasse, n° 28.	Inscriptions.
THIERRY (O. ✱) (Amédée-Simon-Dominique), rue de Vaugirard, n° 43.	Sc. mor. et polit.
THIERS (G. O. ✱) (Adolphe), rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 27.	Française et Sc. mor. et polit.
TISSOT ✱ (Pierre-François), rue d'Enfer, n° 28.	Française.
TOCQUEVILLE ✱ (Alexis-Charles-Henri CLÉREL DE), rue Castellane, n° 4.	Française et Sc. mor. et polit.
TOSCHI (O. ✱) (Paul), à Parme.	Beaux-Arts.
TROPLONG ✱ (Raymond-Théodore), rue Neuve des Mathurins, n° 10.	Sc. mor. et polit.
TURPIN DE CRISSÉ ✱ (Lancelot-Théodore), rue Roquepine, n° 5	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

V.	ACADÉMIES.
Valenciennes ✻ (Achille), au Jardin des Plantes	Sciences.
Velpeau (O. ✻) (Alfred-Armand-Louis-Marie), rue de Verneuil, n° 21	Sciences.
Vernet (C. ✻) (Émile-Jean-Horace), Pavillon du Palais de l'Institut	Beaux-Arts.
Viennet (C. ✻) (Jean-Pons-Guillaume), rue Godot de Mauroy, n° 18	Française.
Vigny ✻ (Alfred-Victor de), rue de la Réforme, n° 6	Française.
Villemain (G. O. ✻) (Abel-François), au Palais de l'Institut	Française et Ins
Villeneuve-Bargemont (O. ✻) (Jean-Paul-Alban de), rue Blanche, n° 5	Sc. mor. et pol
Villeneuve-Trans ✻ (Louis-François de), à Nancy, *Meurthe*, et à Paris, rue Blanche, n° 5	Inscriptions.
Villermé ✻ (Louis-René), rue Vieille du Temple, n° 32	Sc. mor. et pol
Vitet (O. ✻) (Louis), rue Barbet de Jouy, n° 5	Française et Inscriptions
Vivien (O. ✻) (Alexandre-François-Auguste), rue Rumford, n° 8	Sc. mor. et po

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
W.	
Wailly ❋ (Joseph-Noel de), rue Vieille du Temple, nº 124.	Inscriptions.
Walckenaer (O. ❋) (Charles-Athanase), rue Laffitte, nº 53..................	Inscriptions.
Wilson (Horace-Hayman), à Londres...	Inscriptions.

Bibliothèque.

Messieurs

Landresse ❋, Bibliothécaire, au Palais de l'Institut.

Roulin ❋, rue Mazarine, nº 3. } Sous-Bibliothécaires.

Maury (Alf.), Pavillon du Palais de l'Institut. } Sous-Bibliothécaires.

Agence et Secrétariat.

Pingard (Antonius), *Agent spécial et Chef du Secrétariat,* au Palais de l'Institut.

Imprimeurs-Libraires.

Firmin Didot frères, rue Jacob, nº 56.

Libraire.

Benjamin Duprat, rue du Cloître-St-Benoît, nº 7.

INSTITUT
NATIONAL
DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR L'ANNÉE 1851.



PARIS,
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,
RUE JACOB, 56.

1851.

TABLE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Académie des Sciences Morales et Politiques.

Administration de l'Institut.

SÉANCES ORDINAIRES
DES ACADÉMIES.

Académie Française, le jeudi à 2 heures et demie.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le vendredi à 3 heures.

Académie des Sciences, le lundi à 3 heures.

Académie des Beaux-Arts, le samedi à 3 heures.

Académie des Sciences Morales et Politiques, le samedi à midi.

SÉANCES PUBLIQUES
DES ACADÉMIES.

Séance publique des cinq Académies, le 25 octobre.

Académie Française, mois de mai.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, mois de juillet.

Académie des Sciences, mois de novembre.

Académie des Beaux-Arts, mois d'octobre.

Académie des Sciences Morales et Politiques, mois d'Avril.

CALENDRIER

POUR

L'ANNÉE 1851.

JANVIER 1851.			FÉVRIER.		
● Nouv. Lune. le 2.			● Nouv. Lune le 1.		
☾ Prem. Quart. le 10.			☽ Prem. Quart. 9.		
☉ Pleine Lune le 17.			☉ Pleine Lune le 16.		
☾ Dern. Quart. le 24.			☽ Dern. Quart. le 22.		
Mer.	1	*La Circoncis.*	Sam.	1	S. Ignace, év.
Jeu.	2	S. Basile.	Dim.	2	*Purific.*
Ven.	3	Ste Geneviève.	Lun.	3	S. Blaise.
Sam.	4	S. Rigobert.	Mar.	4	S. Gilbert.
Dim.	5	S. Siméon.	Mer.	5	Ste Agathe.
Lun.	6	*L'Épiphanie.*	Jeu.	6	S. Vaast.
Mar.	7	Ste Mélanie.	Ven.	7	S. Romuald.
Mer.	8	S. Lucien.	Sam.	8	S. Jean de m.
Jeu.	9	S. Pierre, évêq.	Dim.	9	Ste Apolline.
Ven.	10	S. Paul, erm.	Lun.	10	Ste Scholastiq.
Sam.	11	S. Théodore.	Mar.	11	S. Severin.
Dim.	12	S. Arcade, m.	Mer.	12	S. Mélèce.
Lun.	13	Bapt. de N. S.	Jeu.	13	S. Grégoire.
Mar.	14	S. Hilaire.	Ven.	14	S. Valentin.
Mer.	15	S. Maur, abbé.	Sam.	15	S. Faustin.
Jeu.	16	S. Guillaume.	Dim.	16	*Septuagésime.*
Ven.	17	S. Antoine.	Lun.	17	S. Théodule.
Sam.	18	Ch. s. Pier. à R.	Mar.	18	S. Siméon, év.
Dim.	19	S. Sulpice.	Mer.	19	S. Boniface, év.
Lun.	20	S. Sébastien.	Jeu.	20	S. Eleuthère.
Mar	21	Ste Agnès.	Ven.	21	S. Pepin.
Mer.	22	S. Vincent.	Sam.	22	Ste Isabelle.
Jeu.	23	S. Ildefonse.	Dim.	23	*Séxagés.*
Ven.	24	S. Babylas.	Lun.	24	S. Mérault.
Sam.	25	Conv. S. Paul.	Mar.	25	S. Mathias.
Dim.	26	Ste Paule, veuv.	Mer.	26	S. Nestor.
Lun.	27	S. Julien.	Jeu.	27	Ste Honorine.
Mar	28	S. Charlemagn.	Ven.	28	S. Romain.
Mer.	29	S. Franç. de S.			
Jeu.	30	Ste Bathilde.	*N. d'Or* 9.		
Ven.	31	Ste Marcelle.	*Épacte* XVIII.		

MARS.			AVRIL.		
Nouv. Lune. le 3.			Nouv. Lune le 1.		
Prem. Quart. le 10.			Prem. Quartier le 9.		
Pleine Lune le 17.			Pleine Lune le 15.		
Dern. Quart. le 24.			Dern. Quart. le 23.		
Sam.	1	S. Aubin.	Mar.	1	S. Hugues.
DIM.	2	*Quinquagés.*	Mer.	2	S. François P.
Lun.	3	Ste Cunégond.	Jeu.	3	C. de la V.
Mar.	4	Ste Camille.	Ven.	4	S. Ambroise.
Mer.	5	*Cendres.*	Sam.	5	S. Vincent. F.
Jeu.	6	Ste Colette.	DIM.	6	*La Passion.*
Ven.	7	S. Th. d'A.	Lun.	7	S. Clotaire.
Sam.	8	S. J. de Dieu.	Mar.	8	*Annonciation.*
DIM.	9	*Quadragésime.*	Mer.	9	Ste Marie Cl.
Lun.	10	S. Blanchar.	Jeu.	10	S. Macaire.
Mar.	11	S. Victor.	Ven.	11	*Compassion.*
Mer.	12	*Quatre-Temps.*	Sam.	12	S. Jules.
Jeu.	13	Ste Euphrasie.	DIM.	13	*Rameaux.*
Ven.	14	S. Lubin.	Lun.	14	S. Tiburce.
Sam.	15	S. Zacharie.	Mar.	15	S. Fructue.
DIM.	16	*Reminisce.*	Mer.	16	S. Anicet.
Lun.	17	Ste Gertrude.	Jeu.	17	S. Parfait.
Mar.	18	S. Patrice.	Ven.	18	*Vend. Saint.*
Mer.	19	S. Joseph.	Sam.	19	S. Zénon, F.
Jeu.	20	S. Joachim.	DIM.	20	PAQUES.
Ven.	21	S. Benoît.	Lun.	21	S. Anselme.
Sam.	22	S. Émile.	Mar.	22	Ste Opportun.
DIM.	23	*Oculi.*	Mer.	23	S. George.
Lun.	24	S. Simon M.	Jeu.	24	Ste Beuve.
Mar.	25	S. Gabriel.	Ven.	25	S. Marc, év.
Mer.	26	S. Rupert.	Sam.	26	S. Clet, pape.
Jeu.	27	S. Gontran.	DIM.	27	*Quasimodo.*
Ven.	28	S. Jonas.	Lun.	28	S. Zite.
Sam.	29	S. Marc, évêq.	Mar.	29	S. Valère.
DIM.	30	*Lætare.*	Mer.	30	S. Pierre m.
Lun.	31	Ste Balbine.	*Lettre Dom.* F.		

MAI.

● Nouv. Lune le 1.
☽ Prem. Quartier le 8.
○ Pleine Lune le 15.
☾ Dern. Quart. le 23.
● Nouv. Lune le 30.

Jeu.	1	S. Jacq. s. Ph.
Ven.	2	S. Athanase.
Sam.	3	Inv. Ste Croix.
Dim.	4	Ste Monique.
Lun.	5	S. Pie.
Mar.	6	S. Jean P. Lat.
Mer.	7	S. Stanislas.
Jeu.	8	Ste Désirée.
Ven.	9	Trans. s. Nic.
Sam.	10	S. Grégoire.
Dim.	11	S. Mamert.
Lun.	12	S. Gorgien.
Mar.	13	S. Servais.
Mer.	14	S. Nérée.
Jeu.	15	S. Isidore.
Ven.	16	S. Honoré.
Sam.	17	S. Pascal.
Dim.	18	S. Venance.
Lun.	19	S. Yves.
Mar.	20	Ste Julienne.
Mer.	21	S. Bernardin.
Jeu.	22	Ste Julie.
Ven.	23	S. Didier, év.
Sam.	24	S. Donatien.
Dim.	25	S. Urbain.
Lun.	26	*Rogations.*
Mar.	27	S. Hildevert.
Mer.	28	S. Germain.
Jeu.	29	ASCENSION.
Ven.	30	S. Félix.
Sam.	31	Ste Pétronille.

JUIN.

☽ Prem. Quart. le 6.
○ Pleine Lune le 13.
☾ Dern. Quart. le 21.
● Nouv. Lune le 29.

Dim.	1	S. Pamphile.
Lun.	2	S. Erasme.
Mar.	3	Ste Clotilde.
Mer.	4	S Optat.
Jeu.	5	S. Boniface.
Ven.	6	S. Claude, év.
Sam.	7	S. Sylvain. V.J.
Dim.	8	PENTECOTE.
Lun.	9	Ste Pélagie.
Mar.	10	S. Landry.
Mer.	11	*Quatre-Temps.*
Jeu.	12	S. Olympe.
Ven.	13	S. Ant. de P.
Sam.	14	S. Hubert.
Dim.	15	*La Trinité.*
Lun.	16	S. Cyr.
Mar.	17	S. Antoine.
Mer.	18	Ste Marine.
Jeu.	19	*Fête-Dieu.*
Ven.	20	S. Sylvère, p.
Sam.	21	S. Leufroi.
Dim.	22	S. Paulin.
Lun.	23	S. Lanfranc.
Mar.	24	Nat. S. J.-Bap
Mer.	25	S. Guillaume.
Jeu.	26	Oc. *Fête-Dieu.*
Ven.	27	Ste Adèle.
Sam.	28	S. Irénée.
Dim.	29	S. Pierre. S. P.
Lun.	30	S. Martial.

Cycle solaire 12.

JUILLET.		
☽ Prem. Quartier le 5.		
☺ Pleine Lune le 13.		
☾ Dern. Quartier le 21.		
● Nouv. Lune le 28.		
Mar.	1	Ste Éléonore.
Mer	2	*Visit. N. D.*
Jeu.	3	S. Anatole, év.
Ven.	4	S. Ulrich.
Sam.	5	Ste Zoé, m.
Dim.	6	Ste Angèle.
Lun.	7	Ste Aubierg.
Mar.	8	S. Procope.
Mer.	9	S. Éphrem.
Jeu.	10	Ste Félicité.
Ven.	11	Ste Julie.
Sam.	12	S. Gualbert.
Dim.	13	S. Eugène.
Lun.	14	*Fête du S. S.*
Mar.	15	S. Henri, év.
Mer.	16	N. D. Carm.
Jeu.	17	S. Alexis.
Ven.	18	Ste Symph.
Sam.	19	S. Vinc. de P.
Dim.	20	Ste Marguerite
Lun.	21	S. Victor, m.
Mar.	22	Ste Madeleine.
Mer.	23	S. Apollinaire.
Jeu.	24	S. Loup.
Ven.	25	S. Jacq. le M.
Sam.	26	S. Éraste,
Dim.	27	S. Pantaléon.
Lun.	28	Ste Anne.
Mar.	29	Ste Marthe.
Mer.	30	S. Abdon.
Jeu.	31	S. Germain-L.

AOUT.		
☽ Prem. Quart. le 4.		
☺ Pleine Lune le 11.		
☾ Dern. Quartier le 20.		
● Nouv Lune le 26.		
Ven.	1	S. P. ès-liens.
Sam.	2	S. Alphonse L.
Dim.	3	Ste Lydie.
Lun.	4	S. Dominique.
Mar.	5	S. Yon.
Mer.	6	Tr. de N. S.
Jeu.	7	S. Gaëtan.
Ven.	8	S. Cyriaque.
Sam.	9	S. Spire.
Dim.	10	S. Laurent.
Lun.	11	S. Géry.
Mar.	12	Ste Claire.
Mer.	13	S. Hippolyte.
Jeu.	14	S. Guér., V. J.
Ven.	15	ASSOMPTION.
Sam.	16	S. Roch.
Dim.	17	S. Mammès.
Lun.	18	Ste Hélène.
Mar.	19	S. Louis.
Mer.	20	S. Bernard.
Jeu.	21	Ste Jeanne.
Ven.	22	S. Symphorien.
Sam.	23	S. Sidoine.
Dim.	24	S. Barthélemy.
Lun.	25	S. Louis, *roi.*
Mar.	26	Ste Rose.
Mer.	27	S. Césaire.
Jeu.	28	S. Augustin.
Ven.	29	S. Médéric.
Sam.	30	S. Fiacre.
Dim.	31	S. Ovide.

SEPTEMBRE.		
☽ Prem. Quartier le 2.		
● Nouv. Lune le 10.		
☾ Dern. Quartier le 18.		
⊙ Nouv. Lune le 25.		
Lun.	1	S. Leu, s. Gil.
Mar.	2	S. Lazare.
Mer.	3	S. Grégoire.
Jeu.	4	Ste Rosalie.
Ven.	5	S. Bertin, ab.
Sam.	6	S. Onésippe.
Dim.	7	S. Cloud, prê.
Lun.	8	Nat. de la Vier.
Mar.	9	S. Omer, év.
Mer.	10	S. Pulchérie.
Jeu.	11	S. Hyacinthe.
Ven.	12	S. Raphaël.
Sam.	13	S. Maurille.
Dim.	14	Exalt. Ste Cr.
Lun.	15	S. Nicomède.
Mar.	16	S. Corneille.
Mer.	17	*Quatre-Temps*
Jeu.	18	S. Lambert.
Ven.	19	S. Jean Ch.
Sam.	20	S. Eustache.
Dim.	21	S. Matthieu.
Lun.	22	S. Maurice.
Mar.	23	Ste Thècle, v.
Mer.	24	S. Andoche.
Jeu.	25	S. Firmin.
Ven.	26	Ste Justine.
Sam.	27	S. Côme, S. Da.
Dim.	28	S. Céran, év.
Lun.	29	S. Michel, arc.
Mar.	30	S. Jérôme.

Indiction rom. 9.

OCTOBRE.		
☽ Prem. Quartier le 2.		
⊙ Pleine Lune. le 10.		
☾ Dern. Quartier le 18.		
● Nouv. Lune le 24.		
☽ Prem. Quart. le 31.		
Mer.	1	S. Remi, év.
Jeu.	2	SS. Anges Gar.
Veu.	3	S. Denis l'Aré.
Sam.	4	S. Franç. d'As.
Dim.	5	Ste Aure, abb.
Lun.	6	S. Bruno.
Mar.	7	S. Serge S. R.
Mer.	8	Ste Brigitte.
Jeu.	9	S. Denis, év.
Ven.	10	S. Paulin.
Sam.	11	S. Gomer.
Dim.	12	S. Wilfrid.
Lun.	13	S. Gérand.
Mar.	14	S. Caliste, p.
Mer.	15	Ste Thérèse.
Jeu.	16	S. Gal, év.
Ven.	17	S. Cerboney.
Sam.	18	S. Luc, évang.
Dim.	19	S. Savinien.
Lun.	20	S. Caprais.
Mar.	21	Ste Ursule.
Mer.	22	S. Mellon, év.
Jeu.	23	S. Hilarion.
Ven.	24	S. Magloire.
Sam.	25	S. Crépin. S. Cr.
Dim.	26	S. Rustique.
Lun.	27	S. Frumence.
Mar.	28	S. Simon S. J.
Mer.	29	S. Faron.
Jeu.	30	S. Lucain.
Ven.	31	S. Quent. *V. J.*

NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
☉ Pleine Lune le 8.			☉ Pleine Lune le 8.		
☾ Dern. Quart. le 16.			☾ Dern. Quartier le 15.		
● Nouv. Lune le 23.			● Nouv. Lune le 22.		
☽ Prem. Quartier le 30.			☽ Prem. Quart. le 30.		
Sam.	1	TOUSSAINT.	Lun.	1	S. Éloi.
DIM.	2	*Les Trépassés.*	Mar.	2	S. François X.
Lun.	3	S. Marcel, év.	Mer.	3	S. Fulgence, év.
Mar.	4	S. Charles.	Jeu.	4	Ste Barbe.
Mer.	5	S. Zacharie.	Ven.	5	S. Sabas.
Jeu.	6	S. Léonard.	Sam.	6	S. Nicolas.
Ven.	7	S. Florentin.	DIM.	7	Ste Fare, vier.
Sam.	8	Stes Reliques.	Lun.	8	*La Conception.*
DIM.	9	S. Mathurin.	Mar.	9	Ste Gorgonie.
Lun.	10	DÉDICACE.	Mer.	10	Ste Valère.
Mar.	11	S. Martin.	Jeu.	11	S. Daniel.
Mer.	12	S. René.	Ven.	12	S. Valérien.
Jeu.	13	S. Brice.	Sam.	13	Ste Luce.
Ven.	14	S. Bertrand.	DIM.	14	S. Nicaise.
Sam.	15	S. Eugène, m.	Lun.	15	S. Mesmin.
DIM.	16	S. Edme.	Mar.	16	Ste Adélaïde.
Lun.	17	S. Agnan, év.	Mer.	17	*Quatre-Temps.*
Mar.	18	Ste Aude	Jeu.	18	Ste Olympe.
Mer.	19	Ste Élisabeth.	Ven.	19	S. Thimothé.
Jeu.	20	S. Edmond.	Sam.	20	S. Philigon.
Ven.	21	PRÉSENT. N. D.	DIM.	21	S. Thomas, ap.
Sam.	22	Ste Cécile.	Lun.	22	S. Honorat.
DIM.	23	S. Clément.	Mar.	23	Ste Victoire.
Lun.	24	S. Séverin.	Mer.	24	S. Herm. *V. J.*
Mar.	25	Ste Catherine.	Jeu.	25	NOEL.
Mer.	26	Ste Gen. des A.	Ven.	26	S. Étienne.
Jeu.	27	S. Maxime.	Sam.	27	S. Jean, év.
Ven.	28	S. Sosthène.	DIM.	28	SS. Innocents.
Sam.	29	S. Saturnin.	Lun.	29	S. Trophim.
DIM.	30	AVENT.	Mar.	30	Ste Colombe.
L. du Martyrol. G.			Mer.	31	S. Sylvestre.

FONDATION

DE L'INSTITUT.

Il y a pour toute la République un Institut national, chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. Art. de la loi du 5 fructidor an III. (22 août 1795).

ORGANISATION PRIMITIVE

DE L'INSTITUT.

(*Loi du* 3 *brumaire an* IV. — 25 *octobre* 1795.)

TITRE IV.

Institut national des sciences et des arts.

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national des sciences et des arts appartient à toute la République; il est fixé à

Paris : il est destiné, 1° à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; 2° à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République.

II.

Il est composé de (144) membres résidant à Paris, et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la République; il s'associe des savants étrangers, dont le nombre est de vingt-quatre, huit pour chacune des trois classes.

III.

Il est divisé en trois classes; et chaque classe en plusieurs sections, conformément au tableau suivant :

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départem.
Ire CLASSE. *Sciences physiques et mathématiques.*		
1 Mathématiques	6	6
2 Arts mécaniques	6	6
3 Astronomie	6	6
4 Physique expérimentale	6	6
5 Chimie	6	6
6 Histoire naturelle et Minéralogie	6	6
7 Botanique et Physique générale	6	6
8 Anatomie et Zoologie	6	6
9 Médecine et Chirurgie	6	6
10 Économie rurale et Art vétérinaire	6	6
	60	60
IIe CLASSE. *Sciences morales et politiques.*		
1 Analyse des sensations et des idées	6	6
2 Morale	6	6
3 Science sociale et Législation	6	6
4 Économie politique	6	6
5 Histoire	6	6
6 Géographie	6	6
	36	36

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départem.
IIIe CLASSE. *Littérature et Beaux-Arts.*		
1 Grammaire................	6	6
2 Langues anciennes.........	6	6
3 Poésie....................	6	6
4 Antiquités et Monuments...	6	6
5 Peinture..................	6	6
6 Sculpture.................	6	6
7 Architecture..............	6	6
8 Musique et Déclamation....	6	6
	48	48

IV.

Chaque classe de l'Institut a un local où elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à deux classes différentes; mais il peut assister aux séances, et concourir aux travaux d'une autre classe.

V.

Chaque classe de l'Institut publiera tous les ans ses découvertes et ses travaux.

VI.

L'Institut national aura quatre séances pu-

bliques par an. Les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif, des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

VII.

L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

VIII.

Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

IX.

Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres, qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés.

X.

L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste au moins triple, présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

XI.

Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

XII.

Les règlements relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

TITRE V.

Encouragements, récompenses et honneurs publics.

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national nommera tous les ans, au concours, vingt citoyens, qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départements de la République, que dans les pays étrangers.

II.

Ne pourront être admis au concours men-

tionné dans l'article précédent, que ceux qui réuniront les conditions suivantes :

1° Être âgé de vingt-cinq ans au moins;

2° Être propriétaire ou fils de propriétaire d'un domaine rural formant un corps d'exploitation; ou fermier ou fils de fermier d'un corps de ferme d'une ou de plusieurs charrues, par bail de trente ans au moins;

3° Savoir la théorie et la pratique des principales opérations de l'agriculture;

4° Avoir des connaissances en arithmétique, en géométrie élémentaire, en économie politique, en histoire naturelle en général, mais particulièrement en botanique et en minéralogie.

III.

Les citoyens nommés par l'Institut national voyageront pendant trois ans aux frais de la République, et moyennant un traitement que le Corps législatif déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observations, correspondront avec l'Institut, et lui enverront, tous les trois mois, les résultats de leurs travaux, qui seront rendus publics.

Les sujets nommés seront successivement pris dans chacun des départements de la République.

IV.

L'Institut national nommera, tous les ans, six de ses membres, pour voyager, soit en-

semble, soit séparément, pour faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture.

V.

Le palais national à Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conservera cette destination.

VI.

Cet établissement sera dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie, lequel sera nommé par le Directoire exécutif pour six ans.

VII.

Les artistes français désignés à cet effet par l'Institut, et nommés par le Directoire exécutif, seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront logés et nourris aux frais de la République, comme par le passé; ils seront indemnisés de leurs frais de voyage.

X.

L'Institut national, dans ses séances publiques, distribuera chaque année plusieurs prix.

N. B. *Les articles omis ne concernent pas l'Institut.*

RÈGLEMENT POUR L'INSTITUT.

(*Loi du* 15 *germinal an* IV. — 4 *avril* 1796.)

(*Du* 25 *ventôse.*) Le Conseil des Cinq-Cents, après avoir entendu le rapport de sa commission, créée pour examiner le projet de règlement de l'Institut national des sciences et des arts, ainsi que les trois lectures faites les 19 pluviôse, 3 et 25 ventôse,

Déclare qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement.

Le Conseil, après avoir déclaré qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement, prend la résolution suivante :

SÉANCES.

ARTICLE PREMIER.

Chaque classe de l'Institut s'assemblera deux fois par décade : la première classe, les *primidi* et *sextidi*; la seconde classe, les *duodi* et *septidi*; et la troisième classe, les *tridi* et *octidi*. La première séance de chaque décade sera publique.

II.

Le bureau de chaque classe sera formé d'un président et de deux secrétaires.

III.

Le président sera élu par chaque classe, pour six mois, au scrutin et à la pluralité ab-

solue, dans les premières séances de vendémiaire et de germinal : il ne pourra être réélu qu'après six mois d'intervalle.

IV.

Le président sera remplacé, dans son absence, par le membre président sorti le plus nouvellement de la présidence.

V.

Dans la première séance de chaque semestre, chacune des classes procédera à l'élection d'un secrétaire, de la même manière que pour l'élection d'un président. Chaque secrétaire restera en fonctions pendant un an, et ne pourra être réélu qu'une fois. La première fois, on nommera deux secrétaires, et l'un d'eux sortira six mois après par la voie du sort.

VI.

L'Institut s'assemblera le *quintidi* de la première décade de chaque mois, pour s'occuper de ses affaires générales, prendre connaissance des travaux des classes, et procéder aux élections.

VII.

Il sera présidé alternativement par l'un des trois présidents des classes, et suivant leur

ordre numérique. Le sort déterminera celui qui présidera dans la première séance.

VIII.

Le bureau de la classe du président sera celui de l'Institut, pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

IX.

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

X.

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance, la classe délibérera, par la voie du scrutin, s'il y a lieu, ou non, de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

XI.

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la

place sera vacante présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

XII.

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

XIII.

Si deux membres de la classe demandent qu'un ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin, et séparément, sur chacun de ces candidats.

XIV.

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

XV.

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires

écriront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres; et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes, formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

X

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

XVII.

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

XVIII.

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement, l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

XIX.

L'élection aura lieu entre les candidats portés sur la liste de présentation de la classe, suivant le mode prescrit pour la formation de cette liste. Le candidat au nom duquel répondra la plus grande somme, sera proclamé par le président, qui lui donnera avis de sa nomination.

XX.

Dans le cas de l'égalité des sommes les plus grandes, on procédera, un mois après, et suivant le mode précédent, à un nouveau scrutin entre les seuls candidats aux noms desquels ces sommes répondent.

XXI.

Si plusieurs candidats sont élus dans la même séance, l'âge déterminera leur rang d'ancienneté dans la liste des membres de l'Institut.

XXII.

Les citoyens qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique(1), doivent être choisis par l'Institut pour voyager et faire des recherches sur l'agriculture, seront élus au scrutin, d'après une liste au moins triple du nombre des places à remplir.

(1) Voyez ci-devant, page 20.

Cette liste sera présentée à l'Institut par une commission formée d'un membre de chaque section des deux premières classes, élu par cette section.

XXIII.

Les candidats aux noms desquels répondront, dans le dépouillement du scrutin, les plus grandes sommes prises en nombre égal à celui des places à remplir, seront élus; et, dans le cas d'égalité de suffrages, les plus âgés auront la préférence.

PUBLICATION DES TRAVAUX DE L'INSTITUT

XXIV.

Chaque classe publiera séparément les mémoires de ses membres et de ses associés : la première, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, sciences mathématiques et physiques;* la seconde, sous celui de *Mémoires de l'Institut national, sciences morales et politiques;* et la troisième, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, littérature et beaux-arts.* Les classes publieront de plus les pièces qui auront remporté les prix, les mémoires des savants étrangers qui leur seront présentés, et la description des inventions nouvelles les plus utiles.

XXV.

L'Institut national continuera la description

des arts commencée par l'Académie des sciences, et l'extrait des manuscrits des bibliothèques nationales commencé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il sera chargé de toutes les opérations relatives à la fixation de l'unité des poids et mesures; et lorsqu'elles seront terminées, il sera dépositaire d'une mesure originale de cette unité, en platine.

XXVI.

Les associés correspondront avec la classe à laquelle ils appartiennent. Ils lui enverront leurs observations, et lui feront part de tout ce qu'ils connaîtront de nouveau dans les sciences et les arts. Lorsqu'ils viendront à Paris, ils auront droit d'assister aux séances de l'Institut et de ses classes, et de participer à leurs travaux, mais sans y avoir ni voix élective, ni fonctions relatives au régime intérieur. Ils ne cesseront d'être associés qu'après un an de domicile à Paris; et dans ce cas on procédera à leur remplacement.

XXVII.

Les six membres de l'Institut qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique (1), doivent faire chaque année des voyages utiles aux progrès des arts

(1) Voyez ci-devant, page 21.

et des sciences, seront choisis par tiers dans chacune des classes.

PRIX.

XXVIII.

L'Institut national proposera six prix tous les ans. Chaque classe indiquera les sujets de deux de ces prix, qu'elle adjugera seule. Les prix seront distribués par l'Institut dans les séances publiques.

XXIX.

Lorsqu'il aura paru un ouvrage important dans les sciences, les lettres et les arts, l'Institut pourra proposer au Corps législatif de décerner à l'auteur une récompense nationale.

XXX.

Les trois sections réunies de peinture, de sculpture et d'architecture, choisiront au concours les artistes qui, conformément à la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique (1), seront désignés par l'Institut pour être envoyés à Rome.

FONDS DE DÉPENSES DE L'INSTITUT.

XXXI.

Chaque classe nommera deux membres qui

(1) Voyez ci-devant, page 22.

seront dépositaires de ses fonds, et chargés, de concert avec le bureau, d'en faire la distribution, de surveiller l'impression des mémoires et toutes les dépenses de la classe.

XXXII.

Ces membres seront renouvelés tous les ans, savoir, le plus ancien, dans la première séance de chaque semestre. Ils seront élus au scrutin et à la pluralité absolue. La première fois, la classe en nommera deux, dont un sortira six mois après par la voie du sort.

XXXIII.

La commission formée des six membres dépositaires des fonds de chaque classe, sera dépositaire des fonds de l'Institut, et chargée d'en faire et d'en surveiller l'emploi : elle en rendra compte tous les ans à l'Institut.

EMPLACEMENTS ET BIBLIOTHÈQUES.

XXXIV.

Les emplacements nécessaires à l'Institut pour ses séances et celles de ses classes, pour ses collections et ses bibliothèques, sont fixés conformément au plan annexé à ce règlement.

XXXV.

Ils sont exclusivement destinés à l'Insti-

tut ; et aucun changement ne pourra y être fait que sur sa demande, et avec l'approbation du Directoire exécutif.

XXXVI.

Il sera attaché aux bibliothèques de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires.

XXXVII.

Le bibliothécaire sera élu par l'Institut, au scrutin et à la pluralité absolue.

XXXVIII.

Les sous-bibliothécaires seront nommés par l'Institut, et choisis hors de son sein, sur la présentation du bibliothécaire.

XXXIX.

Les bibliothèques seront sous la surveillance de la commission des six membres chargés des fonds et des dépenses de l'Institut.

COMPTE A RENDRE AU CORPS LÉGISLATIF.

XL.

Les secrétaires de chaque classe se réuniront pour rédiger le compte de ses travaux ; ils le présenteront, dans la première séance

de fructidor, à la classe, qui, après l'avoir discuté, le présentera à l'Institut dans sa séance du même mois.

XLI.

Le président de l'Institut écrira ensuite aux présidents des deux Conseils pour demander l'admission de la commission chargée de rendre compte au Corps législatif des travaux de l'Institut. Cette commission sera composée des bureaux des trois classes.

XLII.

L'Institut national est autorisé à faire tous les règlements de détail relatifs à la tenue de ses séances générales et particulières et à ses travaux, en se conformant aux dispositions du présent règlement.

La présente résolution sera imprimée.

Signé A. C. THIBAUDEAU, *président;* P. J. AUDOUIN, GIBERT-DESMOLIÈRES, *secrétaires.*

Lecture faite de la résolution ci-dessus dans les séances des 29 ventôse, 7 germinal, et de ce jour, et après avoir entendu le rapport de la commission nommée le 29 ventôse, le Conseil des Anciens approuve la résolution ci-dessus. Le 15 germinal an IV de la République française.

Signé J. A. CREUZÉ-LATOUCHE, *président;*

D'ALPHONSE, DE TORCY, MEILLAN, *secrétaires.*

Le Directoire exécutif ordonne, etc.

(*Constitution du 24 frimaire an* VIII.)

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

Un Institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts (art. 88).

(*Loi du* 11 *floréal an* X. — 30 *avril* 1802.)

ATTRIBUTIONS DONNÉES A L'INSTITUT.

Les écoles spéciales qui existent seront maintenues... Quand il y vaquera une place de professeur, ainsi que dans l'école de droit qui sera établie à Paris, il y sera nommé, par le premier Consul, entre trois candidats qui seront présentés, le premier, par une des classes de l'Institut national, le second, par les inspecteurs généraux des études, et le troisième par les professeurs de l'école où la place sera vacante (art. 24).

De nouvelles écoles spéciales seront instituées comme il suit : 1° il pourra être établi dix écoles de droit ; 2° il pourra être créé

trois nouvelles écoles de médecine.....; 3° il y aura quatre écoles d'histoire naturelle, de physique et de chimie.....; 4° les arts mécaniques et chimiques seront enseignés dans deux écoles spéciales; 5° une école de mathématiques transcendantes; 6° une école spéciale de géographie, d'histoire et d'économie publique.....; 7° outre les écoles des arts du dessin, existant à Paris, Dijon et Toulouse, il en sera formé une quatrième...; 8° les observatoires actuellement en activité auront chacun un professeur d'astronomie; 9° il y aura près de plusieurs lycées des professeurs de langues vivantes; 10° il sera nommé huit professeurs de musique et de composition (art. 25).

La première nomination des professeurs de ces nouvelles écoles spéciales sera faite de la manière suivante : les classes de l'Institut correspondantes aux places qu'il s'agira de remplir présenteront un sujet au Gouvernement; les trois inspecteurs généraux des études en présenteront un second : le premier Consul choisira l'un des deux. — Après l'organisation de ces nouvelles écoles spéciales, le premier Consul nommera aux places vacantes, entre trois sujets qui lui seront présentés, comme il est dit à l'article 24 (art. 20).

NOUVELLE ORGANISATION DE L'INSTITUT.

Saint-Cloud, le 3 pluviôse an XI de la République.

Le Gouvernement de la République, sur le rapport du ministre de l'Intérieur, le Conseil d'État entendu,

Arrête ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national, actuellement divisé en trois classes, le sera désormais en quatre,

Savoir :

Première Classe.

Classe des sciences physiques et mathématiques.

Seconde Classe.

Classe de la langue et de la littérature françaises.

Troisième Classe.

Classe d'histoire et de littérature anciennes.

Quatrième Classe.

Classe des beaux-arts.

Les membres actuels et associés étrangers

de l'Institut seront répartis dans ces quatre classes.

Une commission de cinq membres de l'Institut, nommée par le premier Consul, arrêtera ce travail, qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

II.

La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation, et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

Sciences mathématiques.

Géométrie, six membres.
Mécanique, six *idem.*
Astronomie, six *idem.*
Géographie et navigation, trois *idem.*
Physique générale, six *idem.*

Sciences physiques.

Chimie, six membres.
Minéralogie, six *idem.*
Botanique, six *idem.*
Économie rurale et art vétérinaire, six *idem.*
Anatomie et zoologie, six *idem.*
Médecine et chirurgie, six *idem.*

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires

perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

III.

La seconde classe sera composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confection du Dictionnaire de la langue française; elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

IV.

La troisième classe sera composée de qua-

rante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages grecs, latins et orientaux, qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel qui fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

V.

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres.

Sculpture, six *idem*.

Architecture, six *idem*.

Gravure, trois *idem*.

Musique (composition), trois *idem*.

Elle nommera, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui sera membre de la classe, mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants, pris parmi les nationaux ou les étrangers.

VI.

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences, de littérature et d'arts; ils ne feront partie d'aucune section, et ne toucheront aucun traitement.

VII.

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

VIII.

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

IX.

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles, et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et règlements particuliers de sa police intérieure.

X.

Chaque classe tiendra, tous les ans, une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

XI.

L'Institut recevra annuellement du trésor public quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun de ses secrétaires perpétuels; et pour ses dépenses une somme qui sera déterminée tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budget du ministre de l'Intérieur.

XII.

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe, et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'article IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut, et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

XIII.

Tous les ans, les classes distribueront des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs;

Et la quatrième classe, des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome et entretenus aux frais du Gouvernement.

XIV.

Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul,
Signé BONAPARTE.

Par le premier Consul,
Le secrétaire d'État,
Signé HUGUES B. MARET.

Pour ampliation,
Le ministre de l'Intérieur,
Signé CHAPTAL.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(*Charte de* 1814.)

Les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte, restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé (art. 68) (1).

(1) La même disposition se trouve dans la Charte de 1830 (article 59.)

ORDONNANCE
DU ROI.

Au château des Tuileries, le 21 mars 1816.

LOUIS, par la grâce de Dieu, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à tous ceux qui ces présentes verront, SALUT.

La protection que les Rois nos aïeux ont constamment accordée aux sciences et aux lettres, nous a toujours fait considérer avec un intérêt particulier les divers établissements qu'ils ont fondés pour honorer ceux qui les cultivent : aussi n'avons-nous pu voir sans douleur la chute de ces Académies qui avaient si puissamment contribué à la prospérité des lettres, et dont la fondation a été un titre de gloire pour nos augustes prédécesseurs. Depuis l'époque où elles ont été rétablies sous une dénomination nouvelle, nous avons vu, avec une vive satisfaction, la considération et la renommée que l'Institut a méritées en Europe. Aussitôt que la divine Providence nous a rappelé sur le trône de nos pères,

notre intention a été de maintenir et de protéger cette savante Compagnie; mais nous avons jugé convenable de rendre à chacune de ses classes son nom primitif, afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise, et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles, et ce que nous devons en attendre dans des jours plus heureux.

Enfin nous nous sommes proposé de donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur établissement à la restauration de la monarchie, et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement.

A CES CAUSES, et sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur,

Notre Conseil d'État entendu,

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ART. 1er. L'Institut sera composé de quatre Académies, dénommées ainsi qu'il suit, et selon l'ordre de leur fondation, savoir :

L'Académie française;

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres;

L'Académie royale des sciences;

L'Académie royale des beaux-arts.

2. Les Académies sont sous notre protection directe et spéciale.

3. Chaque Académie aura son régime indépendant, et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

4. Toutefois, l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut demeureront communs aux quatre Académies.

5. Les propriétés communes aux quatre Académies, et les fonds y affectés, seront régis et administrés, sous l'autorité de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur, par une commission de huit membres, dont deux seront pris dans chaque Académie.

Ces commissaires seront élus chacun pour un an, et seront toujours rééligibles.

6. Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie seront régis en son nom par les bureaux ou commissions institués ou à instituer, et dans les formalités établies par les règlements.

7. Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

8. Elles tiendront une séance publique commune, le 24 avril, jour de notre rentrée dans notre royaume.

9. Les membres de chaque Académie pourront être élus aux trois autres Académies.

10. L'Académie française reprendra ses anciens statuts, sauf les modifications que nous pourrions juger nécessaires, et qui nous seront

présentées, s'il y a lieu, par notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur.

11. L'Académie française est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

12. L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres conservera l'organisation et les règlements actuels de la troisième classe de l'Institut.

13. L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

14. L'Académie royale des sciences conservera l'organisation et la distribution en sections de la première classe de l'Institut.

15. L'Académie royale des sciences est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

16. L'Académie royale des beaux-arts conservera l'organisation et la distribution en sections de la quatrième classe de l'Institut.

17. L'Académie royale des beaux-arts est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

18. Il sera ajouté, tant à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, qu'à l'Académie royale des sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix pour chacune de ces deux Académies.

19. Les académiciens libres n'auront d'autre indemnité que celle du droit de présence.

Ils jouiront des mêmes droits que les autres académiciens, et seront élus selon les formes accoutumées.

20. Les anciens honoraires et académiciens, tant de l'Académie royale des sciences, que de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, seront, de droit, académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académies feront les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix académiciens libres dans chacune d'elles.

21. L'Académie royale des beaux-arts aura également une classe d'académiciens libres, dont le nombre sera déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

22. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur soumettra à notre approbation les modifications qui pourraient être jugées nécessaires dans les règlements de la seconde, de la troisième et de la quatrième classe de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, à l'Académie royale des sciences, et à l'Académie royale des beaux-arts.

23. Il sera, chaque année, alloué au budget de notre ministre secrétaire d'État de l'Intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux membres, secrétaires perpétuels et em-

ployés des quatre classes de l'Institut, ainsi que pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix, et autres objets.

Le fonds sera réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui sera assigné pour son service.

24. Tous les membres qui ont appartenu jusqu'à ce jour à l'une des quatre classes de l'Institut, conserveront la totalité de leur traitement.

25. Sont maintenus les décrets et règlements qui ne contiennent aucune disposition contraire à celles de la présente ordonnance.

26. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le 21 mars de l'an de grâce 1816, et de notre règne le vingt et unième.

Signé LOUIS.

Par le Roi,

Le ministre secrétaire d'État de l'Intérieur,

Signé VAUBLANC.

Certifié conforme par nous,

Garde des sceaux de France, ministre secrétaire d'État au département de la Justice,

Signé BARBÉ-MARBOIS.

ORDONNANCE DU ROI, concernant le rétablissement de l'Académie des Sciences morales et politiques.

LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS, à tous présents et à venir, salut.

Vu l'article 3 du titre 4 de la loi du 3 brumaire an IV, concernant l'instruction publique, qui établit et organise dans l'Institut national une classe spéciale des Sciences morales et politiques;

Vu l'arrêté du Gouvernement, du 3 pluviôse an XI, qui supprime cette classe:

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

ART. 1er. L'ancienne classe des Sciences morales et politiques est et demeure rétablie dans le sein de l'Institut royal de France, sous le titre d'*Académie des Sciences morales et politiques.*

2. Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente.

3. Elle est divisée en cinq sections, savoir:
Philosophie;
Morale;
Législation, Droit public et Jurisprudence;
Économie politique et Statistique;
Histoire générale et philosophique.

4. Sont membres de cette Académie,

1° Ceux qui en faisaient partie à l'époque de sa suppression,

MM. Baron DACIER,
DAUNOU,
Comte GARAT,
LACUÉE, Comte DE CESSAC,
Comte MERLIN,
Marquis DE PASTORET,
Comte REINHARD,
Comte ROEDERER,
Comte SIEYES,
Prince DE TALLEYRAND;

2° Ceux des correspondants de ladite classe qui depuis sont devenus membres de l'Institut,

MM. Comte DESTUTT-TRACY,
Baron DE GÉRANDO.

5. Les membres ci-dessus désignés compléteront le nombre de trente par des élections successives, réglées ainsi qu'il suit:

Quatre nouveaux membres seront élus immédiatement, et choisis dans le sein de l'Institut.

L'Académie des Sciences morales et politiques ainsi constituée élira sept autres membres à une époque qui sera ultérieurement déterminée.

Ces vingt-trois membres procéderont à une nouvelle élection de sept autres membres, lesquels compléteront l'Académie.

6. Les membres de l'Académie des Sciences morales et politiques nommeront un secrétaire

perpétuel par voie d'élection, conformément aux règlements de l'Institut.

7. Ils proposeront à notre ministre de l'Instruction publique un projet de répartition des membres de l'Académie dans les cinq sections qui la composent.

8. Ils sont également chargés de réviser les anciens règlements, et de proposer au ministre un projet de règlement nouveau.

9. Les dépenses de l'Académie des Sciences morales et politiques seront fixées par la loi de finances qui sera présentée aux Chambres dans le cours de leur prochaine session.

10. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Paris, le 26 octobre 1832.

Signé, LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé, GUIZOT.

Pour ampliation,

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé, GUIZOT.

***EXTRAIT** du Règlement particulier de l'Académie des Sciences morales et politiques, du 5 mars* 1833.

TITRE Ier.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE.

ART. 1er. L'Académie se compose de TRENTE Académiciens titulaires;

Il y aura *cinq* Académiciens libres et *cinq* associés étrangers.

ART. 2. L'Académie aura *trente* Correspondants au moins, *quarante* au plus; elle les distribuera entre les sections.

ART. 3. Les Académiciens libres et les Associés étrangers ne sont spécialement attachés à aucune section.

ART. 4. Pour être Académicien titulaire ou libre, il faut être Français et résider à Paris.

ART. 5. Les Correspondants seront choisis indistinctement parmi les Français et les étrangers.

ART. 6. Les Académiciens libres ont droit de suffrage dans l'élection des Académiciens de leur ordre, et voix délibérative, en ce qui concerne les travaux de l'Académie.

ART. 7. Un Académicien libre ne peut se présenter pour être élu Académicien titulaire, tant qu'il conserve le premier titre.

ART. 8. Tout Académicien titulaire ou libre, qui s'absentera plus d'une année, sans congé de l'Académie, ou sans mission du Gouvernement, ou sans autre empêchement légitime, sera censé avoir donné sa démission.

RÈGLEMENT

POUR LES

RÉUNIONS GÉNÉRALES

DE L'INSTITUT,

ADOPTÉ

DANS LA SÉANCE TENUE PAR LES CINQ ACADÉMIES,

Le 19 juillet 1848.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura des réunions périodiques des cinq Académies, où seront traitées toutes les questions d'intérêt général pour l'Institut.

Ces réunions ne seront pas publiques.

ART. 2.

Ces réunions générales seront trimestriel-

les. Si la discussion n'est pas terminée, elle pourra être continuée dans une séance supplémentaire dont l'Assemblée déterminera le jour.

ART. 3.

En outre, chaque Académie a le droit de provoquer une réunion générale extraordinaire en s'adressant au président de l'Institut.

ART. 4.

Le bureau de l'Institut se compose de cinq membres, un président et quatre vice-présidents.

Ces cinq membres sont choisis respectivement par les cinq Académies. La durée du Bureau est d'une année.

ART. 5.

Le Bureau est présidé par un des cinq membres, selon le tour qui appartient à chacune des Académies.

ART. 6.

Le procès-verbal des séances sera rédigé par le Secrétaire perpétuel de l'Académie à laquelle appartient le Président.

ART. 7.

La réunion générale de l'Institut aura lieu le premier mercredi de chaque trimestre.

ART. 8.

Le Bureau est chargé de préparer l'ordre du jour.

Cet ordre du jour se composera des matières qui auront été désignées par la dernière assemblée générale, par une des cinq Académies, ou par le Bureau.

Cet ordre du jour sera indiqué dans les lettres de convocation.

L'Assemblée se réserve le droit de fixer l'ordre de priorité entre les propositions.

ART. 9.

Le Bureau des séances trimestrielles présidera la séance publique annuelle de l'Institut.

ART. 10.

La séance publique annuelle aura lieu le 25 octobre, jour anniversaire de l'organisation de l'Institut.

ARRÊTÉ

DE M. LE MINISTRE

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES,

EN DATE DU 30 JANVIER 1850.

RELATIF AUX MISSIONS SCIENTIFIQUES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique et des Cultes,

Considérant qu'il importe de donner aux missions scientifiques la direction la plus éclairée, et de leur assurer les résultats les plus fructueux possibles;

Considérant qu'une expérience déjà acquise a pu démontrer tout ce qu'il y a de profitable pour l'érudition et la science, à appeler sur les projets de missions, l'examen de l'Institut.

Considérant, d'autre part, que de toute mission exécutée sous les auspices et aux frais de l'État doivent résulter un avantage public et une utilité nationale;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Chaque demande de mission scientifique,

présentée au Ministère de l'Instruction publique et des Cultes, sera transmise à l'Institut, et l'Académie, spécialement compétente, sera invitée à faire un rapport sur l'objet et l'opportunité du voyage. En cas d'avis favorable, l'Institut sera prié de rédiger des instructions sur les *desiderata* de la science et sur les moyens les plus propres à atteindre le but indiqué.

Art. 2.

Les résultats de toute mission scientifique qui aura pour objet de recueillir des monuments écrits ou figurés, appartiendront à l'État, qui se réserve d'en disposer, soit par voie de publication, soit en faveur des établissements nationaux.

Art. 3.

Toutefois, il pourra être dérogé au précédent article, en vertu des conditions spéciales, fixées par le Ministre et mentionnées formellement dans l'arrêté par lequel la mission sera conférée.

Paris, le 30 janvier 1850.

Signé, É. de PARIEU.

Pour ampliation,

Le chef du secrétariat,

Signé, P. Collin.



PRÉSIDENCE DE L'INSTITUT.

L'Académie des Sciences Morales et Politiques préside l'Institut pendant l'année 1851.

BUREAU DE L'INSTITUT POUR 1851.

MESSIEURS,

DE TOCQUEVILLE, délégué de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.	Président.
VILLEMAIN, délégué de l'Académie Française..........	Vice-Présidents.
LANGLOIS, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres..................	
RAYER, délégué de l'Académie des Sciences...............	
AUG. DUMONT, délégué de l'Académie des Beaux-Arts.....	
MIGNET....................	Secrétaire.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

CHANGEMENTS

ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

DEPUIS

Le 1er janvier 1850.

M. de Féletz, élu le 14 décembre 1826, mort le 11 février 1850;

Remplacé par M. Nisard, le 28 novembre 1850.

M. Droz, élu le 2 décembre 1824, mort le 9 novembre 1850;

Remplacé par M. de Montalembert, le 9 janvier 1851.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

(Année 1851.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1811	LACRETELLE (Charles DE)	Esménard.
1815	BAOUR-LORMIAN (Pierre-Marie-François-Louis).	Boufflers.
1821	VILLEMAIN (Abel-François)........	De Fontanes.
1826	BRIFAUT (Charles)................	D'Aguesseau.
1828	LEBRUN (Pierre-Antoine).	François de Neufchâteau.
1828	BARANTE (Amable-Guillaume-Prosper BRUGIÈRE DE)..............	De Sèze.
1829	LAMARTINE (Alphonse-Marie-Louis DE)	Daru.
1830	SÉGUR (Philippe-Paul DE).........	De Lévis.
1830	PONGERVILLE (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON DE).............	De Lally-Tolendal.
1830	COUSIN (Victor).................	Fourier.
1830	VIENNET (Jean-Pons-Guillaume)....	De Ségur.
1832	JAY (Antoine)..................	L'abbé de Montesquiou.
1832	DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques).......................	Cuvier.
1833	TISSOT (Pierre-François)..........	Dacier.
1833	THIERS (Adolphe)................	Andrieux.
1834	SCRIBE (Augustin-Eugène).	Arnault.
1835	SALVANDY (Narcisse-Achille DE).....	Parseval-Grandmaison.
1836	DUPATY (Louis-Emmanuel-Félicité-Charles MERCIER).............	Lainé.
1836	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume).	De Tracy.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1836	MIGNET (François-Auguste-Alexis)...	Raynouard.
1840	FLOURENS (Marie-Jean-Pierre).....	Michaud.
1840	MOLÉ (Mathieu-Louis)...........	De Quélen.
1841	HUGO (Victor-Marie).............	Lemercier.
1841	SAINTE-AULAIRE (Louis de BEAUPOIL DE).........................	De Pastoret.
1841	ANCELOT (Jacques-François-Arsène).	De Bonald.
1841	TOCQUEVILLE (Alexis-Charles-Henri-CLÉREL DE)..................	De Cessac.
1842	PASQUIER (Étienne-Denis).........	Frayssinous.
1842	PATIN (Henri-Joseph-Guillaume)...	Roger.
1844	SAINT-MARC-GIRARDIN...........	Campenon.
1844	SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin)..	Cas. Delavigne.
1844	MÉRIMÉE (Prosper).............	Nodier.
1845	VIGNY (Alfred-Victor DE).........	Étienne.
1845	VITET (Louis)....................	Soumet.
1846	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE)	Royer-Collard.
1847	EMPIS (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph-Simonis)...............	Jouy.
1847	AMPÈRE (Jean-Jacques-Antoine)....	Guiraud.
1849	NOAILLES (Paul DE)............	De Chateaubriand.
1849	SAINT-PRIEST (Alex. DE GUIGNARD DE).	Vatout.
1850	NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré)	De Féletz.
1851	MONTALEMBERT (Charles DE)......	Droz.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL TRÉSORIER.	
1834	VILLEMAIN (Abel-François)........	Arnoult.

Commission du Dictionnaire historique de la langue française.

Messieurs :

VILLEMAIN, secrétaire perpétuel.
DE PONGERVILLE.
DE LACRETELLE.
COUSIN.
PATIN.
SAINTE-BEUVE.
. . . .

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs :

VILLEMAIN, secrétaire perpétuel trésorier, président.
LEBRUN.
DUPATY.

ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

DEPUIS

Le 1er janvier 1850.

M. Artaud de Montor, élu *académicien libre* le 17 décembre 1830, mort le 12 novembre 1849.

Remplacé par M. Barchou de Penhoën, le 25 janvier 1850.

M. Quatremère de Quincy, élu le 16 février 1803, mort le 28 décembre 1849.

Remplacé par M. Wallon, le 22 novembre 1850.

M. Édouard Biot, élu le 21 mai 1847, mort le 13 mars 1850.

Remplacé par M. Vincent, le 10 mai 1850.

M. de Villeneuve-Trans, élu *académicien libre* le 10 janvier 1840, mort le 19 septembre 1850.

Remplacé par M. de Pétigny, le 13 décembre 1850.

ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

Depuis le 1er janvier 1850.

M. Avellino, à Naples, élu le 7 février 1840, mort le 9 janvier 1850.

Remplacé par M. Rhitzio Rhangabé, à Athènes, le 27 décembre 1850.

M. le baron de Reiffenberg, à Bruxelles, élu le 27 février 1835, mort le 18 avril 1850.

Remplacé par M. Roulez, à Gand, le 27 décembre 1850.

M. Linde, à Varsovie, élu le 18 décembre 1812, mort le

Remplacé par M. Hodgson, au Nepâl, le 27 décembre 1850.

M. de Pétigny, à Clénor, *Loir-et-Cher*, élu le 23 janvier 1846, élu *académicien libre* le 13 décembre 1850.

Remplacé par M. Azema de Montgravier, à Oran, le 27 décembre 1850.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.
(Année 1851.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1813	Boissonade (Jean-François).......	Larcher.
1813	Walckenaer (Charles-Athanase)....	Champagne.
1815	Quatremère (Étienne-Marc).......	Du Theil.
1816	Raoul-Rochette (Désiré).........	Mentelle.
1817	Naudet (Joseph)................	Garran de Coulon.
1817	Choiseul-Daillecourt (André-Urbain-Maxime de)..............	De Choiseul-Gouffier.
1818	Jomard (Edme-François)..........	Visconti.
1818	Dureau de la Malle (Adolphe-Jules-César-Auguste)...............	Millin.
1824	Hase (Charles-Benoît)...........	Bernardi.
1829	Pardessus (Jean-Marie)..........	Gail.
1830	Thierry (Jacques-Nicolas-Augustin).	Boissy d'Anglas.
1830	Lajard (Jean-Baptiste-Félix).......	Dom Brial.
1832	Burnouf (Eugène)...............	Champollion jeune.
1832	Beugnot (Auguste-Arthur)........	Thurot.
1832	Reinaud (Joseph-Toussaint)......	De Chézy.
1833	Guérard (Benjamin-Edme-Charles).	Abel Rémusat.
1833	Julien (Stanislas)...............	Saint-Martin.
1833	Guizot (François-Pierre-Guillaume).	Dacier.
1834	Le Clerc (Joseph-Victor).........	De Pougens.
1835	Langlois (Simon-Alexandre)......	Caussin de Perceval.
1837	Guigniaut (Joseph-Daniel).......	Van Praët.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1837	Paris (Alexis-Paulin)	Raynouard.
1838	Le Bas (Philippe)	Reinhard.
1838	Garcin de Tassy (Joseph-Héliodore).	De Talleyrand.
1838	Magnin (Charles)	Silv. de Sacy.
1839	Lenormant (Charles)	Amaury-Duval.
1839	Littré (Maximilien-Paul-Émile)	Pouqueville.
1839	Berger de Xivrey (Jules)	Éméric-David.
1841	Villemain (Abel-François)	Daunou.
1841	Wailly (Joseph-Noël de)	De Pastoret.
1842	Saulcy (Louis-Félicien-Joseph Caignart de)	Mionnet.
1842	Laborde (Léon-Emmanuel-Simon-Joseph de)	Alexandre de borde.
1842	Ampère (Jean-Jacques-Antoine)	De Gérando.
1844	Mohl (Jules)	Burnouf père.
1845	Laboulaye (Édouard-René Lefebvre)	Fauriel.
1845	La Saussaye (Jean-François de Paule-Louis de)	Mollevaut.
1849	Ravaisson (Jean-Gaspard-Félix)	Letronne.
1849	Caussin de Perceval (Amand-Pierre).	Le Prevost d'I r
1850	Vincent (Alex.-Joseph-Hydulphe	Éd. Biot.
1850	Wallon (Henri-Alexandre)	Quatremère de Quincy.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

EC-ONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
830	LUYNES (Honoré-Théodoric-Paul-Joseph D'ALBERT DE)...........	Schweighaeuser.
832	SÉGUIER DE SAINT-BRISSON (Nicolas-Maximilien-Sidoine)......... ..	Cuvier
1833	MONMERQUÉ (Louis-Jean-Nicolas)..	Cousinéry.
838	LE PREVOST (Auguste)...........	Artaud.
1839	VITET (Louis)..................	Michaud.
841	BIOT (Jean-Baptiste).............	Miot de Mélito.
1843	MÉRIMÉE (Prosper).............	De Fortia d'Urban
1846	LA GRANGE (Adélaïde-Édouard-LE-LIÈVRE DE)..................	Eyriès.
1850	BARCHOU DE PENHOËN (Auguste-Théodore-Hilaire).............	Artaud de Montor.
850	PÉTIGNY (François-Jules DE).......	De Villeneuve-Trans

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1820	OUVAROFF, à Saint-Pétersbourg.....	S. A. E. Charles, baron Dalberg.
1825	CREUZER, à Heidelberg............	Wolf.
1831	BOECKH, à Berlin.................	Jefferson.
1835	Le baron de HAMMER-PURGSTALL, à Vienne......................	Le b^on Guillaume de Humboldt.
1842	Le cardinal MAÏ, à Rome.........	Heeren.
1847	Jacob GRIMM, à Berlin............	Frédéric Jacobs.
1849	LOBECK, à Kœnigsberg............	Hermann.
1849	WILSON (Horace-Hayman), à Londres.	Sir Graves Chamney Haughton.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1840	WALCKENAER (Charles-Athanase)...	Daunou.

CORRESPONDANTS.

Une ordonnance royale du 6 février 1839 a porté le nombre des correspondants à cinquante, dont trente étrangers, et vingt regnicoles.

MUSTOXIDI, à Corfou.
Le chevalier-comte DEMETRIUS VALSAMACHI, à Céphalonie.
FRAEHN, à Saint-Pétersbourg.
DE GOLBERY (O. ✱), à Besançon, *Doubs*; et à Paris, rue du Dauphin, n° 7,
LEAKE, à Londres.
PEYRON, à Turin.
WEISS ✱, à Besançon, *Doubs*.
DE CAUMONT ✱ (Arcisse), à Caen, *Calvados*; et à Paris, rue Richelieu, n° 65.
LABUS, à Milan.
QUARANTA ✱ (Bernard), à Naples.
GERHARD (Édouard), à Berlin.
HUMBERT, à Genève.
DE MEYRAN de LAGOY, à Aix, *Bouches-du-Rhône*.
CHAUDRUC DE CRAZANNES ✱, à Castel-Sarrasin, *Tarn-et-Garonne*.
Le vicomte DE SANTAREM, à Lisbonne; et à Paris, rue Blanche, n° 35.
DE GERVILLE, à Valognes, *Manche*.
Le comte BORGHESI, à San Marino, *Italie*.
LEGLAY ✱, à Lille, *Nord*.
DEVILLE ✱, à Alençon, *Orne*.
Th. WELCKER ✱, à Bonn, *Prusse*.
GEEL, à Leyde, *Pays-Bas*.
BERBRUGGER, à Alger, *Afrique*.

FLOQUET ✻, rue Beffroi, nº 16, à Rouen, *Seine-Inférieure;* et à Paris, rue Castellane, nº 14.
FRESNEL, à Gidda, *Arabie.*
GREPPO, à Belley, *Ain.*
PERTZ, à Berlin.
KOSEGARTEN, à Greifswalde.
LASSEN, à Bonn, *Prusse.*
GAISFORD, à Oxford.
Eug. BORÉ, en Perse.
Thomas WRIGHT, à Londres.
WACHSMUTH ✻, à Leipzig.
CAVEDONI, à Modène.
De WITTE, à Anvers; et à Paris, rue du Faubourg Saint-Honoré, nº 50.
BOTTA (O. ✻), à Mossoul; et à Paris, rue de l'Université, nº 22.
Le docteur LAUTARD ✻, à Marseille, *Bouches-du-Rhône.*
CADALVÈNE, à Constantinople.
DE LAPLANE, à Sisteron, *Basses-Alpes.*
RAWLINSON, à Bagdad.
Le père SECCHI, à Rome.
Carl RITTER, à Berlin.
FONTANIER ✻, à Singapour.
PANOFKA (Théodore), à Berlin.
EICHHOFF ✻, à Lyon, *Rhône.*
BOPP, à Berlin.
GROTEFEND (George-Frédéric), à Hanovre.
HODGSON ✻ (Brian-Houghton), résident anglais au Nepâl.
ROULEZ, à Gand.
RHANGABÉ (Rithzio), à Athènes.
AZEMA DE MONTGRAVIER, à Oran, *Afrique.*

COMMISSIONS LITTÉRAIRES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Commission des Inscriptions et Médailles, instituée par décret du 25 juin 1806 *; confirmée par l'ordonnance du Roi du* 16 *mai* 1830.

Messieurs :

RAOUL-ROCHETTE.
HASE.
NAUDET.
BOISSONADE.
RAMEY, dessinateur.

Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 *juillet* 1816.

Messieurs :

LAJARD.
PAULIN PARIS.
V. LE CLERC.
LITTRÉ.

Commission des Travaux littéraires, chargée de surveiller la continuation des Notices des Manuscrits, du Recueil des Ordonnances des Rois de France, du Recueil des Historiens des Gaules et de la France,

de la publication des Historiens des Croisades, et autres travaux confiés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

Messieurs :

BOISSONADE.
QUATREMÈRE.
RAOUL-ROCHETTE.
HASE.
PARDESSUS.
BURNOUF.
BEUGNOT.
GUÉRARD.
Et les Membres composant le Bureau.

Commission des Antiquités de la France, pour l'examen et le classement des notices et documents demandés à MM. les préfets des départements, sur les anciens monuments de notre histoire et les mesures à prendre pour leur conservation : d'après la circulaire de M. le ministre de l'Intérieur, du 8 *avril* 1819, *confirmée par l'ordonnance du Roi du* 16 *mai* 1830.

Messieurs :

RAOUL-ROCHETTE.
JOMARD.
DUREAU DE LA MALLE.
HASE.
GUÉRARD.
LENORMANT.
BERGER DE XIVREY.
VITET.
Et les Membres composant le Bureau.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie ; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

Messieurs :

JOMARD.
GARCIN DE TASSY.
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE
DES SCIENCES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS
PARMI LES MEMBRES
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
DEPUIS

Le 1er janvier 1850.

M. Francoeur, élu *académicien libre*, le 18 avril 1842, mort le 15 décembre 1849.

Remplacé par M. Bussy, le 25 février 1850.

M. de Blainville, élu le 21 novembre 1825, mort le 1er mai 1850.

Remplacé dans la *section d'anatomie et zoologie* par M. Coste, le 10 février 1851.

M. Gay-Lussac, élu le 28 décembre 1806, mort le 9 mai 1850.

Remplacé dans la *section de physique générale* par M.

M. Libri, élu le 18 mars 1833, a cessé de faire partie de l'Académie par un décret du 1er septembre 1850.

Remplacé dans la *section de géométrie* par M.

M. Beudant, élu le 15 novembre 1824, mort le 9 décembre 1850.

Remplacé dans la *section de minéralogie* par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

Depuis le 1er janvier 1850.

M. le baron de KRUSENSTERN, à Saint-Pétersbourg, élu le 12 novembre 1810, mort le

Remplacé dans la *section de Géographie et Navigation*, par M.

M. BREWSTER, à Saint-Andrews, en Écosse, élu le 26 décembre 1825, élu *associé étranger*, le 2 janvier 1849.

Remplacé dans la *section de physique générale*, par M.

M. MOREAU DE JONNÈS, aux Antilles, élu le 25 novembre 1816, élu *académicien libre* de l'Académie des Sciences morales et politiques, le 3 février 1849.

Remplacé dans la section de *géographie et navigation*, par M.

M. BRUNEL, à Londres, élu le 2 octobre 1826, mort le 12 décembre 1849.

Remplacé dans la *section de mécanique* par M.

M. KUNTH, à Berlin, élu le 23 novembre 1818, mort le 22 mars 1850.

Remplacé dans la *section de botanique*, par M.

M. RAFFENEAU DE LILLE, à Montpellier, *Hérault*, élu le 17 décembre 1821, mort le 5 juillet 1850.

Remplacé dans la *section de botanique* par M.

M. SCHUMACHER, à Altona, élu le 28 novembre 1831, mort le 28 décembre 1850.

Remplacé dans la *section d'astronomie*, par M.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.
(Année 1851.)

ÉLEC-TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	SCIENCES MATHÉMATIQUES.	
	Section Ire. — *Géométrie.*	
1803	BIOT (Jean-Baptiste)............	Delambre, élu secrétaire perpétuel.
1813	POINSOT (Louis)................	Lagrange.
1836	STURM (Jacques-Charles-François)..	Ampère.
1843	LAMÉ (Gabriel)..................	Puissant.
1843	BINET (Jacques-Philippe-Marie)....	Lacroix.
1851	....	Libri.
	Section II. — *Mécanique.*	
1816	CAUCHY (Augustin-Louis)..........	....
1818	DUPIN (Charles)..................	Périer.
1834	PONCELET (Jean-Victor)............	Hachette.
1840	PIOBERT (Guillaume)..............	De Prony.
1843	MORIN (Arthur-Jules)..............	Coriolis.
1847	COMBES (Charles-Pierre-Mathieu)....	Gambey.
	Section III. — *Astronomie.*	
1817	MATHIEU (Claude-Louis)...........	Messier.
1839	LIOUVILLE (Joseph)..............	Le Français de Lalande.
1843	LAUGIER (Paul-Auguste-Ernest)....	Savary.
1843	MAUVAIS (Félix-Victor)..........	Bouvard.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1846	Le Verrier (Urbain-Jean-Joseph).	De Cassini.
1847	Faye (Hervé-Augste-Étienne-Albans).	De Damoiseau.
	Section IV. — *Géographie et Navigation.*	
1810	Beautemps-Beaupré (Charles-Franç.).	Fleurieu.
1830	Roussin (Albert-Reine)...........	De Rossel.
1842	Duperrey (Louis-Isidor)..........	De Saulces de Freycinet.
	Section V. — *Physique générale.*	
1829	Becquerel (Antoine-César)........	Lefèvre-Gineau.
1837	Pouillet (Claude-Servais-Mathias)..	Girard.
1840	Babinet (Jacques)...............	Dulong.
1840	Duhamel (Jean-Marie-Constant)....	Poisson.
1841	Despretz (César-Mansuete).......	Savart.
1851	....	Gay-Lussac.
	SCIENCES PHYSIQUES.	
	Section VI. — *Chimie.*	
1810	Thénard (Louis-Jacques).........	Fourcroy.
1826	Chevreul (Michel-Eugène)........	Proust.
1832	Dumas (Jean-Baptiste)...........	Sérullas.
1837	Pelouze (Théophile-Jules).........	Déyeux.
1840	Regnault (Henri-Victor)..........	Robiquet.
1844	Balard (Antoine-Jérôme)........	D'Arcet.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

ÉLEC-TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	Section VII. — *Minéralogie.*	
1822	CORDIER (Pierre-Louis-Antoine)...	Haüy.
1827	BERTHIER (Pierre)................	Ramond.
1835	ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce)........	Lelièvre.
1840	DUFRÉNOY (Pierre-Armand).......	Brochant de Villiers.
1848	PREVOST (Constant)..............	Al. Brongniart.
1851	....	Beudant.
	Section VIII. — *Botanique.*	
1808	MIRBEL (Charles-François BRISSEAU)........................	Ventenat.
1830	SAINT-HILAIRE (Auguste DE).......	De Lamarck.
1831	JUSSIEU (Adrien DE).............	Du Petit-Thouars.
1834	BRONGNIART (Adolphe-Théodore)...	Desfonteines.
1834	RICHARD (Achille)................	De la Billardière.
1837	GAUDICHAUD (Charles)...........	De Jussieu père.
	Section IX. — *Économie rurale.*	
1806	SILVESTRE (Augustin-François DE)...	Cels.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1839	BOUSSINGAULT (J.-Bap.-J[ph]-Dieudonné).	Huzard.
1840	GASPARIN (Adrien-Étienne-Pierre DE).	Turpin.
1842	PAYEN (Anselme)	Audouin.
1843	RAYER (Pierre-François-Olive).....	De Morel-Vindé.
1847	DECAISNE (Joseph)...............	Dutrochet.
	Section X. — *Anatomie et Zoologie.*	
1816	DUMÉRIL (André-Marie-Constant)...	Tenon.
1821	SAVIGNY (Marie-Jules-César LE LORGNE DE).....................	Richard.
1833	GEOFFROY SAINT-HILAIRE (Isidore)..	Latreille.
1838	EDWARDS (Henri-Milne)...........	Frédéric Cuvier.
1844	VALENCIENNES (Achille)..........	Geoffroy St-Hilaire.
1851	COSTE (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor.)......................	De Blainville.
	Section XI. — *Médecine et Chirurgie.*	
1821	MAGENDIE (François).............	Corvisart.
1828	SERRES (Étienne-Renaud-Augustin).	Chaussier.
1834	ROUX (Philibert-Joseph)...........	Boyer.
1843	ANDRAL (Gabriel)...............	Double.
1843	VELPEAU (Alfr.-Armand-Louis-Marie)	Larrey.
1845	LALLEMAND (Claude-François)......	Breschet.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.	
1809 1830	ARAGO (Dominique-François-Jean), pour les sciences mathématiques.	De Lalande. Fourier, secrétaire perpétuel.
1828 1833	FLOURENS (Marie-Jean-Pierre), pour les sciences physiques.....	Bosc. Dulong, secr. perp. démissionnaire.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1816	HÉRON DE VILLEFOSSE (Antoine-Marie)......................	
1816	Le maréchal DE RAGUSE (Auguste-Frédéric-Louis MARMONT)..........	
1816	MAURICE (Jean-Frédéric-Théodore).	
1824	HÉRICART DE THURY (Louis-Étienne-François)...................	De Brancas.
1833	SÉGUIER (Armand-Pierre)..........	De Rosily-Mesros.
1837	BONNARD (Augustin-Henri DE)......	Des Genettes.
1847	CIVIALE (Jean).................	Bory de Saint-Vincent.
1847	DUVERNOY (George-Louis)........	Delessert.
1847	LARGETEAU (Charles-Louis)........	Pariset.
1850	BUSSY (Antoine-Alexandre-Brutus). .	Francœur.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1810	Le baron ALEXANDRE DE HUMBOLDT, à Berlin.	Cavendish.
1820	GAUSS, à Gœttingue.	Banks.
1833	R. BROWN, à Londres	Scarpa.
1840	DE BUCH, à Berlin	Blumenbach.
1842	ŒRSTED, à Copenhague	De Candolle.
1844	FARADAY, à Londres	Dalton.
1846	JACOBI, à Berlin	Bessel.
1849	BREWSTER (David), à Saint-Andrews, en Écosse.	Berzelius.

CORRESPONDANTS.

(*Nota.* Le règlement du 6 juin 1808 donne à chaque section le nombre de correspondants suivants.)

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Section Ire. — *Géométrie.* (6)

PLANA ❋, à Turin.
GERGONNE (O. ❋), à Montpellier, *Hérault.*
DIRICHLET, à Berlin.
CHASLES ❋, à Chartres, *Eure-et-Loir;* et à Paris, rue du Bac, n° 62, Passage Sainte-Marie, n° 3.
HAMILTON, à Dublin.
LEBESGUE, à Bordeaux, *Gironde.*

Section II. — *Mécanique.* (6)

VICAT (C. ❋), à Grenoble, *Isère.*
BURDIN ❋, à Clermont-Ferrand, *Puy-de-Dôme.*
SÉGUIN ❋, à Montbard, *Côte-d'Or;* et à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 16, hôtel du *Bon la Fontaine.*
EYTELWEIN, à Berlin.
MOSELEY, à Londres.
....

Section III. — *Astronomie.* (16)

SVANBERG, à Stockholm.
LINDENAU, à Altenbourg.
Le général BRISBANE, en Écosse.
ENCKE, à Berlin.

8

HERSCHEL, à Londres.
VALZ ✱, à Marseille, *Bouches-du-Rhône*.
STRUVE (C.✱), à Pulkowa, près St-Pétersbourg.
AIRY (G. BIDDELL), à Greenwich.
DUNLOP, à Paramatta (Nouvelle-Hollande).
CARLINI, à Milan.
Le capitaine SMYTH, à Londres.
NELL DE BRÉAUTÉ, à la Chapelle, près Dieppe, *Seine-Inférieure*.
PETIT, à Toulouse, *Haute-Garonne*.
HANSEN, à Gotha.
SANTINI, à Padoue.
. . . .

Section IV.—*Géographie et Navigation* (8).

SCORESBY, à Exeter.
L'amiral BEAUFORT, à Londres.
Le contre-amiral BÉRARD (C. ✱), à Toulon, *Var*.
Le capitaine PARRY, à Portsmouth.
Sir John FRANKLIN, à Londres.
Le prince *Anatole* DEMIDOFF, à Saint-Pétersbourg.
. . . .
. . . .

Section V. — *Physique générale* (9).

BARLOW, à Woolwich.
Auguste DE LARIVE ✻, à Genève.
HANSTEEN, à Christiania.
MELLONI ✻, à Naples.
MARIANINI, à Modène.
FORBES, à Édimbourg.
WHEATSTONE, à Hammeismitt.
DE HALDAT ✻, à Nancy, *Meurthe*.
....

SCIENCES PHYSIQUES.

Section VI. — *Chimie* (9).

WELTER ✻, à Valenciennes, *Nord*.
DESORMES, à Verberie, *Oise*.
BÉRARD ✻, à Montpellier, *Hérault*.
BRACONNOT, à Nancy, *Meurthe*.
LIEBIG, à Giessen.
HENRI ROSE, à Berlin.
LAURENT ✻, à Bordeaux, *Gironde*.
VÖHLER, à Gœttingue.
GRAHAM, à Londres.

Section VII. — *Minéralogie.* (8)

FLEURIAU DE BELLEVUE ✱, à la Rochelle, *Charente-Inférieure.*
CONYBEARE, à Llandaff.
MITSCHERLICH, à Berlin.
Gustave ROSE, à Berlin.
Docteur BUCKLAND, à Londres.
D'OMALIUS D'HALLOY, près de Ciney (Belgique); et à Paris, rue Mondovi, n° 6.
ANDRES DEL RIO, à Mexico.
MURCHISON, à Londres.

Section VIII. — *Botanique.* (10)

BONPLAND ✱, au Paraguay.
DUNAL, à Montpellier, *Hérault.*
MARTIUS, à Munich.
LINK (Henri-Frédéric), à Berlin.
WALLICH, à Londres.
TRÉVIRANUS, à Bonn, *Prusse.*
MOHL, à Tübingue.
LESTIBOUDOIS, à Lille, *Nord;* et à Paris, rue de la Michodière, n° 7.
....
....

Section IX. — *Économie rurale.* (10)

MICHAUX ✱, aux États-Unis d'Amérique; et à Paris, quai aux Fleurs, n° 19.
BRACY-CLARK, à Londres.
JAUBERT DE PASSA (François) ✱, à Perpignan, *Pyrénées-Orientales.*

Girou de Buzareingues ✻, à Severac le Château, *Aveyron;* et à Paris, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 32.
De Bonafous ✻ (Matthieu), à Turin ; et à Paris, rue de l'Éperon, n° 7.
D'Hombres-Firmas ✻, à Alais, *Gard.*
Puvis, à Bourg, *Ain.*
Girardin ✻, à Rouen, *Seine-Inférieure.*
Vilmorin ✻, aux Barres, près Nogent-sur-Vernisson, *Loiret.*
Kuhlmann, à Lille, *Nord.*

Section X. — *Anatomie et Zoologie.* (10)

Tiedeman ✻, à Landshut.
Dufour (Léon) ✻, à Saint-Sever, *Landes.*
Quoy ✻, à Brest, *Finistère.*
Ehrenberg, à Berlin.
Richard Owen, à Londres.
Agassiz, à Boston, États-Unis.
Charles Bonaparte, prince de Canino, à Rome.
J. Muller, à Berlin.
Eudes Deslongchamps, à Caen, *Calvados.*
Pouchet ✻, à Rouen, *Seine-Inférieure.*

Section XI. — *Médecine et Chirurgie.* (8)

Orfila (C. ✻), à Marseille, *Bouches-du-Rhône;* et à Paris, à l'École de Médecine.
Maunoir aîné, à Genève.
Fodera, à Naples.
Panizza, à Pavie.
Prunelle ✻, à Lyon, *Rhône.*

BRETONNEAU ✱, à Tours, *Indre-et-Loire*.
BRODIE, à Londres.
SÉDILLOT ✱, à Strasbourg, *Bas-Rhin*.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs :

CHEVREUL.
PONCELET.
Et les Membres composant le Bureau.

Conservateur des Collections de l'Académie des Sciences.

M. BECQUEREL.

ACADÉMIE

DES BEAUX-ARTS.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS,

Depuis le 1er janvier 1850.

M. GRANET, élu le 8 mai 1830, mort le 21 novembre 1849.

Remplacé dans la *section de peinture* par M. ROBERT-FLEURY, le 19 janvier 1850.

M. DEBRET, élu le 22 janvier 1825, mort le 19 février 1850.

Remplacé dans la *section d'architecture* par M. Abel BLOUET, le 13 avril 1850.

M. DRÖLLING, élu le 31 août 1833, mort le 9 janvier 1851.

Remplacé dans la *section de peinture* par M.

M. SPONTINI, élu le 15 juin 1839, mort le 24 janvier 1851.

Remplacé dans la *section de composition musicale* par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS,

Depuis le 1er janvier 1850.

M. ANDERLONI, à Milan, élu le 10 décembre 1836, mort le

Remplacé par M. VISCONTI, à Rome, le 7 décembre 1850.

M. BARTOLINI, à Florence, élu le 10 décembre 1841, mort le 20 janvier 1850.

Remplacé par M. RITSCHELL, à Dresde, le 7 décembre 1850.

M. SCHADOW père, à Berlin, élu le 4 janvier 1845, mort le

Remplacé par M. Guillaume GEEFS, à Bruxelles, le 7 décembre 1850.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS.
(Année 1851.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	Section Ire. — *Peinture.*	
1822	Hersent (Louis)................	Van-Spaendonck.
1825	Ingres (Jean-Auguste-Dominique)..	Denon.
1826	Vernet (Émile-Jean-Horace)......	Le Barbier aîné.
1829	Heim (François-Joseph)...........	Regnault.
1832	Blondel (Merry-Joseph).........	Le Thière.
1832	Delaroche (Paul)...............	Meynier.
1835	Abel de Pujol (Alexandre-Denis)..	Gros.
1836	Picot (François-Édouard).........	Carle Vernet.
1837	Schnetz (Jean-Victor)............	Gérard.
1839	Couder (Louis-Charles-Auguste)....	Langlois.
1846	Brascassat (Jacques-Raimond)......	Bidauld.
1849	Cogniet (Léon)..................	Garnier.
1850	Robert-Fleury (Joseph-Nicolas)...	Granet.
1851	....	Drölling.
	Section II. — *Sculpture.*	
1826	David (Pierre-Jean).............	Stouf.
1827	Pradier (James)..................	Lemot.
1828	Ramey (Étienne-Jules)...........	Houdon.
1831	Leboeuf-Nanteuil (Charles-François).	Cartellier.
1835	Petitot (Messidor-Lebon.).......	Roman.
1838	Dumont (Augustin-Alexandre)......	Ramey père.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE

DES BEAUX-ARTS.

ÉLEC-TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1843	DURET (Francisque-Joseph).......	Cortot.
1845	LEMAIRE (Philippe-Henri).........	Bosio.
	Section III. — *Architecture.*	
1811	FONTAINE (Pierre-François-Léonard).	Raymond.
1825	LE BAS (Louis-Hippolyte).........	Delespine.
1831	LE CLÈRE (Achille-René-François)..	Molinos.
1838	HUVÉ (Jean-Jacques-Marie)........	Percier.
1840	CARISTIE (Augustin-Nicolas)......	Huyot.
1842	GAUTHIER (Martin-Pierre).........	Guenepin.
1846	LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron)..	Vaudoyer.
1850	BLOUET (Guillaume-Abel).........	Debret.
	Section IV. — *Gravure.*	
1816	DESNOYERS (Auguste-Gaspard-Louis BOUCHER).....................	....
1844	FORSTER (François)..............	Tardieu.
1845	GATTEAUX (Jacques-Édouard).....	Galle.
1849	HENRIQUEL (Louis-Pierre).........	Richomme.
	Section V. — *Composition musicale.*	
1829	AUBER (Daniel-François-Esprit)....	Gossec.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE

DES BEAUX-ARTS.

ÉLEC-TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1836	HALÉVY (Jacques-Fromental-Élie). .	Reicha.
1837	CARAFA DE COLOBRANO (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul). . . .	Lesueur.
1842	ONSLOW (André-George-Louis). . . .	Chérubini.
1844	ADAM (Adolphe-Charles).	Berton.
1851	. . . .	Spontini.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1839	RAOUL-ROCHETTE (Désiré).	Quatremère de Quincy, démission.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1816	PRADEL (Jules-Jean-Baptiste-François DE CHARDEBOEUF DE).	
1816	TURPIN DE CRISSÉ (Lancelot-Théodore).	
1823	PASTORET (Amédée DE).	Gois père.
1839	DUMONT (Aristide-Laurent).	De Blacas d'Aulps.
1840	MONTALIVET (Marthe - Camille - BACHASSON DE).	De Sénonnes.
1841	D'HOUDETOT (Frédéric-Christophe)..	De Forbin.
1843	RAMBUTEAU (Claude - Philibert BARTHELOT DE).	De Chabrol-Volvic.
1845	CAILLEUX (Alphonse DE).	De Vaublanc.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE

DES BEAUX-ARTS.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1846	DUCHATEL (Charles-Marie TANNEGUY)	Siméon.
1847	TAYLOR (Isidore-Justin-Séverin)	De Clarac.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1823	ROSSINI, à Bologne	Paisiello.
1832	RAUCH, à Berlin	Alvarès.
1832	TOSCHI (Paul), à Parme	Longhi.
1834	MEYERBEER, à Berlin	Morghen.
1838	CORNELIUS, à Berlin	Zingarelli.
1841	COCKERELL, à Londres	Antolini.
1841	DE KLENZE, à Munich	Schinkel.
1843	CANINA, à Rome	De Cambray d'Igny.
1844	TENERANI, à Rome	Thorwaldsen.
1844	OVERBEECK, à Rome	Camuccini.

CORRESPONDANTS.

Lacour, peintre, à Bordeaux, *Gironde*.
Serangeli, peintre, à Turin.
Richard, peintre, à Lyon, *Rhône*.
Boisserée, architecte, à Bonn, *Prusse*.
Schlick, architecte, à Copenhague.
De Saint-Mesmin, antiquaire, à Dijon, *Côte-d'Or*.
Brulloff, peintre, à Saint-Pétersbourg.
Pistrucci, graveur, à Londres.
Navez, peintre, à Bruxelles.
Abadie, architecte, à Angoulême, *Charente*.
Lasinio, peintre, à Pise.
Lemoyne, statuaire, à Rome.
Daussoignes, compositeur, à Liége.
Donaldson, architecte, à Londres.
Taurel, graveur, à Amsterdam.
Schadow, peintre, à Dusseldorf.
Carlo Amati, architecte, à Milan.
Finelli, statuaire, à Rome.
Rob. d'Azeglio (O. ✻), peintre, à Turin.
Le duc de Serradifalco (C. ✻), architecte, à Palerme, *Sicile*.
Ross, antiquaire, à Halle, *Prusse*.
Howard Vyse, antiquaire, à Londres.
Fogelberg, statuaire, à Rome.
Tick, statuaire, à Berlin.
C. Bonucci, architecte, à Naples.

KAULBACK, peintre, à Munich.
JESI ✱, graveur, à Florence.
Le C[te] MAURICE DE DIETRICHSTEIN, antiquaire, à Vienne.
CAMPANA ✱, antiquaire, à Rome.
SCHNORR, peintre, à Dresde.
CHELARD, compositeur, à Weimar.
Le comte de CASTELBARCO, compositeur, à Milan.
MERCADANTE, compositeur, à Naples.
Le Ch. de FABRIS, statuaire, à Rome.
CALAMATTA ✱, graveur, à Bruxelles.
BENDEMANN, peintre, à Dresde..
SPOHR, compositeur, à Cassel, Hesse Électorale.
GEEFS (Guillaume), statuaire, à Bruxelles.
RITSCHELL, statuaire, à Dresde.
Le chevalier E.-R. VISCONTI (O. ✱), antiquaire, à Rome.

CORRESPONDANTS HONORAIRES.

DELASALLE ✱, rue St-Dominique-St-Germain, n° 83.
MAUDUIT, rue des Jeûneurs, n° 1 bis.
TEXIER ✱, à Alger; et à Paris, rue de la Michodière, n° 4.

Commission du Dictionnaire de la langue des Beaux-Arts, confirmée par l'ordonnance du Roi, du 9 juillet 1816.

Messieurs :

PICOT.............. pour la Peinture.
RAMEY.............. pour la Sculpture.
LE BAS. .... pour l'Architecture.
GATTEAUX........... pour la Gravure.
HALÉVY............. pour la Musique.
RAOUL-ROCHETTE, *secrétaire perpétuel*, pour l'Archéologie.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs :

Achille LE CLÈRE.
HUVÉ.
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES,

Depuis le 1er janvier 1850.

M. DE VILLENEUVE-BARGEMONT, élu le 12 avril 1845, mort le 8 juin 1850.

Remplacé dans la *section de morale* par M. Louis REYBAUD, le 28 décembre 1850.

M. DROZ, élu le 29 décembre 1832, mort le 9 novembre 1850.

Remplacé dans la *section de morale* par M. VILLERMÉ, membre de la *section d'économie politique et de statistique*, qui a été remplacé dans cette dernière section par M. Michel CHEVALIER, le 1er février 1851.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES,

Depuis le 1er janvier 1850.

M. WHEATON, à , élu le 30 avril 1842, mort le 12 mars 1848.

Remplacé dans la *section de législation* par M. KÖINGSWARTER, à Amsterdam, le 26 janvier 1850.

M. PRICHARD, à Bristol, élu le 4 janvier 1834, mort le

Remplacé dans la *section de philosophie* par M T. Henri MARTIN, le 19 janvier 1850.

Le rév. P. GIRARD, à Fribourg, élu le 18 janvier 1848 mort le 6 mars 1850.

Remplacé dans la *section de morale* par M. le docteur WHATELEY, archevêque de Dublin, à Dublin, *Irlande*, le 8 février 1851.

M. le comte PETITTI, à Turin, élu le 15 janvier 1848, mort le 10 avril 1850.

Remplacé dans la *section de morale* par M. Francis LIEBER, à Charleston, *États-Unis*, le 8 février 1851.

M. HOFFMANN, à Berlin, élu le 26 décembre 1835, mort le

Remplacé dans la *section d'économie politique et statistique* par M. DIETERICCI, à Berlin, le 1er février 1851.

M. BASTIAT, à Mugron, *Landes*, élu le 24 janvier 1846, mort le 24 décembre 1850.

Remplacé dans la *section d'économie politique et de statistique*, par M.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.
(Année 1851.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	Section Ire. — *Philosophie.*	
1832	COUSIN (Victor).................	
1836	DAMIRON (Jean-Philibert)..........	De Tracy.
1839	BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE (Jules).	Broussais.
1842	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE).	Jouffroy.
1844	FRANCK (Adolphe)...............	Edwards.
1844	LÉLUT (Louis-François)..........	De Gérando.
	Section II. — *Morale.*	
1832	DUNOYER (Barthélemi-Charles-Pierre-Joseph)......................	
1832	VILLERMÉ (Louis-René)..........	Droz.
1836	LUCAS (Charles-Jean-Marie).......	Rœderer.
1838	TOCQUEVILLE (Alexis-Charles-Henri CLÉREL DE)..................	Jouffroy.
1841	BEAUMONT (Gustave-Auguste DE LA BONINIÈRE DE)................	De Cessac.
1850	REYBAUD (Marie-Roch-Louis)......	Villeneuve-Bargemont.
	Section III. — *Législation, Droit public et Jurisprudence.*	
1832	DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques)..	
1832	BÉRENGER (Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas)..................	

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1839	PORTALIS (Joseph-Marie)..........	Merlin.
1840	TROPLONG (Raymond-Théodore)..	Daunou.
1842	GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy).	Siméon.
1845	VIVIEN (Alexandre-François-Auguste).	Berriat-St.-Prix.
	Section IV. — *Économie politique et Statistique.*	
1832	DUPIN (Charles)................	
1838	BLANQUI (Jérôme-Adolphe)........	Comte.
1838	PASSY (Hippolyte-Philibert)........	De Talleyrand.
1842	DUCHATEL (Charles-Marie TANNEGUY).......................	Alexandre de Laborde.
1849	FAUCHER (Léon-Léonard-Joseph)....	Rossi.
1851	CHEVALIER (Michel).............	Villermé.
	Section V. — *Histoire générale et philosophique.*	
1832	NAUDET (Joseph)..............	
1832	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume).	
1832	MIGNET (François-Auguste-Alexis)...	
1838	MICHELET (Jules)...............	Reinhard.
1840	THIERS (Adolphe)..............	De Pastoret.
1841	THIERRY (Amédée-Simon-Dominique).	Bignon.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ÉLEC-TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1837	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	Comte.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1833	BROGLIE (Charles-Achille-Victor-Léonce DE)....................	
1833	BENOISTON DE CHATEAUNEUF (Louis-François).....................	
1833	BLONDEAU (Jean-Baptiste-Antoine-Hyacinthe)...................	
1844	D'ARGOUT (Antoine-Maurice-Apollinaire)......................	Feuillet.
1849	MOREAU DE JONNÈS (Alexandre)....	Dutens.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1833	Lord BROUGHAM, à Londres.......	
1835	SCHELLING, à Berlin..............	Malthus.
1837	DE SAVIGNY, à Berlin.............	Livingston.
1838	HALLAM, à Londres...............	Ancillon.
1843	MAC-CULLOCH, à Londres..........	Simonde de Sismondi.

CORRESPONDANTS.

Section Ire. — *Philosophie.*

BRANDIS, à Bonn, *Prusse.*
RITTER, à Gœttingue.
HAMILTON, à Édimbourg.
BOUILLIER ✻, à Lyon, *Rhône.*
WILLM ✻, à Strasbourg, *Bas-Rhin.*
L'abbé ROSMINI SERBATI, à Stresa.
MARTIN ✻ (Thomas-Henri), à Rennes, *Ille-et-Vilaine.*

Section II. — *Morale.*

BERGERY ✻, à Metz, *Moselle.*
JULIUS, à Hombourg, (*Hesse-Hombourg*).
Le baron DE STASSART (G. O. ✻), à Bruxelles.
Le baron DE WESSEMBERG, à Constance.
GUERRY ✻, à Tours, *Indre-et-Loire.*
Docteur WHATELEY, archevêque de Dublin, à Dublin, *Irlande.*
LIEBER (Francis), à Charleston, *États-Unis.*

Section III. — *Législation.*

JOHN AUSTIN, à Londres.
MITTERMAÏER, à Heidelberg.
NICOLINI, à Naples.
WARNKOENIG ✻, à Tubingen, *Wurtemberg.*
Le comte SCLOPIS, à Turin.
WALTER, à Bonn, *Prusse.*
KÖNIGSWARTER, ✻ à Amsterdam; et à Paris, rue Saint-Georges, n° 43.

Section IV. — *Économie politique et Statistique.*

QUÉTELET ❋, à Bruxelles.
William JACOB, à Londres.
Ramon DE LA SAGRA, à Madrid; et à Paris, rue Lamartine, n° 29.
PORTER, à Londres.
NASSAU SENIOR, à Londres.
BABBAGE, à Londres.
DE LAFARELLE, à Nîmes, *Gard.*
G. CEVA GRIMALDI, marquis de PIETRACATELLA (G. C. ❋), à Naples.
DIETERICCI, à Berlin.....................
....

Section V. — *Histoire générale.*

ORIOLI, à Rome.
ARBANÈRE ❋, à Tonneins, *Lot-et-Garonne;* et à Paris, rue de Vaugirard, n° 7.
DE RAUMER, à Berlin.
Docteur LINGARD, à Londres.
Léopold RANKE, à Berlin.
PRESCOTT, à Boston.
G. BANCROFT, à Washington.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs :

BLANQUI.
VILLERMÉ.
Et les Membres composant le Bureau.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Commission centrale administrative pour les dépenses communes aux cinq Académies.

Messieurs

LEBRUN .... DUPATY..................	pour l'Académie Française.
JOMARD.................... GARCIN DE TASSY...........	pour l'Académie des Inscriptions et Bell.-Lettres.
CHEVREUL................. PONCELET..................	pour l'Académie des Sciences.
Achille LE CLÈRE.......... HUVÉ......................	pour l'Académie des Beaux-Arts.
BLANQUI.............. .... VILLERMÉ.................	pour l'Académie des Scienc. Mor. et Politiques.

NOTA. Ces Commissaires sont élus pour un an, et sont toujours rééligibles.

LISTE,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DES MEMBRES

ET DES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

DES CINQ

ACADÉMIES

DE L'INSTITUT.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

A.	ACADÉMIES.
Messieurs :	
Abel de Pujol ✻ (Alexandre-Denis), rue Albouy, nº 18.	Beaux-Arts.
Adam (O. ✻) (Adolphe-Charles), Cité Trévise, nº 2.	Beaux-Arts.
Ampère (O. ✻) (Jean-Jacques-Antoine), au palais de l'Institut.	Franç. et Inscr.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
ANCELOT ✻ (Jacques-François-Arsène), rue des Petits-Augustins, n° 11............	Française.
ANDRAL (O. ✻) (Gabriel), rue des Petits-Augustins, n° 5....................	Sciences.
ARAGO (G. O. ✻) (Dominique-François-Jean), à l'Observatoire..............	Sciences.
ARGOUT (G. C. ✻) (Antoine-Maurice-Apollinaire D'), à la Banque de France......	Sc. mor. et polit.
AUBER (C. ✻) (Daniel-François-Esprit), rue Saint-George, n° 24................	Beaux-Arts.
B.	
BABINET ✻ (Jacques), rue de Chaillot, n° 35.	Sciences.
BALARD ✻ (Antoine-Jérôme), rue d'Enfer, n° 16........................	Sciences.
BAOUR-LORMIAN ✻ (Pierre-Marie-François-Louis), rue de l'Écluse, n° 8, aux Batignolles...........................	Française.
BARANTE (G. C. ✻) (Amable-Guillaume-Prosper BRUGIÈRE DE), rue Rumford, n° 15..........................	Française.
BARCHOU DE PENHOËN ✻ (Auguste-Théodore-Hilaire), rue de Beaune, n° 2.....	Inscriptions.
BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE ✻ (Jules), rue de l'Odéon, n° 35..................	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordrè alphabétique.

	ACADÉMIES.
BEAUMONT ✻ (Gustave-Auguste DE LA BONINIÈRE DE), rue d'Anjou-St-Honoré, nº 48.	Sc. mor. et polit.
BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (G. C. ✻) (Charles-François), rue des Saints-Pères, nº 52..	Sciences.
BECQUEREL (O. ✻) (Antoine-César), au Jardin des Plantes..................	Sciences.
BENOISTON DE CHATEAUNEUF ✻ (Louis-François), Grande rue de Passy, nº 62......	Sc. mor. et polit.
BÉRENGER (C. ✻) (Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas), rue de l'Université, nº 7.	Sc. mor. et polit.
BERGER DE XIVREY ✻ (Jules), rue de Vaugirard, nº 146......................	Inscriptions.
BERTHIER (C. ✻) (Pierre), rue Crébillon, nº 2.	Sciences.
BEUGNOT (O. ✻) (Auguste-Arthur), rue Matignon, nº 8......................	Inscriptions.
BINET (O. ✻) (Jacques-Philippe-Marie), au Collége de France...............	Sciences.
BIOT (C. ✻) (J.-Bapt.), au Collége de France.	Sciences et Inscr.
BLANQUI ✻ (Jérôme-Adolphe), rue St-Pierre-Popincourt, nº 22................	Sc. mor. et polit.
BLONDEAU (O. ✻) (Jean-Baptiste-Antoine-Hyacinthe), à l'École de Droit........	Sc. mor. et polit.
BLONDEL ✻ (Merry-Joseph), rue de Grenelle Saint-Germain, nº 35..	Beaux-Arts.
BLOUET ✻ (Guillaume-Abel), rue de Lille, nº 19..............................	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Boeckh ❋, à Berlin....................	Inscriptions.
Boissonade (O. ❋) (Jean-François), à...	Inscriptions.
Bonnard (C. ❋) (Augustin-Henri de), rue de la Ville-l'Évêque, n° 26.......	Sciences.
Boussingault (O. ❋) (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné), rue du Pas de la Mule, n° 8.......................	Sciences.
Brascassat ❋ (Jacques-Raimond), rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 56........	Beaux-arts.
Brewster (David), à St-Andrews, en Écosse.	Sciences.
Brifaut ❋ (Charles), rue du Bac, n° 37..	Française.
Broglie (G. C. ❋) (Charles-Achille-Victor-Léonce de), rue de l'Université, n° 94..	Sc. mor. et polit.
Brongniart (O. ❋) (Adolphe-Théodore), au Jardin des Plantes.................	Sciences.
Brougham, à Londres.................	Sc. mor. et polit.
Brown (Robert), à Londres...........	Sciences.
Buch (de) (Léopold), à Berlin..........	Sciences.
Burnouf (O. ❋) (Eugène), rue de l'Odéon, n° 35............................	Inscriptions.
Bussy ❋ (Antoine-Alexandre-Brutus), rue Saint-Louis en l'Ile, n° 104.........	Sciences.
C.	
Cailleux (O. ❋) (Alphonse de), rue de Chartres du Roule, n° 4.............	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
CANINA, à Rome.	Beaux-Arts.
CARAFA DE COLOBRANO (O. ✻) (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul), rue Blanche, n° 24.	Beaux-Arts.
CARISTIE ✻ (Augustin-Nicolas), rue du Bac, n° 62, passage Sainte-Marie, n° 2.	Beaux-Arts.
CAUCHY ✻ (Augustin-Louis), rue Serpente, n° 7.	Sciences.
CAUSSIN DE PERCEVAL ✻ (Amand-Pierre), rue Hautefeuille, n° 13.	Inscriptions.
CHEVALIER (O. ✻) (Michel), rue de Grenelle Saint-Germain, n° 88.	Sc. mor. et polit.
CHEVREUL (C. ✻) (Michel-Eugène), au Jardin des Plantes.	Sciences.
CHOISEUL-DAILLECOURT ✻ (André-Urbain-Maxime DE), rue Casimir-Périer, n° 19.	Inscriptions.
CIVIALE (O. ✻) (Jean), rue Neuve Saint-Augustin, n° 31.	Sciences.
COCKERELL, à Londres.	Beaux-Arts.
COGNIET (O. ✻) (Léon), rue Grange-aux-Belles, n° 9.	Beaux-Arts.
COMBES (O. ✻) (Charles-Pierre-Mathieu), rue du Regard, n° 3.	Sciences.
CORDIER (C. ✻) (Pierre-Louis-Antoine), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 33.	Sciences.
CORNELIUS, à Berlin.	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
COSTE ✱ (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor), rue Neuve de l'Université, n° 12.	Sciences.
COUDER (O. ✱) (Louis-Charles-Auguste), rue Neuve-Bréda, n° 6.................	Beaux-Arts.
COUSIN (C. ✱) (Victor), à la Sorbonne....	Française et Sc. mor. et polit.
CREUZER, à Heidelberg...............	Inscriptions.
D.	
DAMIRON ✱ (Jean-Philibert), rue des Beaux-Arts, n° 4.......................	Sc. mor. et polit
DAVID ✱ (Pierre-Jean), rue d'Assas, n° 24.	Beaux-Arts.
DECAISNE ✱ (Joseph), au Jardin des Plantes.	Sciences.
DELAROCHE (O. ✱) (Paul), rue Saint-Lazare, n° 58, et rue de la Tour-des-Dames, n° 7.	Beaux-Arts.
DESNOYERS (O. ✱) (Auguste-Gaspard-Louis BOUCHER), rue de Touraine, n° 9, près l'École de Médecine...............	Beaux-Arts.
DESPRETZ (O. ✱) (César-Mansuete), rue Cassette, n° 20.....................	Sciences.
DUCHATEL (G. C. ✱) (Charles-Marie TANNEGUY), rue de Varennes, n° 69....	Beaux-Arts et Sc. mor. et polit.
DUFRÉNOY (C. ✱) (Pierre-Armand), rue d'Enfer, n° 34.........................	Sciences.
DUHAMEL ✱ (Jean-Marie-Constant), à l'École Polytechnique................	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
DUMAS (C. ❋) (Jean-Baptiste), à la Sorbonne	Sciences.
DUMÉRIL (O. ❋) (André-Marie-Constant), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 13.	Sciences.
DUMONT (❋) (Augustin-Alexandre), au Palais de l'Institut	Beaux-Arts.
DUMONT (O. ❋) (Aristide-Laurent), rue des Petits-Augustins, au Palais des Beaux-Arts	Beaux-Arts.
DUNOYER (O. ❋) (Barthélemi-Charles-Pierre-Joseph), rue de l'Université, n° 89	Sc. mor. et polit.
DUPATY (O. ❋) (Louis-Emmanuel-Félicité-Charles MERCIER), rue de la Tour d'Auvergne, n° 8	Française.
DUPERREY (O. ❋) (Louis-Isidor), rue Furstemberg, n° 4	Sciences.
DUPIN (G. C. ❋) (André-Marie-Jean-Jacques), rue du Bac, n° 118	Française et Sc. mor. et polit.
DUPIN (G. O. ❋) (Charles), rue du Bac, n° 24	Sciences et Sc. mor. et polit.
DUREAU DE LA MALLE ❋ (Adolphe-Jules-César-Auguste), rue de la Rochefoucauld, n° 25	Inscriptions.
DURET ❋ (Francisque-Joseph), pavillon du Palais de l'Institut	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
DUVERNOY ✻ (George-Louis), au Jardin des Plantes........................	Sciences.
E.	
EDWARDS (O. ✻) (Henri-Milne), au Jardin des Plantes........................	Sciences.
ÉLIE DE BEAUMONT (C. ✻) (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce), rue de Varennes, nº 56........................	Sciences.
EMPIS ✻ (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph-Simonis), rue de Vaugirard, nº 9.	Française.
F.	
FARADAY, à Woolwich.................	Sciences.
FAUCHER (Léon-Léonard-Joseph), rue Blanche, nº 10........................	Sc. mor. et polit.
FAYE ✻ (Hervé-Auguste-Étienne-Albans), à l'Observatoire....................	Sciences.
FLOURENS (C. ✻) (Marie-Jean-Pierre), au Jardin des Plantes..................	Franç. et Scienc.
FONTAINE (C. ✻) (Pierre-François-Léonard), rue de la Muette, nº 31	Beaux-Arts.
FORSTER ✻ (François), rue Royer-Collard, nº 4........................	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
FRANCK ❋ (Adolphe), rue de l'Oratoire du Roule, n° 23	Sc. mor. et polit.
G.	
GARCIN DE TASSY ❋ (Joseph-Héliodore), rue St-André-des-Arcs, n° 43	Inscriptions.
GASPARIN (G. O. ❋) (Adrien-Étienne-Pierre DE), rue de Courcelles, n° 29 *bis*	Sciences.
GATTEAUX ❋ (Jacques-Édouard), rue de Lille, n° 41	Beaux-Arts.
GAUDICHAUD ❋ (Charles), rue de Fleurus, n° 16	Sciences.
GAUSS, à Gœttingue	Sciences.
GAUTHIER ❋ (Martin-Pierre), rue St-Georges, n° 5	Beaux-Arts.
GEOFFROY-SAINT-HILAIRE (O. ❋) (Isidore), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 55	Sciences.
GIRAUD (C. ❋) (Charles-Joseph-Barthélemy), rue de la Ferme des Mathurins, n° 50.. et au Ministère de l'Instruction publique.	Sc. mor. et polit.
GRANGE (O. ❋) (Adélaïde-Édouard LELIÈVRE DE la), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 113	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
GRIMM (Jacob), à Berlin..............	Inscriptions.
GUÉRARD (O. ✻) (Benjamin-Edme-Charles), rue Neuve des Petits-Champs, n° 14...	Inscriptions.
GUIGNIAUT (O. ✻) (Joseph-Daniel), rue de l'Odéon, n° 31....................	Inscriptions.
GUIZOT (G. C. ✻) (François-Pierre-Guillaume), rue de la Ville-l'Évêque, n° 6............................	Française, Inscriptions et Sc. mor. et polit.
H.	
HALÉVY (O. ✻) (Jacques-Fromental-Élie), rue de la Rochefoucauld, n° 31.......	Beaux-Arts.
HALLAM, à Londres..................	Sc. mor. et polit.
HAMMER-PURGSTALL (le baron DE) (O. ✻), à Vienne en Autriche................	Inscriptions.
HASE (C. ✻) (Charles-Benoît), rue de l'Arcade Colbert, n° 12...............	Inscriptions.
HEIM ✻ (François-Joseph), Palais de l'Institut.........................	Beaux-Arts.
HENRIQUEL ✻ (Louis-Pierre), rue Saint-Lazare, n° 51....................	Beaux-Arts.
HÉRICART DE THURY (O. ✻) (Louis-Étienne-François), quai d'Orçay, n° 1.	Sciences.
HÉRON DE VILLEFOSSE (O. ✻) (Antoine-Marie), rue Neuve des Petits-Champs, n° 45.	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Hersent (O. ✻) (Louis), rue Cassette, n° 22.	Beaux-Arts.
Houdetot (C. ✻) (Frédéric-Christophe d'), rue de Londres, n° 10	Beaux-Arts.
Hugo (O. ✻) (Victor-Marie), rue de la Tour-d'Auvergne, n° 37	Française.
Humboldt (le baron A. de) (G. O. ✻), à Berlin	Sciences.
Huvé (O. ✻) (Jean-Jacques-Marie), rue du Helder, n° 15	Beaux-Arts.
I.	
Ingres (C. ✻) (Jean-Auguste-Dominique), rue Jacob, n° 27	Beaux-Arts
J.	
Jacobi, à Berlin	Sciences.
Jay (O. ✻) (Antoine), rue d'Enfer, n° 34	Française.
Jomard (O. ✻) (Edme-François), rue Neuve des Petits-Champs, n° 14	Inscriptions.
Julien ✻ (Stanislas), rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 26	Inscriptions.
Jussieu (O. ✻) (Adrien de), au Jardin des Plantes	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
K.	
KLENZE (Léon DE), à Munich..........	Beaux-Arts.
L.	
LABORDE (O. ❋) (Léon-Emmanuel-Simon-Joseph DE), quai Malaquais, n° 1 ..	Inscriptions.
LABOULAYE ❋ (Édouard-René LEFEBVRE), rue Taitbout, n° 34................	Inscriptions.
LACRETELLE (C. ❋) (Charles DE), rue Gaillon, n° 10....................	Française.
LAJARD ❋ (Jean-Baptiste-Félix), place des Vosges, n° 13....................	Inscriptions.
LALLEMAND (O. ❋) (Claude-François), rue de Seine, n° 6.....................	Sciences.
LAMARTINE ❋ (Alphonse-Marie-Louis DE), rue de l'Université, n° 82............	Française.
LAMÉ ❋ (Gabriel), rue du Cherche-Midi, n° 13.	Sciences.
LANGLOIS ❋ (Simon-Alexandre), rue Porte-Foin, n° 4........................	Inscriptions.
LARGETEAU ❋ (Charles-Louis), rue Mazarine, n° 32........................	Sciences.
LA SAUSSAYE ❋ (Jean-François de Paule-Louis DE), rue des Saints-Pères, n° 38.	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
LAUGIER ✻ (Paul-Auguste-Ernest), à l'Observatoire.	Sciences.
LE BAS (O. ✻) (Louis-Hippolyte), pavillon du Palais de l'Institut.	Beaux-Arts.
LE BAS ✻ (Philippe), rue d'Enfer, n° 20.	Inscriptions.
LEBRUN (O. ✻) (Pierre-Antoine), rue Vineuse, n° 8 *bis*, à Passy.	Française.
LE CLERC (C. ✻) (Jos^{ph}-Victor), à la Sorbonne.	Inscriptions.
LE CLÈRE ✻ (Achille-René-François), rue Caumartin, n° 37.	Beaux-Arts.
LÉLUT ✻ (Louis-François), à la Salpétrière.	Sc. mor. et polit.
LEMAIRE (O. ✻) (Philippe-Henri), rue Jean-Bart, n° 3.	Beaux-Arts.
LENORMANT ✻ (Charles), rue Neuve des Petits-Champs, n° 14.	Inscriptions.
LE PREVOST (O. ✻) (Auguste), à St-Martin du Tilleul, *Eure*; et à Paris, rue Jacob, n° 44.	Inscriptions.
LE SUEUR ✻ (Jean-Baptiste-Cicéron), boulevard du Temple, n° 11.	Beaux-Arts.
LE VERRIER (O. ✻) (Urbain-Jean-Joseph), rue Saint-Thomas d'Enfer, n° 7.	Sciences.
LIOUVILLE ✻ (Joseph), rue de Sorbonne, n° 7.	Sciences.
LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile), rue de l'Ouest, n° 48.	Inscriptions.
LOBECK, à Kœnigsberg.	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
LUCAS ✱ (Charles-Jean-Marie), rue de Belle-Chasse, nº 14	Sc. mor. et polit.
LUYNES (O. ✱) (Honoré-Théodoric-Paul-Joseph D'ALBERT DE), rue Saint-Dominique, faubourg St-Germain, nº 31	Inscriptions.
M.	
MAC-CULLOCH, à Londres	Sc. mor. et polit.
MAGENDIE (O. ✱) (François), rue d'Anjou-Saint-Honoré, nº 8	Sciences.
MAGNIN (O. ✱) (Charles), rue Neuve des Petits-Champs, nº 14	Inscriptions.
MAÏ (le cardinal), à Rome	Inscriptions.
MATHIEU ✱ (Claude-Louis), à l'Observatoire	Sciences.
MAURICE (O. ✱) (Jean-Frédéric-Théodore), à Genève	Sciences.
MAUVAIS ✱ (Félix-Victor), à l'Observatoire.	Sciences.
MÉRIMÉE ✱ (Prosper), rue Jacob, nº 18.	Franç. et Inscr.
MEYERBEER (C. ✱), à Berlin, et à Paris, rue Richelieu, nº 111	Beaux-Arts.
MICHELET ✱ (Jules), Barrière St-Honoré, aux Thernes, rue Villiers, nº 43	Sc. mor. et polit.
MIGNET (C. ✱) (François-Auguste-Alexis), rue Notre-Dame-de-Lorette, nº 18	Française et Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
MIRBEL (C. ✻) (Charles-François BRISSEAU), rue Saint-Dominique, faubourg St-Germain, n° 74	Sciences.
MOHL ✻ (Jules), rue du Bac, n° 120	Inscriptions.
MOLÉ (G. C. ✻) (Mathieu-Louis), rue du Faubourg-St-Honoré, n° 85	Française.
MONMERQUÉ (O. ✻) (Louis-Jean-Nicolas), rue Saint-Louis, n° 39, au Marais.....	Inscriptions.
MONTALEMBERT (Charles DE), rue du Bac, n° 40	Française.
MONTALIVET (G. C. ✻) (Marthe-Camille BACHASSON DE), rue de la Ville-l'Évêque, n° 1.	Beaux-Arts.
MOREAU DE JONNÈS ✻ (Alexandre), rue Monsieur, n° 13	Sc. mor. et polit.
MORIN (O. ✻) (Arthur-Jules), au Conservatoire des Arts et Métiers, rue St-Martin, n° 210	Sciences.
N.	
NANTEUIL ✻ (Charles-François LEBOEUF), rue Carnot, n° 9	Beaux-Arts.
NAUDET (C. ✻) (Joseph), rue Neuve des Petits-Champs, n° 12	Inscriptions et Sc. mor. et polit.
NISARD (O. ✻) (Jean-Marie-Napoléon-Désiré), rue de Chartres-du-Roule, n° 17.	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
NOAILLES (Paul DE), rue de Lille, n° 66...	Française.
O.	
ONSLOW ✻ (André-George-Louis), rue des Filles Saint-Thomas, n° 13.......	Beaux-Arts.
ŒRSTED (O. ✻), à Copenhague.........	Sciences.
OUVAROFF, à Saint-Pétersbourg.........	Inscriptions.
OVERBEECK, à Rome..................	Beaux-Arts.
P.	
PARDESSUS (O. ✻) (Jean-Marie), rue de Vaugirard, n° 15..................	Inscriptions.
PARIS ✻ (Alexis-Paulin), rue Neuve des Petits-Champs, n° 14...............	Inscriptions.
PASQUIER (G. C. ✻) (Étienne-Denis), rue de la Concorde, n° 20.........	Française.
PASSY (C. ✻) (Hippolyte-Philibert), rue Neuve-des-Mathurins, n° 34.........	Sc. mor. et polit.
PASTORET (C. ✻) (Amédée DE), place de la Concorde, n° 6...............	Beaux-Arts.
PATIN (O. ✻) (Henri-Joseph-Guillaume), rue Cassette, n° 15..................	Française
PAYEN (O. ✻) (Anselme), rue St-Martin, n° 210.	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
PELOUZE (O. ❋) (Théophile-Jules), Hôtel des Monnaies..........................	Sciences.
PÉTIGNY (François-Jules DE), à Clénor par Blois, *Loir et-Cher*................	Inscriptions.
PETITOT ❋ (Messidor-Lebon), rue de l'Est, n° 13.......................	Beaux-Arts.
PICOT ❋ (François-Édouard), rue de la Rochefoucauld, n° 34...............	Beaux-Arts.
PIOBERT (O. ❋) (Guillaume), rue Saint-Guillaume, n° 27..................	Sciences.
POINSOT (G. O. ❋) (Louis), rue Neuve-des-Mathurins, n° 17................	Sciences.
PONCELET (C. ❋) (Jean-Victor), rue de Vaugirard, n° 58.................	Sciences.
PONGERVILLE (O. ❋) (Jean-Bapt.-Ant.-Aimé SANSON DE), rue de Bellefond, n° 20.	Française.
PORTALIS (G. C. ❋) (Joseph-Marie), rue d'Anjou-St-Honoré, n° 65.......	Sc. mor. et polit.
POUILLET (O. ❋) (Claude-Servais-Mathias), rue du Faubourg-Poissonnière, n° 75..	Sciences.
PRADEL (O. ❋) (Jules-Jean-Baptiste-François DE CHARDEBOEUF DE), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 34.......	Beaux-Arts.
PRADIER (O. ❋) (James), quai Voltaire, n° 1.	Beaux-Arts.
PREVOST (O. ❋) (Constant), à la Sorbonne.	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Q.	
QUATREMÈRE ✻ (Etienne-Marc), quai Bourbon, n° 19, île Saint-Louis...........	Inscriptions.
R.	
RAGUSE (le maréchal DE) (G. C. ✻) (Auguste-Frédéric-Louis MARMONT),...	Sciences.
RAMBUTEAU (C. ✻) (Claude-Philibert BARTHELOT DE), rue du Fg-St-Honoré, n° 56.	Beaux-Arts.
RAMEY (O. ✻) (Étienne-Jules), rue Notre-Dame des Champs, n° 4.............	Beaux-Arts.
RAOUL-ROCHETTE (O. ✻) (Désiré), rue de la Michodière, n° 23.................	Inscriptions et Beaux-Arts.
RAUCH, à Berlin.....................	Beaux-Arts.
RAVAISSON (O. ✻), (Jean-Gaspard-Félix), place du Palais-Bourbon, n° 6.......	Inscriptions.
RAYER (O. ✻) (Pierre-François-Olive), rue de Londres, n° 14..............	Sciences.
REGNAULT (O. ✻)(Henri-Victor), au Collége de France........................	Sciences.
REINAUD ✻ (Joseph-Toussaint), rue Neuve des Petits-Champs, n° 14.....	Inscriptions.
RÉMUSAT ✻ (Charles-François-Marie DE), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 52.....	Française et Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
REYBAUD ✻ (Marie-Roch-Louis), rue Basse-du-Rempart, n° 46.	Sc. mor. et polit.
RICHARD (O. ✻) (Achille), rue d'Enfer, n° 46.	Sciences.
ROBERT-FLEURY (O. ✻) (Joseph-Nicolas), rue du Faubourg-Montmartre, n° 61. .	Beaux-Arts.
ROSSINI ✻, à Bologne; et à Paris, boulevard Montmartre, n° 10.	Beaux-Arts.
ROUSSIN (G. C. ✻) (Albert-Reine), rue Basse du Rempart, n° 52.	Sciences.
ROUX (O. ✻) (Philibert-Joseph), rue des Saints-Pères, n° 5.	Sciences.
S.	
SAINTE-AULAIRE (G. C. ✻) (Louis DE BEAUPOIL DE), rue St-Dominique, faubourg Saint-Germain, n° 61.	Française.
SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin), rue du Mont Parnasse, n° 11.	Française.
SAINT-HILAIRE ✻ (Auguste DE), quai de Béthune, n° 12, île Saint-Louis.	Sciences.
SAINT-MARC GIRARDIN (O. ✻), rue de l'Odéon, n° 27.	Française.
SAINT-PRIEST (C ✻), (Alexis DE GUIGNARD DE), avenue Montaigne, n° 30.	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
SALVANDY (G. C. ✻) (Narcisse-Achille DE), rue Cassette, nº 30..................	Française.
SAULCY (O. ✻) (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE), au Dépôt central d'Artillerie, place Saint-Thomas d'Aquin, nº 3....	Inscriptions.
SAVIGNY (O. ✻) (Marie-Jules-César LE LORGNE DE), rue Cassette, nº 35.........	Sciences.
SAVIGNY (DE), à Berlin.................	Sc. mor. et polit.
SCHELLING, à Berlin....................	Sc. mor. et polit.
SCHNETZ (O. ✻) (Jean-Victor), rue Saint-Honoré, nº 374....................	Beaux-Arts.
SCRIBE (C. ✻) (Augustin-Eugène), rue Olivier-Saint-George, nº 16.............	Française.
SÉGUIER DE SAINT-BRISSON (O. ✻) (Nicolas-Maximilien-Sidoine), rue d'Enfer, nº 31, et à Saint-Brisson par Gien, *Loiret*........................	Inscriptions.
SÉGUIER ✻ (Armand-Pierre), rue Garancière, nº 11.........................	Sciences.
SÉGUR (G. C. ✻) (Philippe-Paul DE), rue de la Pépinière, nº 104..............	Française.
SERRES (C. ✻) (Étienne-Renaud-Augustin), au Jardin des plantes................	Sciences.
SILVESTRE ✻ (Augustin-François DE), rue St-Benoît, nº 23...............	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
STURM (O. ❋) (Jacques-Charles-François), place du Panthéon, n° 9.	Sciences.
T.	
TAYLOR (C. ❋) (Isidore-Justin-Séverin), rue de Bondy, n° 54.	Beaux-Arts.
TENERANI, à Rome.	Beaux-Arts.
THÉNARD (G. O. ❋) (Louis-Jacques), place Saint-Sulpice, n° 6.	Sciences.
THIERRY (C. ❋) (Jacques-Nicolas-Augustin), rue du Mont-Parnasse, n° 28. . . .	Inscriptions.
THIERRY (O. ❋) (Amédée-Simon-Dominique), rue Casimir Périer, n° 2.	Sc. mor. et polit.
THIERS (G. O. ❋) (Adolphe), rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 27.	Française et Sc. mor. et polit.
TISSOT ❋ (Pierre-François), rue d'Enfer, n° 28.	Française.
TOCQUEVILLE ❋ (Alexis-Charles-Henri CLÉREL DE), rue Castellane, n° 4.	Française et Sc. mor. et polit.
TOSCHI (O. ❋) (Paul), à Parme.	Beaux-Arts.
TROPLONG ❋ (Raymond-Théodore), rue Neuve des Mathurins, n° 10.	Sc. mor. et polit.
TURPIN DE CRISSÉ ❋ (Lancelot-Théodore), rue Roquepine, n° 5.	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
V.	
VALENCIENNES ❋ (Achille), au Jardin des Plantes	Sciences.
VELPEAU (O. ❋) (Alfred-Armand-Louis-Marie), rue de Verneuil, n° 21	Sciences.
VERNET (C. ❋) (Émile-Jean-Horace), Pavillon du Palais de l'Institut	Beaux-Arts.
VIENNET (C. ❋) (Jean-Pons-Guillaume), rue Godot de Mauroy, n° 18	Française.
VIGNY ❋ (Alfred-Victor DE), rue de la Réforme, n° 6	Française.
VILLEMAIN (G. O. ❋) (Abel-François), au Palais de l'Institut	Française et Insc.
VILLERMÉ ❋ (Louis-René), rue Vieille du Temple, n° 26	Sc. mor. et polit.
VINCENT ❋ (Alexandre-Joseph-Hydulphe), rue Saint-Jacques, n° 236	Inscriptions.
VITET (O. ❋) (Louis), rue Barbet de Jouy, n° 9	Française et Inscriptions.
VIVIEN (O. ❋) (Alexandre-François-Auguste), rue Rumford, n° 8	Sc. mor. et polit.
W.	
WAILLY ❋ (Joseph-Noel DE), rue Vieille du Temple, n° 108	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
WALCKENAER (O. ✵) (Charles-Athanase), rue Laffitte, n° 53.	Inscriptions.
WALLON ✵ (Henri-Alexandre), rue Férou, n° 6.	Inscriptions.
WILSON (Horace-Hayman), à Londres.	Inscriptions.

Bibliothèque.

Messieurs

LANDRESSE ✵, Bibliothécaire, au Palais de l'Institut.

ROULIN ✵, rue Mazarine, n° 3. } Sous-Bibliothécaires.
MAURY (Alf.), Pavillon du Palais de l'Institut. } Sous-Bibliothécaires.

Agence et Secrétariat.

PINGARD (Antonius), *Agent spécial et Chef du Secrétariat*, au Palais de l'Institut.

J. PINGARD fils, *adjoint.*

Imprimeurs-Libraires.

FIRMIN DIDOT frères, rue Jacob, n° 56.

Libraire.

Benjamin DUPRAT, rue du Cloître-Saint-Benoît, n° 7.

INSTITUT

NATIONAL

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR L'ANNÉE 1852.



PARIS,

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,
RUE JACOB, 56.

1852.

TABLE.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Académie des Sciences.

Académie des Beaux-Arts.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

SÉANCES ORDINAIRES

DES ACADÉMIES.

Académie française, le jeudi à 2 heures et demie.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le vendredi à 3 heures.

Académie des Sciences, le lundi à 3 heures.

Académie des Beaux-Arts, le samedi à 3 heures.

Académie des Sciences morales et politiques, le samedi à midi.

SÉANCES PUBLIQUES

DES ACADÉMIES.

Séance publique des cinq Académies, le 25 octobre.

Académie française, mois de mai.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, mois de juillet.

Académie des Sciences, mois de novembre.

Académie des Beaux-Arts, mois d'octobre.

Académie des Sciences morales et politiques, mois d'avril.

CALENDRIER

POUR

L'ANNÉE 1852.

JANVIER 1852.			FÉVRIER.		
☉ Pleine Lune le 7.			☉ Pleine Lune le 5.		
☾ Dern. Quart. le 14.			☾ Dern. Quart. le 12.		
● Nouv. Lune le 21.			● Nouv. Lune le 20.		
☾ Prem. Quart. le 29.			☽ Prem. Quart. le 28.		
Jeu.	1	*La Circoncis.*	DIM.	1	S. Ignace, év.
Ven.	2	S. Basile.	Lun.	2	*Purification.*
Sam.	3	Ste Geneviève.	Mar.	3	S. Blaise.
DIM.	4	S. Rigobert.	Mer.	4	S. Gilbert.
Lun.	5	S. Siméon.	Jeu.	5	Ste Agathe.
Mar.	6	*L'Épiphanie.*	Ven.	6	S. Vaast.
Mer.	7	Ste Mélanie.	Sam.	7	S. Romuald.
Jeu.	8	S. Lucien.	DIM.	8	*Septuagésime.*
Ven.	9	S. Pierre, évêq.	Lun.	9	Ste Apolline.
Sam.	10	S. Paul, erm.	Mar.	10	Ste Scholastiq.
DIM.	11	S. Théodose.	Mer.	11	S. Severin.
Lun.	12	S. Arcade, m.	Jeu.	12	S. Mélèce.
Mar.	13	Bapt. de N. S.	Ven.	13	S. Grégoire.
Mer.	14	S. Hilaire.	Sam.	14	S. Valentin.
Jeu.	15	S. Maur, abbé.	DIM.	15	*Sexagésime.*
Ven.	16	S. Guillaume.	Lun.	16	S. Flavien.
Sam.	17	S. Antoine, ab.	Mar.	17	S. Théodule.
DIM.	18	Ch. s. Pier. à R.	Mer.	18	S. Siméon, év.
Lun.	19	S. Sulpice.	Jeu.	19	S. Boniface, év.
Mar	20	S. Sébastien.	Ven.	20	S. Eleuthère.
Mer.	21	Ste Agnès.	Sam.	21	S. Pepin.
Jeu.	22	S. Vincent.	DIM.	22	*Quinquagésime*
Ven.	23	S. Ildefonse.	Lun.	23	S. Méraut.
Sam.	24	S. Babylas.	Mar.	24	S. Mathias.
DIM.	25	Conv. S. Paul.	Mer.	25	*Cendres.*
Lun.	26	Ste Paule, veuv.	Jeu.	26	S. Nestor.
Mar	27	S. Julien.	Ven.	27	S. Léandre.
Mer.	28	S. Charlemagn.	Sam.	28	Ste Honorine.
Jeu.	29	S. Franç. de S.	DIM.	29	*Quadragésime.*
Ven.	30	Ste Bathilde.	*N. d'Or* 10.		
Sam.	31	Ste Marcelle.	*Épacte* IX.		

Paris : il est destiné, 1° à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; 2° à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République.

II.

Il est composé de (144) membres résidant à Paris, et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la République; il s'associe des savants étrangers, dont le nombre est de vingt-quatre, huit pour chacune des trois classes.

III.

Il est divisé en trois classes; et chaque classe en plusieurs sections, conformément au tableau suivant :

MAI.		
Pleine Lune le 3.		
Dern. Quart. le 10.		
Nouv. Lune le 19.		
Prem. Quartier le 26.		
Sam.	1	S. Jacq. s. Ph.
Dim.	2	S. Athanase.
Lun.	3	Inv. Ste Croix.
Mar.	4	Ste Monique.
Mer.	5	C. de S. August.
Jeu.	6	S. Jean P. Lat.
Ven.	7	S. Stanislas.
Sam.	8	S. Désiré, év.
Dim.	9	S. Hermas.
Lun.	10	S. Gordien.
Mar.	11	S. Mamert.
Mer.	12	S. Epiphane.
Jeu.	13	S. Servais.
Ven.	14	S. Boniface.
Sam.	15	S. Isidore.
Dim.	16	S. Honoré.
Lun.	17	*Rogations.*
Mar.	18	S. Eric, roi.
Mer.	19	S. Yves.
Jeu.	20	ASCENSION.
Ven.	21	S. Hospice.
Sam.	22	Ste Hélène.
Dim.	23	S. Didier, év.
Lun.	24	S. Donatien.
Mar.	25	S. Urbain.
Mer.	26	S. Quadrat.
Jeu.	27	S. Hildevert.
Ven.	28	S. Germain.
Sam.	29	S. Maxime.
Dim.	30	PENTECOTE.
Lun.	31	S. Pétronille.

JUIN.		
Pleine Lune le 2.		
Dern. Quart. le 9.		
Nouv. Lune le 17.		
Prem. Quart. le 24.		
Mar.	1	S. Pamphile.
Mer.	2	*Quatre-Temps.*
Jeu.	3	Ste Clotilde.
Ven.	4	S. Optat, év.
Sam.	5	S. Génès.
Dim.	6	*La Trinité.*
Lun.	7	S. Lié.
Mar.	8	S. Médard.
Mer.	9	Ste Marianne.
Jeu.	10	*Fête-Dieu.*
Ven.	11	S. Barnabé, ap.
Sam.	12	S. Basilide.
Dim.	13	S. Ant. de P.
Lun.	14	S. Rufin.
Mar.	15	S. Modeste.
Mer.	16	S. Fargeau.
Jeu.	17	*Oc. Fête-Dieu.*
Ven.	18	Ste Marine, v.
Sam.	19	S. Ger. S. Prot.
Dim.	20	S. Sylvère
Lun.	21	S. Leufroi.
Mar.	22	S. Alban.
Mer.	23	S. Jacques.
Jeu.	24	Nat. S. J.-Bap.
Ven.	25	S. Prosper.
Sam.	26	S. Babolein.
Dim.	27	S. Crescent.
Lun.	28	S. Irénée.
Mar.	29	S. Pierre. S. P.
Mer	30	C. de s. Paul.

Cycle solaire 13.

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départem.
IIIe CLASSE. *Littérature et Beaux-Arts.*		
1 Grammaire..............	6	6
2 Langues anciennes.........	6	6
3 Poésie..................	6	6
4 Antiquités et Monuments....	6	6
5 Peinture.................	6	6
6 Sculpture................	6	6
7 Architecture..............	6	6
8 Musique et Déclamation....	6	6
	48	48

IV.

Chaque classe de l'Institut a un local où elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à deux classes différentes; mais il peut assister aux séances, et concourir aux travaux d'une autre classe.

V.

Chaque classe de l'Institut publiera tous les ans ses découvertes et ses travaux.

VI.

L'Institut national aura quatre séances

publiques par an. Les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif, des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

VII.

L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

VIII.

Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

IX.

Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres, qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés.

X.

L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste au moins triple, présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

XI.

Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

XII.

Les règlements relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

TITRE V.

Encouragements, récompenses et honneurs publics.

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national nommera tous les ans, au concours, vingt citoyens, qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départements de la République que dans les pays étrangers.

II.

Ne pourront être admis au concours

mentionné dans l'article précédent, que ceux qui réuniront les conditions suivantes :

1° Être âgé de vingt-cinq ans au moins;

2° Être propriétaire ou fils de propriétaire d'un domaine rural formant un corps d'exploitation, ou fermier ou fils de fermier d'un corps de ferme d'une ou de plusieurs charrues, par bail de trente ans au moins;

3° Savoir la théorie et la pratique des principales opérations de l'agriculture;

4° Avoir des connaissances en arithmétique, en géométrie élémentaire, en économie politique, en histoire naturelle en général, mais particulièrement en botanique et en minéralogie.

III.

Les citoyens nommés par l'Institut national voyageront pendant trois ans aux frais de la République, et moyennant un traitement que le Corps législatif déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observations, correspondront avec l'Institut, et lui enverront, tous les trois mois, les résultats de leurs travaux, qui seront rendus publics.

Les sujets nommés seront successivement pris dans chacun des départements de la République.

IV.

L'Institut national nommera, tous les ans, six de ses membres, pour voyager, soit

ensemble, soit séparément, pour faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture.

V.

Le palais national à Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conservera cette destination.

VI.

Cet établissement sera dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie, lequel sera nommé par le Directoire exécutif pour six ans.

VII.

Les artistes français désignés à cet effet par l'Institut, et nommés par le Directoire exécutif, seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront logés et nourris aux frais de la République, comme par le passé; ils seront indemnisés de leurs frais de voyage.

X.

L'Institut national, dans ses séances publiques, distribuera chaque année plusieurs prix.

N. B. *Les articles omis ne concernent pas l'Institut.*

RÈGLEMENT POUR L'INSTITUT.

(*Loi du* 15 *germinal an* IV. — 4 *avril* 1796.)

(*Du* 25 *ventôse.*) Le Conseil des Cinq-Cents, après avoir entendu le rapport de sa commission créée pour examiner le projet de règlement de l'Institut national des sciences et des arts, ainsi que les trois lectures faites les 19 pluviôse, 3 et 25 ventôse,

Déclare qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement.

Le Conseil, après avoir déclaré qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement, prend la résolution suivante :

SÉANCES.

ARTICLE PREMIER.

Chaque classe de l'Institut s'assemblera deux fois par décade : la première classe, les *primidi* et *sextidi ;* la seconde classe, les *duodi* et *septidi ;* et la troisième classe, les *tridi* et *octidi.* La première séance de chaque décade sera publique.

II.

Le bureau de chaque classe sera formé d'un président et de deux secrétaires.

III.

Le président sera élu par chaque classe, pour six mois, au scrutin et à la pluralité

absolue, dans les premières séances de vendémiaire et de germinal : il ne pourra être réélu qu'après six mois d'intervalle.

IV.

Le président sera remplacé, dans son absence, par le membre président sorti le plus nouvellement de la présidence.

V.

Dans la première séance de chaque semestre, chacune des classes procédera à l'élection d'un secrétaire, de la même manière que pour l'élection d'un président. Chaque secrétaire restera en fonctions pendant un an, et ne pourra être réélu qu'une fois. La première fois, on nommera deux secrétaires, et l'un d'eux sortira six mois après par la voie du sort.

VI.

L'Institut s'assemblera le *quintidi* de la première décade de chaque mois, pour s'occuper de ses affaires générales, prendre connaissance des travaux des classes, et procéder aux élections.

VII.

Il sera présidé alternativement par l'un des trois présidents des classes, et suivant leur

ordre numérique. Le sort déterminera celui qui présidera dans la première séance.

VIII.

Le bureau de la classe du président sera celui de l'Institut, pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

IX.

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

X.

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance, la classe délibérera, par la voie du scrutin, s'il y a lieu, ou non, de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

XI.

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la

place sera vacante présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

XII.

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

XIII.

Si deux membres de la classe demandent qu'un ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin, et séparément, sur chacun de ces candidats.

XIV.

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

XV.

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires

écriront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres; et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

XVI.

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

XVII.

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

XVIII.

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement, l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

place sera vacante présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

XII.

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

XIII.

Si deux membres de la classe demandent qu'un ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin, et séparément, sur chacun de ces candidats.

XIV.

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

XV.

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires

écriront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres; et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

XVI.

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

XVII.

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

XVIII.

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement, l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

XIX.

L'élection aura lieu entre les candidats portés sur la liste de présentation de la classe, suivant le mode prescrit pour la formation de cette liste. Le candidat au nom duquel répondra la plus grande somme sera proclamé par le président, qui lui donnera avis de sa nomination.

XX.

Dans le cas de l'égalité des sommes les plus grandes, on procédera, un mois après, et suivant le mode précédent, à un nouveau scrutin entre les seuls candidats aux noms desquels ces sommes répondent.

XXI.

Si plusieurs candidats sont élus dans la même séance, l'âge déterminera leur rang d'ancienneté dans la liste des membres de l'Institut.

XXII.

Les citoyens qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique(1), doivent être choisis par l'Institut pour voyager et faire des recherches sur l'agriculture, seront élus au scrutin, d'après une liste au moins triple du nombre des places à remplir.

(1) Voyez ci-devant, page 20.

écriront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres; et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

XVI.

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

XVII.

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

XVIII.

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement, l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

des arts commencée par l'Académie des sciences, et l'extrait des manuscrits des bibliothèques nationales commencé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il sera chargé de toutes les opérations relatives à la fixation de l'unité des poids et mesures; et lorsqu'elles seront terminées, il sera dépositaire d'une mesure originale de cette unité, en platine.

XXVI.

Les associés correspondront avec la classe à laquelle ils appartiennent. Ils lui enverront leurs observations, et lui feront part de tout ce qu'ils connaîtront de nouveau dans les sciences et les arts. Lorsqu'ils viendront à Paris, ils auront droit d'assister aux séances de l'Institut et de ses classes, et de participer à leurs travaux, mais sans y avoir ni voix élective, ni fonctions relatives au régime intérieur. Ils ne cesseront d'être associés qu'après un an de domicile à Paris; et dans ce cas on procédera à leur remplacement.

XXVII.

Les six membres de l'Institut qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique (1), doivent faire chaque année des voyages utiles aux progrès des arts

(1) Voyez ci-devant, page 21.

et des sciences, seront choisis par tiers dans chacune des classes.

PRIX.

XXVIII.

L'Institut national proposera six prix tous les ans. Chaque classe indiquera les sujets de deux de ces prix, qu'elle adjugera seule. Les prix seront distribués par l'Institut dans les séances publiques.

XXIX.

Lorsqu'il aura paru un ouvrage important dans les sciences, les lettres et les arts, l'Institut pourra proposer au Corps législatif de décerner à l'auteur une récompense nationale.

XXX.

Les trois sections réunies de peinture, de sculpture et d'architecture, choisiront au concours les artistes qui, conformément à la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique (1), seront désignés par l'Institut pour être envoyés à Rome.

FONDS DE DÉPENSES DE L'INSTITUT.

XXXI.

Chaque classe nommera deux membres qui

(1) Voyez ci-devant, page 22.

seront dépositaires de ses fonds, et chargés, de concert avec le bureau, d'en faire la distribution, de surveiller l'impression des mémoires et toutes les dépenses de la classe.

XXXII.

Ces membres seront renouvelés tous les ans, savoir, le plus ancien, dans la première séance de chaque semestre. Ils seront élus au scrutin et à la pluralité absolue. La première fois, la classe en nommera deux, dont un sortira six mois après par la voie du sort.

XXXIII.

La commission formée des six membres dépositaires des fonds de chaque classe sera dépositaire des fonds de l'Institut, et chargée d'en faire et d'en surveiller l'emploi : elle en rendra compte tous les ans à l'Institut.

EMPLACEMENTS ET BIBLIOTHÈQUES.

XXXIV.

Les emplacements nécessaires à l'Institut pour ses séances et celles de ses classes, pour ses collections et ses bibliothèques, sont fixés conformément au plan annexé à ce règlement.

XXXV.

Ils sont exclusivement destinés à l'Institut.

et aucun changement ne pourra y être fait que sur sa demande, et avec l'approbation du Directoire exécutif.

XXXVI.

Il sera attaché aux bibliothèques de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires.

XXXVII.

Le bibliothécaire sera élu par l'Institut, au scrutin et à la pluralité absolue.

XXXVIII.

Les sous-bibliothécaires seront nommés par l'Institut, et choisis hors de son sein, sur la présentation du bibliothécaire.

XXXIX.

Les bibliothèques seront sous la surveillance de la commission des six membres chargés des fonds et des dépenses de l'Institut.

COMPTE A RENDRE AU CORPS LÉGISLATIF.

XL.

Les secrétaires de chaque classe se réuniront pour rédiger le compte de ses travaux; ils le présenteront, dans la première séance

de fructidor, à la classe, qui, après l'avoir discuté, le présentera à l'Institut dans sa séance du même mois.

XLI.

Le président de l'Institut écrira ensuite aux présidents des deux Conseils pour demander l'admission de la commission chargée de rendre compte au Corps législatif des travaux de l'Institut. Cette commission sera composée des bureaux des trois classes.

XLII.

L'Institut national est autorisé à faire tous les règlements de détail relatifs à la tenue de ses séances générales et particulières et à ses travaux, en se conformant aux dispositions du présent règlement.

La présente résolution sera imprimée.

Signé A. C. Thibaudeau, *président;* P. J. Audouin, Gibert-Desmolières, *secrétaires.*

Lecture faite de la résolution ci-dessus dans les séances des 29 ventôse, 7 germinal, et de ce jour, et après avoir entendu le rapport de la commission nommée le 29 ventôse, le Conseil des Anciens approuve la résolution ci-dessus. Le 15 germinal an IV de la République française.

Signé J. A. Creuzé-Latouche, *président;*

D'ALPHONSE, DE TORCY, MEILLAN, *secrétaires.*

Le Directoire exécutif ordonne, etc.

(*Constitution du* 24 *frimaire an* VIII.)

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

Un Institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts (art. 88).

(*Loi du* 11 *floréal an* X. — 30 *avril* 1802.)

ATTRIBUTIONS DONNÉES A L'INSTITUT.

Les écoles spéciales qui existent seront maintenues... Quand il y vaquera une place de professeur, ainsi que dans l'école de droit qui sera établie à Paris, il y sera nommé, par le premier Consul, entre trois candidats qui seront présentés, le premier par une des classes de l'Institut national, le second par les inspecteurs généraux des études, et le troisième par les professeurs de l'école où la place sera vacante (art. 24).

De nouvelles écoles spéciales seront instituées comme il suit : 1° il pourra être établi dix écoles de droit ; 2° il pourra être créé

trois nouvelles écoles de médecine.....; 3° il y aura quatre écoles d'histoire naturelle, de physique et de chimie.....; 4° les arts mécaniques et chimiques seront enseignés dans deux écoles spéciales; 5° une école de mathématiques transcendantes; 6° une école spéciale de géographie, d'histoire et d'économie publique.....; 7° outre les écoles des arts du dessin, existant à Paris, Dijon et Toulouse, il en sera formé une quatrième...; 8° les observatoires actuellement en activité auront chacun un professeur d'astronomie; 9° il y aura près de plusieurs lycées des professeurs de langues vivantes; 10° il sera nommé huit professeurs de musique et de composition (art. 25).

La première nomination des professeurs de ces nouvelles écoles spéciales sera faite de la manière suivante : les classes de l'Institut correspondantes aux places qu'il s'agira de remplir présenteront un sujet au Gouvernement; les trois inspecteurs généraux des études en présenteront un second : le premier Consul choisira l'un des deux. — Après l'organisation de ces nouvelles écoles spéciales, le premier Consul nommera aux places vacantes, entre trois sujets qui lui seront présentés, comme il est dit à l'article 24 (art. 20).

NOUVELLE ORGANISATION DE L'INSTITUT.

Saint-Cloud, le 3 pluviôse an XI de la République.

Le Gouvernement de la République, sur le rapport du ministre de l'Intérieur, le Conseil d'État entendu,

Arrête ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national, actuellement divisé en trois classes, le sera désormais en quatre,

Savoir :

Première Classe.

Classe des sciences physiques et mathématiques.

Seconde Classe.

Classe de la langue et de la littérature françaises.

Troisième Classe.

Classe d'histoire et de littérature anciennes.

Quatrième Classe.

Classe des beaux-arts.

Les membres actuels et associés étrangers

de l'Institut seront répartis dans ces quatre classes.

Une commission de cinq membres de l'Institut, nommée par le premier Consul, arrêtera ce travail, qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

II.

La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation, et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

Sciences mathématiques.

Géométrie, six membres.
Mécanique, six *idem*.
Astronomie, six *idem*.
Géographie et navigation, trois *idem*.
Physique générale, six *idem*.

Sciences physiques.

Chimie, six membres.
Minéralogie, six *idem*.
Botanique, six *idem*.
Économie rurale et art vétérinaire, six *idem*.
Anatomie et zoologie, six *idem*.
Médecine et chirurgie, six *idem*.

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires

perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

III.

La seconde classe sera composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confection du Dictionnaire de la langue française; elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

IV.

La troisième classe sera composée de quarante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages grecs, latins et orientaux, qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

V.

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres.

Sculpture, six *idem*.

Architecture, six *idem*.

Gravure, trois *idem*.

Musique (composition), trois *idem*.

Elle nommera, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui sera membre de la classe, mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants, pris parmi les nationaux ou les étrangers.

VI.

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences, de littérature et d'arts; ils ne feront partie d'aucune section, et ne toucheront aucun traitement.

VII.

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

VIII.

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

IX.

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles, et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothéçaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et règlements particuliers de sa police intérieure.

X.

Chaque classe tiendra, tous les ans, une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

XI.

L'Institut recevra annuellement du trésor public quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun de ses secrétaires perpétuels; et pour ses dépenses une somme qui sera déterminée tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budget du ministre de l'Intérieur.

XII.

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe, et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'article IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut, et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

XIII.

Tous les ans, les classes distribueront des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs;

Et la quatrième classe, des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome et entretenus aux frais du Gouvernement.

XIV.

Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul,

Signé BONAPARTE.

Par le premier Consul,

Le secrétaire d'État,

Signé HUGUES B. MARET.

Pour ampliation,

Le ministre de l'Intérieur,

Signé CHAPTAL.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(*Charte de* 1814.)

Les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte, restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé (art. 68) (1).

(1) La même disposition se trouve dans la Charte de 1830 (article 59).

ORDONNANCE DU ROI.

Au château des Tuileries, le 21 mars 1816.

LOUIS, par la grâce de Dieu, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à tous ceux qui ces présentes verront, SALUT.

La protection que les Rois nos aïeux ont constamment accordée aux sciences et aux lettres nous a toujours fait considérer avec un intérêt particulier les divers établissements qu'ils ont fondés pour honorer ceux qui les cultivent : aussi n'avons-nous pu voir sans douleur la chute de ces Académies qui avaient si puissamment contribué à la prospérité des lettres, et dont la fondation a été un titre de gloire pour nos augustes prédécesseurs. Depuis l'époque où elles ont été rétablies sous une dénomination nouvelle, nous avons vu, avec une vive satisfaction, la considération et la renommée que l'Institut a méritées en Europe. Aussitôt que la divine Providence nous a rappelé sur le trône de nos pères,

notre intention a été de maintenir et de protéger cette savante compagnie; mais nous avons jugé convenable de rendre à chacune de ses classes son nom primitif, afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise, et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles, et ce que nous devons en attendre dans des jours plus heureux.

Enfin nous nous sommes proposé de donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur établissement à la restauration de la monarchie, et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement.

A CES CAUSES, et sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur,

Notre Conseil d'État entendu,

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ART. 1[er]. L'Institut sera composé de quatre Académies, dénommées ainsi qu'il suit, et selon l'ordre de leur fondation, savoir :

L'Académie française;

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres;

L'Académie royale des sciences;

L'Académie royale des beaux-arts.

2. Les Académies sont sous notre protection directe et spéciale.

3. Chaque Académie aura son régime indépendant, et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

4. Toutefois l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut demeureront communs aux quatre Académies.

5. Les propriétés communes aux quatre Académies, et les fonds y affectés, seront régis et administrés, sous l'autorité de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur, par une commission de huit membres, dont deux seront pris dans chaque Académie.

Ces commissaires seront élus chacun pour un an, et seront toujours rééligibles.

6. Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie seront régis en son nom par les bureaux ou commissions institués ou à instituer, et dans les formalités établies par les règlements.

7. Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

8. Elles tiendront une séance publique commune, le 24 avril, jour de notre rentrée dans notre royaume.

9. Les membres de chaque Académie pourront être élus aux trois autres Académies.

10. L'Académie française reprendra ses anciens statuts, sauf les modifications que nous pourrions juger nécessaires, et qui nous seront

présentées, s'il y a lieu, par notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur.

11. L'Académie française est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

12. L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres conservera l'organisation et les règlements actuels de la troisième classe de l'Institut.

13. L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

14. L'Académie royale des sciences conservera l'organisation et la distribution en sections de la première classe de l'Institut.

15. L'Académie royale des sciences est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

16. L'Académie royale des beaux-arts conservera l'organisation et la distribution en sections de la quatrième classe de l'Institut.

17. L'Académie royale des beaux-arts est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

18. Il sera ajouté, tant à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, qu'à l'Académie royale des sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix pour chacune de ces deux Académies.

19. Les académiciens libres n'auront d'autre indemnité que celle du droit de présence.

Ils jouiront des mêmes droits que les autres académiciens, et seront élus selon les formes accoutumées.

20. Les anciens honoraires et académiciens, tant de l'Académie royale des sciences que de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, seront, de droit, académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académies feront les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix académiciens libres dans chacune d'elles.

21. L'Académie royale des beaux-arts aura également une classe d'académiciens libres, dont le nombre sera déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

22. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur soumettra à notre approbation les modifications qui pourraient être jugées nécessaires dans les règlements de la seconde, de la troisième et de la quatrième classe de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, à l'Académie royale des sciences et à l'Académie royale des beaux-arts.

23. Il sera, chaque année, alloué au budget de notre ministre secrétaire d'État de l'Intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux membres, secrétaires, perpétuels et

employés des quatre classes de l'Institut, ainsi que pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix, et autres objets.

Le fonds sera réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui sera assigné pour son service.

24. Tous les membres qui ont appartenu jusqu'à ce jour à l'une des quatre classes de l'Institut conserveront la totalité de leur traitement.

25. Sont maintenus les décrets et règlements qui ne contiennent aucune disposition contraire à celles de la présente ordonnance.

26. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le 21 mars de l'an de grâce 1816, et de notre règne le vingt et unième.

Signé LOUIS.

Par le Roi,

Le ministre secrétaire d'État de l'Intérieur,

Signé VAUBLANC.

Certifié conforme par nous,

Garde des sceaux de France, ministre secrétaire d'État au département de la Justice,

Signé BARBÉ-MARBOIS.

ORDONNANCE DU ROI, concernant le rétablissement de l'Académie des Sciences morales et politiques.

LOUIS-PHILIPPE, Roi des Français, à tous présents et à venir, salut.

Vu l'article 3 du titre 4 de la loi du 3 brumaire an IV, concernant l'instruction publique, qui établit et organise dans l'Institut national une classe spéciale des Sciences morales et politiques;

Vu l'arrêté du Gouvernement, du 3 pluviôse an XI, qui supprime cette classe:

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

Art. 1er. L'ancienne classe des Sciences morales et politiques est et demeure rétablie dans le sein de l'Institut royal de France, sous le titre d'*Académie des Sciences morales et politiques.*

2. Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente.

3. Elle est divisée en cinq sections, savoir:
Philosophie;
Morale;
Législation, Droit public et Jurisprudence;
Économie politique et Statistique;
Histoire générale et philosophique.

4. Sont membres de cette Académie,

1° Ceux qui en faisaient partie à l'époque de sa suppression,

MM. Baron Dacier,
Daunou,
Comte Garat,
Lacuée, Comte de Cessac,
Comte Merlin,
Marquis de Pastoret,
Comte Reinhard,
Comte Roederer,
Comte Sieyes,
Prince de Talleyrand;

2° Ceux des correspondants de ladite classe qui depuis sont devenus membres de l'Institut,

MM. Comte Destutt-Tracy,
Baron de Gérando.

5. Les membres ci-dessus désignés compléteront le nombre de trente par des élections successives, réglées ainsi qu'il suit:

Quatre nouveaux membres seront élus immédiatement, et choisis dans le sein de l'Institut.

L'Académie des Sciences morales et politiques ainsi constituée élira sept autres membres à une époque qui sera ultérieurement déterminée.

Ces vingt-trois membres procéderont à une nouvelle élection de sept autres membres, lesquels compléteront l'Académie.

6. Les membres de l'Académie des Sciences morales et politiques nommeront un secrétaire

perpétuel par voie d'élection, conformément aux règlements de l'Institut.

7. Ils proposeront à notre ministre de l'Instruction publique un projet de répartition des membres de l'Académie dans les cinq sections qui la composent.

8. Ils sont également chargés de reviser les anciens règlements, et de proposer au ministre un projet de règlement nouveau.

9. Les dépenses de l'Académie des Sciences morales et politiques seront fixées par la loi de finances qui sera présentée aux Chambres dans le cours de leur prochaine session.

10. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Paris, le 26 octobre 1832.

Signé, LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé, GUIZOT.

Pour ampliation,

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé, GUIZOT.

EXTRAIT du Règlement particulier de l'Académie des Sciences morales et politiques, du 5 mars 1833.

TITRE Ier.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE.

ART. 1er. L'Académie se compose de TRENTE Académiciens titulaires;

Il y aura *cinq* Académiciens libres et *cinq* associés étrangers.

ART. 2. L'Académie aura *trente* Correspondants au moins, *quarante* au plus; elle les distribuera entre les sections.

ART. 3. Les Académiciens libres et les Associés étrangers ne sont spécialement attachés à aucune section.

ART. 4. Pour être Académicien titulaire ou libre, il faut être Français et résider à Paris.

ART. 5. Les Correspondants seront choisis indistinctement parmi les Français et les étrangers.

ART. 6. Les Académiciens libres ont droit de suffrage dans l'élection des Académiciens de leur ordre, et voix délibérative, en ce qui concerne les travaux de l'Académie.

ART. 7. Un Académicien libre ne peut se présenter pour être élu Académicien titulaire, tant qu'il conserve le premier titre.

ART. 8. Tout Académicien titulaire ou libre, qui s'absentera plus d'une année, sans congé de l'Académie, ou sans mission du Gouvernement, ou sans autre empêchement légitime, sera censé avoir donné sa démission.

RÈGLEMENT

POUR LES

RÉUNIONS GÉNÉRALES

DE L'INSTITUT,

ADOPTÉ

DANS LA SÉANCE TENUE PAR LES CINQ ACADÉMIES,

Le 19 juillet 1848.

Article premier.

Il y aura des réunions périodiques des cinq Académies, où seront traitées toutes les questions d'intérêt général pour l'Institut.

Ces réunions ne seront pas publiques.

Art. 2.

Ces réunions générales seront trimestrielles. Si la discussion n'est pas terminée, elle

pourra être continuée dans une séance supplémentaire dont l'Assemblée déterminera le jour.

ART. 3.

En outre, chaque Académie a le droit de provoquer une réunion générale extraordinaire, en s'adressant au président de l'Institut.

ART. 4.

Le Bureau de l'Institut se compose de cinq membres, un président et quatre vice-présidents.

Ces cinq membres sont choisis respectivement par les cinq Académies. La durée du Bureau est d'une année.

ART. 5.

Le Bureau est présidé par un des cinq membres, selon le tour qui appartient à chacune des Académies.

ART. 6.

Le procès-verbal des séances sera rédigé par le Secrétaire perpétuel de l'Académie à laquelle appartient le Président.

ART. 7.

La réunion générale de l'Institut aura lieu le premier mercredi de chaque trimestre.

ART. 8.

Le Bureau est chargé de préparer l'ordre du jour.

Cet ordre du jour se composera des matières qui auront été désignées par la dernière assemblée générale, par une des cinq Académies, ou par le Bureau.

Cet ordre du jour sera indiqué dans les lettres de convocation.

L'Assemblée se réserve le droit de fixer l'ordre de priorité entre les propositions.

ART. 9.

Le Bureau des séances trimestrielles présidera la séance publique annuelle de l'Institut.

ART. 10.

La séance publique annuelle aura lieu le 25 octobre, jour anniversaire de l'organisation de l'Institut.

ARRÊTÉ

DE M. LE MINISTRE

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES,

EN DATE DU 30 JANVIER 1850,

RELATIF AUX MISSIONS SCIENTIFIQUES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique et des Cultes,

Considérant qu'il importe de donner aux missions scientifiques la direction la plus éclairée, et de leur assurer les résultats les plus fructueux possibles;

Considérant qu'une expérience déjà acquise a pu démontrer tout ce qu'il y a de profitable pour l'érudition et la science à appeler sur les projets de missions l'examen de l'Institut;

Considérant, d'autre part, que de toute mission exécutée sous les auspices et aux frais de l'État doivent résulter un avantage public et une utilité nationale;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Chaque demande de mission scientifique,

présentée au Ministère de l'Instruction publique et des Cultes, sera transmise à l'Institut, et l'Académie spécialement compétente sera invitée à faire un rapport sur l'objet et l'opportunité du voyage. En cas d'avis favorable, l'Institut sera prié de rédiger des instructions sur les *desiderata* de la science et sur les moyens les plus propres à atteindre le but indiqué.

ART. 2.

Les résultats de toute mission scientifique qui aura pour objet de recueillir des monuments écrits ou figurés, appartiendront à l'État, qui se réserve d'en disposer, soit par voie de publication, soit en faveur des établissements nationaux.

ART. 3.

Toutefois il pourra être dérogé au précédent article, en vertu des conditions spéciales, fixées par le Ministre et mentionnées formellement dans l'arrêté par lequel la mission sera conférée.

Paris, le 30 janvier 1850.

Signé, E. DE PARIEU.

Pour ampliation,

Le chef du secrétariat,

Signé, P. COLLIN.

PRÉSIDENCE DE L'INSTITUT.

L'Académie française préside l'Institut pendant l'année 1852.

BUREAU DE L'INSTITUT POUR 1852.

MESSIEURS,

Le Directeur en exercice de l'Académie française..................	Président.
GUIZOT, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres..................	Vice-Présidents.
PIOBERT, délégué de l'Académie des Sciences	
CARISTIE, délégué de l'Académie des Beaux-Arts........	
VIVIEN, délégué de l'Académie des Sciences Morales et Politiques....................	
VILLEMAIN.................	Secrétaire.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

CHANGEMENTS

ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

DEPUIS

Le 1er janvier 1851.

M. Droz, élu le 2 décembre 1824, mort le 9 novembre 1850;
Remplacé par M. le comte de Montalembert, le 9 janvier 1851.

M. Dupaty, élu le 18 février 1836, mort le 29 juillet 1851;
Remplacé par M. Alfred de Musset, le 12 février 1852.

M. le comte de Saint-Priest, élu le 18 janvier 1849, mort le 29 septembre 1851;
Remplacé par M. Berryer, le 12 février 1852.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

(Année 1852.)

ÉLEC-TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1811	LACRETELLE (Charles DE)	Esménard.
1815	BAOUR-LORMIAN (Pierre-Marie-François-Louis)...................	Boufflers.
1821	VILLEMAIN (Abel-François)........	Le cte de Fontanes.
1826	BRIFAUT (Charles)................	Le mquis d'Aguesseau
1828	LEBRUN (Pierre-Antoine).	Le comte François de Neufchâteau.
1828	Le baron DE BARANTE (Amable-Guillaume-Prosper BRUGIÈRE).......	Le comte de Sèze.
1829	LAMARTINE (Alphonse-Marie-Louis DE).........................	Le comte Daru.
1830	Le comte DE SÉGUR (Philippe-Paul).	Le duc de Lévis.
1830	PONGERVILLE (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON DE).............	Le marq. de Lally-Tolendal.
1830	COUSIN (Victor).................	Le baron Fourier.
1830	VIENNET (Jean-Pons-Guillaume)....	Le comte de Ségur
1832	~~JAY (Antoine)~~.	L'abbé duc de Montesquiou.
1832	DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques).	Le baron Cuvier.
1833	~~TISSOT (Pierre-François)~~..........	Le baron Dacier.
1833	THIERS (Adolphe)...............	Andrieux.
1834	SCRIBE (Augustin-Eugène).........	Arnault.
1835	Le Cte DE SALVANDY (Narcisse-Achille)	Parseval-Grandmaison.
1836	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume).	Le comte de Tracy.
1836	MIGNET (François-Auguste-Alexis)...	Raynouard.
1840	FLOURENS (Marie-Jean-Pierre).....	Michaud.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

CHANGEMENTS

ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

DEPUIS

Le 1er janvier 1851.

M. Droz, élu le 2 décembre 1824, mort le 9 novembre 1850;
Remplacé par M. le comte de Montalembert, le 9 janvier 1851.

M. Dupaty, élu le 18 février 1836, mort le 29 juillet 1851;
Remplacé par M. Alfred de Musset, le 12 février 1852.

M. le comte de Saint-Priest, élu le 18 janvier 1849, mort le 29 septembre 1851;
Remplacé par M. Berryer, le 12 février 1852.

Commission du Dictionnaire historique de la langue française.

Messieurs :

VILLEMAIN, secrétaire perpétuel.
DE PONGERVILLE.
DE LACRETELLE.
COUSIN.
PATIN.
SAINTE-BEUVE.
VIENNET.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs :

VILLEMAIN, secrétaire perpétuel trésorier, président.
LEBRUN.
EMPIS.

ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

DEPUIS

Le 1er janvier 1851.

ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

Depuis le 1er janvier 1851.

M. Fraehn, à Saint-Pétersbourg, élu le 28 novembre 1823, mort le 25 août 1851.

Remplacé par M. Freytag, à Bonn, *Prusse rhénane*, le 26 décembre 1851.

M. Humbert, à Genève, élu le 23 décembre 1835, mort le 20 septembre 1851.

Remplacé par M. Gazzera, à Turin, le 26 décembre 1851.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.
(Année 1852.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1813	Boissonade (Jean-François).......	Larcher.
1813	Le baron Walckenaer (Charles-Athanase)........................	Champagne.
1815	Quatremère (Étienne-Marc).......	Du Theil.
1816	Raoul-Rochette (Désiré)..........	Mentelle.
1817	Naudet (Joseph).................	Le comte Garran de Coulon.
1817	Le comte de Choiseul-Daillecourt (André-Urbain-Maxime).........	Le comte de Choiseul Gouffier.
1818	Jomard (Edme-François)..........	Visconti.
1818	Dureau de la Malle (Adolphe-Jules-César-Auguste)...............	Millin.
1824	Hase (Charles-Benoît)...........	Bernardi.
1829	Pardessus (Jean-Marie)..........	Gail.
1830	Thierry (Jacques-Nicolas-Augustin).	Le comte Boissy d'Anglas.
1830	Lajard (Jean-Baptiste-Félix).......	Dom Brial.
1832	Burnouf (Eugène)...............	Champollion jeune.
1832	Le comte Beugnot (Auguste-Arthur)	Thurot.
1832	Reinaud (Joseph-Toussaint)......	De Chézy.
1833	Guérard (Benjamin-Edme-Charles).	Abel Rémusat.
1833	Julien (Stanislas)................	Saint-Martin.
1833	Guizot (François-Pierre-Guillaume).	Le baron Dacier.
1834	Le Clerc (Joseph-Victor).........	De Pougens.
1835	Langlois (Simon-Alexandre)......	Caussin de Perceval.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1837	GUIGNIAUT (Joseph-Daniel)........	Van Praët.
1837	PARIS (Alexis-Paulin).............	Raynouard.
1838	LE BAS (Philippe)...............	Le comte Reinhard.
1838	GARCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore).	Le pr. de Talleyrand
1838	MAGNIN (Charles)................	Le baron Silvestre de Sacy.
1839	LENORMANT (Charles).............	Amaury-Duval.
1839	LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)....	Pouqueville.
1839	BERGER DE XIVREY (Jules)........	Éméric-David.
1841	VILLEMAIN (Abel-François).......	Daunou.
1841	WAILLY (Joseph-Noël DE)........	Le mqis de Pastoret
1842	SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE)........	Mionnet.
1842	Le comte DE LABORDE (Léon-Emmanuel-Simon-Joseph)............	Le comte Alexre de Laborde.
1842	AMPÈRE (Jean-Jacques-Antoine)....	Le bar. de Gérando.
1844	MOHL (Jules)...................	Burnouf père.
1845	LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE)	Fauriel.
1845	LA SAUSSAYE (Jean-François-de-Paule-Louis DE).....................	Mollevaut.
1849	RAVAISSON (Jean-Gaspard-Félix)....	Letronne.
1849	CAUSSIN DE PERCEVAL (Amand-Pierre).	Le vicomte Le Prevost d'Iray.
1850	VINCENT (Alexandre-Joseph-Hydulphe)........................	Éd. Biot.
1850	WALLON (Henri-Alexandre)........	Quatremère de Quincy.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

AC-ONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
30	Le duc DE LUYNES (Honoré-Théodoric-Paul-Joseph D'ALBERT).....	Schweighaeuser.
32	SÉGUIER DE SAINT-BRISSON (Nicolas-Maximilien-Sidoine)......... ..	Le baron Cuvier.
33	MONMERQUÉ (Louis-Jean-Nicolas)..	Cousinéry.
38	LE PREVOST (Auguste)............	Artaud.
39	VITET (Louis).....................	Michaud.
41	BIOT (Jean-Baptiste).............	Le cte Miot de Mélito
43	MÉRIMÉE (Prosper).............	Le marquis de Fortia d'Urban.
46	Le marquis DE LA GRANGE (Adélaïde-Édouard LELIÈVRE).............	Eyriès.
50	BARCHOU DE PENHOËN (Auguste-Théodore-Hilaire)..............	Artaud de Montor.
50	PÉTIGNY (François-Jules DE).......	Le marquis de Villeneuve-Trans.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

ÉLEC-TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1820	OUVAROFF, à Saint-Pétersbourg.....	S. A. E. Charles baron Dalberg.
1825	CREUZER, à Heidelberg............	Wolf.
1831	BOECKH, à Berlin................	Jefferson.
1835	Le baron de HAMMER-PURGSTALL, à Vienne......................	Le bon Guillaume de Humboldt.
1842	Le cardinal MAÏ, à Rome.........	Heeren.
1847	Jacob GRIMM, à Berlin...........	Frédéric Jacobs.
1849	LOBECK, à Kœnigsberg............	Hermann.
1849	WILSON (Horace-Hayman), à Londres.	Sir Graves Chamney Haughton.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1840	Le baron WALCKENAER (Charles-Athanase).....	Daunou.

CORRESPONDANTS.

Une ordonnance royale du 6 février 1839 a porté le nombre des correspondants à cinquante, dont trente étrangers et vingt regnicoles.

Mustoxidi, à Corfou.

Le chevalier-comte Demetrius Valsamachi, à Céphalonie.

De Golbery (O. ✻), à Kaysersberg, *Haut-Rhin*; et à Paris, rue du Dauphin, n° 7.

Leake, à Londres.

Peyron, à Turin.

Weiss ✻, à Besançon, *Doubs*.

De Caumont (O. ✻) (Arcisse), à Caen, *Calvados;* et à Paris, rue de Richelieu, n° 65.

Labus, à Milan.

Quaranta ✻ (Bernard), à Naples.

Gerhard ✻ (Édouard), à Berlin.

De Meyran, marquis de Lagoy, à Aix, *Bouches-du-Rhône.*

Le baron Chaudruc de Crazannes (O. ✻), à Castel-Sarrasin, *Tarn-et-Garonne.*

Le vicomte de Santarem, à Lisbonne; et à Paris, rue Blanche, n° 47.

De Gerville ✻, à Valognes, *Manche.*

Le comte Borghesi, à San-Marino, *Italie.*

Leglay ✻, à Lille, *Nord.*

Deville ✻, à Alençon, *Orne.*

Th. Welcker ✻, à Bonn, *Prusse rhénane.*

Geel, à Leyde, *Pays-Bas.*

Berbrugger ✻, à Alger, *Afrique.*

Floquet ✻, à Formentin, par Pont-l'Évêque, *Calvados;* et à Paris, rue Castellane, n° 14.

Fresnel ✻, à Bagdad.

Greppo, à Belley, *Ain.*

Pertz, à Berlin.
Kosegarten, à Greifswalde.
Lassen, à Bonn, *Prusse rhénane*.
Gaisford, à Oxford.
Eug. Boré ✱, en Perse.
Thomas Wright, à Londres.
W. Wachsmuth ✱, à Leipzig.
Cavedoni, à Modène.
J. de Witte, à Anvers; et à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 52.
Botta (O. ✱), à Mossoul; et à Paris, rue de l'Université, n° 22.
Le docteur Lautard ✱, à Marseille, *Bouches-du-Rhône*.
Cadalvène, à Constantinople.
De Laplane ✱, à Sisteron, *Basses-Alpes*.
Rawlinson, à Bagdad.
Le père Secchi, à Rome.
Carl Ritter, à Berlin.
Fontanier ✱, à Singapour; et à Paris, rue de Ponthieu, n° 29.
Panofka ✱ (Théodore), à Berlin.
Eichhoff ✱, à Lyon, *Rhône*.
Bopp, à Berlin.
Grotefend (George-Frédéric), à Hanovre.
Hodgson ✱ (Brian-Houghton), au Bengale.
J. Roulez, à Gand.
Rhangabé (Rithzio), à Athènes.
Azéma de Montgravier (O. ✱), à Oran, *Afrique*.
Freytag, à Bonn, *Prusse rhénane*.
Gazzera, à Turin.

COMMISSIONS LITTÉRAIRES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Commission des Inscriptions et Médailles, instituée par décret du 25 juin 1806; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

Messieurs :

RAOUL-ROCHETTE.
HASE.
NAUDET.
BOISSONADE.
RAMEY, dessinateur.

Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

Messieurs :

LAJARD.
PAULIN PARIS.
V. LE CLERC.
LITTRÉ.

Commission des Travaux littéraires, chargée de surveiller la continuation des Notices des Manuscrits, du Recueil des Ordonnances des Rois de France, du Recueil des Historiens des Gaules et de la France,

de la publication des Historiens des Croisades, et autres travaux confiés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

Messieurs :

Boissonade.
Quatremère.
Raoul-Rochette.
Hase.
Pardessus.
Burnouf.
Le comte Beugnot.
Guérard.
Et les Membres composant le Bureau.

Commission des Antiquités de la France, pour l'examen et le classement des notices et documents demandés à MM. les préfets des départements, sur les anciens monuments de notre histoire et les mesures à prendre pour leur conservation : d'après la circulaire de M. le ministre de l'Intérieur, du 8 avril 1819, confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

Messieurs :

Raoul-Rochette.
Naudet.
Dureau de la Malle.
Hase.
Guérard.
Lenormant.
Berger de Xivrey.
Vitet.
Et les Membres composant le Bureau.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

Messieurs :

Garcin de Tassy.
Mohl.
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE

DES SCIENCES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

DEPUIS

Le 1er janvier 1851.

M. DE BLAINVILLE, élu le 21 novembre 1825, mort le 1er mai 1850.

Remplacé dans la *section d'anatomie et zoologie*, par M. COSTE, le 10 février 1851.

M. GAY-LUSSAC, élu le 28 décembre 1806, mort le 9 mai 1850.

Remplacé dans la *section de physique générale*, par M. le baron CAGNIARD-LATOUR, le 17 mars 1851.

M. LIBRI, élu le 18 mars 1833, a cessé de faire partie de l'Académie par un décret du 1er septembre 1850.

Remplacé dans la *section de géométrie*, par M. CHASLES, le 14 avril 1851.

M. Beudant, élu le 15 novembre 1824, mort le 9 décembre 1850.

Remplacé dans la *section de minéralogie*, par M. de Senarmont, le 5 janvier 1852.

M. Jacobi, à Berlin, élu *associé étranger* le 1er juin 1846, mort le 19 février 1851.

Remplacé par M. Tiedemann, à *Francfort-sur-le-Mein*, le 21 avril 1851.

M. OErsted, à Copenhague, élu *associé étranger* le 11 avril 1842, mort le 9 mars 1851.

Remplacé par M.

M. le baron Maurice, élu *académicien libre* le 8 juillet 1816, mort le 16 avril 1851.

Remplacé par M. François Delessert, le 9 février 1852.

M. le baron de Silvestre, élu le 28 juillet 1806, mort le 4 août 1851.

Remplacé dans la *section d'économie rurale*, par M.

M. de Savigny, élu le 30 juillet 1821, mort le 5 octobre 1851.

Remplacé dans la *section d'anatomie et zoologie*, par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

Depuis le 1er janvier 1851.

M. le baron de KRUSENSTERN, à Saint-Pétersbourg, élu le 12 novembre 1810, mort le

Remplacé dans la *section de géographie et navigation*, par M.

M. BREWSTER, à Saint-Andrews, en Écosse, élu le 26 décembre 1825, élu *associé étranger* le 2 janvier 1849.

Remplacé dans la *section de physique générale*, par M. PLATEAU, à Gand, le 2 février 1852.

M. MOREAU DE JONNÈS, aux Antilles, élu le 25 novembre 1816, élu *académicien libre* de

l'Académie des Sciences morales et politiques, le 3 février 1849.

Remplacé dans la section de *géographie et navigation*, par M.

M. Brunel, à Londres, élu le 2 octobre 1826, mort le 12 décembre 1849.

Remplacé dans la *section de mécanique*, par M.

M. Kunth, à Berlin, élu le 23 novembre 1818, mort le 22 mars 1850.

Remplacé dans la *section de botanique*, par M. Blume, à Leyde, le 7 avril 1851.

M. Raffeneau-Delille, à Montpellier, *Hérault*, élu le 17 décembre 1821, mort le 5 juillet 1850.

Remplacé dans la *section de botanique*, par M. Alphonse de Candolle, à Genève, le 21 avril 1851.

M. Schumacher, à Altona, élu le 28 novembre 1831, mort le 28 décembre 1850.

Remplacé dans la *section d'astronomie*, par M. Hind, à Londres, le 5 mai 1851.

M. Dunlop, à Paramatta, *Nouvelle-Hollande*, élu le 30 janvier 1837, mort en 1848.

Remplacé dans la *section d'astronomie*, par M. Argelander, à Bonn, *Prusse rhénane*, le 28 avril 1851.

M. Link (Henri-Frédéric), à Berlin, élu le 22 décembre 1828, mort le 1er janvier 1851.

Remplacé dans la *section de botanique*, par M. MOQUIN-TANDON, à Toulouse, *Haute-Garonne*, le 12 mai 1851.

M. SVANBERG, à Stockholm, élu le 11 décembre 1815, mort le 15 janvier 1851.

Remplacé dans la *section d'astronomie*, par M. BOND (William), à Cambridge, *Etats-Unis*, le 12 mai 1851.

M. CHASLES, à Chartres, *Eure-et-Loir*, élu le 6 mai 1839, élu membre de l'Académie le 14 avril 1851.

Remplacé dans la *section de géométrie*, par M.

M. TIEDEMANN, à *Francfort-sur-le-Mein*, élu le 26 décembre 1814, élu *associé étranger* le 21 avril 1851.

Remplacé dans la *section d'anatomie et zoologie*, par M.

M. PUVIS, à Bourg, *Ain*, élu le 30 novembre 1840, mort le 30 juillet 1851.

Remplacé dans la *section d'économie rurale*, par M.

M. FLEURIAU DE BELLEVUE, à la Rochelle, *Charente-Inférieure*, élu le 2 décembre 1816, mort le 9 février 1852.

Remplacé dans la *section de Minéralogie*, par M.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.
(Année 1852.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	SCIENCES MATHÉMATIQUES.	
	Section Ire. — *Géométrie.*	
1803	Biot (Jean-Baptiste).............	Delambre, élu secrétaire perpétuel.
1813	Poinsot (Louis).................	Lagrange.
1836	Sturm (Jacques-Charles-François)..	Ampère.
1843	Lamé (Gabriel)..................	Puissant.
1843	Binet (Jacques-Philippe-Marie)....	Lacroix.
1851	Chasles (Michel)................	Libri.
	Section II. — *Mécanique.*	
1816	Cauchy (Augustin-Louis)..........	....
1818	Le baron Dupin (Charles).........	Périer.
1834	Poncelet (Jean-Victor)...........	Hachette.
1840	Piobert (Guillaume).............	Le baron de Prony.
1843	Morin (Arthur-Jules).............	Coriolis.
1847	Combes (Charles-Pierre-Mathieu)....	Gambey.
	Section III. — *Astronomie.*	
1817	Mathieu (Claude-Louis)..........	Messier.
1839	Liouville (Joseph)..............	Le Français de Lalande.
1843	Laugier (Paul-Auguste-Ernest)....	Savary.
1843	Mauvais (Félix-Victor)..........	Bouvard.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.

ÉLEC-TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1846	Le Verrier (Urbain-Jean-Joseph).	Le comte de Cassini
1847	Faye (Hervé-Auguste-Etienne-Albans)........................	Le baron de Damoiseau.
	Section IV. — *Géographie et Navigation.*	
1810	Beautemps-Beaupré (Charles-François)........................	Fleurieu.
1830	Le baron Roussin (Albert-Reine)...	De Rossel.
1842	Duperrey (Louis-Isidor)..........	De Saulces de Freycinet.
	Section V. — *Physique générale.*	
1829	Becquerel (Antoine-César)........	Lefèvre-Gineau.
1837	Pouillet (Claude-Servais-Mathias)..	Girard.
1840	Babinet (Jacques)...............	Dulong.
1840	Duhamel (Jean-Marie-Constant)....	Poisson.
1841	Despretz (César-Mansuete).......	Savart.
1851	Le baron Cagniard-Latour (Charles)	Gay-Lussac.
	SCIENCES PHYSIQUES.	
	Section VI. — *Chimie.*	
1810	Le baron Thénard (Louis-Jacques).	Fourcroy.
1826	Chevreul (Michel-Eugène)........	Proust.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

ÉLEC-TIONS.	Messieurs:	SUCCÉDANT A MM.
1832	DUMAS (Jean-Baptiste)...........	Sérullas.
1837	PELOUZE (Théophile-Jules).........	Déyeux.
1840	REGNAULT (Henri-Victor)............	Robiquet.
1844	BALARD (Antoine-Jérôme).........	D'Arcet.
	Section VII. — *Minéralogie*.	
1822	CORDIER (Pierre-Louis-Antoine)...	Haüy.
1827	BERTHIER (Pierre)................	Le baron Ramond.
1835	ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce)........	Lelièvre.
1840	DUFRÉNOY (Pierre-Armand).......	Brochant de Villiers.
1848	PREVOST (Constant)..............	Al. Brongniart.
1852	SENARMONT (Henri-HUREAU DE).....	Beudant.
	Section VIII. — *Botanique*.	
1808	MIRBEL (Charles-François BRISSEAU)......................	Ventenat.
1830	SAINT-HILAIRE (Auguste DE).......	De Lamarck.
1831	JUSSIEU (Adrien DE).............	Du Petit-Thouars.
1834	BRONGNIART (Adolphe-Théodore)...	Desfontaines.
1834	RICHARD (Achille)................	De la Billardière.
1837	GAUDICHAUD (Charles)............	De Jussieu père.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	Section IX. — *Économie rurale.*	
1839	Boussingault (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné)......................	Huzard.
1840	Le comte de Gasparin (Adrien-Étienne-Pierre)...............	Turpin.
1842	Payen (Anselme)...............	Audouin.
1843	Rayer (Pierre-François-Olive).....	Le vicomte de Morel Vindé.
1847	Decaisne (Joseph)...............	Dutrochet.
1852	....	Le bar. de Silvestre.
	Section X. — *Anatomie et Zoologie.*	
1816	Duméril (André-Marie-Constant)...	Tenon.
1833	Geoffroy Saint-Hilaire (Isidore)..	Latreille.
1838	Edwards (Henri-Milne)...........	Frédéric Cuvier.
1844	Valenciennes (Achille)..........	Et. Geoffroy Saint-Hilaire.
1851	Coste (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor.)......................	De Blainville.
1852	....	De Savigny.
	Section XI. — *Médecine et Chirurgie.*	
1821	Magendie (François).............	Le baron Corvisart.
1828	Serres (Étienne-Renaud-Augustin).	Chaussier.
1834	Roux (Philibert-Joseph)..........	Le baron Boyer.
1843	Andral (Gabriel)................	Double.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.

ÉLEC-TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1843	VELPEAU (Alfred-Armand-Louis-Marie).	Le baron Larrey.
1845	LALLEMAND (Claude-François)......	Breschet.
	SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.	
1809 1830	ARAGO (Dominique-François-Jean), pour les sciences mathématiques.	De Lalande. Le bar. Fourier, secrétaire perpétuel.
1828 1833	FLOURENS (Marie - Jean - Pierre), pour les sciences physiques.....	Bosc. Dulong, secr. perp. démissionnaire.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1816	HÉRON DE VILLEFOSSE (Antoine-Marie)......................	
1816	Le maréchal duc DE RAGUSE (Auguste-Frédéric-Louis MARMONT).......	
1824	Le vicomte HÉRICART DE THURY (Louis-Étienne-François).......	Le duc de Brancas.
1833	Le baron SÉGUIER (Armand-Pierre)..	Le comte de Rosily-Mesros.
1837	BONNARD (Augustin-Henri DE)......	Le bar. DesGenettes
1847	CIVIALE (Jean).................	Le baron Bory de Saint-Vincent.
1847	DUVERNOY (George-Louis).........	Le baron Delessert.
1847	LARGETEAU (Charles-Louis)........	Pariset.
1850	BUSSY (Antoine-Alexandre-Brutus)..	Francœur.
1852	DELESSERT (François).............	Le baron Maurice.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.

ÉLEC-TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1810	Le baron ALEXANDRE DE HUMBOLDT, à Berlin.	Cavendish.
1820	GAUSS, à Gœttingue.	Banks.
1833	BROWN (Robert), à Londres.	Scarpa.
1840	DE BUCH (Léopold), à Berlin.	Blumenbach.
1844	FARADAY, à Londres	Dalton.
1849	BREWSTER (David), à Saint-Andrews, en Écosse.	Berzelius.
1851	TIEDEMANN, à Francfort-sur-le-Mein.	Jacobi.
1852	.....	Œrsted.

CORRESPONDANTS.

(*Nota.* Le règlement du 6 juin 1808 donne à chaque section le nombre de correspondants suivants.)

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Section Ire. — *Géométrie* (6).

Plana ❋, à Turin.
Gergonne (O. ❋), à Montpellier, *Hérault*.
Dirichlet, à Berlin.
Hamilton, à Dublin.
Lebesgue, à Bordeaux, *Gironde*.

....

Section II. — *Mécanique* (6).

Vicat (C. ❋), à Grenoble, *Isère*.
Burdin ❋, à Clermont-Ferrand, *Puy-de-Dôme*.
Séguin ❋, à Montbard, *Côte-d'Or*; et à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 16, hôtel du *Bon la Fontaine*.
Eytelwein, à Berlin.
Moseley, à Londres.

....

Section III. — *Astronomie* (16).

Lindenau, à Altenbourg.
Le général Brisbane, en Écosse.
Encke, à Berlin.
Herschel, à Londres.
Valz ❋, à Marseille, *Bouches-du-Rhône*.
Struve (C. ❋), à Pulkowa, près St-Pétersbourg.

AIRY (G. BIDDELL), à Greenwich.
CARLINI ✻, à Milan.
Le capitaine SMYTH, à Londres.
NELL DE BRÉAUTÉ, à la Chapelle, près Dieppe, *Seine-Inférieure.*
PETIT ✻, à Toulouse, *Haute-Garonne.*
HANSEN, à Gotha.
SANTINI, à Padoue.
ARGELANDER, à Bonn, *Prusse rhénane.*
HIND, à Londres.
BOND (William), à Cambridge, *Etats-Unis.*

Section IV.—*Géographie et Navigation* (8).

Le capitaine SCORESBY, à Exeter.
L'amiral BEAUFORT, à Londres.
Le contre-amiral BÉRARD (C. ✻), à Toulon, *Var.*
Le capitaine PARRY, à Portsmouth.
Sir John FRANKLIN, à Londres.
Le prince *Anatole* DEMIDOFF, à Saint-Pétersbourg.
....
....

Section V. — *Physique générale* (9).

Barlow, à Woolwich.
De Larive ✻ (Auguste), à Genève.
Hansteen, à Christiania.
Melloni ✻, à Naples.
Marianini, à Modène.
Forbes, à Édimbourg.
Wheatstone, à Londres.
De Haldat ✻, à Nancy, *Meurthe*.
Plateau, à Gand.

SCIENCES PHYSIQUES.

Section VI. — *Chimie* (9).

Welter ✻, à Valenciennes, *Nord*.
Desormes, à Verberie, *Oise*.
Bérard ✻, à Montpellier, *Hérault*.
Braconnot, à Nancy, *Meurthe*.
Liebig (O. ✻), à Giessen.
Henri Rose, à Berlin.
Laurent ✻ (Auguste), à Bordeaux, *Gironde*.
Vöhler, à Gœttingue.
Graham, à Londres.

Section VII. — *Minéralogie* (8).

CONYBEARE, à Llandaff.
MITSCHERLICH, à Berlin.
Gustave ROSE, à Berlin.
Docteur BUCKLAND, à Londres.
D'OMALIUS D'HALLOY, près de Ciney, *Belgique*; et à Paris, rue Mondovi, n° 6.
ANDRES DEL RIO, à Mexico.
MURCHISON, à Londres.
. . . .

Section VIII. — *Botanique* (10).

BONPLAND ✻, au Paraguay.
DUNAL ✻, à Montpellier, *Hérault*.
MARTIUS, à Munich.
WALLICH, à Londres.
TRÉVIRANUS, à Bonn, *Prusse rhénane*.
MOHL, à Tübingue.
LESTIBOUDOIS, à Lille, *Nord*; et à Paris, rue de la Michodière, n° 7.
BLUME, à Leyde, *Pays-Bas*.
DE CANDOLLE (Alphonse), à Genève.
MOQUIN-TANDON ✻, à Toulouse, *Haute-Garonne*.

Section IX. — *Économie rurale* (10).

MICHAUX ✻, aux États-Unis d'Amérique; et à Paris, quai aux Fleurs, n° 19.
BRACY-CLARK, à Londres.

Jaubert de Passa ✻ (François), à Perpignan, *Pyrénées-Orientales*.
Girou de Buzareingues ✻, à Severac-le-Château, *Aveyron*; et à Paris, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 32.
De Bonafous ✻ (Matthieu), à Turin; et à Paris, rue de l'Éperon, n° 7.
Le baron D'Hombres-Firmas ✻, à Alais, *Gard*.
Girardin ✻, à Rouen, *Seine-Inférieure*.
Vilmorin ✻, aux Barres, près Nogent-sur-Vernisson, *Loiret*.
Kuhlmann ✻, à Lille, *Nord*.
....

Section X. — *Anatomie et Zoologie* (10).

Dufour ✻ (Léon), à Saint-Sever, *Landes*.
Quoy ✻, à Brest, *Finistère*.
Ehrenberg, à Berlin.
Richard Owen, à Londres.
Agassiz, à Boston, *Etats-Unis*.
Charles Bonaparte, prince de Canino, à Rome.
J. Muller, à Berlin.
Eudes Deslongchamps ✻, à Caen, *Calvados*.
Pouchet ✻, à Rouen, *Seine-Inférieure*.
....

Section XI. — *Médecine et Chirurgie* (8).

Orfila (C. ✻), à Marseille, *Bouches-du-Rhône*; et à Paris, à l'École de Médecine.
Maunoir aîné, à Genève.
Fodera, à Naples.

PANIZZA, à Pavie.
PRUNELLE ✻, à Vichy, *Allier*.
BRETONNEAU ✻, à Tours, *Indre-et-Loire*.
BRODIE, à Londres.
SÉDILLOT ✻, à Strasbourg, *Bas-Rhin*.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs :

CHEVREUL.
PONCELET.
Et les Membres composant le Bureau.

Conservateur des Collections de l'Académie des Sciences.

M. BECQUEREL.

ACADÉMIE

DES BEAUX-ARTS.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS,

Depuis le 1er janvier 1851.

M. Drölling, élu le 31 août 1833, mort le 9 janvier 1851.

Remplacé dans la *section de peinture*, par M. Alaux, le 22 février 1851.

M. le chevalier Spontini (comte de Sant' Andrea), élu le 15 juin 1839, mort le 24 janvier 1851.

Remplacé dans la *section de composition musicale*, par M. Ambroise Thomas, le 22 mars 1851.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS,

Depuis le 1er janvier 1851.

M. Tick, à Berlin, élu le 29 décembre 1841, mort le

Remplacé par M. Wischmann, à Berlin, le 10 janvier 1852.

M. Serangeli, à Turin, élu le 23 septembre 1817, mort le 12 janvier 1852.

Remplacé par M.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS.
(Année 1852.)

Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
Section Ire. — *Peinture.*	
HERSENT (Louis).................	Van-Spaendonck.
INGRES (Jean-Auguste-Dominique)..	Le baron Denon.
VERNET (Émile-Jean-Horace)......	Le Barbier aîné.
HEIM (François-Joseph)...........	Regnault.
BLONDEL (Merry-Joseph).........	Le Thière.
DELAROCHE (Paul)...............	Meynier.
ABEL DE PUJOL (Alexandre-Denis)..	Le baron Gros.
PICOT (François-Édouard).........	Carle Vernet.
SCHNETZ (Jean-Victor)...........	Le baron Gérard.
COUDER (Louis-Charles-Auguste)....	Langlois.
BRASCASSAT (Jacques-Raimond)......	Bidauld.
COGNIET (Léon)..................	Garnier.
ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas)...	Granet.
ALAUX (Jean)....................	Drölling.
Section II. — *Sculpture.*	
DAVID (Pierre-Jean)..............	Stouf.
PRADIER (James).................	Lemot.
RAMEY (Étienne-Jules)...........	Houdon.
LEBOEUF-NANTEUIL (Charles-François).	Cartellier.
PETITOT (Messidor-Lebon.)........	Roman.
DUMONT (Augustin-Alexandre)......	Ramey père.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE

DES BEAUX-ARTS.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT À MM.
1843	DURET (Francisque-Joseph).......	Cortot.
1845	LEMAIRE (Philippe-Henri).........	Le baron Bosio.
	Section III. — *Architecture.*	
1811	FONTAINE (Pierre-François-Léonard).	Raymond.
1825	LE BAS (Louis-Hippolyte).........	Delespine.
1831	LE CLÈRE (Achille-René-François)..	Molinos.
1838	HUVÉ (Jean-Jacques-Marie)........	Percier.
1840	CARISTIE (Augustin-Nicolas)......	Huyot.
1842	GAUTHIER (Martin-Pierre).........	Guenepin.
1846	LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron)..	Vaudoyer.
1850	BLOUET (Guillaume-Abel).........	Debret.
	Section IV. — *Gravure.*	
1816	Le baron DESNOYERS (Auguste-Gaspard-Louis BOUCHER)..........	....
1844	FORSTER (François)..............	Tardieu.
1845	GATTEAUX (Jacques-Édouard).....	Galle.
1849	HENRIQUEL (Louis-Pierre)........	Richomme.
	Section V. — *Composition musicale.*	
1829	AUBER (Daniel-François-Esprit)....	Gossec.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE

DES BEAUX-ARTS.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1836	HALÉVY (Jacques-Fromental-Élie). .	Reicha.
1837	CARAFA DE COLOBRANO (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul). . . .	Lesueur.
1842	ONSLOW (André-George-Louis). . . .	Chérubini.
1844	ADAM (Adolphe-Charles).	Berton.
1851	Ambroise THOMAS.	Spontini (comte de Sant'Andrea).
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1839	RAOUL-ROCHETTE (Désiré).	Quatremère de Quincy, démission.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1816	Le comte DE PRADEL (Jules-Jean-Baptiste-François DE CHARDEBOEUF). .	
1816	Le comte TURPIN DE CRISSÉ (Lancelot-Théodore).	
1823	Le marquis DE PASTORET (Amédée). .	Gois père.
1839	DUMONT (Aristide-Laurent).	Le duc de Blacas d'Aulps.
1840	Le comte DE MONTALIVET (Marthe-Camille BACHASSON).	Le v^te^ de Sénonnes
1841	Le comte d'HOUDETOT (Frédéric-Christophe).	Le comte de Forbin
1843	Le comte DE RAMBUTEAU (Claude-Philibert BARTHELOT).	Le comte de Chabrol-Volvic.
1845	CAILLEUX (Alphonse DE).	Le c^t^ de Vaublanc

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE

DES BEAUX-ARTS.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1846	Le comte Duchatel (Charles-Marie Tanneguy)	Le vicomte Siméon.
1847	Le baron Taylor (Isidore-Justin-Séverin)........................	Le comte de Clarac.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1823	Rossini, à Bologne..............	Paisiello.
1832	Rauch, à Berlin..................	Alvarès.
1832	Toschi (Paul), à Parme..........	Longhi.
1834	Meyerbeer, à Berlin.............	Morghen.
1838	Cornelius, à Berlin..............	Zingarelli.
1841	Cockerell (Charles-Robert), à Londres.................... ..	Antolini.
1841	De Klenze, à Munich............	Schinkel.
1843	Canina, à Rome.................	De Cambray d'Igny.
1844	Tenerani, à Rome..............	Thorwaldsen.
1844	Overbeck, à Rome..............	Camuccini.

CORRESPONDANTS.

LACOUR, peintre, à Bordeaux, *Gironde*.
RICHARD, peintre, à Lyon, *Rhône*.
BOISSERÉE, architecte, à Bonn, *Prusse rhénane*.
SCHLICK, architecte, à Copenhague.
DE SAINT-MESMIN, antiquaire, à Dijon, *Côte-d'Or*.
BRULLOFF, peintre, à Saint-Pétersbourg.
PISTRUCCI, graveur, à Londres.
NAVEZ, peintre, à Bruxelles.
ABADIE, architecte, à Angoulême, *Charente*.
LASINIO, peintre, à Pise.
LEMOYNE, statuaire, à Rome.
DAUSSOIGNES, compositeur, à Liége.
DONALDSON, architecte, à Londres.
TAUREL, graveur, à Amsterdam.
SCHADOW, peintre, à Dusseldorf.
Carlo AMATI, architecte, à Milan.
FINELLI, statuaire, à Rome.
ROB. D'AZEGLIO (O. ✵), peintre, à Turin.
Le duc de SERRADIFALCO (C. ✵), architecte, à Palerme, *Sicile*.
ROSS, antiquaire, à Halle, *Prusse*.
Howard VYSE, antiquaire, à Londres.
FOGELBERG, statuaire, à Rome.
C. BONUCCI, architecte, à Naples.
KAULBACK, peintre, à Munich.
JESI ✵, graveur, à Florence.

Section VII. — *Minéralogie* (8).

CONYBEARE, à Llandaff.
MITSCHERLICH, à Berlin.
Gustave ROSE, à Berlin.
Docteur BUCKLAND, à Londres.
D'OMALIUS D'HALLOY, près de Ciney, *Belgique*; et à Paris, rue Mondovi, n° 6.
ANDRES DEL RIO, à Mexico.
MURCHISON, à Londres.
. . . .

Section VIII. — *Botanique* (10).

BONPLAND ✱, au Paraguay.
DUNAL ✱, à Montpellier, *Hérault*.
MARTIUS, à Munich.
WALLICH, à Londres.
TRÉVIRANUS, à Bonn, *Prusse rhénane*.
MOHL, à Tübingue.
LESTIBOUDOIS, à Lille, *Nord*; et à Paris, rue de la Michodière, n° 7.
BLUME, à Leyde, *Pays-Bas*.
DE CANDOLLE (Alphonse), à Genève.
MOQUIN-TANDON ✱, à Toulouse, *Haute-Garonne*.

Section IX. — *Économie rurale* (10).

MICHAUX ✱, aux États-Unis d'Amérique; et à Paris, quai aux Fleurs, n° 19.
BRACY-CLARK, à Londres.

Jaubert de Passa ❋ (François), à Perpignan, *Pyrénées-Orientales*.

Girou de Buzareingues ❋, à Severac-le-Château, *Aveyron;* et à Paris, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 32.

De Bonafous ❋ (Matthieu), à Turin; et à Paris, rue de l'Éperon, n° 7.

Le baron D'Hombres-Firmas ❋, à Alais, *Gard.*

Girardin ❋, à Rouen, *Seine-Inférieure.*

Vilmorin ❋, aux Barres, près Nogent-sur-Vernisson, *Loiret.*

Kuhlmann ❋, à Lille, *Nord.*

....

Section X. — *Anatomie et Zoologie* (10).

Dufour ❋ (Léon), à Saint-Sever, *Landes.*

Quoy ❋, à Brest, *Finistère.*

Ehrenberg, à Berlin.

Richard Owen, à Londres.

Agassiz, à Boston, *Etats-Unis.*

Charles Bonaparte, prince de Canino, à Rome.

J. Muller, à Berlin.

Eudes Deslongchamps ❋, à Caen, *Calvados.*

Pouchet ❋, à Rouen, *Seine-Inférieure.*

....

Section XI. — *Médecine et Chirurgie* (8).

Orfila (C. ❋), à Marseille, *Bouches-du-Rhône;* et à Paris, à l'École de Médecine.

Maunoir aîné, à Genève.

Fodera, à Naples.

ACADÉMIE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES,

Depuis le 1er janvier 1851.

M. Droz, élu le 29 décembre 1832, mort le 9 novembre 1850.

Remplacé dans la *section de morale*, par M. Villermé, membre de la *section d'économie politique et statistique*, le 4 janvier 1851.

M. Villermé a été remplacé dans la *section d'économie politique et statistique*, par M. Michel Chevalier, le 1er février 1851.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES,

Depuis le 1er janvier 1851.

Le rév. P. GIRARD, à Fribourg, élu le 18 janvier 1848, mort le 6 mars 1850.

Remplacé dans la *section de morale*, par M. le docteur WHATELY, archevêque de Dublin, à Dublin, *Irlande*, le 8 février 1851.

M. le comte PETITTI, à Turin, élu le 15 janvier 1848, mort le 10 avril 1850.

Remplacé dans la *section de morale*, par M. Francis LIEBER, à Columbia, *Caroline du sud*, le 8 février 1851.

M. HOFFMANN, à Berlin, élu le 26 décembre 1835, mort le

Remplacé dans la *section d'économie politique et statistique*, par M. DIETERICCI, à Berlin, le 1er février 1851.

M. BASTIAT, à Mugron, *Landes*, élu le 24 janvier 1846, mort le 24 décembre 1850.

Remplacé dans la *section d'économie politique et statistique*, par M. FLORES ESTRADA, à Madrid, le 29 mars 1851.

M. le docteur LINGARD, à Londres, élu le 5 janvier 1839, mort le 17 juillet 1851.

Remplacé dans la *section d'histoire générale*, par M.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.
(Année 1852.)

ÉLECTIONS.	Messieurs:	SUCCÉDANT A MM.
	Section Ire. — *Philosophie.*	
1832	Cousin (Victor).................	
1836	Damiron (Jean-Philibert).........	Le comte de Tracy.
1839	Barthélemy-Saint-Hilaire (Jules).	Broussais.
1842	Rémusat (Charles-François-Marie de).	Jouffroy.
1844	Franck (Adolphe)...............	Edwards.
1844	Lélut (Louis-François)..........	Le bar. de Gérando.
	Section II. — *Morale.*	
1832	Dunoyer (Barthélemi-Charles-Pierre-Joseph)......................	
1832	Villermé (Louis-René)..........	Droz.
1836	Lucas (Charles-Jean-Marie).......	Le comte Rœderer.
1838	Tocqueville (Alexis-Charles-Henri Clérel de)....................	Jouffroy.
1841	Beaumont (Gustave-Auguste de la Boninière de)................	Le comte de Cessac.
1850	Reybaud (Marie-Roch-Louis)......	Le vicomte de Villeneuve-Bargemont.
	Section III.—*Législation, Droit public et Jurisprudence.*	
1832	Dupin (André-Marie-Jean-Jacques)..	
1832	Bérenger (Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas)..................	

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ÉLEC-TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1839	Le comte Portalis (Joseph-Marie)..	Le comte Merlin.
1840	Troplong (Raymond-Théodore). .	Daunou.
1842	Giraud (Charles-Joseph-Barthélemy).	Le comte Siméon.
1845	Vivien (Alexandre-François-Auguste).	Berriat-St.-Prix.
	Section IV. — *Économie politique et Statistique.*	
1832	Le baron Dupin (Charles)........	
1838	Blanqui (Jérôme-Adolphe)........	Comte.
1838	Passy (Hippolyte-Philibert)........	Le prince de Talleyrand.
1842	Le comte Duchatel (Charles-Marie Tanneguy)...................	Le comte Alexre de Laborde.
1849	Faucher (Léon-Léonard-Joseph)....	Le comte Rossi.
1851	Chevalier (Michel).............	Villermé.
	Section V. — *Histoire générale et philosophique.*	
1832	Naudet (Joseph)...............	
1832	Guizot (François-Pierre-Guillaume).	
1832	Mignet (François-Auguste-Alexis)...	
1838	Michelet (Jules)...............	Le comte Reinhard.
1840	Thiers (Adolphe)...............	Le mquis de Pastoret.
1841	Thierry (Amédée-Simon-Dominique).	Le baron Bignon.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1837	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	Comte.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1833	Le duc DE BROGLIE (Charles-Achille-Victor-Léonce)................	
1833	BENOISTON DE CHATEAUNEUF (Louis-François)....................	
1833	BLONDEAU (Jean-Baptiste-Antoine-Hyacinthe)..................	
1844	Le comte D'ARGOUT (Antoine-Maurice-Apollinaire)...............	Feuillet.
1849	MOREAU DE JONNÈS (Alexandre)....	Dutens.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1833	Lord BROUGHAM, à Londres.......	
1835	SCHELLING, à Berlin..............	Malthus.
1837	DE SAVIGNY, à Berlin.............	Livingston.
1838	HALLAM, à Londres..............	Ancillon.
1843	MAC-CULLOCH, à Londres..........	Simonde de Sismondi.

CORRESPONDANTS.

Section Ire. — *Philosophie.*

BRANDIS, à Bonn, *Prusse rhénane.*
H. RITTER, à Gœttingue.
HAMILTON, à Édimbourg.
BOUILLIER ✱, à Lyon, *Rhône.*
WILLM ✱, à Strasbourg, *Bas-Rhin.*
L'abbé ROSMINI SERBATI, à Stresa, *Italie.*
MARTIN ✱ (Thomas-Henri), à Rennes, *Ille-et-Vilaine.*

Section II. — *Morale.*

BERGERY ✱, à Metz, *Moselle.*
JULIUS, à Hombourg, (*Hesse-Hombourg*).
Le baron DE STASSART (G. O. ✱), à Bruxelles.
Le baron DE WESSEMBERG, à Constance.
GUERRY ✱, à Tours, *Indre-et-Loire.*
Docteur WHATELY, archevêque de Dublin, à Dublin, *Irlande.*
LIEBER (Francis), Columbia-Collége, à Columbia, *Caroline du sud.*

Section III. — *Législation.*

JOHN AUSTIN, à Londres.
MITTERMAÏER, à Heidelberg.
NICOLINI, à Naples.
WARNKOENIG ✱, à Tubingue, *Wurtemberg.*
Le comte SCLOPIS, à Turin.
WALTER, à Bonn, *Prusse rhénane.*
KÖNIGSWARTER, ✱ à Amsterdam; et à Paris rue Saint-Georges, n° 43.

Section IV. — *Économie politique et Statistique.*

QUÉTELET (O. ❋), à Bruxelles.
William JACOB, à Londres.
Ramon DE LA SAGRA, à Madrid, calle de la Espada, n° 6; et à Paris, rue Lamartine, n° 29.
PORTER, à Londres.
NASSAU SENIOR, à Londres.
BABBAGE, à Londres.
DE LAFARELLE, à Nîmes, *Gard.*
G. CEVA GRIMALDI, marquis de PIETRACATELLA (G. C. ❋), à Naples.
DIETERICCI, à Berlin.
FLORES ESTRADA, à Madrid.

Section V. — *Histoire générale.*

ORIOLI, à Rome.
ARBANÈRE ❋, à Tonneins, *Lot-et-Garonne;* et à Paris, rue de Vaugirard, n° 7.
DE RAUMER, à Berlin.
Léopold RANKE, à Berlin.
PRESCOTT, a Boston.
G. BANCROFT, à Washington.

....

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs :

BLANQUI.
VILLERMÉ.
Et les Membres composant le Bureau.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Commission centrale administrative pour les dépenses communes aux cinq Académies.

Messieurs

LEBRUN .... EMPIS....................	pour l'Académie française.
GARCIN DE TASSY........... MOHL.....................	pour l'Académie des Inscriptions et Bell.-Lettres.
CHEVREUL................. PONCELET.................	pour l'Académie des Sciences.
Achille LE CLÈRE.......... HUVÉ.....................	pour l'Académie des Beaux-Arts.
BLANQUI............. .... VILLERMÉ.................	pour l'Académie des Scienc. mor. et politiques.

NOTA. Ces Commissaires sont élus pour un an, et sont toujours rééligibles.

LISTE,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DES MEMBRES

ET DES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

DES CINQ AACDÉMIES DE L'INSTITUT.

…STE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

A.	ACADÉMIES.
Messieurs :	
…EL DE PUJOL ✱ (Alexandre-Denis), rue Albouy, n° 8.	Beaux-Arts.
…AM (O. ✱) (Adolphe-Charles), rue de Buffault, n° 24.	Beaux-Arts.
…AUX (O. ✱) (Jean), directeur de l'École de France, à Rome.	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
AMPÈRE (O. ✻) (Jean-Jacques-Antoine), au palais de l'Institut.	Franç. et Insc
ANCELOT ✻ (Jacques-François-Arsène), rue des Petits-Augustins, n° 11.	Française.
ANDRAL (O. ✻) (Gabriel), rue des Petits-Augustins, n° 5.	Sciences.
ARAGO (G. O. ✻) (Dominique-François-Jean), à l'Observatoire.	Sciences.
ARGOUT (le comte D') (G.C. ✻) (Antoine-Maurice-Apollinaire), à la Banque de France.	Sc. mor. et p
AUBER (C. ✻) (Daniel-François-Esprit), rue Saint-George, n° 24.	Beaux-Arts.
B.	
BARINET ✻ (Jacques), rue de Chaillot, n° 16.	Sciences.
BALARD ✻ (Antoine-Jérôme), rue d'Enfer, n° 16.	Sciences.
BAOUR-LORMIAN ✻ (Pierre-Marie-François-Louis), rue de l'Écluse, n° 8, aux Batignolles.	Française.
BARANTE (le baron DE) (G. C. ✻) (Amable-Guillaume-Prosper BRUGIÈRE), rue Rumford, n° 15.	Française.
BARCHOU DE PENHOËN ✻ (Auguste-Théodore-Hilaire), rue de Beaune, n° 2.	Inscriptio

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE ✻ (Jules), rue de l'Odéon, n° 21	Sc. mor. et polit.
BEAUMONT ✻ (Gustave-Auguste DE LA BONNINIÈRE DE), rue de la Madeleine, n° 40.	Sc. mor. et polit.
BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (G. O. ✻) (Charles-François), rue des Saints-Pères, n° 54.	Sciences.
BECQUEREL (O. ✻) (Antoine-César), au Jardin des Plantes	Sciences.
BENOISTON DE CHATEAUNEUF ✻ (Louis-François), Grande rue de Passy, n° 62	Sc. mor. et polit.
BÉRENGER (C. ✻) (Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas), rue de l'Université, n° 5.	Sc. mor. et polit.
BERGER DE XIVREY ✻ (Jules), à la Bibliothèque de l'Arsenal	Inscriptions.
BERTHIER (C. ✻) (Pierre), rue Crébillon, n° 2	Sciences.
BERRYER (Pierre-Antoine), rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 64	Française.
BEUGNOT (le comte) (O. ✻) (Auguste-Arthur), rue Matignon, n° 8	Inscriptions.
BINET (O. ✻) (Jacques-Philippe-Marie), au Collége de France	Sciences.
BIOT (C. ✻) (Jean-Baptiste), au Collége de France	Sciences et Inscr.
BLANQUI ✻ (Jérôme-Adolphe), rue St-Pierre-Popincourt, n° 22	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Blondeau (O. ✻) (Jean-Baptiste-Antoine-Hyacinthe), à l'École de Droit........	Sc. mor. et polit.
Blondel ✻ (Merry-Joseph), rue de Lille, n° 54..............	Beaux-Arts.
Blouet ✻ (Guillaume-Abel), rue de Lille, n° 19...........................	Beaux-Arts.
Boeckh ✻, à Berlin....................	Inscriptions.
Boissonade (O. ✻) (Jean-François).....	Inscriptions.
Bonnard (C. ✻) (Augustin-Henri de), rue de la Ville-l'Évêque, n° 26........	Sciences.
Boussingault (O. ✻) (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné), rue du Pas-de-la-Mule, n° 8.	Sciences.
Brascassat ✻ (Jacques-Raimond), rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 56.........	Beaux-arts.
Brewster (David), à St-Andrews, en Écosse.	Sciences.
Brifaut ✻ (Charles), rue du Bac, n° 37..	Française.
Broglie (le duc de) (G. C. ✻) (Charles-Achille-Victor-Léonce), rue de l'Université, n° 94.........................	Sc. mor. et polit.
Brongniart (O. ✻) (Adolphe-Théodore), au Jardin des Plantes..................	Sciences.
Brougham, à Londres...................	Sc. mor. et polit.
Brown (Robert), à Londres	Sciences.
Buch (de) (Léopold), à Berlin..........	Sciences.
Burnouf (O. ✻) (Eugène), rue de l'Odéon, n° 21...........................	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
ussy ❋ (Antoine-Alexandre-Brutus), rue Saint-Louis-en-l'Ile, n° 104	Sciences.
C.	
agniard-Latour (le baron) ❋ (Charles), rue du Rocher, n° 50	Sciences
ailleux (O. ❋) (Alphonse de), rue Caumartin, n° 20	Beaux-Arts.
anina, à Rome	Beaux-Arts.
arafa de Colobrano (O. ❋) (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul), rue Blanche, n° 24	Beaux-Arts.
aristie (O. ❋) (Augustin-Nicolas), rue du Bac, n° 62, passage Sainte-Marie, n° 2.	Beaux-Arts.
auchy ❋ (Aug^{in}-Louis), rue Serpente, n° 7	Sciences.
aussin de Perceval ❋ (Amand-Pierre), rue Hautefeuille, n° 13	Inscriptions.
asles ❋ (Michel), rue du Bac, n° 62; passage Sainte-Marie, n° 3	Sciences.
evalier (O. ❋) (Michel), rue de l'Université, n° 73	Sc. mor. et polit.
evreul (C. ❋) (Michel-Eugène), au Jardin des Plantes	Sciences.
oiseul-Daillecourt (le comte de) ❋ (André-Urbain-Maxime), rue Casimir-Périer, n° 19	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
CIVIALE (O. ✳) (Jean), rue Neuve-Saint-Augustin, nº 31	Sciences.
COCKERELL (Charles-Robert), à Londres.	Beaux-Arts.
COGNIET (O. ✳) (Léon), rue Grange-aux-Belles, nº 9	Beaux-Arts.
COMBES (O. ✳) (Charles-Pierre-Mathieu), rue du Regard, nº 3	Sciences.
CORDIER (C. ✳) (Pierre-Louis-Antoine), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, nº 33.	Sciences.
CORNELIUS, à Berlin	Beaux-Arts.
COSTE ✳ (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor), rue Neuve de l'Université, nº 12.	Sciences.
COUDER (O. ✳) (Louis-Charles-Auguste), rue Neuve-Bréda, nº 6	Beaux-Arts.
COUSIN (C. ✳) (Victor), à la Sorbonne	Française et Sc. mor. et poli
CREUZER, à Heidelberg	Inscriptions.
D.	
DAMIRON ✳ (Jean-Philibert), rue de Tournon, nº 8	Sc. mor. et poli
DAVID ✳ (Pierre-Jean), rue d'Assas, nº 24.	Beaux-Arts.
DECAISNE ✳ (Joseph), au Jardin des Plantes.	Sciences.
DELAROCHE (O. ✳) (Paul), rue Saint-Lazare, nº 58, et rue de la Tour-des-Dames, nº 7.	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Delessert (O. ✱) (François), rue Montmartre, nº 176	Sciences.
Desnoyers (le baron) (O. ✱) (Auguste-Gaspard-Louis Boucher), rue Dupuytren, nº 9	Beaux-Arts.
Despretz (O. ✱) (César-Mansuete), rue Cassette, nº 20	Sciences.
Duchatel (le comte) (G. C. ✱) (Charles-Marie Tannegui), rue de Varennes, nº 69.	Beaux-Arts et Sc. mor. et polit.
Dufrénoy (C. ✱) (Pierre-Armand), rue d'Enfer, nº 34	Sciences.
Duhamel ✱ (Jean-Marie-Constant), impasse Saint-Dominique d'Enfer, nº 5 . . .	Sciences.
Dumas (C. ✱) (Jean-Baptiste), rue de Vaugirard, nº 58	Sciences.
Duméril (O. ✱) (André-Marie-Constant), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, nº 13.	Sciences.
Dumont (✱) (Augustin-Alexandre), au Palais de l'Institut	Beaux-Arts.
Dumont (O. ✱) (Aristide-Laurent), rue des Petits-Augustins, au Palais des Beaux-Arts	Beaux-Arts.
Dunoyer (O. ✱) (Barthélemi-Charles-Pierre-Joseph), rue de l'Université, nº 89	Sc. mor. et polit.
Duperrey (O. ✱) (Louis-Isidor), rue Furstemberg, nº 4	Sciences.
Dupin (G. C. ✱) (André-Marie-Jean-Jacques), rue du Bac, nº 118	Française et Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
DUPIN (le baron) (G. O. ✻) (Charles), rue du Bac, n° 24	Sciences et Sc. mor. et polit.
DUREAU DE LA MALLE ✻ (Adolphe-Jules-César-Auguste), rue de la Rochefoucauld, n° 25	Inscriptions.
DURET ✻ (Francisque-Joseph), pavillon du Palais de l'Institut	Beaux-Arts.
DUVERNOY ✻ (George-Louis), au Jardin des Plantes	Sciences.
E.	
EDWARDS (O. ✻) (Henri-Milne), au Jardin des Plantes	Sciences.
ÉLIE DE BEAUMONT (C. ✻) (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce), rue de Varennes, n° 56	Sciences.
EMPIS ✻ (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph-Simonis), rue de Vaugirard, n° 9	Française.
F.	
FARADAY, à Woolwich	Sciences.
FAUCHER (C. ✻) (Léon-Léonard-Joseph), rue Blanche, n° 10	Sc. mor. et polit.
FAYE ✻ (Hervé-Auguste-Étienne-Albans), à l'Observatoire	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
FLOURENS (C. ✻) (Marie-Jean-Pierre), au Jardin des Plantes..................	Franç. et Scienc.
FONTAINE (C. ✻) (Pierre-François-Léonard), rue de la Muette, n° 31	Beaux-Arts.
FORSTER ✻ (François), rue Royer-Collard, n° 4..........................	Beaux-Arts.
FRANCK ✻ (Adolphe), rue de l'Oratoire du Roule, n° 23..........................	Sc. mor. et polit.
G.	
GARCIN DE TASSY ✻ (Joseph-Héliodore), rue St-André-des-Arcs, n° 43..........	Inscriptions.
GASPARIN (le comte DE) (G. O. ✻) (Adrien-Étienne-Pierre), rue de Courcelles, n° 23.	Sciences.
GATTEAUX ✻ (Jacques-Édouard), rue de Lille, n° 41......................	Beaux-Arts.
GAUDICHAUD ✻ (Charles), rue de Fleurus, n° 16........................	Sciences.
GAUSS, à Gœttingue..................	Sciences.
GAUTHIER ✻ (Martin-Pierre), rue St-Georges, n° 5......................	Beaux-Arts.
GEOFFROY-SAINT-HILAIRE (O. ✻) (Isidore), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 55..........................	Sciences.
GIRAUD (C. ✻) (Charles-Joseph-Barthélemy), rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 50..	Sc. mor. et polit.



LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Héron de Villefosse (O. ✱) (Antoine-Marie), rue Neuve des Petits-Champs, n° 45.	Sciences.
Hersent (O. ✱) (Louis), rue Cassette, n° 22.	Beaux-Arts.
Houdetot (le comte d') (C. ✱) (Frédéric-Christophe), rue de Londres, n° 10....	Beaux-Arts.
Hugo (le vicomte) (O. ✱) (Victor-Marie), rue de la Tour-d'Auvergne, n° 37.....	Française.
Humboldt (le baron de (G. O. ✱), (Alexandre) à Berlin......................	Sciences.
Huvé (O. ✱) (Jean-Jacques-Marie), rue du Helder, n° 15....................	Beaux-Arts.
I.	
Ingres (C. ✱) (Jean-Auguste-Dominique), rue de Lille, n° 49...............	Beaux-Arts.
J.	
Jay (O. ✱) (Antoine), rue d'Enfer, n° 34...	Française.
Jomard (O. ✱) (Edme-François), rue Neuve des Petits-Champs, n° 14...........	Inscriptions.
Julien ✱ (Stanislas), rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 26................	Inscriptions.
Jussieu (O. ✱) (Adrien de), au Jardin des Plantes......................	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIE

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIE
Ampère (O. ✱) (Jean-Jacques-Antoine), au palais de l'Institut..................	Franç. et In
Ancelot ✱ (Jacques-François-Arsène), rue des Petits-Augustins, n° 11...........	Française.
Andral (O. ✱) (Gabriel), rue des Petits-Augustins, n° 5....................	Sciences.
Arago (G. O. ✱) (Dominique-François-Jean), à l'Observatoire..............	Sciences.
Argout (le comte d') (G.C. ✱)(Antoine-Maurice-Apollinaire), à la Banque de France.	Sc. mor. et p
Auber (C. ✱)(Daniel-François-Esprit), rue Saint-George, n° 24................	Beaux-Arts.
B.	
Babinet ✱ (Jacques), rue de Chaillot, n° 16.	Sciences.
Balard ✱ (Antoine-Jérôme), rue d'Enfer, n° 16..........................	Sciences.
Baour-Lormian ✱ (Pierre-Marie-François-Louis), rue de l'Écluse, n° 8, aux Batignolles..........................	Française.
Barante (le baron de) (G. C. ✱) (Amable-Guillaume-Prosper Brugière), rue Rumford, n° 15..................	Française.
Barchou de Penhoën ✱ (Auguste-Théodore-Hilaire), rue de Beaune, n° 2.....	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE ✱ (Jules), rue de l'Odéon, n° 21	Sc. mor. et polit.
BEAUMONT ✱ (Gustave-Auguste DE LA BONINIÈRE DE), rue de la Madeleine, n° 40.	Sc. mor. et polit.
BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (G. O. ✱) (Charles-François), rue des Saints-Pères, n° 54..	Sciences.
BECQUEREL (O. ✱) (Antoine-César), au Jardin des Plantes	Sciences.
BENOISTON DE CHATEAUNEUF ✱ (Louis-François), Grande rue de Passy, n° 62	Sc. mor. et polit.
BÉRENGER (C. ✱) (Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas), rue de l'Université, n° 5.	Sc. mor. et polit.
BERGER DE XIVREY ✱ (Jules), à la Bibliothèque de l'Arsenal	Inscriptions.
BERTHIER (C. ✱) (Pierre), rue Crébillon, n° 2	Sciences.
BERRYER (Pierre-Antoine), rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 64	Française.
BEUGNOT (le comte) (O. ✱) (Auguste-Arthur), rue Matignon, n° 8	Inscriptions.
BINET (O. ✱) (Jacques-Philippe-Marie), au Collége de France	Sciences.
BIOT (C. ✱) (Jean-Baptiste), au Collége de France	Sciences et Inscr.
BLANQUI ✱ (Jérôme-Adolphe), rue St-Pierre-Popincourt, n° 22	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
BLONDEAU (O. ✻) (Jean-Baptiste-Antoine-Hyacinthe), à l'École de Droit........	Sc. mor. et polit
BLONDEL ✻ (Merry-Joseph), rue de Lille, nº 54..........................	Beaux-Arts.
BLOUET ✻ (Guillaume-Abel), rue de Lille, nº 19........................	Beaux-Arts.
BOECKH ✻, à Berlin....................	Inscriptions.
BOISSONADE (O. ✻) (Jean-François).....	Inscriptions.
BONNARD (C. ✻) (Augustin-Henri DE), rue de la Ville-l'Évêque, nº 26........	Sciences.
BOUSSINGAULT (O. ✻) (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné), rue du Pas-de-la-Mule, nº 8.	Sciences.
BRASCASSAT ✻ (Jacques-Raimond), rue Notre-Dame-de-Lorette, nº 56.........	Beaux-arts.
BREWSTER (David), à St-Andrews, en Écosse.	Sciences.
BRIFAUT ✻ (Charles), rue du Bac, nº 37..	Française.
BROGLIE (le duc DE) (G. C. ✻) (Charles-Achille-Victor-Léonce), rue de l'Université, nº 94.......................	Sc. mor. et polit
BRONGNIART (O. ✻) (Adolphe-Théodore), au Jardin des Plantes................	Sciences.
BROUGHAM, à Londres.................	Sc. mor. et polit
BROWN (Robert), à Londres............	Sciences.
BUCH (DE) (Léopold), à Berlin..........	Sciences.
BURNOUF (O. ✻) (Eugène), rue de l'Odéon, nº 21..........................	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
MIRBEL (C. ✻) (Charles-François BRISSEAU), rue Saint-Dominique, faubourg St-Germain, nº 74..................	Sciences.
MOHL ✻ (Jules), rue du Bac, nº 120....	Inscriptions.
MOLÉ (le comte) (G. C. ✻) (Mathieu-Louis), rue du Faubourg-St-Honoré, nº 85.....	Française.
MONMERQUÉ (O. ✻) (Louis-Jean-Nicolas), rue Saint-Louis, nº 33, au Marais.....	Inscriptions.
MONTALEMBERT (le comte DE) (Charles), rue du Bac, nº 40.....................	Française.
MONTALIVET (le comte DE) (G. C. ✻) (Marthe-Camille BACHASSON), rue de la Ville-l'Évêque, nº 1.....................	Beaux-Arts.
MOREAU DE JONNÈS (O. ✻) (Alexandre), rue Monsieur, nº 13....................	Sc. mor. et polit.
MORIN (O. ✻) (Arthur-Jules), au Conservatoire des Arts et Métiers, rue St-Martin, nº 292...........................	Sciences.
MUSSET ✻ (Louis-Charles-Alfred DE), rue Rumfort, nº 11.....................	Française.
N.	
NANTEUIL ✻ (Charles-François LEBOEUF), rue Carnot, nº 9..................	Beaux-Arts.
NAUDET (C. ✻) (Joseph), rue Neuve-des-Petits-Champs, nº 12..................	Inscriptions et Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
NISARD (O. ✱) (Jean-Marie-Napoléon-Désiré), rue de Chartres-du-Roule, n° 17.	Française.
NOAILLES (le duc DE) (Paul), rue de Lille, n° 66	Française.
O.	
ONSLOW ✱ (André-George-Louis), place de la Bourse, n° 15	Beaux-Arts.
OUVAROFF, à Saint-Pétersbourg	Inscriptions.
OVERBEECK, à Rome	Beaux-Arts.
P.	
PARDESSUS (O. ✱) (Jean-Marie), rue de Vaugirard, n° 15	Inscriptions.
PARIS ✱ (Alexis-Paulin), rue Neuve des Petits-Champs, n° 14	Inscriptions.
PASQUIER (le duc) (G. C. ✱) (Étienne-Denis), rue Royale-Saint-Honoré, n° 20.	Française.
PASSY (C. ✱) (Hippolyte-Philibert), rue Neuve-des-Mathurins, n° 34	Sc. mor. et polit
PASTORET (le marquis DE) (C. ✱) (Amédée), place de la Concorde, n° 6	Beaux-Arts.
PATIN (O. ✱) (Henri-Joseph-Guillaume), rue Cassette, n° 15	Française.
PAYEN (O. ✱) (Anselme), au Conservatoire des Arts et Métiers, rue St-Martin, n° 292.	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
PELOUZE (O. ✻) (Théophile-Jules), hôtel des Monnaies	Sciences.
PÉTIGNY (François-Jules DE), à Clénor par Blois, *Loir-et-Cher*	Inscriptions.
PETITOT ✻ (Messidor-Lebon), rue de l'Est, n° 13	Beaux-Arts.
PICOT ✻ (François-Édouard), rue de la Rochefoucauld, n° 34	Beaux-Arts.
PIOBERT (O. ✻) (Guillaume), rue Saint-Guillaume, n° 27	Sciences.
POINSOT (G. O. ✻) (Louis), rue Neuve-des-Mathurins, n° 17	Sciences.
PONCELET (C. ✻) (Jean-Victor), rue de Vaugirard, n° 58	Sciences.
PONGERVILLE (O. ✻) (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON DE), rue de Bellefond, n° 20	Française.
PORTALIS (le comte) (G. C. ✻) (Joseph-Marie), rue d'Anjou-St-Honoré, n° 65	Sc. mor. et polit.
POUILLET (O. ✻) (Claude-Servais-Mathias), rue du Faubourg-Poissonnière, n° 75	Sciences.
PRADEL (le comte DE) (O. ✻) (Jules-Jean-Baptiste-François DE CHARDEBOEUF), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 34	Beaux-Arts.
PRADIER (O. ✻) (James), quai Voltaire, n° 1	Beaux-Arts.
PRÉVOST (O. ✻) (Constant), à la Sorbonne	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIEN

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES
Q.	
QUATREMÈRE ✱ (Etienne-Marc), quai Bourbon, n° 19, île Saint-Louis...........	Inscriptions.
R.	
RAGUSE (le maréchal duc DE) (G. C. ✱) (Auguste-Frédéric-Louis MARMONT).....	Sciences.
RAMBUTEAU (le comte DE) (G. O. ✱) (Claude-Philibert BARTHELOT), rue de l'Arcade, n° 19.......	Beaux-Arts.
RAMEY (O. ✱) (Étienne-Jules), rue Notre-Dame des Champs, n° 4.............	Beaux-Arts.
RAOUL-ROCHETTE (O. ✱) (Désiré), rue de la Michodière, n° 23..................	Inscriptions et Beaux-Arts.
RAUCH, à Berlin......................	Beaux-Arts.
RAVAISSON (O. ✱), (Jean-Gaspard-Félix), place du Palais-Bourbon, n° 6.......	Inscriptions.
RAYER (O. ✱) (Pierre-François-Olive), rue de Londres, n° 14..............	Sciences.
REGNAULT (O. ✱)(Henri-Victor), au Collége de France.........................	Sciences.
REINAUD ✱ (Joseph-Toussaint), rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 14......	Inscriptions.
RÉMUSAT ✱ (Charles-François-Marie DE), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 52......	Française et Sc. mor. et pol

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
REYBAUD ❋ (Marie-Roch-Louis), rue Basse-du-Rempart, n° 46	Sc mor. et polit.
RICHARD (O. ❋) (Achille), rue d'Enfer, n° 46.	Sciences.
ROBERT-FLEURY (O. ❋) (Joseph-Nicolas), rue du Faubourg-Montmartre, n° 61	Beaux-Arts.
ROSSINI ❋, à Bologne ; et à Paris, boulevard Montmartre, n° 10	Beaux-Arts.
ROUSSIN (le baron) (G. C. ❋) (Albert-Reine), rue Basse-du-Rempart, n° 52.	Sciences.
ROUX (O. ❋) (Philibert-Joseph), rue des Saints-Pères, n° 7	Sciences.
S.	
SAINTE-AULAIRE (le comte DE) (G. C. ❋) (Louis DE BEAUPOIL), rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, n° 61	Française.
SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin), rue du Mont-Parnasse, n° 11	Française.
SAINT-HILAIRE ❋ (Auguste DE), quai de Béthune, n° 24, île Saint-Louis	Sciences.
SAINT-MARC-GIRARDIN (O. ❋), rue de l'Odéon, n° 11	Française.
SALVANDY (le comte DE) (G. C. ❋) (Narcisse-Achille), rue Cassette, n° 30	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
SAULCY (O. ❋) (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE), au Dépôt central d'Artillerie, place Saint-Thomas d'Aquin, n° 3....	Inscriptions.
SAVIGNY (DE), à Berlin................	Sc. mor. et polit.
SCHELLING, à Berlin....................	Sc. mor. et polit.
SCHNETZ (O. ❋) (Jean-Victor), rue Saint-Honoré, n° 374....................	Beaux-Arts.
SCRIBE (C. ❋) (Augustin-Eugène), rue Olivier-Saint-George, n° 16............	Française.
SÉGUIER DE SAINT-BRISSON (O. ❋) (Nicolas-Maximilien-Sidoine), rue d'Enfer, n° 31, et à Saint-Brisson par Gien, *Loiret*..........................	Inscriptions.
SÉGUIER (le baron) (O. ❋) (Armand-Pierre), rue Garancière, n° 11........	Sciences.
SÉGUR (le comte DE) (G. C. ❋) (Philippe-Paul), rue de la Pépinière, n° 104.....	Française.
SENARMONT ❋ (Henri-HUREAU DE), rue de Sèvres, n° 17......................	Sciences.
SERRES (C. ❋) (Etienne-Renaud-Augustin), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 59..........................	Sciences.
STURM (O. ❋) (Jacques-Charles-François), place du Panthéon, n° 9.............	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
T.	
TAYLOR (le baron) (C. ✻) (Isidore-Justin-Séverin), rue de Bondy, n° 54.......	Beaux-Arts.
TENERANI, à Rome....................	Beaux-Arts.
THENARD (le baron) (G. O. ✻) (Louis-Jacques), place Saint-Sulpice, n° 6..	Sciences.
THIERRY (C. ✻) (Jacques-Nicolas-Augustin), rue du Mont-Parnasse, n° 28....	Inscriptions.
THIERRY (O. ✻) (Amédée-Simon-Dominique), rue Casimir Périer, n° 2........	Sc. mor. et polit.
THIERS (G. O. ✻) (Adolphe), rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 27.............	Française et Sc. mor. et polit.
THOMAS ✻ (Ambroise), rue du Houssaye, n° 8 (Chaussée-d'Antin)..............	Beaux-Arts.
TIEDEMANN ✻, à Francfort sur le Mein..	Sciences.
TISSOT ✻ (Pierre-François), rue d'Enfer, n° 28.........................	Française.
TOCQUEVILLE ✻ (Alexis-Charles-Henri CLÉREL DE), rue Castellane, n° 4.....	Française et Sc. mor. et polit.
TOSCHI (O. ✻) (Paul), à Parme..........	Beaux-Arts.
TROPLONG (C. ✻) (Raymond-Théodore), rue Neuve-des-Mathurins, n° 10......	Sc. mor. et polit.
TURPIN DE CRISSÉ (le comte) ✻ (Lancelot-Théodore), rue Roquepine, n° 5..	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

V.	ACADÉMIES.
VALENCIENNES ✱ (Achille), au Jardin des Plantes...........................	Sciences.
VELPEAU (O. ✱) (Alfred-Armand-Louis-Marie), rue de Verneuil, n° 21........	Sciences.
VERNET (C. ✱) (Émile-Jean-Horace), pavillon du Palais de l'Institut............	Beaux-Arts.
VIENNET (C. ✱) (Jean-Pons-Guillaume), rue Godot-de-Mauroy, n° 18............	Française.
VIGNY (le comte DE) ✱ (Alfred-Victor), rue des Écuries-d'Artois, n° 6.........	Française.
VILLEMAIN (G. O. ✱) (Abel-François), au Palais de l'Institut..................	Française et Inscriptions.
VILLERMÉ ✱ (Louis-René), rue Vieille-du-Temple, n° 26.....................	Sc. mor. et polit.
VINCENT ✱ (Alexandre-Joseph-Hydulphe), rue Saint-Jacques, n° 236............	Inscriptions.
VITET (O. ✱) (Louis), rue Barbet de Jouy, n° 9............................	Française et Inscriptions.
VIVIEN (O. ✱) (Alexandre-François-Auguste), rue Rumford, n° 8............	Sc. mor. et polit.
W.	
WAILLY ✱ (Joseph-Noel DE), rue Vieille-du-Temple, n° 108.................	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
WALCKENAER (le baron) (O. ✻) Charles-Athanase), rue Laffitte, n° 53........	Inscriptions.
WALLON ✻ (Henri-Alexandre), rue Férou, n° 6..............................	Inscriptions.
WILSON (Horace-Hayman), à Londres....	Inscriptions.



Bibliothèque.

Messieurs

LANDRESSE ✻, Bibliothécaire, au Palais de l'Institut.

ROULIN ✻, rue Mazarine, n° 3. } Sous-Bibliothécaires.

MAURY (Alf.), pavillon du Palais de l'Institut. } Sous-Bibliothécaires.

Agence et Secrétariat.

PINGARD (Antonius), *Agent spécial et Chef du Secrétariat*, au Palais de l'Institut.

J. PINGARD fils, *adjoint.*

Imprimeurs-Libraires.

FIRMIN DIDOT frères, rue Jacob, n° 56.

Libraire.

Benjamin DUPRAT, rue du Cloître-Saint-Benoît, n° 7.

INSTITUT

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR L'ANNÉE 1853.



PARIS,

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,

RUE JACOB, 56.

1853.



TABLE.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Académie des Sciences Morales et Politiques.

Administration de l'Institut.

SÉANCES ORDINAIRES

DES ACADÉMIES.

Académie Française, le jeudi à 2 heures et demie.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le vendredi à 3 heures.

Académie des Sciences, le lundi à 3 heures.

Académie des Beaux-Arts, le samedi à 3 heures.

Académie des Sciences Morales et Politiques, le samedi à midi.

SÉANCES PUBLIQUES

DES ACADÉMIES.

Séance publique des cinq Académies, le 25 octobre.

Académie Française, mois de mai.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, mois de juillet.

Académie des Sciences, mois de novembre.

Académie des Beaux-Arts, mois d'octobre.

Académie des Sciences Morales et Politiques, mois d'avril.

CALENDRIER

POUR

L'ANNÉE 1853.

JANVIER 1853.

☾ Dern. Quart. le 2.
● Nouv. Lune le 9.
☽ Prem. Quart. le 17.
○ Pleine Lune le 25.

Sam.	1	*La Circoncis.*
Dim.	2	S. Basile.
Lun.	3	Ste Geneviève.
Mar.	4	S. Rigobert.
Mer.	5	S. Siméon, styl.
Jeu.	6	*L'Épiphanie.*
Ven.	7	Ste Mélanie.
Sam.	8	S. Lucien.
Dim.	9	S. Pierre, évêq.
Lun.	10	S. Paul, erm.
Mar.	11	S. Théodose.
Mer.	12	S. Arcade, m.
Jeu.	13	Bapt. de N. S.
Ven.	14	S. Hilaire.
Sam.	15	S. Maur, abbé.
Dim.	16	S. Guillaume.
Lun.	17	S. Antoine.
Mar.	18	Ch. s. Pier. à R.
Mer.	19	S. Sulpice.
Jeu.	20	S. Sébastien.
Ven.	21	Ste Agnès.
Sam.	22	S. Vincent.
Dim.	23	*Septuagésime.*
Lun.	24	S. Babylas.
Mar	25	Conv. S. Paul.
Mer.	26	Ste Paule, veuv.
Jeu.	27	S. Julien.
Ven.	28	S. Charlemagn.
Sam.	29	S. Franç. de S.
Dim.	30	*Sexagésime.*
Lun.	31	Ste Marcelle.

FÉVRIER.

☾ Dern. Quart. le 1.
● Nouv. Lune le 8.
☽ Prem. Quart. le 16.
○ Pleine Lune le 23.

Mar.	1	S. Ignace, év.
Mer.	2	*Purification.*
Jeu.	3	S. Blaise.
Ven.	4	S. Gilbert.
Sam.	5	Ste Agathe.
Dim.	6	*Quinquagésime*
Lun.	7	S. Romuald.
Mar.	8	S. Jean de M.
Mer.	9	*Cendres.*
Jeu.	10	Ste Scholastiq.
Ven.	11	S. Severin.
Sam.	12	S. Mélèce.
Dim.	13	*Quadragésime.*
Lun.	14	S. Valentin.
Mar.	15	S. Faustin.
Mer.	16	*Quatre-Temps.*
Jeu.	17	S. Théodule.
Ven.	18	S. Siméon, év.
Sam.	19	S. Boniface, év.
Dim.	20	*Reminiscere.*
Lun.	21	S. Pepin.
Mar.	22	Ste Isabelle.
Mer.	23	S. Méraut.
Jeu.	24	S. Mathias.
Ven.	25	S. Nicéphore.
Sam.	26	S. Nestor.
Dim.	27	*Oculi.*
Lun.	28	Ste Honorine.

N. d'Or 11.

Épacte xx.

MARS.			AVRIL.		
☾ Dern. Quart. le 2. ● Nouv. Lune le 9. ☽ Prem. Quart. le 17. ○ Pleine Lune le 25. ☾ Dern. Quart. le 31.			● Nouv. Lune le 8. ☽ Prem. Quart. le 16. ○ Pleine Lune le 23. ☾ Dern. Quart. le 30.		
Mar.	1	S. Aubin.	Ven.	1	S. Hugues.
Mer.	2	S. Simplice.	Sam.	2	S. François, P.
Jeu.	3	Ste Cunégond.	Dim.	3	*Quasimodo.*
Ven.	4	S. Casimir.	Lun.	4	*Annonciation.*
Sam.	5	S. Théophile.	Mar.	5	S. Gérard.
Dim.	6	*Lætare.*	Mer.	6	Ste Prudence.
Lun.	7	S. Thomas d'A.	Jeu.	7	S. Hégésipe.
Mar.	8	S. J. de Dieu.	Ven.	8	S. Edèse.
Mer.	9	Ste Françoise.	Sam.	9	Ste Marie Eg.
Jeu.	10	S. Doctrovée.	Dim.	10	S. Macaire.
Ven.	11	S. Euloge.	Lun.	11	S. Gaudebert.
Sam.	12	S. Grégoire, p.	Mar.	12	S. Jules.
Dim.	13	*La Passion.*	Mer.	13	S. Marcellin.
Lun.	14	S. Lubin.	Jeu.	14	S. Tiburce.
Mar.	15	S. Zacharie.	Ven.	15	S. Maxime.
Mer.	16	S. Cyriaque.	Sam.	16	S. Paterne.
Jeu.	17	Ste Gertrude.	Dim.	17	S. Anicet.
Ven.	18	*Compassion.*	Lun.	18	S. Parfait.
Sam.	19	S. Joseph.	Mar.	19	S. Timon.
Dim.	20	*Rameaux.*	Mer.	20	S. Théodore.
Lun.	21	S. Benoît.	Jeu.	21	S. Anselme.
Mar.	22	S. Epaphrodite	Ven.	22	Ste Opportune.
Mer.	23	S. Victorien.	Sam.	23	S. George.
Jeu.	24	S. Simon, M.	Dim.	24	Ste Beuve.
Ven.	25	*Vend. Saint.*	Lun.	25	S. Marc, évang.
Sam.	26	S. Ludger.	Mar.	26	S. Clet, pape.
Dim.	27	PAQUES.	Mer.	27	S. Polycarpe.
Lun.	28	S. Gontran.	Jeu.	28	S. Vital.
Mar.	29	S. Marc, évêq.	Ven.	29	S. Robert, ab.
Mer.	30	S. Rieul.	Sam.	30	S. Eutrope.
Jeu.	31	Ste Balbine.	*Lettre Dom.* B.		

MAI.			JUIN.		
● Nouv Lune le 8.			● Nouv. Lune le 6.		
☽ Prem. Quart. le 16.			☽ Prem. Quart. le 14.		
◯ Pleine Lune le 22.			◯ Pleine Lune le 21.		
☾ Dern. Quart. le 29.			☾ Dern. Quart. le 28.		
Dim.	1	S. Jacq. s. Ph.	Mer.	1	S. Pamphile.
Lun.	2	*Rogations.*	Jeu.	2	S. Pothin.
Mar.	3	Inv. Ste Croix.	Ven.	3	Ste Clotilde.
Mer.	4	Ste Monique.	Sam.	4	S. Optat, év.
Jeu.	5	ASCENSION.	3 D.	5	S. Génès.
Ven.	6	S. Jean P. Lat.	Lun.	6	S. Claude.
Sam.	7	S. Stanislas.	Mar.	7	S. Lié.
Dim.	8	S. Désiré, év.	Mer.	8	S. Médard.
Lun.	9	S. Hermas.	Jeu.	9	Ste Marianne.
Mar.	10	S. Gordien.	Ven.	10	S. Landri.
Mer.	11	S. Mamert.	Sam.	11	S. Barnabé, ap.
Jeu.	12	S. Epiphane.	4 D.	12	S. Basilide.
Ven.	13	S. Servais.	Lun.	13	S. Ant. de P.
Sam.	14	S. Boniface, v. j.	Mar.	14	S. Rufin.
Dim.	15	PENTECOTE.	Mer.	15	S. Modeste.
Lun.	16	S. Honoré.	Jeu.	16	S. Fargeau.
Mar.	17	S. Pascal.	Ven.	17	S. Avit.
Mer.	18	*Quatre-Temps.*	Sam.	18	Ste Marine, v.
Jeu.	19	S. Yves.	5 D.	19	S. Ger. S. Prot.
Ven.	20	S. Bernardin.	Lun.	20	S. Sylvère.
Sam.	21	S. Hospice.	Mar.	21	S. Leufroi.
1 D.	22	*La Trinité.*	Mer.	22	S. Alban.
Lun.	23	S. Didier, év.	Jeu.	23	S. Jacques.
Mar.	24	S. Donatien.	Ven.	24	Nat. S. J.-Bap.
Mer.	25	S. Urbain.	Sam.	25	S. Prosper.
Jeu.	26	*Fête-Dieu.*	6 D.	26	S. Babolein.
Ven.	27	S. Hildevert.	Lun.	27	S. Crescent.
Sam.	28	S. Germain.	Mar.	28	S. Irénée.
2 D.	29	S. Maximin.	Mer	29	S. Pierre. S. P.
Lun.	30	Ste Emmélie.	Jeu.	30	C. de s. Paul.
Mar.	31	S. Pétronille.	*Cycle solaire* 14.		

JUILLET.			AOUT.		
● Nouv. Lune le 6.			● Nouv. Lune le 5.		
☽ Prem. Quart. le 13.			☽ Prem. Quart. le 12.		
○ Pleine Lune le 20.			○ Pleine Lune le 18.		
☾ Dern. Quart. le 27.			☾ Dern. Quart. le 26.		
Ven.	1	Ste Éléonore.	Lun.	1	Ste Sophie.
Sam.	2	*Visit. N. D.*	Mar.	2	S. Étienne, p.
7 D.	3	S. Anatole, év.	Mer.	3	S. Geoffroy.
Lun.	4	Ste Berthe.	Jeu.	4	S. Dominique.
Mar.	5	Ste Zoé, m.	Ven.	5	S. Yon.
Mer.	6	S. Tranquillin.	Sam.	6	Tr. de N. S.
Jeu.	7	Ste Aubierge.	12 D.	7	S. Gaëtan.
Ven.	8	Ste Elisabeth.	Lun.	8	S. Justin, m.
Sam.	9	S. Cyrille.	Mar.	9	S. Romain.
8 D.	10	Ste Félicité.	Mer.	10	S. Laurent.
Lun.	11	T. de S. Benoît.	Jeu.	11	Sus. Ste Cour.
Mar.	12	S. Gualbert.	Ven.	12	Ste Claire.
Mer.	13	S. Gabriel.	Sam.	13	S. Hippol., v. j.
Jeu.	14	S. Bonavent.	13 D.	14	S. Eusèbe.
Ven.	15	S. Henri, emp.	Lun.	15	ASSOMPTION.
Sam.	16	S. Eustathe, é.	Mar.	16	S. Roch.
9 D.	17	S. Alexis.	Mer.	17	S. Mammès.
Lun.	18	S. Clair.	Jeu.	18	Ste Hélène.
Mar.	19	S. Vinc. de P.	Ven.	19	S. Louis, évêq.
Mer.	20	Ste Marguerite	Sam.	20	S. Bernard.
Jeu.	21	S. Victor, m.	14 D.	21	S. Privat.
Ven.	22	Ste Madelaine.	Lun.	22	S. Symphorien.
Sam.	23	S. Apollinaire.	Mar.	23	S. Sidoine.
10 D.	24	Ste Christine.	Mer.	24	S. Barthélemy.
Lun.	25	S. Jacq. le M.	Jeu.	25	S. Louis, *roi*.
Mar.	26	T. de S. Marcel.	Ven.	26	S. Zéphirin, p.
Mer.	27	S. Pantaléon.	Sam.	27	S. Césaire.
Jeu.	28	Ste Anne.	15 D.	28	S. Augustin.
Ven.	29	Ste Marthe.	Lun.	29	S. Médéric.
Sam.	30	S. Sylvain.	Mar.	30	S. Fiacre.
11 D.	31	S. Germain-l'A.	Mer.	31	S. Ovide.

SEPTEMBRE.		
● Nouv. Lune le 3.		
☽ Prem. Quart. le 10.		
○ Pleine Lune le 17.		
☾ Dern. Quart. le 25.		
Jeu.	1	S. Lazare.
Ven.	2	S. Antonin.
Sam.	3	S. Ambroise.
16 D.	4	Ste Rosalie.
Lun.	5	S. Bertin, ab.
Mar.	6	S. Eleuthère, p.
Mer.	7	S. Cloud, prê.
Jeu.	8	Nat. de N. D.
Ven.	9	S. Omer, év.
Sam.	10	S. Nicolas.
17 D.	11	S. Hyacinthe.
Lun.	12	S. Raphaël.
Mar.	13	S. Maurille.
Mer.	14	Exalt. Ste Cr.
Jeu.	15	S. Nicodème.
Ven.	16	Ste Euphémie.
Sam.	17	S. Lambert.
18 D.	18	S. J.-Chrysost.
Lun.	19	S. Janvier.
Mar.	20	S. Eustache.
Mer.	21	*Quatre-Temps.*
Jeu.	22	S. Maurice.
Ven.	23	Ste Thècle, v.
Sam.	24	S. Andoche.
19 D.	25	S. Firmin.
Lun.	26	Ste Justine.
Mar.	27	S. Côme, S. Da.
Mer.	28	S. Venceslas.
Jeu.	29	S. Michel, arc.
Ven.	30	S. Jérôme.
Indiction rom. 11.		

OCTOBRE.		
● Nouv. Lune le 2.		
☽ Prem. Quart. le 9.		
○ Pleine Lune le 17.		
☾ Dern. Quart. le 25.		
Sam.	1	S. Remi, év.
20 D.	2	SS. Anges Gar.
Lun.	3	S. Denis l'Aré.
Mar.	4	S. Franç. d'As.
Mer.	5	Ste Aure, abb.
Jeu.	6	S. Bruno.
Ven.	7	Ste Julie.
Sam.	8	S. Daniel.
21 D.	9	S. Denis, év.
Lun.	10	S. Paulin.
Mar.	11	S. Nicaise.
Mer.	12	S. Wilfrid.
Jeu.	13	S. Gérand.
Ven.	14	S. Caliste, p.
Sam.	15	Ste Thérèse.
22 D.	16	S. Gal, év.
Lun.	17	S. Florent.
Mar.	18	S. Luc, évang.
Mer.	19	S. Savinien.
Jeu.	20	S. Caprais.
Ven.	21	Ste Ursule.
Sam.	22	S. Mellon, év.
23 D.	23	S. Hilarion.
Lun.	24	S. Magloire.
Mar.	25	S. Crépin. S. Cr.
Mer.	26	S. Evariste.
Jeu.	27	S. Frumence.
Ven.	28	S. Simon S. J.
Sam.	29	S. Narcisse.
24 D.	30	S. Lucain.
Lun.	31	S. Quent. *V. J.*

NOVEMBRE.

● Nouv. Lune le 1.
☽ Prem. Quart. le 8.
○ Pleine Lune le 15.
☾ Dern. Quart. le 23.
● Nouv. Lune le 30.

Mar.	1	TOUSSAINT.
Mer.	2	*Les Trépassés.*
Jeu.	3	S. Marcel, év.
Ven.	4	S. Charles.
Sam.	5	Ste Bertille.
25 D.	6	S. Léonard.
Lun.	7	S. Willebrod.
Mar.	8	Stes Reliques.
Mer.	9	S. Mathurin.
Jeu.	10	S. Léon, pape.
Ven.	11	S. Martin.
Sam.	12	S. René.
26 D.	13	S. Brice.
Lun.	14	S. Bertrand.
Mar.	15	S. Eugène, m.
Mer.	16	S. Edme.
Jeu.	17	S. Agnan, év.
Ven.	18	S. Odon.
Sam.	19	Ste Élisabeth.
27 D.	20	S. Edmond.
Lun.	21	Présent. N. D.
Mar.	22	Ste Cécile.
Mer.	23	S. Clément.
Jeu.	24	S. Séverin.
Ven.	25	Ste Catherine.
Sam.	26	Ste Victorine.
Dim.	27	Avent.
Lun.	28	S. Sosthène.
Mar.	29	S. Saturnin.
Mer.	30	S. André.

L. du Martyrol. G.

DÉCEMBRE.

☽ Prem. Quart. le 7.
○ Pleine Lune le 15.
☾ Dern. Quart. le 23.
● Nouv. Lune le 30.

Jeu.	1	S. Éloi.
Ven.	2	S. François X.
Sam.	3	S. Fulgence, év.
Dim.	4	Ste Barbe.
Lun.	5	S. Sabas.
Mar.	6	S. Nicolas.
Mer.	7	Ste Fare, vier.
Jeu.	8	*La Conception.*
Ven.	9	Ste Gorgonie.
Sam.	10	Ste Valère.
Dim.	11	S. Fuscien.
Lun.	12	S. Valery.
Mar.	13	Ste Luce.
Mer.	14	*Quatre-Temps.*
Jeu.	15	S. Mesmin.
Ven.	16	Ste Adélaïde.
Sam.	17	Ste Olympe.
Dim.	18	S. Gatien.
Lun.	19	S. Timoléon.
Mar.	20	S. Philogone.
Mer.	21	S. Thomas, ap.
Jeu.	22	S. Fabien.
Ven.	23	Ste Victoire.
Sam.	24	Ste Delph. V. J.
Dim.	25	NOEL.
Lun.	26	S. Étienne.
Mar.	27	S. Jean, év.
Mer.	28	SS. Innocents.
Jeu.	29	Ste Eléonore.
Ven.	30	Ste Colombe.
Sam.	31	S. Sylvestre.

FONDATION

DE L'INSTITUT.

Il y a pour toute la République un Institut national, chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. Art. de la loi du 5 fructidor an III (22 août 1795).

ORGANISATION PRIMITIVE

DE L'INSTITUT.

(*Loi du* 3 *brumaire an* IV. — 25 *octobre* 1795.)

TITRE IV.

Institut national des sciences et des arts.

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national des sciences et des arts appartient à toute la République; il est fixé à

Paris : il est destiné, 1° à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; 2° à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République.

II.

Il est composé de (144) membres résidant à Paris, et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la République; il s'associe des savants étrangers, dont le nombre est de vingt-quatre, huit pour chacune des trois classes.

III.

Il est divisé en trois classes; et chaque classe en plusieurs sections, conformément au tableau suivant :

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départem.
Ire Classe.		
Sciences physiques et mathématiques.		
1 Mathématiques	6	6
2 Arts mécaniques	6	6
3 Astronomie	6	6
4 Physique expérimentale	6	6
5 Chimie	6	6
6 Histoire naturelle et Minéralogie	6	6
7 Botanique et Physique générale	6	6
8 Anatomie et Zoologie	6	6
9 Médecine et Chirurgie	6	6
10 Économie rurale et Art vétérinaire	6	6
	60	60
IIe Classe.		
Sciences morales et politiques.		
1 Analyse des sensations et des idées	6	6
2 Morale	6	6
3 Science sociale et Législation	6	6
4 Économie politique	6	6
5 Histoire	6	6
6 Géographie	6	6
	36	36

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départem.
IIIe Classe. *Littérature et Beaux-Arts.*		
1 Grammaire	6	6
2 Langues anciennes	6	6
3 Poésie	6	6
4 Antiquités et Monuments	6	6
5 Peinture	6	6
6 Sculpture	6	6
7 Architecture	6	6
8 Musique et Déclamation	6	6
	48	48

IV.

Chaque classe de l'Institut a un local où elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à deux classes différentes; mais il peut assister aux séances, et concourir aux travaux d'une autre classe.

V.

Chaque classe de l'Institut publiera tous les ans ses découvertes et ses travaux.

VI.

L'Institut national aura quatre séances

publiques par an. Les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif, des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

VII.

L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

VIII.

Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

IX.

Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres, qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés.

X.

L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste au moins triple, présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

XI.

Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

XII.

Les règlements relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

TITRE V.

Encouragements, récompenses et honneurs publics.

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national nommera tous les ans, au concours, vingt citoyens, qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départements de la République que dans les pays étrangers.

II.

Ne pourront être admis au concours

mentionné dans l'article précédent, que ceux qui réuniront les conditions suivantes :

1° Être âgé de vingt-cinq ans au moins;

2° Être propriétaire ou fils de propriétaire d'un domaine rural formant un corps d'exploitation, ou fermier ou fils de fermier d'un corps de ferme d'une ou de plusieurs charrues, par bail de trente ans au moins;

3° Savoir la théorie et la pratique des principales opérations de l'agriculture;

4° Avoir des connaissances en arithmétique, en géométrie élémentaire, en économie politique, en histoire naturelle en général, mais particulièrement en botanique et en minéralogie.

III.

Les citoyens nommés par l'Institut national voyageront pendant trois ans aux frais de la République, et moyennant un traitement que le Corps législatif déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observations, correspondront avec l'Institut, et lui enverront, tous les trois mois, les résultats de leurs travaux, qui seront rendus publics.

Les sujets nommés seront successivement pris dans chacun des départements de la République.

IV.

L'Institut national nommera, tous les ans, six de ses membres, pour voyager, soit

ensemble, soit séparément, pour faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture.

V.

Le palais national à Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conservera cette destination.

VI.

Cet établissement sera dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie, lequel sera nommé par le Directoire exécutif pour six ans.

VII.

Les artistes français désignés à cet effet par l'Institut, et nommés par le Directoire exécutif, seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront logés et nourris aux frais de la République, comme par le passé; ils seront indemnisés de leurs frais de voyage.

X.

L'Institut national, dans ses séances publiques, distribuera chaque année plusieurs prix.

N. B. *Les articles omis ne concernent pas l'Institut.*

RÈGLEMENT POUR L'INSTITUT.

(*Loi du* 15 *germinal an* IV. — 4 *avril* 1796.)

(*Du* 25 *ventôse.*) Le Conseil des Cinq-Cents, après avoir entendu le rapport de sa commission créée pour examiner le projet de règlement de l'Institut national des sciences et des arts, ainsi que les trois lectures faites les 19 pluviôse, 3 et 25 ventôse,

Déclare qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement.

Le Conseil, après avoir déclaré qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement, prend la résolution suivante :

SÉANCES.

ARTICLE PREMIER.

Chaque classe de l'Institut s'assemblera deux fois par décade : la première classe, les *primidi* et *sextidi ;* la seconde classe, les *duodi* et *septidi ;* et la troisième classe, les *tridi* et *octidi.* La première séance de chaque décade sera publique.

II.

Le bureau de chaque classe sera formé d'un président et de deux secrétaires.

III.

Le président sera élu par chaque classe, pour six mois, au scrutin et à la pluralité

absolue, dans les premières séances de vendémiaire et de germinal : il ne pourra être réélu qu'après six mois d'intervalle.

IV.

Le président sera remplacé, dans son absence, par le membre président sorti le plus nouvellement de la présidence.

V.

Dans la première séance de chaque semestre, chacune des classes procédera à l'élection d'un secrétaire, de la même manière que pour l'élection d'un président. Chaque secrétaire restera en fonctions pendant un an, et ne pourra être réélu qu'une fois. La première fois, on nommera deux secrétaires, et l'un d'eux sortira six mois après par la voie du sort.

VI.

L'Institut s'assemblera le *quintidi* de la première décade de chaque mois, pour s'occuper de ses affaires générales, prendre connaissance des travaux des classes, et procéder aux élections.

VII.

Il sera présidé alternativement par l'un des trois présidents des classes, et suivant leur

ordre numérique. Le sort déterminera celui qui présidera dans la première séance.

VIII.

Le bureau de la classe du président sera celui de l'Institut, pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

IX.

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

X.

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance, la classe délibérera, par la voie du scrutin, s'il y a lieu, ou non, de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

XI.

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la

place sera vacante, présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

XII.

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

XIII.

Si deux membres de la classe demandent qu'un ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin, et séparément, sur chacun de ces candidats.

XIV.

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

XV.

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires

écriront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres; et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

XVI.

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

XVII.

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

XVIII.

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement, l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

XIX.

L'élection aura lieu entre les candidats portés sur la liste de présentation de la classe, suivant le mode prescrit pour la formation de cette liste. Le candidat au nom duquel répondra la plus grande somme sera proclamé par le président, qui lui donnera avis de sa nomination.

XX.

Dans le cas de l'égalité des sommes les plus grandes, on procédera, un mois après, et suivant le mode précédent, à un nouveau scrutin entre les seuls candidats aux noms desquels ces sommes répondent.

XXI.

Si plusieurs candidats sont élus dans la même séance, l'âge déterminera leur rang d'ancienneté dans la liste des membres de l'Institut.

XXII.

Les citoyens qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique(1), doivent être choisis par l'Institut pour voyager et faire des recherches sur l'agriculture, seront élus au scrutin, d'après une liste au moins triple du nombre des places à remplir.

(1) Voyez ci-devant, page 20.

Cette liste sera présentée à l'Institut par une commission formée d'un membre de chaque section des deux premières classes, élu par cette section.

XXIII.

Les candidats aux noms desquels répondront, dans le dépouillement du scrutin, les plus grandes sommes prises en nombre égal à celui des places à remplir, seront élus; et, dans le cas d'égalité de suffrages, les plus âgés auront la préférence.

PUBLICATION DES TRAVAUX DE L'INSTITUT.

XXIV.

Chaque classe publiera séparément les mémoires de ses membres et de ses associés : la première, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, sciences mathématiques et physiques*; la seconde : sous celui de *Mémoires de l'Institut national, sciences morales et politiques*; et la troisième, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, littérature et beaux-arts*. Les classes publieront de plus les pièces qui auront remporté les prix, les mémoires des savants étrangers qui leur seront présentés, et la description des inventions nouvelles les plus utiles.

XXV.

L'Institut national continuera la description

des arts commencée par l'Académie des sciences, et l'extrait des manuscrits des bibliothèques nationales commencé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il sera chargé de toutes les opérations relatives à la fixation de l'unité des poids et mesures; et lorsqu'elles seront terminées, il sera dépositaire d'une mesure originale de cette unité, en platine.

XXVI.

Les associés correspondront avec la classe à laquelle ils appartiennent. Ils lui enverront leurs observations, et lui feront part de tout ce qu'ils connaîtront de nouveau dans les sciences et les arts. Lorsqu'ils viendront à Paris, ils auront droit d'assister aux séances de l'Institut et de ses classes, et de participer à leurs travaux, mais sans y avoir ni voix élective, ni fonctions relatives au régime intérieur. Ils ne cesseront d'être associés qu'après un an de domicile à Paris; et dans ce cas on procédera à leur remplacement.

XXVII.

Les six membres de l'Institut qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique (1), doivent faire chaque année des voyages utiles aux progrès des arts

(1) Voyez ci-devant, page 21.

et des sciences, seront choisis par tiers dans chacune des classes.

PRIX.

XXVIII.

L'Institut national proposera six prix tous les ans. Chaque classe indiquera les sujets de deux de ces prix, qu'elle adjugera seule. Les prix seront distribués par l'Institut dans les séances publiques.

XXIX.

Lorsqu'il aura paru un ouvrage important dans les sciences, les lettres et les arts, l'Institut pourra proposer au Corps législatif de décerner à l'auteur une récompense nationale.

XXX.

Les trois sections réunies de peinture, de sculpture et d'architecture, choisiront au concours les artistes qui, conformément à la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique (1), seront désignés par l'Institut pour être envoyés à Rome.

FONDS DE DÉPENSES DE L'INSTITUT.

XXXI.

Chaque classe nommera deux membres qui

(1) Voyez ci-devant, page 22.

seront dépositaires de ses fonds, et chargés, de concert avec le bureau, d'en faire la distribution, de surveiller l'impression des mémoires et toutes les dépenses de la classe.

XXXII.

Ces membres seront renouvelés tous les ans, savoir, le plus ancien, dans la première séance de chaque semestre. Ils seront élus au scrutin et à la pluralité absolue. La première fois, la classe en nommera deux, dont un sortira six mois après par la voie du sort.

XXXIII.

La commission formée des six membres dépositaires des fonds de chaque classe sera dépositaire des fonds de l'Institut, et chargée d'en faire et d'en surveiller l'emploi : elle en rendra compte tous les ans à l'Institut.

EMPLACEMENTS ET BIBLIOTHÈQUES.

XXXIV.

Les emplacements nécessaires à l'Institut pour ses séances et celles de ses classes, pour ses collections et ses bibliothèques, sont fixés conformément au plan annexé à ce règlement.

XXXV.

Ils sont exclusivement destinés à l'Institut;

et aucun changement ne pourra y être fait que sur sa demande, et avec l'approbation du Directoire exécutif.

XXXVI.

Il sera attaché aux bibliothèques de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires.

XXXVII.

Le bibliothécaire sera élu par l'Institut, au scrutin et à la pluralité absolue.

XXXVIII.

Les sous-bibliothécaires seront nommés par l'Institut, et choisis hors de son sein, sur la présentation du bibliothécaire.

XXXIX.

Les bibliothèques seront sous la surveillance de la commission des six membres chargés des fonds et des dépenses de l'Institut.

COMPTE A RENDRE AU CORPS LÉGISLATIF.

XL.

Les secrétaires de chaque classe se réuniront pour rédiger le compte de ses travaux; ils le présenteront, dans la première séance

de fructidor, à la classe, qui, après l'avoir discuté, le présentera à l'Institut dans sa séance du même mois.

XLI.

Le président de l'Institut écrira ensuite aux présidents des deux Conseils pour demander l'admission de la commission chargée de rendre compte au Corps législatif des travaux de l'Institut. Cette commission sera composée des bureaux des trois classes.

XLII.

L'Institut national est autorisé à faire tous les règlements de détail relatifs à la tenue de ses séances générales et particulières et à ses travaux, en se conformant aux dispositions du présent règlement.

La présente résolution sera imprimée.

Signé A. C. THIBAUDEAU, *président*; P. J. AUDOUIN, GIBERT-DESMOLIÈRES, *secrétaires*.

Lecture faite de la résolution ci-dessus dans les séances des 29 ventôse, 7 germinal, et de ce jour, et après avoir entendu le rapport de la commission nommée le 29 ventôse, le Conseil des Anciens approuve la résolution ci-dessus. Le 15 germinal an IV de la République française.

Signé J. A. CREUZÉ-LATOUCHE, *président*;

D'ALPHONSE, DE TORCY, MEILLAN, *secrétaires.*

Le Directoire exécutif ordonne, etc.

(*Constitution du 24 frimaire an* VIII.)

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

Un Institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts (art. 88).

(*Loi du* 11 *floréal an* X. — 30 *avril* 1802.)

ATTRIBUTIONS DONNÉES

A L'INSTITUT.

Les écoles spéciales qui existent seront maintenues..... Quand il y vaquera une place de professeur, ainsi que dans l'école de droit qui sera établie à Paris, il y sera nommé, par le premier Consul, entre trois candidats qui seront présentés, le premier par une des classes de l'Institut national, le second par les inspecteurs généraux des études, et le troisième par les professeurs de l'école où la place sera vacante (art. 24).

De nouvelles écoles spéciales seront instituées comme il suit : 1° il pourra être établi dix écoles de droit ; 2° il pourra être créé

trois nouvelles écoles de médecine.....; 3° il y aura quatre écoles d'histoire naturelle, de physique et de chimie.....; 4° les arts mécaniques et chimiques seront enseignés dans deux écoles spéciales; 5° une école de mathématiques transcendantes; 6° une école spéciale de géographie, d'histoire et d'économie publique.....; 7° outre les écoles des arts du dessin, existant à Paris, Dijon et Toulouse, il en sera formé une quatrième...; 8° les observatoires actuellement en activité auront chacun un professeur d'astronomie; 9° il y aura près de plusieurs lycées des professeurs de langues vivantes; 10° il sera nommé huit professeurs de musique et de composition (art. 25).

La première nomination des professeurs de ces nouvelles écoles spéciales sera faite de la manière suivante : les classes de l'Institut correspondantes aux places qu'il s'agira de remplir présenteront un sujet au Gouvernement; les trois inspecteurs généraux des études en présenteront un second : le premier Consul choisira l'un des deux. — Après l'organisation de ces nouvelles écoles spéciales, le premier Consul nommera aux places vacantes, entre trois sujets qui lui seront présentés, comme il est dit à l'article 24 (art. 20).

NOUVELLE ORGANISATION DE L'INSTITUT.

Saint-Cloud, le 3 pluviôse an XI de la République.

Le Gouvernement de la République, sur le rapport du ministre de l'Intérieur, le Conseil d'État entendu,

Arrête ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national, actuellement divisé en trois classes, le sera désormais en quatre,

Savoir :

Première Classe.

Classe des sciences physiques et mathématiques.

Seconde Classe.

Classe de la langue et de la littérature françaises.

Troisième Classe.

Classe d'histoire et de littérature anciennes.

Quatrième Classe.

Classe des beaux-arts.

Les membres actuels et associés étrangers

de l'Institut seront répartis dans ces quatre classes.

Une commission de cinq membres de l'Institut, nommée par le premier Consul, arrêtera ce travail, qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

II.

La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation, et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

Sciences mathématiques.

Géométrie, six membres.
Mécanique, six *idem.*
Astronomie, six *idem.*
Géographie et navigation, trois *idem.*
Physique générale, six *idem.*

Sciences physiques.

Chimie, six membres.
Minéralogie, six *idem.*
Botanique, six *idem.*
Économie rurale et art vétérinaire, six *idem.*
Anatomie et zoologie, six *idem.*
Médecine et chirurgie, six *idem.*

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires

perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

III.

La seconde classe sera composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confection du Dictionnaire de la langue française; elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

IV.

La troisième classe sera composée de quarante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux ; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages grecs, latins et orientaux, qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

V.

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres.
Sculpture, six *idem*.
Architecture, six *idem*.
Gravure, trois *idem*.
Musique (composition), trois *idem*.

Elle nommera, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui sera membre de la classe, mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants, pris parmi les nationaux ou les étrangers.

VI.

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences, de littérature et d'arts; ils ne feront partie d'aucune section, et ne toucheront aucun traitement.

VII.

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

VIII.

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

IX.

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles, et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et règlements particuliers de sa police intérieure.

X.

Chaque classe tiendra, tous les ans, une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

XI.

L'Institut recevra annuellement du trésor public quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun de ses secrétaires perpétuels; et pour ses dépenses une somme qui sera déterminée tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budget du ministre de l'Intérieur.

XII.

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe, et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'article IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut, et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

XIII.

Tous les ans, les classes distribueront des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs;

Et la quatrième classe, des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome et entretenus aux frais du Gouvernement.

XIV.

Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul,

Signé BONAPARTE.

Par le premier Consul,

Le secrétaire d'État,

Signé HUGUES B. MARET.

Pour ampliation,

Le ministre de l'Intérieur,

Signé CHAPTAL.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(*Charte de* 1814.)

Les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte, restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé (art. 68) (1).

(1) La même disposition se trouve dans la Charte de 1830 (article 59).

ORDONNANCE
DU ROI.

Au château des Tuileries, le 21 mars 1816.

LOUIS, par la grâce de Dieu, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à tous ceux qui ces présentes verront, SALUT.

La protection que les Rois nos aïeux ont constamment accordée aux sciences et aux lettres nous a toujours fait considérer avec un intérêt particulier les divers établissements qu'ils ont fondés pour honorer ceux qui les cultivent : aussi n'avons-nous pu voir sans douleur la chute de ces Académies qui avaient si puissamment contribué à la prospérité des lettres, et dont la fondation a été un titre de gloire pour nos augustes prédécesseurs. Depuis l'époque où elles ont été rétablies sous une dénomination nouvelle, nous avons vu, avec une vive satisfaction, la considération et la renommée que l'Institut a méritées en Europe. Aussitôt que la divine Providence nous a rappelé sur le trône de nos pères,

notre intention a été de maintenir et de protéger cette savante compagnie; mais nous avons jugé convenable de rendre à chacune de ses classes son nom primitif, afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise, et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles, et ce que nous devons en attendre dans des jours plus heureux.

Enfin nous nous sommes proposé de donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur établissement à la restauration de la monarchie, et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement.

A CES CAUSES, et sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur,

Notre Conseil d'État entendu,

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ART. 1er. L'Institut sera composé de quatre Académies, dénommées ainsi qu'il suit, et selon l'ordre de leur fondation, savoir :

L'Académie Française;

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres ;

L'Académie royale des Sciences ;

L'Académie royale des Beaux-Arts.

2. Les Académies sont sous notre protection directe et spéciale.

3. Chaque Académie aura son régime indépendant, et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

4. Toutefois l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut demeureront communs aux quatre Académies.

5. Les propriétés communes aux quatre Académies, et les fonds y affectés, seront régis et administrés, sous l'autorité de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur, par une commission de huit membres, dont deux seront pris dans chaque Académie.

Ces commissaires seront élus chacun pour un an, et seront toujours rééligibles.

6. Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie seront régis en son nom par les bureaux ou commissions institués ou à instituer, et dans les formalités établies par les règlements.

7. Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

8. Elles tiendront une séance publique commune, le 24 avril, jour de notre rentrée dans notre royaume.

9. Les membres de chaque Académie pourront être élus aux trois autres Académies.

10. L'Académie Française reprendra ses anciens statuts, sauf les modifications que nous pourrions juger nécessaires, et qui nous seront

présentées, s'il y a lieu, par notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur.

11. L'Académie Française est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

12. L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres conservera l'organisation et les règlements actuels de la troisième classe de l'Institut.

13. L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

14. L'Académie royale des Sciences conservera l'organisation et la distribution en sections de la première classe de l'Institut.

15. L'Académie royale des Sciences est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

16. L'Académie royale des Beaux-Arts conservera l'organisation et la distribution en sections de la quatrième classe de l'Institut.

17. L'Académie royale des Beaux-Arts est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de* 1817.)

18. Il sera ajouté, tant à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, qu'à l'Académie royale des Sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix pour chacune de ces deux Académies.

19. Les académiciens libres n'auront d'autre indemnité que celle du droit de présence.

Ils jouiront des mêmes droits que les autres académiciens, et seront élus selon les formes accoutumées.

20. Les anciens honoraires et académiciens, tant de l'Académie royale des Sciences que de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, seront, de droit, académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académies feront les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix académiciens libres dans chacune d'elles.

21. L'Académie royale des Beaux-Arts aura également une classe d'académiciens libres, dont le nombre sera déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

22. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur soumettra à notre approbation les modifications qui pourraient être jugées nécessaires dans les règlements de la seconde, de la troisième et de la quatrième classe de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, à l'Académie royale des Sciences et à l'Académie royale des Beaux-Arts.

23. Il sera, chaque année, alloué au budget de notre ministre secrétaire d'État de l'Intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux membres, secrétaires perpétuels et

employés des quatre classes de l'Institut, ainsi que pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix, et autres objets.

Le fonds sera réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui sera assigné pour son service.

24. Tous les membres qui ont appartenu jusqu'à ce jour à l'une des quatre classes de l'Institut conserveront la totalité de leur traitement.

25. Sont maintenus les décrets et règlements qui ne contiennent aucune disposition contraire à celles de la présente ordonnance.

26. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le 21 mars de l'an de grâce 1816, et de notre règne le vingt et unième.

Signé LOUIS.

Par le Roi,

Le ministre secrétaire d'État de l'Intérieur,

Signé VAUBLANC.

Certifié conforme par nous,

Garde des sceaux de France, ministre secrétaire d'État au département de la Justice,

Signé BARBÉ-MARBOIS.

ORDONNANCE DU ROI, concernant le rétablissement de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

LOUIS-PHILIPPE, Roi des Français, à tous présents et à venir, salut.

Vu l'article 3 du titre 4 de la loi du 3 brumaire an IV, concernant l'instruction publique, qui établit et organise dans l'Institut national une classe spéciale des Sciences Morales et Politiques;

Vu l'arrêté du Gouvernement, du 3 pluviôse an XI, qui supprime cette classe :

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1er. L'ancienne classe des Sciences Morales et Politiques est et demeure rétablie dans le sein de l'Institut royal de France, sous le titre d'*Académie des Sciences Morales et Politiques.*

2. Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente.

3. Elle est divisée en cinq sections, savoir :
Philosophie;
Morale;
Législation, Droit public et Jurisprudence;
Économie politique et Statistique;
Histoire générale et philosophique.

4. Sont membres de cette Académie,

1° Ceux qui en faisaient partie à l'époque de sa suppression,

MM. Baron DACIER,
DAUNOU,
Comte GARAT,
LACUÉE, Comte DE CESSAC,
Comte MERLIN,
Marquis DE PASTORET,
Comte REINHARD,
Comte RŒDERER,
Comte SIEYES,
Prince DE TALLEYRAND;

2° Ceux des correspondants de ladite classe qui depuis sont devenus membres de l'Institut,

MM. Comte DESTUTT-TRACY,
Baron DE GÉRANDO.

5. Les membres ci-dessus désignés compléteront le nombre de trente par des élections successives, réglées ainsi qu'il suit:

Quatre nouveaux membres seront élus immédiatement, et choisis dans le sein de l'Institut.

L'Académie des Sciences Morales et Politiques ainsi constituée élira sept autres membres à une époque qui sera ultérieurement déterminée.

Ces vingt-trois membres procéderont à une nouvelle élection de sept autres membres, lesquels compléteront l'Académie.

6. Les membres de l'Académie des Sciences Morales et Politiques nommeront un secrétaire

perpétuel par voie d'élection, conformément aux règlements de l'Institut.

7. Ils proposeront à notre ministre de l'Instruction publique un projet de répartition des membres de l'Académie dans les cinq sections qui la composent.

8. Ils sont également chargés de réviser les anciens règlements, et de proposer au ministre un projet de règlement nouveau.

9. Les dépenses de l'Académie des Sciences Morales et Politiques seront fixées par la loi de finances qui sera présentée aux Chambres dans le cours de leur prochaine session.

10. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Paris, le 26 octobre 1832.

Signé, LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé, Guizot.

Pour ampliation,

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé, Guizot.

EXTRAIT du Règlement particulier de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, du 5 mars 1833.

TITRE Ier.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE.

ART. 1er. L'Académie se compose de TRENTE Académiciens titulaires;

Il y aura *cinq* Académiciens libres et *cinq* Associés étrangers.

ART. 2. L'Académie aura *trente* Correspondants au moins, *quarante* au plus; elle les distribuera entre les sections.

ART. 3. Les Académiciens libres et les Associés étrangers ne sont spécialement attachés à aucune section.

ART. 4. Pour être Académicien titulaire ou libre, il faut être Français et résider à Paris.

ART. 5. Les Correspondants seront choisis indistinctement parmi les Français et les étrangers.

ART. 6. Les Académiciens libres ont droit de suffrage dans l'élection des Académiciens de leur ordre, et voix délibérative, en ce qui concerne les travaux de l'Académie.

ART. 7. Un Académicien libre ne peut se présenter pour être élu Académicien titulaire, tant qu'il conserve le premier titre.

ART. 8. Tout Académicien titulaire ou libre, qui s'absentera plus d'une année, sans congé de l'Académie, ou sans mission du Gouvernement, ou sans autre empêchement légitime, sera censé avoir donné sa démission.

RÈGLEMENT

POUR LES

RÉUNIONS GÉNÉRALES

DE L'INSTITUT,

ADOPTÉ

DANS LA SÉANCE TENUE PAR LES CINQ ACADÉMIES,

Le 19 juillet 1848.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura des réunions périodiques des cinq Académies, où seront traitées toutes les questions d'intérêt général pour l'Institut.

Ces réunions ne seront pas publiques.

ART. 2.

Ces réunions générales seront trimestrielles. Si la discussion n'est pas terminée, elle

pourra être continuée dans une séance supplémentaire dont l'Assemblée déterminera le jour.

ART. 3.

En outre, chaque Académie a le droit de provoquer une réunion générale extraordinaire, en s'adressant au président de l'Institut.

ART. 4.

Le Bureau de l'Institut se compose de cinq membres, un président et quatre vice-présidents.

Ces cinq membres sont choisis respectivement par les cinq Académies. La durée du Bureau est d'une année.

ART. 5.

Le Bureau est présidé par un des cinq membres, selon le tour qui appartient à chacune des Académies.

ART. 6.

Le procès-verbal des séances sera rédigé par le Secrétaire perpétuel de l'Académie à laquelle appartient le Président.

ART. 7.

La réunion générale de l'Institut aura lieu le premier mercredi de chaque trimestre.

ART. 8.

Le Bureau est chargé de préparer l'ordre du jour.

Cet ordre du jour se composera des matières qui auront été désignées par la dernière assemblée générale, par une des cinq Académies, ou par le Bureau.

Cet ordre du jour sera indiqué dans les lettres de convocation.

L'Assemblée se réserve le droit de fixer l'ordre de priorité entre les propositions.

ART. 9.

Le Bureau des séances trimestrielles présidera la séance publique annuelle de l'Institut.

ART. 10.

La séance publique annuelle aura lieu le 25 octobre, jour anniversaire de l'organisation de l'Institut.

ARRÊTÉ

DE M. LE MINISTRE

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES,

EN DATE DU 30 JANVIER 1850,

RELATIF AUX MISSIONS SCIENTIFIQUES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique et des Cultes,

Considérant qu'il importe de donner aux missions scientifiques la direction la plus éclairée, et de leur assurer les résultats les plus fructueux possibles;

Considérant qu'une expérience déjà acquise a pu démontrer tout ce qu'il y a de profitable pour l'érudition et la science à appeler sur les projets de missions l'examen de l'Institut;

Considérant, d'autre part, que de toute mission exécutée sous les auspices et aux frais de l'État doivent résulter un avantage public et une utilité nationale;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Chaque demande de mission scientifique,

présentée au Ministère de l'Instruction publique et des Cultes, sera transmise à l'Institut, et l'Académie spécialement compétente sera invitée à faire un rapport sur l'objet et l'opportunité du voyage. En cas d'avis favorable, l'Institut sera prié de rédiger des instructions sur les *desiderata* de la science et sur les moyens les plus propres à atteindre le but indiqué.

Art. 2.

Les résultats de toute mission scientifique qui aura pour objet de recueillir des monuments écrits ou figurés, appartiendront à l'État, qui se réserve d'en disposer, soit par voie de publication, soit en faveur des établissements nationaux.

Art. 3.

Toutefois il pourra être dérogé au précédent article, en vertu des conditions spéciales, fixées par le Ministre et mentionnées formellement dans l'arrêté par lequel la mission sera conférée.

Paris, le 30 janvier 1850.

Signé, E. de PARIEU.

Pour ampliation,

Le chef du secrétariat,

Signé, P. Collin.

PRÉSIDENCE DE L'INSTITUT.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres préside l'Institut pendant l'année 1853.

BUREAU DE L'INSTITUT POUR 1853.

MESSIEURS,

JOMARD, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres......	Président.
VILLEMAIN, délégué de l'Académie Française...........	Vice-Présidents.
DE JUSSIEU, délégué de l'Académie des Sciences.........	Vice-Présidents.
HEIM, délégué de l'Académie des Beaux-Arts............	Vice-Présidents.
DAMIRON, délégué de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.................	Vice-Présidents.
NAUDET....................	Secrétaire.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

CHANGEMENTS

ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

DEPUIS

Le 1er janvier 1852.

M. Dupaty, élu le 18 février 1836, mort le 29 juillet 1851.

Remplacé par M. Alfred de Musset, le 12 février 1852.

M. le comte de Saint-Priest, élu le 18 janvier 1849, mort le 27 septembre 1851.

Remplacé par M. Berryer, le 12 février 1852.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

(Année 1853.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1811	LACRETELLE (Charles DE)	Esménard.
1815	BAOUR-LORMIAN (Pierre-Marie-François-Louis)	Boufflers.
1821	VILLEMAIN (Abel-François)	Le c^{te} de Fontanes.
1826	BRIFAUT (Charles)	Le m^{quis} d'Aguesseau
1828	LEBRUN (Pierre-Antoine)	Le comte François de Neufchâteau.
1828	Le baron DE BARANTE (Amable-Guillaume-Prosper BRUGIÈRE)	Le comte de Sèze.
1829	LAMARTINE (Alphonse-Marie-Louis DE)	Le comte Daru.
1830	Le comte DE SÉGUR (Philippe-Paul)	Le duc de Lévis.
1830	PONGERVILLE (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON DE)	Le m^{quis} de Lally-Tolendal.
1830	COUSIN (Victor)	Le baron Fourier.
1830	VIENNET (Jean-Pons-Guillaume)	Le comte de Ségur.
1832	JAY (Antoine)	L'abbé duc de Montesquiou.
1832	DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques)	Le baron Cuvier.
1833	TISSOT (Pierre-François)	Le baron Dacier.
1833	THIERS (Adolphe)	Andrieux.
1834	SCRIBE (Augustin-Eugène)	Arnault.
1835	Le comte DE SALVANDY (Narcisse-Achille)	Parseval-Grandmaison.
1836	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)	Le comte de Tracy.
1836	MIGNET (François-Auguste-Alexis)	Raynouard.
1840	FLOURENS (Marie-Jean-Pierre)	Michaud.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1840	Le comte MOLÉ (Mathieu-Louis)...	Le comte de Quélen.
1841	Le vicomte HUGO (Victor-Marie)...	Lemercier.
1841	Le comte DE SAINTE-AULAIRE (Louis de BEAUPOIL)..................	Le mquis de Pastoret
1841	ANCELOT (Jacques-François-Arsène).	Le vte de Bonald.
1841	TOCQUEVILLE (Alexis-Charles-Henri CLÉREL DE)....................	Le comte de Cessac.
1842	Le duc PASQUIER (Étienne-Denis)...	Frayssinous.
1842	PATIN (Henri-Joseph-Guillaume)...	Roger.
1844	SAINT-MARC-GIRARDIN...........	Campenon.
1844	SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin)..	Cas. Delavigne.
1844	MÉRIMÉE (Prosper)..............	Nodier.
1845	Le comte DE VIGNY (Alfred-Victor).	Étienne.
1845	VITET (Louis)....................	Soumet.
1846	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE)	Royer-Collard.
1847	EMPIS (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph-Simonis)................	Jouy.
1847	AMPÈRE (Jean-Jacques-Antoine)....	Le baron Guiraud.
1849	Le duc DE NOAILLES (Paul).......	Le vicomte de Chateaubriand.
1850	NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré)	De Féletz.
1851	Le comte DE MONTALEMBERT (Charles)	Droz.
1852	MUSSET (Louis-Charles-Alfred DE)..	Dupaty.
1852	BERRYER (Pierre-Antoine)........	Le comte de Saint-Priest.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL TRÉSORIER.	
1834	VILLEMAIN (Abel-François)........	Arnault.



Commission du Dictionnaire historique de la langue française.

Messieurs :

VILLEMAIN, secrétaire perpétuel.
DE PONGERVILLE.
DE LACRETELLE.
COUSIN.
PATIN.
SAINTE-BEUVE.
VIENNET.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs :

VILLEMAIN, secrétaire perpétuel trésorier, président.
LEBRUN.
EMPIS.

ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

DEPUIS

Le 1er janvier 1852.

M. le baron WALCKENAER, élu le 8 octobre 1813, nommé secrétaire perpétuel le 18 décembre 1840, mort le 27 avril 1852.

Remplacé comme secrétaire perpétuel par M. Eugène BURNOUF, le 14 mai 1852, et comme membre de l'Académie, par M. BRUNET DE PRESLE, le 10 décembre 1852.

M. EUGÈNE BURNOUF, élu le 27 avril 1832, nommé secrétaire perpétuel le 14 mai 1852, mort le 28 mai 1852.

Remplacé comme secrétaire perpétuel par M. NAUDET, le 26 juin 1852, et comme membre de l'Académie, par M. ROSSIGNOL, le 28 janvier 1853.

ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

Depuis le 1er janvier 1852.

M. Cadalvène, à Constantinople, élu le 20 décembre 1844, mort le 13 décembre 1852.

Remplacé par M. Noël Des Vergers, à Rimini, *États romains*, le 31 décembre 1852.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.
(Année 1853.)

ÉLEC-TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1813	BOISSONADE (Jean-François).......	Larcher.
1815	QUATREMÈRE (Étienne-Marc).......	Du Theil.
1816	RAOUL-ROCHETTE (Désiré).........	Mentelle.
1817	NAUDET (Joseph)................	Le comte Garran de Coulon.
1817	Le comte DE CHOISEUL-DAILLECOURT (André-Urbain-Maxime).........	Le comte de Choiseul Gouffier.
1818	JOMARD (Edme-François).........	Visconti.
1818	DUREAU DE LA MALLE (Adolphe-Jules-César-Auguste)...............	Millin.
1824	HASE (Charles-Benoît)...........	Bernardi.
1829	PARDESSUS (Jean-Marie)..........	Gail.
1830	THIERRY (Jacques-Nicolas-Augustin).	Le comte Boissy d'Anglas.
1830	LAJARD (Jean-Baptiste-Félix).......	Dom Brial.
1832	Le comte BEUGNOT (Auguste-Arthur)	Thurot.
1832	REINAUD (Joseph-Toussaint)......	De Chézy.
1833	GUÉRARD (Benjamin-Edme-Charles).	Abel Rémusat.
1833	JULIEN (Stanislas)................	Saint-Martin.
1833	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume).	Le baron Dacier.
1834	LE CLERC (Joseph-Victor).........	De Pougens.
1835	LANGLOIS (Simon-Alexandre)......	Caussin de Perceval.
1837	GUIGNIAUT (Joseph-Daniel)........	Van Praët.
1837	PARIS (Alexis-Paulin).............	Raynouard.
1838	LE BAS (Philippe)...............	Le comte Reinhard.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

ÉLEC-TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1838	GARCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore).	Le pr. de Talleyrand
1838	MAGNIN (Charles)................	Le baron Silvestre de Sacy.
1839	LENORMANT (Charles)............	Amaury-Duval.
1839	LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)....	Pouqueville.
1839	BERGER DE XIVREY (Jules)........	Éméric-David.
1841	VILLEMAIN (Abel-François).......	Daunou.
1841	WAILLY (Joseph-Noël DE)........	Le mquis de Pastoret
1842	SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE)........	Mionnet.
1842	Le comte DE LABORDE (Léon-Emmanuel-Simon-Joseph)...........	Le comte Alexandre de Laborde.
1842	AMPÈRE (Jean-Jacques-Antoine)....	Le bar. de Gérando.
1844	MOHL (Jules)...................	Burnouf père.
1845	LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE)	Fauriel.
1845	LA SAUSSAYE (Jean-François-de-Paule-Louis DE)....................	Mollevaut.
1849	RAVAISSON (Jean-Gaspard-Félix)....	Letronne.
1849	CAUSSIN DE PERCEVAL (Amand-Pierre).	Le vicomte Le Prevost d'Iray.
1850	VINCENT (Alexandre-Joseph-Hidulphe).........................	Éd. Biot.
1850	WALLON (Henri-Alexandre)........	Quatremère de Quincy.
1852	BRUNET DE PRESLE (Charles-Marie-Wladimir)....................	Le baron Walckenaer.
1853	ROSSIGNOL (Jean-Pierre)..........	Eugène Burnouf.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1830	Le duc DE LUYNES (Honoré-Théodoric-Paul-Joseph D'ALBERT).....	Schweighaeuser.
1832	SÉGUIER DE SAINT-BRISSON (Nicolas-Maximilien-Sidoine)...........	Le baron Cuvier.
1833	MONMERQUÉ (Louis-Jean-Nicolas)..	Cousinéry.
1838	LE PREVOST (Auguste)............	Artaud.
1839	VITET (Louis)..................	Michaud.
1841	BIOT (Jean-Baptiste)............	Le c^te Miot de Mélito
1843	MÉRIMÉE (Prosper)............	Le marquis de Fortia d'Urban.
1846	Le marquis DE LA GRANGE (Adélaïde-Édouard LELIÈVRE)............	Eyriès.
1850	Le baron BARCHOU DE PENHOËN (Auguste-Théodore-Hilaire).........	Artaud de Montor.
1850	PÉTIGNY (François-Jules DE).......	Le marquis de Villeneuve-Trans.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

ÉLEC-TIONS.	Messieurs :	SUC A
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1820	OUVAROFF, à Saint-Pétersbourg.....	S. A. baron
1825	CREUZER, à Heidelberg............	Wolf.
1831	BOECKH, à Berlin.................	Jeffers
1835	Le baron de HAMMER-PURGSTALL, à Vienne......................	Le bon Hun
1842	Le cardinal MAÏ, à Rome.........	Heeren
1847	Jacob GRIMM, à Berlin...........	Frédér
1849	LOBECK (Auguste), à Kœnigsberg...	Herma
1849	WILSON (Horace-Hayman), à Londres.	Sir Gr ney l
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1852	NAUDET (Joseph)................	Eugèn

CORRESPONDANTS.

Une ordonnance royale du 6 février 1839 a porté le nombre des correspondants à cinquante, dont trente étrangers et vingt regnicoles.

Mustoxidi, à Corfou.

Le chevalier-comte Demetrius Valsamachi, à Céphalonie.

De Golbery (O. ✻), à Kaysersberg, *Haut-Rhin;* et à Paris, rue du Dauphin, n° 7.

Leake, à Londres.

Peyron, à Turin.

Weiss ✻, à Besançon, *Doubs.*

De Caumont (O. ✻) (Arcisse), à Caen, *Calvados;* et à Paris, rue de Richelieu, n° 63.

Labus, à Milan.

Quaranta ✻ (Bernard), à Naples.

Gerhard ✻ (Édouard), à Berlin.

De Meyran, marquis de Lagoy, à Aix, *Bouches-du-Rhône.*

Le baron Chaudruc de Crazannes (O. ✻), à Castel-Sarrasin, *Tarn-et-Garonne.*

Le vicomte de Santarem, à Lisbonne; et à Paris, rue Blanche, n° 47.

De Gerville ✻, à Valognes, *Manche.*

Le comte Borghesi, à San-Marino, *Italie.*

Leglay ✻, à Lille, *Nord.*

Deville ✻, à Alençon, *Orne.*

Th. Welcker ✻, à Bonn, *Prusse rhénane.*

Geel, à Leyde, *Pays-Bas.*

Berbrugger ✻, à Alger, *Afrique.*

Floquet ✻, à Formentin, par Pont-l'Évêque, *Calvados;* et à Paris, rue Castellane, n° 14.

Fresnel ✻, à Bagdad.

Greppo, à Belley, *Ain.*

PERTZ, à Berlin.
KOSEGARTEN, à Greifswalde.
LASSEN, à Bonn, *Prusse rhénane.*
GAISFORD, à Oxford.
Eug. BORÉ ❊, en Perse.
Thomas WRIGHT, à Londres.
W. WACHSMUTH ❊, à Leipzig.
CAVEDONI, à Modène.
J. DE WITTE, à Anvers; et à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 52.
BOTTA (O. ❊), à Jérusalem; et à Paris, rue de l'Université, n° 22.
Le docteur LAUTARD ❊, à Marseille, *Bouches-du-Rhône.*
DE LAPLANE ❊, à Sisteron, *Basses-Alpes.*
RAWLINSON, à Bagdad.
Le père SECCHI, à Rome.
Carl RITTER, à Berlin.
FONTANIER ❊, à Ste Marthe, *Nouvelle-Grenade.*
PANOFKA ❊ (Théodore), à Berlin.
EICHHOFF ❊, à Lyon, *Rhône.*
BOPP, à Berlin.
GROTEFEND (George-Frédéric), à Hanovre.
HODGSON ❊ (Brian-Houghton), au Bengale.
J. ROULEZ, à Gand.
RHANGABÉ (Rithzio), à Athènes.
AZÉMA DE MONTGRAVIER (O. ❊), à Oran, *Afrique.*
FREYTAG, à Bonn, *Prusse rhénane.*
GAZZERA, à Turin.
DES VERGERS ❊ (Marie-Joseph-Adolphe-Noël), à Rimini, *États romains,* et à Paris, rue Taranne, n° 27.

COMMISSIONS LITTÉRAIRES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Commission des Inscriptions et Médailles, instituée par décret du 25 juin 1806; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

Messieurs :

RAOUL-ROCHETTE.
HASE.
BOISSONADE.
GUIGNIAUT.
........, dessinateur.

Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

Messieurs :

LAJARD.
PAULIN PARIS.
V. LE CLERC.
LITTRÉ.

Commission des Travaux littéraires, chargée de surveiller la continuation des Notices des Manuscrits, du Recueil des Ordonnances des Rois de France, du Recueil des Historiens des Gaules et de la France, de la publication des Historiens des Croisades, et autres travaux confiés à l'Académie des Inscrip-

tions et Belles-Lettres; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 *mai* 1830.

Messieurs :

BOISSONADE.
QUATREMÈRE.
RAOUL-ROCHETTE.
HASE.
PARDESSUS.
Le comte BEUGNOT.
GUÉRARD.
LE CLERC.
DE WAILLY.
Et les Membres composant le Bureau.

Commission des Antiquités de la France, pour l'examen et le classement des notices et documents demandés à MM. les préfets des départements, sur les anciens monuments de notre histoire et les mesures à prendre pour leur conservation : d'après la circulaire de M. le ministre de l'Intérieur, du 8 *avril* 1819, *confirmée par l'ordonnance du Roi du* 16 *mai* 1830.

Messieurs :

RAOUL-ROCHETTE.
DUREAU DE LA MALLE.
HASE.
GUÉRARD.
PAULIN PARIS.
BERGER DE XIVREY.
VITET.
Le comte DE LABORDE.
Et les Membres composant le Bureau.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

Messieurs :

GARCIN DE TASSY.
MOHL.
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE

DES SCIENCES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

DEPUIS

Le 1er janvier 1852.

M. Beudant, élu le 15 novembre 1824, mort le 9 décembre 1850.

Remplacé dans la *section de Minéralogie*, par M. de Senarmont, le 5 janvier 1852.

M. OErsted, à Copenhague, élu *associé étranger* le 11 avril 1842, mort le 9 mars 1851.

Remplacé par M. Mitscherlich, à Berlin, le 14 juin 1852.

M. le baron Maurice, élu *académicien libre* le 8 juillet 1816, mort le 16 avril 1851.

Remplacé par M. François Delessert, le 9 février 1852.

M. le baron DE SILVESTRE, élu le 28 juillet 1806, mort le 4 août 1851.

Remplacé dans la *section d'Économie rurale*, par M. PELIGOT, le 15 mars 1852.

M. DE SAVIGNY, élu le 30 juillet 1821, mort le 5 octobre 1851.

Remplacé dans la *section d'Anatomie et Zoologie*, par M. DE QUATREFAGES, le 26 avril 1852.

M. le maréchal duc DE RAGUSE, élu *académicien libre* le 24 juin 1816, mort le 2 mars 1852.

Remplacé par M. BIENAYMÉ, le 5 juillet 1852.

M. HÉRON DE VILLEFOSSE, élu *académicien libre* le 10 juin 1816, mort le 6 juin 1852.

Remplacé par M.

M. RICHARD, élu le 24 février 1834, mort le 5 octobre 1852.

Remplacé dans la *section de Botanique*, par M. MONTAGNE, le 3 janvier 1853.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

Depuis le 1er janvier 1852.

M. le baron de KRUSENSTERN, à Saint-Pétersbourg, élu le 12 novembre 1810, mort le

Remplacé dans la *section de Géographie et Navigation*, par sir James CLARK-ROSS, à Londres, le 21 juin 1852.

M. BREWSTER, à Saint-Andrews, en Écosse, élu le 26 décembre 1825, élu *associé étranger* le 2 janvier 1849.

Remplacé dans la *section de Physique générale*, par M. PLATEAU, à Gand, le 2 février 1852.

M. MOREAU DE JONNÈS, aux Antilles, élu le 25 novembre 1816, élu *académicien libre* de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, le 3 février 1849.

Remplacé dans la *section de Géographie et Navigation*, par M. Antoine D'ABBADIE, à Urrugne, près Saint-Jean de Luz, *Basses-Pyrénées*, le 19 juillet 1852.

M. BRUNEL, à Londres, élu le 2 octobre 1826, mort le 12 décembre 1849.

Remplacé dans la *section de Mécanique*, par M. FAIRBAIRN, à Manchester, le 11 mai 1852.

M. CHASLES, à Chartres, *Eure-et-Loir*, élu le 6 mai 1839, élu membre de l'Académie le 14 avril 1851.

Remplacé dans la *section de Géométrie*, par M.

M. TIEDEMANN, à *Francfort-sur-le-Mein*, élu le 26 décembre 1814, élu *associé étranger* le 21 avril 1851.

Remplacé dans la *section d'Anatomie et Zoologie*, par M. TEMMINCK, à Leyde, *Pays-Bas*, le 28 juin 1852.

M. PUVIS, à Bourg, *Ain*, élu le 30 novembre 1840, mort le 30 juillet 1851.

Remplacé dans la *section d'Économie rurale*, par M.

M. FLEURIAU DE BELLEVUE, à la Rochelle, *Charente-Inférieure*, élu le 2 décembre 1816, mort le 9 février 1852.

Remplacé dans la *section de Minéralogie*, par M.

M. DE BONAFOUS, à Turin, élu le 9 février 1835, mort le 30 mars 1852.

Remplacé dans la *section d'Économie rurale*, par M.

M. MITSCHERLICH, à Berlin, élu le 31 décembre 1827, élu *associé étranger* le 14 juin 1852.

Remplacé dans la *section de Minéralogie*, par M.

M. WELTER, à Valenciennes, *Nord*, élu le 24 juillet 1798, mort le 6 juillet 1852.

Remplacé dans la *section de Chimie*, par M.

M. le contre-amiral BÉRARD, à Toulon, élu le 22 juin 1840, mort le 7 octobre 1852.

Remplacé dans la *section de Géographie et Navigation*, par M. LOTTIN, à Versailles, *Seine-et-Oise*, le 22 novembre 1852.

M. DE HALDAT, à Nancy, *Meurthe*, élu le 13 juin 1842, mort le 26 novembre 1852.

Remplacé dans la *section de Physique générale*, par M.

[?]AT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.
(Année 1853.)

Messieurs :	SUCCÉDANT À MM.
ENCES MATHÉMATIQUES.	
ection Ire. — *Géométrie.*	
Jean-Baptiste).............	Delambre, élu Secrétaire perpétuel.
T (Louis)................	Lagrange.
(Jacques-Charles-François)..	Ampère.
Gabriel)..................	Puissant.
(Jacques-Philippe-Marie)....	Lacroix.
:s (Michel)................	Libri.
ection II. — *Mécanique.*	
Y (Augustin-Louis)..........	....
on DUPIN (Charles).........	Périer.
LET (Jean-Victor)............	Hachette.
.T (Guillaume).............	Le baron de Prony.
(Arthur-Jules)..............	Coriolis.
s (Charles-Pierre-Mathieu)....	Gambey.
ection III. — *Astronomie.*	
EU (Claude-Louis)..........	Messier.
LLE (Joseph)..............	Le Français de Lalande.
ER (Paul-Auguste-Ernest)....	Savary.
IS (Félix-Victor)..........	Bouvard.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.

ÉLEC-TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDAI A MM.
1846	LE VERRIER (Urbain-Jean-Joseph)...	Le comte de Ca
1847	FAYE (Hervé-Auguste-Étienne-Albans)........................	Le baron de Beaseau.
	Section IV. — *Géographie et Navigation.*	
1810	BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (Charles-François)........................	Fleurieu.
1830	Le baron ROUSSIN (Albert-Reine)...	De Rossel.
1842	DUPERREY (Louis-Isidor)..........	De Saulces de Freycinet.
	Section V. — *Physique générale.*	
1829	BECQUEREL (Antoine-César)........	Lefèvre-Gineau.
1837	POUILLET (Claude-Servais-Mathias)..	Girard.
1840	BABINET (Jacques)...............	Dulong.
1840	DUHAMEL (Jean-Marie-Constant)....	Poisson.
1841	DESPRETZ (César-Mansuete).......	Savart.
1851	Le baron CAGNIARD-LATOUR (Charles)	Gay-Lussac.
	SCIENCES PHYSIQUES.	
	Section VI. — *Chimie.*	
1810	Le baron THÉNARD (Louis-Jacques).	Fourcroy.
1826	CHEVREUL (Michel-Eugène)........	Proust.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.

Messieurs:	SUCCÉDANT A MM.
AS (Jean-Baptiste)...........	Sérullas.
UZE (Théophile-Jules).........	Déyeux.
NAULT (Henri-Victor)...........	Robiquet.
RD (Antoine-Jérôme)........	D'Arcet.
Section VII. — *Minéralogie.*	
DIER (Pierre-Louis-Antoine)...	Haüy.
THIER (Pierre).................	Le baron Ramond.
DE BEAUMONT (Jean-Baptiste-rmand-Louis-Léonce)........	Lelièvre.
RÉNOY (Pierre-Armand).......	Brochant de Villiers.
VOST (Constant)...............	Al. Brongniart.
RMONT (Henri-HUREAU DE).....	Beudant.
Section VIII. — *Botanique.*	
BEL (Charles-François BRIS-AU DE)....................	Ventenat.
T-HILAIRE (Auguste DE).......	De Lamarck.
IEU (Adrien DE).............	Du Petit-Thouars.
NGNIART (Adolphe-Théodore)...	Desfontaines.
DICHAUD (Charles)............	De Jussieu père.
TAGNE (Jean-François-Camille)..	Richard.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

ÉLEC-TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1846	LE VERRIER (Urbain-Jean-Joseph)...	Le comte de Cassini
1847	FAYE (Hervé-Auguste-Étienne-Albans)........................	Le baron de Damoiseau.
	Section IV. — *Géographie et Navigation.*	
1810	BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (Charles-François)........................	Fleurieu.
1830	Le baron ROUSSIN (Albert-Reine)...	De Rossel.
1842	DUPERREY (Louis-Isidor)..........	De Saulces de Freycinet.
	Section V. — *Physique générale.*	
1829	BECQUEREL (Antoine-César)........	Lefèvre-Gineau.
1837	POUILLET (Claude-Servais-Mathias)..	Girard.
1840	BABINET (Jacques)................	Dulong.
1840	DUHAMEL (Jean-Marie-Constant)....	Poisson.
1841	DESPRETZ (César-Mansuete).......	Savart.
1851	Le baron CAGNIARD-LATOUR (Charles)	Gay-Lussac.
	SCIENCES PHYSIQUES.	
	Section VI. — *Chimie.*	
1810	Le baron THÉNARD (Louis-Jacques).	Fourcroy.
1826	CHEVREUL (Michel-Eugène).........	Proust.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1843	VELPEAU (Alfred-Armand-Louis-Marie).	Le baron Larrey.
1845	LALLEMAND (Claude-François)......	Breschet.
	SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.	
1809 / 1830	ARAGO (Dominique-François-Jean), pour les sciences mathématiques.	De Lalande. / Le bar. Fourier, Secrétaire perpétuel.
1828 / 1833	FLOURENS (Marie-Jean-Pierre), pour les sciences physiques.....	Bosc. / Dulong, Secr. perp. démissionnaire.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1824	Le vicomte HÉRICART DE THURY (Louis-Étienne-François).......	Le duc de Brancas.
1833	Le baron SÉGUIER (Armand-Pierre).	Le comte de Rosily-Mesros.
1837	BONNARD (Augustin-Henri DE)......	Le bar. DesGenettes
1847	CIVIALE (Jean).................	Le baron Bory de Saint-Vincent.
1847	DUVERNOY (George-Louis).........	Le baron Delessert.
1847	LARGETEAU (Charles-Louis)........	Pariset.
1850	BUSSY (Antoine-Alexandre-Brutus)..	Francœur.
1852	DELESSERT (François-Marie)........	Le baron Maurice.
1852	BIENAYMÉ (Irénée-Jules)...........	Le maréchal duc de Raguse.
1853	....	Héron de Villefosse

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	Section IX. — *Économie rurale.*	
1839	BOUSSINGAULT (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné).....................	Huzard.
1840	Le comte DE GASPARIN (Adrien-Étienne-Pierre)...............	Turpin.
1842	PAYEN (Anselme)...............	Audouin.
1843	RAYER (Pierre-François-Olive).....	Le vicomte de Morel-Vindé.
1847	DECAISNE (Joseph)...............	Dutrochet.
1852	PELIGOT (Eugène-Melchior)........	Le bar. de Silvestre.
	Section X. — *Anatomie et Zoologie.*	
1816	DUMÉRIL (André-Marie-Constant)...	Tenon.
1833	GEOFFROY SAINT-HILAIRE (Isidore)..	Latreille.
1838	EDWARDS (Henri-Milne)...........	Frédéric Cuvier.
1844	VALENCIENNES (Achille)...........	Ét. Geoffroy Saint-Hilaire.
1851	COSTE (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor.)......................	De Blainville.
1852	QUATREFAGES (Jean-Louis-Armand DE)	De Savigny.
	Section XI. — *Médecine et Chirurgie.*	
1821	MAGENDIE (François).............	Le baron Corvisart.
1828	SERRES (Étienne-Renaud-Augustin).	Chaussier.
1834	ROUX (Philibert-Joseph)...........	Le baron Boyer.
1843	ANDRAL (Gabriel)...............	Double.

CORRESPONDANTS.

(*Nota*. Le règlement du 6 juin 1808 donne à chaque section le nombre de correspondants suivants.)

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Section Ire. — *Géométrie* (6).

PLANA ✻, à Turin.
GERGONNE (O. ✻), à Montpellier, *Hérault*.
DIRICHLET, à Berlin.
HAMILTON, à Dublin.
LEBESGUE, à Bordeaux, *Gironde*.
. . . .

Section II. — *Mécanique* (6).

VICAT (C. ✻), à Grenoble, *Isère*.
BURDIN ✻, à Clermont-Ferrand, *Puy-de-Dôme*.
SÉGUIN ✻, à Montbard, *Côte-d'Or*; et à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 16, hôtel du *Bon la Fontaine*.
EYTELWEIN, à Berlin.
MOSELEY, à Londres.
FAIRBAIRN (William), à Manchester.

Section III. — *Astronomie* (16).

LINDENAU, à Altenbourg.
Le général BRISBANE, en Écosse.
ENCKE, à Berlin.
HERSCHEL, à Londres.
VALZ ✻, à Marseille, *Bouches-du-Rhône*.
STRUVE (C. ✻), à Pulkowa, près St-Pétersbourg.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

ÉLEC-TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1810	Le baron ALEXANDRE DE HUMBOLDT, à Berlin.	Cavendish.
1820	GAUSS, à Gœttingue.	Banks.
1833	BROWN (Robert), à Londres.	Scarpa.
1840	DE BUCH (Léopold), à Berlin.	Blumenbach.
1844	FARADAY, à Londres.	Dalton.
1849	BREWSTER (David), à Saint-Andrews, en Écosse.	Berzelius.
1851	TIEDEMANN, à Francfort-sur-le-Mein.	Jacobi.
1852	MITSCHERLICH, à Berlin.	Œrsted.

CORRESPONDANTS.

(*Nota.* Le règlement du 6 juin 1808 donne à chaque section le nombre de correspondants suivants.)

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Section Ire. — *Géométrie* (6).

PLANA ❋, à Turin.
GERGONNE (O. ❋), à Montpellier, *Hérault*.
DIRICHLET, à Berlin.
HAMILTON, à Dublin.
LEBESGUE, à Bordeaux, *Gironde*.
. . . .

Section II. — *Mécanique* (6).

VICAT (C. ❋), à Grenoble, *Isère*.
BURDIN ❋, à Clermont-Ferrand, *Puy-de-Dôme*.
SÉGUIN ❋, à Montbard, *Côte-d'Or*; et à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 16, hôtel du *Bon la Fontaine*.
EYTELWEIN, à Berlin.
MOSELEY, à Londres.
FAIRBAIRN (William), à Manchester.

Section III. — *Astronomie* (16).

LINDENAU, à Altenbourg.
Le général BRISBANE, en Écosse.
ENCKE, à Berlin.
HERSCHEL, à Londres.
VALZ ❋, à Marseille, *Bouches-du-Rhône*.
STRUVE (C. ❋), à Pulkowa, près St-Pétersbourg.

AIRY (G. BIDDELL), à Greenwich.
CARLINI ✻, à Milan.
Le capitaine SMYTH, à Londres.
NELL DE BRÉAUTÉ, à la Chapelle, près Dieppe, *Seine-Inférieure*.
PETIT ✻, à Toulouse, *Haute-Garonne*.
HANSEN, à Gotha.
SANTINI, à Padoue.
ARGELANDER, à Bonn, *Prusse rhénane*.
HIND, à Londres.
BOND (William), à Cambridge, *États-Unis*.

Section IV. — *Géographie et Navigation* (8).

Le capitaine SCORESBY, à Exeter.
L'amiral BEAUFORT, à Londres.
Sir Edwards PARRY (C. ✻), à Portsmouth.
Sir John FRANKLIN, à Londres.
Le prince *Anatole* DEMIDOFF, à Saint-Pétersbourg.
Sir James CLARK-ROSS (C. ✻), à Londres.
D'ABBADIE ✻ (Antoine), à Urrugne, près Saint-Jean de Luz, *Basses-Pyrénées*; et à Paris, rue du Bac, 110.
LOTTIN ✻ (Victor-Charles), capitaine de frégate, à Versailles, *Seine-et-Oise*, rue Lafayette, n° 7.

Section V. — *Physique générale* (9).

Barlow, à Woolwich.
De Larive ❋ (Auguste), à Genève.
Hansteen, à Christiania.
Melloni ❋, à Naples.
Marianini, à Modène.
Forbes, à Édimbourg.
Wheatstone, à Londres.
Plateau, à Gand.
....

SCIENCES PHYSIQUES.

Section VI. — *Chimie* (9).

Desormes, à Verberie, *Oise*.
Bérard ❋, à Montpellier, *Hérault*.
Braconnot, à Nancy, *Meurthe*.
Liebig (O. ❋), à Giessen.
Henri Rose, à Berlin.
Laurent ❋ (Auguste), à Bordeaux, *Gironde*.
Vöhler, à Gœttingue.
Graham, à Londres.
....

Section VII. — *Minéralogie* (8).

Conybeare, à Llandaff.
Gustave Rose, à Berlin.
Docteur Buckland, à Londres.
D'Omalius d'Halloy, près de Ciney, *Belgique;* et à Paris, rue Mondovi, n° 6.
Andres del Rio, à Mexico.
Murchison, à Londres.
....
....

Section VIII. — *Botanique* (10).

Bonpland ❋, au Paraguay.
Dunal ❋, à Montpellier, *Hérault.*
Martius, à Munich.
Wallich, à Londres.
Tréviranus, à Bonn, *Prusse rhénane.*
Mohl, à Tübingue.
Lestiboudois, à Lille, *Nord;* et à Paris, rue de la Michodière, n° 7.
Blume, à Leyde, *Pays-Bas.*
De Candolle (Alphonse), à Genève.
Moquin-Tandon ❋, à Toulouse, *Haute-Garonne.*

Section IX. — *Économie rurale* (10).

Michaux ❋, aux États-Unis d'Amérique; et à Paris, quai aux Fleurs, n° 19.
Bracy-Clark, à Londres.

JAUBERT DE PASSA ✻ (François), à Perpignan, *Pyrénées-Orientales*.
GIROU DE BUZAREINGUES ✻, à Severac-le-Château, *Aveyron;* et à Paris, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 32.
Le baron D'HOMBRES-FIRMAS ✻, à Alais, *Gard*.
GIRARDIN ✻, à Rouen, *Seine-Inférieure*.
VILMORIN ✻, aux Barres, près Nogent-sur-Vernisson, *Loiret*.
KUHLMANN ✻, à Lille, *Nord*.
....
....

Section X. — *Anatomie et Zoologie* (10).

DUFOUR ✻ (Léon), à Saint-Sever, *Landes*.
QUOY (C. ✻), à Brest, *Finistère*.
EHRENBERG, à Berlin.
Richard OWEN, à Londres.
AGASSIZ, à Boston, *États-Unis*.
Charles BONAPARTE, prince de CANINO, à Rome.
J. MULLER, à Berlin.
EUDES-DESLONGCHAMPS ✻, à Caen, *Calvados*.
POUCHET ✻, à Rouen, *Seine-Inférieure*.
TEMMINCK, à Leyde, *Pays-Bas*.

Section XI. — *Médecine et Chirurgie* (8).

ORFILA (C. ✻), à Marseille, *Bouches-du-Rhône;* et à Paris, rue Saint-André des Arcs, n° 45.
MAUNOIR aîné, à Genève.
FODERA, à Naples.

PANIZZA, à Pavie.
PRUNELLE ✻, à Vichy, *Allier*.
BRETONNEAU ✻, à Tours, *Indre-et-Loire*.
BRODIE, à Londres.
SÉDILLOT (O. ✻), à Strasbourg, *Bas-Rhin*.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs :

CHEVREUL.
PONCELET.
Et les Membres composant le Bureau.

Conservateur des Collections de l'Académie des Sciences.

M. BECQUEREL.

ACADÉMIE

DES BEAUX-ARTS.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS,

Depuis le 1er janvier 1852.

M. Pradier, élu le 23 juin 1827, mort le 4 juin 1852.

Remplacé dans la *section de Sculpture*, par M. Simart, le 24 juillet 1852.

M. Ramey, élu le 6 septembre 1828, mort le 29 octobre 1852.

Remplacé dans la *section de Sculpture*, par M. Seurre aîné, le 11 décembre 1852.

M. Huvé, élu le 10 novembre 1838, mort le 23 novembre 1852.

Remplacé dans la *section d'Architecture*, par M. Hittorff, le 22 janvier 1853.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS,

Depuis le 1er janvier 1852.

M. Tick, à Berlin, élu le 29 décembre 1841, mort le

Remplacé par M. Wischmann, à Berlin, le 10 janvier 1852.

M. Serangeli, à Turin, élu le 23 septembre 1817, mort le 12 janvier 1852.

Remplacé par M. Gallais, à Bruxelles, le 15 janvier 1853.

M. Richard, à Lyon, *Rhône*, élu le 12 janvier 1822, mort le 14 mars 1852.

Remplacé par M. Bonnefond, à Lyon, *Rhône*, le 15 janvier 1853.

M. de Saint-Mesmin, à Dijon, *Côte-d'Or*, élu le 11 août 1827, mort le 23 juin 1852.

Remplacé par M. Beaulieu, à Niort, *Deux-Sèvres*, le 15 janvier 1853.

M. Brulloff, à Saint-Pétersbourg, élu le 17 avril 1830, mort le

Remplacé par M. Henri Hess, à Munich, le 15 janvier 1853.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS.
(Année 1853.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	Section Ire. — *Peinture.*	
1822	HERSENT (Louis)................	Van-Spaendonck.
1825	INGRES (Jean-Auguste-Dominique)..	Le baron Denon.
1826	VERNET (Émile-Jean-Horace)......	Le Barbier aîné.
1829	HEIM (François-Joseph)...........	Le baron Regnault.
1832	BLONDEL (Merry-Joseph)..........	Le Thière.
1832	DELAROCHE (Paul)................	Meynier.
1835	ABEL DE PUJOL (Alexandre-Denis)..	Le baron Gros.
1836	PICOT (François-Édouard)..........	Carle Vernet.
1837	SCHNETZ (Jean-Victor)............	Le baron Gérard.
1839	COUDER (Louis-Charles-Auguste)....	Langlois.
1846	BRASCASSAT (Jacques-Raimond)......	Bidauld.
1849	COGNIET (Léon)..................	Garnier.
1850	ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas)...	Granet.
1851	ALAUX (Jean)....................	Drölling.
	Section II. — *Sculpture.*	
1826	DAVID (Pierre-Jean)..............	Stouf.
1831	LEBOEUF-NANTEUIL (Charles-François).	Cartellier.
1835	PETITOT (Messidor-Lebon.)........	Roman.
1838	DUMONT (Augustin-Alexandre)......	Ramey père.
1843	DURET (Francisque-Joseph).......	Cortot.
1845	LEMAIRE (Philippe-Henri).........	Le baron Bosio.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE

DES BEAUX-ARTS.

ÉLEC-TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1852	Simart (Pierre-Charles)...........	Pradier.
1852	Seurre aîné (Gabriel-Bernard).....	Ramey fils.
	Section III. — *Architecture.*	
1811	Fontaine (Pierre-François-Léonard).	Raymond.
1825	Le Bas (Louis-Hippolyte).........	Delespine.
1831	Le Clère (Achille-René-François)..	Molinos.
1840	Caristie (Augustin-Nicolas)......	Huyot.
1842	Gauthier (Martin-Pierre).........	Guénepin.
1846	Le Sueur (Jean-Baptiste-Cicéron)..	Vaudoyer.
1850	Blouet (Guillaume-Abel).........	Debret.
1853	Hittorff (Jacques-Ignace)........	Huvé.
	Section IV. — *Gravure.*	
1816	Le baron Desnoyers (Auguste-Gaspard-Louis Boucher)..........	....
1844	Forster (François)..............	Tardieu.
1845	Gatteaux (Jacques-Édouard).....	Galle.
1849	Henriquel (Louis-Pierre).........	Richomme.
	Section V. — *Composition musicale.*	
1829	Auber (Daniel-François-Esprit)....	Gossec.
1836	Halévy (Jacques-Fromental-Élie)..	Reicha.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE

DES BEAUX-ARTS.

ÉLEC-TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1837	CARAFA DE COLOBRANO (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul)....	Le Sueur.
1842	ONSLOW (André-George-Louis)....	Cherubini.
1844	ADAM (Adolphe-Charles)..........	Berton.
1851	Ambroise THOMAS...............	Spontini (comte de Sant'Andrea).
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1839	RAOUL-ROCHETTE (Désiré).........	Quatremère de Quincy, démission.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1816	Le comte DE PRADEL (Jules-Jean-Baptiste-François DE CHARDEBOEUF)..	
1816	Le comte TURPIN DE CRISSÉ (Lancelot-Théodore)................	
1823	Le marquis DE PASTORET (Amédée)..	Gois père.
1839	DUMONT (Aristide-Laurent).......	Le duc de Blacas d'Aulps.
1840	Le comte DE MONTALIVET (Marthe-Camille BACHASSON).............	Le v^te de Sénonnes
1841	Le comte d'HOUDETOT (Frédéric-Christophe)......................	Le comte de Forbin
1843	Le comte DE RAMBUTEAU (Claude-Philibert BARTHELOT)..........	Le comte de Chabrol-Volvic.
1845	CAILLEUX (Alphonse DE)..........	Le c^te de Vaublanc.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE

DES BEAUX-ARTS.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1846	Le comte DUCHATEL (Charles-Marie TANNEGUY)	Le vicomte Siméon.
1847	Le baron TAYLOR (Isidore-Justin-Séverin)	Le comte de Clarac.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1823	ROSSINI, à Bologne	Paisiello.
1832	RAUCH, à Berlin	Alvarès.
1832	TOSCHI (Paul), à Parme	Longhi.
1834	MEYERBEER, à Berlin	Morghen.
1838	CORNELIUS, à Berlin	Zingarelli.
1841	COCKERELL (Charles-Robert), à Londres	Antolini.
1841	DE KLENZE, à Munich	Schinkel.
1843	CANINA, à Rome	De [illegible] d'Igny.
1844	TENERANI, à Rome	Thorwaldsen.
1844	OVERBEECK, à Rome	Camuccini.

CORRESPONDANTS.

LACOUR, peintre, à Bordeaux, *Gironde*.
BOISSERÉE, architecte, à Bonn, *Prusse rhénane*.
SCHLICK, architecte, à Copenhague.
PISTRUCCI, graveur, à Londres.
NAVEZ, peintre, à Bruxelles.
ABADIE, architecte, à Angoulême, *Charente*.
LASINIO, peintre, à Pise.
LEMOYNE ✻, statuaire, à Rome.
DAUSSOIGNES, compositeur, à Liége.
DONALDSON, architecte, à Londres.
TAUREL, graveur, à Amsterdam.
SCHADOW, peintre, à Dusseldorf.
Carlo AMATI, architecte, à Milan.
FINELLI, statuaire, à Rome.
ROB. D'AZEGLIO (O. ✻), peintre, à Turin.
Le duc de SERRADIFALCO (C. ✻), architecte, à Palerme, *Sicile*.
Ross, antiquaire, à Halle, *Prusse*.
Howard VYSE, antiquaire, à Londres.
FOGELBERG, statuaire, à Rome.
C. BONUCCI, architecte, à Naples.
KAULBACK, peintre, à Munich.
JESI ✻, graveur, à Florence.
Le comte MAURICE DE DIETRICHSTEIN, antiquaire, à Vienne.
CAMPANA ✻, antiquaire, à Rome.
SCHNORR, peintre, à Dresde.
CHELARD, compositeur, à Weimar.
Le comte de CASTELBARCO, compositeur, à Milan.

Mercadante, compositeur, à Naples.
Le Ch. de Fabris, statuaire, à Rome.
Calamatta ✻, graveur, à Bruxelles.
Bendemann, peintre, à Dresde.
Spohr, compositeur, à Cassel, Hesse-Électorale.
Geefs (Guillaume), statuaire, à Bruxelles.
Ritschell, statuaire, à Dresde.
Le chevalier P.-E. Visconti (O. ✻), antiquaire, à Rome.
Wischmann, statuaire, à Berlin.
Bonnefond, peintre, à Lyon, *Rhône*.
Gallais (Louis), peintre, à Bruxelles; et à Paris, rue Greffulhe, n° 11.
Hess (Henri), peintre, à Munich.
Beaulieu, compositeur, à Niort, *Deux-Sèvres*.

CORRESPONDANTS HONORAIRES.

Delasalle ✻, rue St-Dominique-St-Germain, n° 83.
Mauduit, rue des Jeûneurs, n° 1 bis.
Texier ✻, à Alger; et à Paris, rue de la Michodière, n° 4.

Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

Messieurs :

SCHNETZ............. pour la peinture.
SIMART............. pour la sculpture.
LE BAS............. pour l'architecture.
GATTEAUX........... pour la gravure.
HALÉVY............. pour la musique.
RAOUL-ROCHETTE, *secrétaire perpétuel*, pour l'archéologie.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs :

Achille LE CLÈRE.
CARISTIE.
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES,

Depuis le 1er janvier 1852.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES,

Depuis le 1er janvier 1852.

M. le docteur LINGARD, à Londres, élu le 5 janvier 1839, mort le 17 juillet 1851.

Remplacé dans la *section d'Histoire générale et philosophique*, par M. MACAULAY, à Londres, le 5 février 1853.

M. PORTER, à Londres, élu le 23 janvier 1841, mort en 1852.

Remplacé dans la *section d'Économie politique et Statistique*, par M.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

(Année 1853.)

ÉLECTIONS.	Messieurs:	SUCCÉDAN[redacted] A MM.
	Section Ire. — *Philosophie.*	
1832	COUSIN (Victor)........	Le comte de Tracy.
1836	DAMIRON (Jean-Philibert)........	Broussais.
1839	BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE (Jules).	Jouffroy.
1842	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE).	Edwards.
1844	FRANCK (Adolphe)........	Le bar. de Gérando.
1844	LÉLUT (Louis-François)........	
	Section II. — *Morale.*	
1832	DUNOYER (Barthélemi-Charles-Pierre-Joseph)........	Droz.
1832	VILLERMÉ (Louis-René)........	Le comte Rœd
1836	LUCAS (Charles-Jean-Marie)........	Jouffroy.
1838	TOCQUEVILLE (Alexis-Charles-Henri CLÉREL DE)........	Le comte
1841	BEAUMONT (Gustave-Auguste DE LA BONINIÈRE DE)........	Le vicon neuve-
1850	REYBAUD (Marie-Roch-Louis)........	
	Section III. — *Législation, Droit public et Jurisprudence.*	
1832	DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques)..	
1832	BÉRENGER (Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas)........	

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ÉLEC-TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1839	Le comte PORTALIS (Joseph-Marie)..	Le comte Merlin.
1840	TROPLONG (Raymond-Théodore)..	Daunou.
1842	GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy).	Le comte Siméon.
1845	VIVIEN (Alexandre-François-Auguste).	Berriat-St.-Prix.
	Section IV. — *Économie politique et Statistique.*	
1832	Le baron DUPIN (Charles)........	
1838	BLANQUI (Jérôme-Adolphe)........	Comte.
1838	PASSY (Hippolyte-Philibert)........	Le prince de Talleyrand.
1842	Le comte DUCHATEL (Charles-Marie TANNEGUY)..................	Le comte Alexandre de Laborde.
1849	FAUCHER (Léon-Léonard-Joseph)....	Le comte Rossi.
1851	CHEVALIER (Michel).............	Villermé.
	Section V. — *Histoire générale et philosophique.*	
1832	NAUDET (Joseph)................	
1832	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume).	
1832	MIGNET (François-Auguste-Alexis)...	
1838	MICHELET (Jules)...............	Le comte Reinhard
1840	THIERS (Adolphe)...............	Le mquis de Pastoret
1841	THIERRY (Amédée-Simon-Dominique).	Le baron Bignon.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ÉLEC-TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1837	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	Comte.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1833	Le duc DE BROGLIE (Charles-Achille-Victor-Léonce)................	
1833	BENOISTON DE CHATEAUNEUF (Louis-François)....................	
1833	BLONDEAU (Jean-Baptiste-Antoine-Hyacinthe)..................	
1844	Le comte D'ARGOUT (Antoine-Maurice-Apollinaire)................	Feuillet.
1849	MOREAU DE JONNÈS (Alexandre)....	Dutens.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1833	Lord BROUGHAM, à Londres.......	
1835	SCHELLING, à Berlin..............	Malthus.
1837	DE SAVIGNY, à Berlin..............	Livingston.
1838	HALLAM, à Londres...............	Ancillon.
1843	MAC-CULLOCH, à Londres..........	Simonde de Sismondi.

CORRESPONDANTS.

Section Ire. — *Philosophie.*

BRANDIS, à Bonn, *Prusse rhénane.*
H. RITTER, à Gœttingue.
HAMILTON, à Édimbourg.
BOUILLIER ✻, à Lyon, *Rhône.*
WILLM ✻, à Strasbourg, *Bas-Rhin.*
L'abbé ROSMINI SERBATI, à Stresa, *Italie.*
MARTIN ✻ (Thomas-Henri), à Rennes, *Ille-et-Vilaine.*

Section II. — *Morale.*

BERGERY ✻, à Metz, *Moselle.*
JULIUS, à Hombourg, (*Hesse-Hombourg*).
Le baron DE STASSART (G. O. ✻) (Goswin-Joseph-Augustin), à Bruxelles.
Le baron DE WESSEMBERG, à Constance.
GUERRY ✻, à Tours, *Indre-et-Loire.*
Docteur WHATELY, archevêque de Dublin, à Dublin, *Irlande.*
LIEBER (Francis), Columbia-Collége, à Columbia, *Caroline du sud.*

Section III. — *Législation, Droit public et Jurisprudence.*

JOHN AUSTIN, à Londres.
MITTERMAÏER, à Heidelberg.
NICOLINI, à Naples.
WARNKŒNIG ✻, à Tubingue, *Wurtemberg.*
Le comte SCLOPIS, à Turin.
WALTER, à Bonn, *Prusse rhénane.*
KÖNIGSWARTER ✻, à Amsterdam; et à Paris rue Saint-Georges, n° 43.

Section IV. —*Économie politique et Statistique.*

Quételet (O. ❋), à Bruxelles.
William Jacob, à Londres.
Ramon de la Sagra, à Madrid, calle de la Espada, n° 6; et à Paris, rue Lamartine, n° 29.
Nassau Senior, à Londres.
Babbage, à Londres.
De Lafarelle, à Nîmes, *Gard.*
G. Ceva Grimaldi, marquis de Pietracatella (G. C. ❋), à Naples.
Dieterici, à Berlin.
Flores Estrada, à Madrid.

. . . .

Section V.—*Histoire générale et philosophique.*

Orioli, à Rome.
Arbanère ❋, à Tonneins, *Lot-et-Garonne;* et à Paris, rue de Vaugirard, n° 7.
De Raumer, à Berlin.
Léopold Ranke, à Berlin.
Prescott, à Boston.
G. Bancroft, à Washington.
Macaulay (Thomas-Babington), à Londres.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs :

Blanqui.
Villermé.
Et les Membres composant le Bureau.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Commission centrale administrative pour les dépenses communes aux cinq Académies.

Messieurs

LEBRUN .... EMPIS....................	pour l'Académie Française.
GARCIN DE TASSY........... MOHL....................	pour l'Académie des Inscriptions et Bell.-Lettres.
CHEVREUL................. PONCELET.................	pour l'Académie des Sciences.
Achille LE CLÈRE.......... CARISTIE.................	pour l'Académie des Beaux-Arts.
BLANQUI.............. .... VILLERMÉ.................	pour l'Académie des Scienc. Mor. et Politiques.

NOTA. Ces Commissaires sont élus pour un an, et sont toujours rééligibles.

LISTE,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DES MEMBRES

ET DES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

DES CINQ ACADÉMIES DE L'INSTITUT.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

A.	ACADÉMIES.
Messieurs :	
ABEL DE PUJOL ✱ (Alexandre-Denis), rue Albouy, n° 8.	Beaux-Arts.
ADAM (O. ✱) (Adolphe-Charles), rue de Buffault, n° 24.	Beaux-Arts.
ALAUX (O. ✱) (Jean), rue.	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
AMPÈRE (O. ✱) (Jean-Jacques-Antoine), rue des Beaux-Arts, n° 10	Franç. et Inscr.
ANCELOT ✱ (Jacques-François-Arsène), rue de Lille, n° 9	Française.
ANDRAL (O. ✱) (Gabriel), rue Bonaparte, n° 5	Sciences.
ARAGO (G. O. ✱) (Dominique-François-Jean), à l'Observatoire	Sciences.
ARGOUT (le comte D') (G. C. ✱) (Antoine-Maurice-Apollinaire), à la Banque de France.	Sc. Mor. et Polit.
AUBER (C. ✱) (Daniel-François-Esprit), rue Saint-George, n° 24	Beaux-Arts.
B.	
BABINET ✱ (Jacques), rue de Chaillot, n° 16.	Sciences.
BALARD ✱ (Antoine-Jérôme), rue d'Enfer, n° 16	Sciences.
BAOUR-LORMIAN ✱ (Pierre-Marie-François-Louis), rue de l'Écluse, n° 12, aux Batignolles	Française.
BARANTE (le baron DE) (G. C. ✱) (Amable-Guillaume-Prosper BRUGIÈRE), rue Rumford, n° 15	Française.
BARCHOU DE PENHOËN (le baron) ✱ (Auguste-Théodore-Hilaire), rue de Beaune, n° 2.	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE ✻ (Jules), aux Pépinières, chaussée de Paris, près Meaux (Seine-et-Marne); et à Paris, rue de Seine, n° 6	Sc.Mor. et Polit.
BEAUMONT ✻ (Gustave-Auguste DE LA BONINIÈRE DE), rue de Duras, n° 8	Sc.Mor. et Polit.
BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (G. O. ✻) (Charles-François), rue des Saints-Pères, n° 54	Sciences.
BECQUEREL (O. ✻) (Antoine-César), au Jardin des Plantes	Sciences.
BENOISTON DE CHATEAUNEUF ✻ (Louis-François), Grande rue de Passy, n° 62	Sc.Mor. et Polit.
BÉRENGER (C. ✻) (Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas), rue de l'Université, n° 5	Sc.Mor. et Polit.
BERGER DE XIVREY ✻ (Jules), rue des Grands-Augustins, n° 28	Inscriptions.
BERTHIER (C. ✻) (Pierre), rue Crébillon, n° 2	Sciences.
BERRYER (Pierre-Antoine), rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 64	Française.
BEUGNOT (le comte) (O. ✻) (Auguste-Arthur), rue Matignon, n° 8	Inscriptions.
BIENAYMÉ (O. ✻) (Irénée-Jules), rue Saint-Louis, n° 56, au Marais	Sciences.
BINET (O. ✻) (Jacques-Philippe-Marie), au Collége de France	Sciences.
BIOT (C. ✻) (Jean-Baptiste), au Collége de France	Sciences et Inscr.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
BLANQUI (O. ✻) (Jérôme-Adolphe), rue Saint-Pierre-Popincourt, n° 22........	Sc. Mor. et Polit.
BLONDEAU (O. ✻) (Jean-Baptiste-Antoine-Hyacinthe), à l'École de Droit........	Sc. Mor. et Polit.
BLONDEL ✻ (Merry-Joseph), r. de Lille, n° 54.	Beaux-Arts.
BLOUET ✻ (Guillaume-Abel), r. de Lille, n° 19.	Beaux-Arts.
BOECKH ✻, à Berlin..................	Inscriptions.
BOISSONADE (O. ✻) (Jean-François).....	Inscriptions.
BONNARD (C. ✻) (Augustin-Henri DE), rue Rumford, n° 15................	Sciences.
BOUSSINGAULT (O. ✻) (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné), rue du Pas-de-la-Mule, n° 8.	Sciences.
BRASCASSAT ✻ (Jacques-Raimond), rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 56........	Beaux-Arts.
BREWSTER (David), à St-Andrews, en Écosse.	Sciences.
BRIFAUT ✻ (Charles), rue du Bac, n° 37..	Française.
BROGLIE (le duc DE) (G. C. ✻) (Charles-Achille-Victor-Léonce), rue de l'Université, n° 94........................	Sc. Mor. et Polit.
BRONGNIART (O. ✻) (Adolphe-Théodore), au Jardin des Plantes.................	Sciences.
BROUGHAM, à Londres.................	Sc. Mor. et Polit.
BROWN (Robert), à Londres............	Sciences.
BRUNET DE PRESLE (Charles-Marie-Wladimir), rue Taranne, n° 25...........	Inscriptions.
BUCH (Léopold DE), à Berlin............	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
BUSSY ✱ (Antoine-Alexandre-Brutus), rue Saint-Louis-en-l'Ile, n° 104..........	Sciences.
C.	
CAGNIARD-LATOUR (le baron) ✱ (Charles), rue du Rocher, n° 50................	Sciences.
CAILLEUX (O. ✱) (Alphonse DE), rue Laffitte, n° 49........................	Beaux-Arts.
CANINA, à Rome......................	Beaux-Arts.
CARAFA DE COLOBRANO (O. ✱) (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul), rue Blanche, n° 24....................	Beaux-Arts.
CARISTIE (O. ✱) (Augustin-Nicolas), rue du Bac, n° 62, passage Sainte-Marie, n° 2.	Beaux-Arts.
CAUCHY ✱ (Augustin-Louis), r. Serpente, n° 7.	Sciences.
CAUSSIN DE PERCEVAL ✱ (Amand-Pierre), rue Hautefeuille, n° 13..............	Inscriptions.
CHASLES ✱ (Michel), rue du Bac, n° 62; passage Sainte-Marie, n° 3...........	Sciences.
CHEVALIER (O. ✱) (Michel), rue de l'Université, n° 73.........................	Sc. Mor. et Polit.
CHEVREUL (C. ✱) (Michel-Eugène), au Jardin des Plantes..................	Sciences.
CHOISEUL-DAILLECOURT (le comte DE) ✱ (André-Urbain-Maxime), rue Casimir-Périer, n° 19......................	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
CIVIALE (O. ✱) (Jean), rue Neuve-Saint-Augustin, n° 31	Sciences.
COCKERELL (Charles-Robert), à Londres.	Beaux-Arts.
COGNIET (O. ✱) (Léon), rue de Lancry, n° 53	Beaux-Arts.
COMBES (O. ✱) (Charles-Pierre-Mathieu), rue du Regard, n° 3	Sciences.
CORDIER (C. ✱) (Pierre-Louis-Antoine), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 33.	Sciences.
CORNELIUS, à Berlin	Beaux-Arts.
COSTE ✱ (Jean-Jacques-Marie-Cyprien-Victor), rue Neuve de l'Université, n° 12.	Sciences.
COUDER (O. ✱) (Louis-Charles-Auguste), rue Neuve-Bréda, n° 6	Beaux-Arts.
COUSIN (C. ✱) (Victor), à la Sorbonne	Française et Sc. Mor. et Polit
CREUZER, à Heidelberg	Inscriptions.
D.	
DAMIRON ✱ (Jean-Philibert), rue de Tournon, n° 8	Sc. Mor. et Polit
DAVID ✱ (Pierre-Jean), rue d'Assas, n° 24.	Beaux-Arts.
DECAISNE ✱ (Joseph), au Jardin des Plantes.	Sciences.
DELAROCHE (O. ✱) (Paul), rue Saint-Lazare, n° 58, et rue de la Tour-des-Dames, n° 7.	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
DELESSERT (O. ✱) (François), rue Montmartre, n° 176.	Sciences.
DESNOYERS (le baron) (O. ✱) (Auguste-Gaspard-Louis BOUCHER), rue Dupuytren, n° 9	Beaux-Arts.
DESPRETZ (O. ✱) (César-Mansuete), rue Cassette, n° 20.	Sciences.
DUCHATEL (le comte) (G. C. ✱) (Charles-Marie TANNEGUY), rue de Varennes, n° 69.	Beaux-Arts et Sc. Mor. et Polit.
DUFRÉNOY (C. ✱) (Pierre-Armand), rue d'Enfer, n° 34.	Sciences.
DUHAMEL ✱ (Jean-Marie-Constant), impasse Saint-Dominique d'Enfer, n° 5.	Sciences.
DUMAS (C. ✱) (Jean-Baptiste), rue de Vaugirard, n° 58.	Sciences.
DUMÉRIL (O. ✱) (André-Marie-Constant), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 13.	Sciences.
DUMONT (✱) (Augustin-Alexandre), au Palais de l'Institut.	Beaux-Arts.
DUMONT (O. ✱) (Aristide-Laurent), rue Bonaparte, au Palais des Beaux-Arts.	Beaux-Arts.
DUNOYER (O. ✱) (Barthélemi-Charles-Pierre-Joseph), rue de l'Université, n° 89.	Sc. Mor. et Polit.
DUPERREY (O. ✱) (Louis-Isidor), rue de Furstemberg, n° 4.	Sciences.
DUPIN (G. C. ✱) (André-Marie-Jean-Jacques), rue du Bac, n° 118.	Française et Sc. Mor. et Polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIE[NS]

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIE
DUPIN (le baron) (G. O. ❋) (Charles), rue du Bac, n° 24	Sciences et Sc. Mor. et Po[l.]
DUREAU DE LA MALLE (O. ❋) (Adolphe-Jules-César-Auguste), rue de la Rochefoucauld, n° 25	Inscriptions.
DURET ❋ (Francisque-Joseph), pavillon du Palais de l'Institut	Beaux-Arts.
DUVERNOY ❋ (George-Louis), au Jardin des Plantes	Sciences.
E.	
EDWARDS (O. ❋) (Henri-Milne), au Jardin des Plantes	Sciences.
ÉLIE DE BEAUMONT (C. ❋) (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce), rue de Varennes, n° 56	Sciences.
EMPIS ❋ (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph-Simonis), rue de Vaugirard, n° 9.	Française.
F.	
FARADAY, à Woolwich	Sciences.
FAUCHER (C. ❋) (Léon-Léonard-Joseph), rue Blanche, n° 10	Sc. Mor. et P[ol.]
FAYE ❋ (Hervé-Auguste-Étienne-Albans), Place de l'Estrapade, n° 3	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
FLOURENS (C. ✱) (Marie-Jean-Pierre), au Jardin des Plantes	Franç. et Scienc.
FONTAINE (C. ✱) (Pierre-François-Léonard), rue de la Muette, nº 31	Beaux-Arts.
FORSTER ✱ (François), rue Royer-Collard, nº 4	Beaux-Arts.
FRANCK ✱ (Adolphe), rue de l'Oratoire du Roule, nº 23	Sc. Mor. et Polit.
G.	
GARCIN DE TASSY ✱ (Joseph-Héliodore), rue St-André-des-Arcs, nº 43	Inscriptions.
GASPARIN (le comte DE) (G. O. ✱) (Adrien-Étienne-Pierre), rue de Courcelles, nº 23.	Sciences.
GATTEAUX ✱ (Jacques-Édouard), rue de Lille, nº 41	Beaux-Arts.
GAUDICHAUD ✱ (Charles), rue de Fleurus, nº 16	Sciences.
GAUSS, à Gœttingue	Sciences.
GAUTHIER ✱ (Martin-Pierre), rue Olivier Saint-Georges, nº 14	Beaux-Arts.
GEOFFROY-SAINT-HILAIRE (O. ✱) (Isidore), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, nº 55	Sciences.
GIRAUD (C. ✱) (Charles-Joseph-Barthélémy), rue de la Ferme-des-Mathurins, nº 50	Sc. Mor. et Polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
GRANGE (le marquis DE LA) (O. ✻) (Adélaïde-Édouard LELIÈVRE), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 113..........	Inscriptions.
GRIMM (Jacob), à Berlin.............. ...	Inscriptions.
GUÉRARD (O.✻)(Benjamin-Edme-Charles), rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 14...	Inscriptions.
GUIGNIAUT (O.✻) (Joseph-Daniel), rue de l'Odéon, n° 15....................	Inscriptions.
GUIZOT (G. C. ✻) (François-Pierre-Guillaume), rue de la Ville-l'Évêque, n° 6.	Française, Inscriptions et Sc.Mor. et Polit.
H.	
HALÉVY (O. ✻) (Jacques-Fromental-Élie), rue de Provence, n° 43..............	Beaux-Arts.
HALLAM, à Londres....................	Sc.Mor. et Polit.
HAMMER-PURGSTALL (le baron DE) (O.✻), à Vienne en Autriche.................	Inscriptions.
HASE (C.✻)(Charles-Benoît), rue de l'Arcade-Colbert, n° 12........	Inscriptions.
HEIM ✻ (François - Joseph), Palais de l'Institut.........................	Beaux-Arts.
HENRIQUEL ✻ (Louis-Pierre), rue Saint-Lazare, n° 51......................	Beaux-Arts.
HÉRICART DE THURY (le vicomte) (O. ✻) (Louis-Étienne-François), rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 71.	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
HERSENT (O. ✱) (Louis), rue Cassette, n° 22.	Beaux-Arts.
HITTORFF ✱ (Jacques-Ignace), rue Lamartine, n° 40	Beaux-Arts.
HOUDETOT (le comte D') (C. ✱) (Frédéric-Christophe), rue de Londres, n° 10	Beaux-Arts.
HUGO (le vicomte) (O. ✱) (Victor-Marie), rue de la Tour-d'Auvergne, n° 37	Française.
HUMBOLDT (le baron DE) (G. O. ✱) (Alexandre), à Berlin	Sciences.
I.	
INGRES (C. ✱) (Jean-Auguste-Dominique), rue de Lille, n° 49	Beaux-Arts.
J.	
JAY (O. ✱) (Antoine), rue d'Enfer, n° 34	Française.
JOMARD (O. ✱) (Edme-François), rue Neuve des Petits-Champs, n° 14	Inscriptions.
JULIEN ✱ (Stanislas), rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 26	Inscriptions.
JUSSIEU (O. ✱) (Adrien DE), au Jardin des Plantes	Sciences.
K.	
KLENZE (Léon DE), à Munich	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

L.	ACADÉMIES.
LABORDE (le comte DE) (O. ✱) (Léon-Emmanuel-Simon-Joseph), rue Saint-Dominique Saint-Germain, n° 11..........	Inscriptions.
LABOULAYE ✱ (Édouard-René LEFEBVRE), rue Taitbout, n° 34................	Inscriptions.
LACRETELLE (C. ✱) (Charles DE), rue Gaillon, n° 10.....................	Française.
LAJARD ✱ (Jean-Baptiste-Félix), place Royale, n° 10......................	Inscriptions.
LALLEMAND (O. ✱) (Claude-François), rue de Seine, n° 6....................	Sciences.
LAMARTINE ✱ (Alphonse-Marie-Louis DE), rue de l'Université, n° 80............	Française.
LAMÉ ✱ (Gabriel), rue de Madame, n° 48.	Sciences.
LANGLOIS ✱ (Simon-Alexandre), au Palais de l'Institut, ou à Nogent-sur-Marne...	Inscriptions.
LARGETEAU ✱ (Charles-Louis), rue Mazarine, n° 32........................	Sciences.
LA SAUSSAYE ✱ (Jean-François-de-Paule-Louis DE), rue des Saints-Pères, n° 38.	Inscriptions.
LAUGIER ✱ (Paul-Auguste-Ernest), à l'Observatoire........................	Sciences.
LE BAS (O. ✱) (Louis-Hippolyte), pavillon du palais de l'Institut...............	Beaux-Arts.
LE BAS ✱ (Philippe), à la Sorbonne......	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Lebrun (O. ✻) (Pierre-Antoine), rue de Beaune, nº 1	Française.
Le Clerc (C. ✻) (Joseph-Victor), à la Sorbonne	Inscriptions.
Le Clère ✻ (Achille-René-François), rue Caumartin, nº 37	Beaux-Arts.
Lélut (O. ✻) (Louis-François), à la Salpétrière	Sc.Mor. et Polit.
Lemaire (O. ✻) (Philippe-Henri), rue Jean-Bart, nº 3	Beaux-Arts.
Lenormant ✻ (Charles), rue Neuve-des-Petits-Champs, nº 14	Inscriptions.
Le Prevost (O. ✻) (Auguste), à Saint-Martin du Tilleul, *Eure*; et à Paris, rue Jacob, nº 44	Inscriptions.
Le Sueur ✻ (Jean-Baptiste-Cicéron), boulevard du Temple, nº 11	Beaux-Arts.
Le Verrier (O. ✻) (Urbain-Jean-Joseph), rue de Tournon, nº 12	Sciences.
Liouville ✻ (Joseph), rue de Sorbonne, nº 7	Sciences.
Littré (Maximilien-Paul-Émile), rue de l'Ouest, nº 48	Inscriptions.
Lobeck (Auguste), à Kœnigsberg	Inscriptions.
Lucas (O. ✻) (Charles-Jean-Marie), rue de Belle-Chasse, nº 14	Sc.Mor. et Polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
LUYNES (le duc DE) (O. ✻) (Honoré-Théodoric-Paul-Joseph D'ALBERT), rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, n° 31	Inscriptions.
M.	
MAC-CULLOCH, à Londres	Sc. Mor. et Polit.
MAGENDIE (C. ✻) (François), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 8	Sciences.
MAGNIN (O. ✻) (Charles), rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 14	Inscriptions.
MAÏ (le cardinal), à Rome	Inscriptions.
MATHIEU ✻ (Claude-Louis), à l'Observatoire	Sciences.
MAUVAIS ✻ (Félix-Victor), à l'Observatoire.	Sciences.
MÉRIMÉE (O. ✻) (Prosper), rue de Lille, n° 52	Franç. et Inscr.
MEYERBEER (C. ✻), à Berlin; et à Paris, rue de Richelieu, n° 111	Beaux-Arts.
MICHELET ✻ (Jules), barrière St-Honoré, aux Thernes, rue Villiers, n° 43	Sc.Mor. et Polit.
MIGNET (C. ✻) (François-Auguste-Alexis), rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 18	Française et Sc.Mor. et Polit.
MIRBEL (C. ✻) (Charles-François BRISSEAU DE), rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, n° 74	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
MITSCHERLICH, à Berlin................	Sciences.
MOHL ✱ (Jules), rue du Bac, n° 120....	Inscriptions.
MOLÉ (le comte) (G.C. ✱) (Mathieu-Louis), rue du Faubourg-St-Honoré, n° 85....	Française.
MONMERQUÉ (O. ✱) (Louis-Jean-Nicolas), rue Saint-Louis, n° 33, au Marais.....	Inscriptions.
MONTAGNE ✱ (Jean-François-Camille), rue des Beaux-Arts, n° 12...............	Sciences.
MONTALEMBERT (le comte DE) (Charles), rue du Bac, n° 40.....................	Française.
MONTALIVET (le comte DE) (G. C. ✱) (Marthe-Camille BACHASSON), rue de la Ville-l'Évêque, n° 1......................	Beaux-Arts.
MOREAU DE JONNÈS (O. ✱) (Alexandre), rue de Monsieur, n° 13..................	Sc. Mor. et Polit.
MORIN (O. ✱) (Arthur-Jules), rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 58..........	Sciences.
MUSSET ✱ (Louis-Charles-Alfred DE), rue du Mont-Thabor, n° 6..............	Française.
N.	
NANTEUIL ✱ (Charles-François LEBOEUF), rue Carnot, n° 9..................	Beaux-Arts.
NAUDET (C. ✱) (Joseph), rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.....................	Inscriptions et Sc. Mor. et Polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
NISARD (O. ✱) (Jean-Marie-Napoléon-Désiré), rue de Chartres-du-Roule, n° 17.	Française.
NOAILLES (le duc DE) (Paul), rue de Lille, n° 66	Française.
O.	
ONSLOW ✱ (André-George-Louis), place de la Bourse, n° 15	Beaux-Arts.
OUVAROFF, à Saint-Pétersbourg	Inscriptions.
OVERBEECK, à Rome	Beaux-Arts.
P.	
PARDESSUS (O. ✱) (Jean-Marie), rue de Vaugirard, n° 15	Inscriptions.
PARIS ✱ (Alexis-Paulin), rue Neuve des Petits-Champs, n° 14	Inscriptions.
PASQUIER (le duc) (G. C. ✱) (Étienne-Denis), rue Royale-Saint-Honoré, n° 20.	Française.
PASSY (C. ✱) (Hippolyte-Philibert), rue Neuve-des-Mathurins, n° 34	Sc. Mor. et Polit.
PASTORET (le marquis DE) (C. ✱) (Amédée), place de la Concorde, n° 6	Beaux-Arts.
PATIN (O. ✱) (Henri-Joseph-Guillaume), rue Cassette, n° 15	Française.
PAYEN (O. ✱) (Anselme), au Conservatoire des Arts et Métiers, rue St-Martin, n° 292.	Sciences.
PELIGOT ✱ (Eugène-Melchior), hôtel des Monnaies	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
PELOUZE (O. ✱)(Théophile-Jules), hôtel des Monnaies	Sciences.
PÉTIGNY (François-Jules DE), à Clénor, par Blois, *Loir-et-Cher*	Inscriptions.
PETITOT ✱ (Messidor-Lebon), rue de l'Est, n° 13	Beaux-Arts.
PICOT (O. ✱) (François-Édouard), rue de la Rochefoucauld, n° 34	Beaux-Arts.
PIOBERT (C. ✱) (Guillaume), rue Saint-Guillaume, n° 27	Sciences.
POINSOT (G. O. ✱) (Louis), rue Neuve-des-Mathurins, n° 17	Sciences.
PONCELET (C. ✱) (Jean-Victor), rue de Vaugirard, n° 58	Sciences.
PONGERVILLE (O. ✱) (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON DE), rue de Bellefond, n° 20	Française.
PORTALIS (le comte) (G. C. ✱) (Joseph-Marie), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 65	Sc.Mor. et Polit.
POUILLET (O. ✱) (Claude-Servais-Mathias), rue du Faubourg-Poissonnière, n° 75	Sciences.
PRADEL (le comte DE) (O. ✱) (Jules-Jean-Baptiste-François DE CHARDEBOEUF), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 34	Beaux-Arts.
PREVOST (O. ✱) (Constant), à la Sorbonne.	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Q.	
QUATREFAGES ✱ (Jean-Louis-Armand DE), quai de Béthune, n° 36, île Saint-Louis.	Sciences.
QUATREMÈRE ✱ (Étienne-Marc), quai Bourbon, n° 19, île Saint-Louis...........	Inscriptions.
R.	
RAMBUTEAU (le comte DE) (G. O. ✱) (Claude-Philibert BARTHELOT), rue de l'Arcade, n° 19.......	Beaux-Arts.
RAOUL-ROCHETTE (O. ✱) (Désiré), rue de la Michodière, n° 23..................	Inscriptions et Beaux-Arts.
RAUCH, à Berlin.........................	Beaux-Arts.
RAVAISSON (O. ✱) (Jean-Gaspard-Félix), place du Palais-Bourbon, n° 6........	Inscriptions.
RAYER (O. ✱) (Pierre-François-Olive), rue de Londres, n° 14...............	Sciences.
REGNAULT (O. ✱)(Henri-Victor), au Collége de France.........................	Sciences.
REINAUD ✱ (Joseph-Toussaint), rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 14......	Inscriptions.
RÉMUSAT ✱ (Charles-François-Marie DE), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 52......	Française et Sc.Mor. et Polit.
REYBAUD ✱ (Marie-Roch-Louis), rue Basse-du-Rempart, n° 46..................	Sc.Mor. et Polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
ROBERT-FLEURY (O. ✻) (Joseph-Nicolas), rue du Faubourg-Montmartre, n° 61..	Beaux-Arts.
ROSSIGNOL (Jean-Pierre), rue Jacob, n° 19.	Inscriptions.
ROSSINI ✻, à Bologne; et à Paris, boulevard Montmartre, n° 10............	Beaux-Arts.
ROUSSIN (le baron) (G. C. ✻) (Albert-Reine), rue Basse-du-Rempart, n° 52.	Sciences.
ROUX (O. ✻) (Philibert-Joseph), rue des Saints-Pères, n° 7..................	Sciences.
S.	
SAINTE-AULAIRE (le comte DE) (G. C. ✻) (Louis DE BEAUPOIL), rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, n° 61..	Française.
SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin), rue du Mont-Parnasse, n° 11...............	Française.
SAINT-HILAIRE ✻ (Auguste DE), quai de Béthune, n° 24, île Saint-Louis.......	Sciences.
SAINT-MARC-GIRARDIN (O. ✻), rue Jacob, n° 22..........................	Française.
SALVANDY (le comte DE) (G. C. ✻) (Narcisse-Achille), rue Cassette, n° 30..........	Française.
SAULCY (O. ✻) (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE), au Dépôt central d'Artillerie, place Saint-Thomas d'Aquin, n° 3....	Inscriptions.
SAVIGNY (DE), à Berlin................	Sc. Mor. et Polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
SCHELLING, à Berlin....................	Sc. Mor. et Polit.
SCHNETZ (O. ❋) (Jean-Victor), directeur de l'École de France, à Rome, et à Paris, rue Saint-Honoré, n° 374............	Beaux-Arts.
SCRIBE (C. ❋) (Augustin-Eugène), rue Olivier-Saint-Georges, n° 16............	Française.
SÉGUIER (le baron) (O. ❋) (Armand-Pierre), rue Garancière, n° 11.........	Sciences.
SÉGUIER DE SAINT-BRISSON (O. ❋) (Nicolas-Maximilien-Sidoine), rue Neuve de l'Université, n° 12; et à Saint-Brisson, par Gien, *Loiret*....................	Inscriptions.
SÉGUR (le comte DE) (G. C. ❋) (Philippe-Paul), rue de la Pépinière, n° 104.....	Française.
SENARMONT ❋ (Henri-HUREAU DE), rue de Sèvres, n° 17.....................	Sciences.
SERRES (C. ❋) (Étienne-Renaud-Augustin), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 59.	Sciences.
SEURRE aîné ❋ (Gabriel-Bernard), rue de l'Est, n° 13.....................	Beaux-Arts.
SIMART ❋ (Pierre-Charles), rue d'Assas, n° 25........................	Beaux-Arts.
STURM (O. ❋) (Jacques-Charles-François), place du Panthéon, n° 9............	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

T.	ACADÉMIES.
TAYLOR (le baron) (C. ✻) (Isidore-Justin-Séverin), rue de Bondy, n° 54.......	Beaux-Arts.
TENERANI, à Rome....................	Beaux-Arts.
THENARD (le baron) (G. O. ✻) (Louis-Jacques), place Saint-Sulpice, n° 6..	Sciences.
THIERRY (C. ✻) (Jacques-Nicolas-Augustin), rue du Mont-Parnasse, n° 28....	Inscriptions.
THIERRY (O. ✻) (Amédée-Simon-Dominique), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 122...........................	Sc. Mor. et Polit.
THIERS (G. O. ✻) (Adolphe), rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 27............	Française et Sc. Mor. et Polit.
THOMAS ✻ (Ambroise), rue du Houssaye, n° 8 (Chaussée-d'Antin)............	Beaux-Arts.
TIEDEMANN ✻, à Francfort-sur-le-Mein..	Sciences.
TISSOT ✻ (Pierre-François), rue Crébillon, n° 2.......................	Française.
TOCQUEVILLE ✻ (Alexis-Charles-Henri CLÉREL DE), rue de Courcelles, n° 30..	Française et Sc. Mor. et Polit.
TOSCHI (O. ✻) (Paul), à Parme..........	Beaux-Arts.
TROPLONG (C. ✻) (Raymond-Théodore), place Vendôme, n° 22, et au palais du Luxembourg....................	Sc. Mor. et Polit.
TURPIN DE CRISSÉ (le comte) ✻ (Lancelot-Théodore), rue Roquepine, n° 5..	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

V.	ACADÉMIES.
VALENCIENNES ✻ (Achille), au Jardin des Plantes	Sciences.
VELPEAU (O. ✻) (Alfred-Armand-Louis-Marie), rue de Verneuil, n° 21	Sciences.
VERNET (C. ✻) (Émile-Jean-Horace), pavillon du Palais de l'Institut	Beaux-Arts.
VIENNET (C. ✻) (Jean-Pons-Guillaume), rue Godot-de-Mauroy, n° 18	Française.
VIGNY (le comte DE) ✻ (Alfred-Victor), rue des Écuries-d'Artois, n° 6	Française.
VILLEMAIN (G. O. ✻) (Abel-François), au Palais de l'Institut	Française et Inscriptions.
VILLERMÉ ✻ (Louis-René), rue Vieille-du-Temple, n° 26	Sc. Mor. et Polit.
VINCENT ✻ (Alexandre-Joseph-Hidulphe), rue Saint-Jacques, n° 236	Inscriptions.
VITET (O. ✻) (Louis), rue Barbet de Jouy, n° 9	Française et Inscriptions.
VIVIEN (O. ✻) (Alexandre-François-Auguste), rue Croix-Boissière, n° 1, à Saint-Germain en Laye (Seine-et-Oise); et à Paris, rue de Choiseul, n° 27	Sc. Mor. et Polit.
W.	
WAILLY ✻ (Joseph-Noël DE), rue Vieille-du-Temple, n° 108	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
WALLON ✱ (Henri-Alexandre), rue Monsieur le Prince, n° 48.	Inscriptions.
WILSON (Horace-Hayman), à Londres. . . .	Inscriptions.

Bibliothèque.

Messieurs

LANDRESSE ✱, Bibliothécaire, au Palais de l'Institut.

ROULIN ✱, rue Mazarine, n° 3. } Sous-Bibliothécaires.

MAURY (Alf.), pavillon du Palais de l'Institut. } Sous-Bibliothécaires.

Agence et Secrétariat.

PINGARD (Antonius), *Agent spécial et Chef du Secrétariat,* au Palais de l'Institut.

J. PINGARD fils, *adjoint.*

Imprimeurs-Libraires.

FIRMIN DIDOT frères, rue Jacob, n° 56.

Libraire.

Benjamin DUPRAT, rue du Cloître-Saint-Benoît, n° 7.



